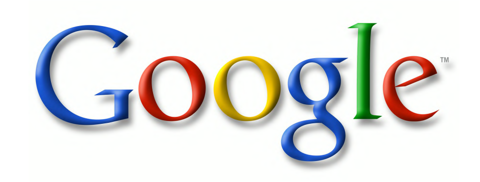






OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

De la Célébration du dimanche. 1 vol.................... 75 c.

Qu'est-ce que la Propriété? (1er Mémoire.)............ 2 fr. 50 c.

Qu'est-ce que la Propriété? (2e Mémoire.) Lettres à M. Blanqui sur la Propriété.. 1 fr. 50 c.

Avertissement aux Propriétaires, ou Lettres à M. Considérant sur une défense de la Propriété.............................. .... 1 fr.

De la Création de l'Ordre dans l'Humanité, 2e édition, avec des notes de l'auteur. 1 fort vol.................................. 4 fr.

Système des Contradictions économiques, ou Philosophie de la misère, 2e édition. 2 vol.................................. 7 fr.

De la Concurrence entre les Chemins de fer et les Voies navigables. 1 vol.. .... 1 fr.

Solution du Problème social. 2 vol. 2 livr. sont en vente à... 50 c.

Organisation du Crédit et de la Circulation, et Solution du problème social... .... 50 c.

Rapport du citoyen Thiers, précédé de la Proposition du citoyen Proudhon relative à l'impôt sur le revenu, suivi du Discours prononcé à l'Assemblée nationale le 31 juillet 1848. 1 vol. in-12........... 75 c.

Idées révolutionnaires (les Malthusiens, la Réaction, Programme révolutionnaire, Question étrangère, la Présidence, Argument à la Montagne, le Terme, Toast à la Révolution, etc., etc.) 1 vol. .... 2 fr. 50 c,

Le Droit au travail et le Droit de propriété. In-12........ 50 c.

Résumé de la Question sociale. Banque d'échange, avec une préface et des notes par Alfred Darimon, ancien rédacteur en chef du *Peuple*. 1 vol. in-18 .... 1 fr. 25 c.

Banque du Peuple, suivie du Rapport de la Commission des Délégués du Luxembourg. 1 vol.. 50 c.

Intérêt et principal, discussion entre MM. *Proudhon* et *Bastiat*, sur l'intérêt des capitaux, 1 vol................................ 1 fr. 50 c.

Les Confessions d'un révolutionnaire, pour servir à la Révolution de février. — 3e édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 1 vol........ .... 2 fr. 50 c.

Idée générale de la Révolution au XIXe siècle, choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle, 1 vol............ 3 fr.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT.

Programme philosophique, pour l'année 1853.............

PARIS. — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.

LA RÉVOLUTION SOCIALE

DÉMONTRÉE

PAR LE COUP D'ÉTAT

Du 2 Décembre.

PAR

P. J. PROUDHON.

Je ne sais pas comment cela se fera, mais cela sera, parce que C'EST ECRIT.

(*Idee générale de la Révolution au XIXe siècle*, p. 195.)

Cinquième Edition,

AUGMENTÉE DE LA LETTRE DE L'AUTEUR AU PRINCE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

PARIS

GARNIER FRERES, LIBRAIRES,

10, rue Richelieu, et Palais-Royal, 215.

1852

AVIS DES EDITEURS.

Nous publions, en tête de la présente édition de ce livre, la lettre écrite par l'auteur au Prince-Président de la République, à l'occasion de l'interdit qui, d'abord, avait été jeté sur son travail. M. Proudhon a livré cette lettre à la publicité pour répondre à certaines insinuations malveillantes et calomnieuses qui s'attaquaient à son honorabilité de publiciste. En joignant cette pièce au livre lui-même, nous croyons donc faire une chose utile et agréable à nos lecteurs et satisfaire à la juste susceptibilité de l'écrivain.



A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Paris, 29 juillet 1852.

Monsieur le Président,

En 1848, j'ai combattu votre candidature à la présidence de la République, parce que je la jugeais menaçante pour la démocratie, hostile aux républicains. Les amateurs de pamphlets ont gardé le souvenir de ma polémique de ce temps-là.

Après l'élection du 10 décembre, j'ai fait une maladie grave qui m'a forcé pendant un mois de m'absenter de l'Assemblée nationale, dont j'étais membre. La cause de cette maladie, Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de vous la dire : tandis que le peuple vous élevait sur le pavois, il me perçait le cœur.

A peine rétabli de mes chagrins et de mes fa-

tigues, sur la fin de janvier 1849, j'ai attaqué votre pouvoir nouveau avec toute l'irritation de la convalescence. Cette attaque m'a valu trois ans de prison, qui ont pris fin au 4 juin 1852.

Pendant la première année de ma captivité, j'ai recommencé la lutte autant de fois qu'il m'a été possible. J'ai subi, pour cette obstination, deux mises au secret, deux transfèrements et deux procès, dont l'un a été abandonné pour vice de forme, et l'autre s'est terminé par un acquittement. Je ne me suis résigné au silence que lorsqu'il m'a été notifié par le préfet de police que la prison emportait pour moi, journaliste, avec la séquestration de ma personne, le silence de ma parole. La loi pénale n'en dit rien, et sous le dernier roi, cela ne s'était pas vu ; mais le temps et les circonstances donnent aux lois leur interprétation.

Après le coup d'État du 2 décembre et la défaite de l'insurrection, j'ai été pendant cinq jours comme un condamné à mort. Je n'avais rien à craindre pour ma personne ; mais le coup porté à la République me désespérait. Ah ! Monsieur le Président, vous n'avez eu, vous ne rencontrerez jamais d'adversaire plus énergique et en même temps plus désintéressé que moi. Je n'ai point été votre rival, comme d'autres qui, à

mon avis, en étaient digne , le furent ; je n'aspire point à votre succession, comme d'autres, qui valent moins peut-être, y pensent. Je n'en veux pas plus à votre dignité qu'à votre personne, et je ne conspire pas. J'ai vu en vous l'ennemi de la République que j'avais embrassée : ne cherchez pas d'autre cause à mon opposition.

Depuis votre second avénement, j'ai cherché à me consoler, — je serais mort sans cette consolation, — en me démontrant à moi-même que vous étiez le produit de circonstances fatales, et que cette révolution , que mes amis et moi n'avions sans doute pas été trouvés dignes de faire, vous en étiez, bon gré, mal gré, le représentant.

Louis-Napoléon, me suis-je dit, est le mandataire de la révolution, à peine de déchéance !...

Aussitôt je fais de ma pensée un livre : j'imprime ce livre ; mais la police en interdit la vente, menaçant à la fois l'imprimeur et le libraire. Pourquoi? C'est ce que je viens vous demander à vous-même, Monsieur le Président. Pardonnez cette interrogation à un républicain.

Vous êtes la révolution au dix-neuvième siècle, car vous ne pouvez pas être autre chose. Hors de là, le 2 décembre ne serait qu'un accident historique, sans principe, sans portée : voilà mon premier point. Maintenant, le savez-vous, Mon-

sieur le Président? le voulez-vous? l'oserez-vous dire? Questions scabreuses et que je n'ose résoudre : voilà mon second point. C'est tout mon livre : consolation pour moi-même, espérance à mes coreligionnaires, défi à la contre-révolution ! A ce livre, j'ai donné ma façon, mon style, mes idées, mes opinions, mes craintes ; du reste, et malgré mon extrême franchise, pas la moindre attaque, ni au Président ni au gouvernement.

Je ne me suis pas dissimulé que ce livre, en donnant la raison d'existence du 2 décembre, lui créait une sorte de légitimité dans les choses ; que recevant ainsi sa signification de l'histoire, le gouvernement en recevrait une nouvelle force et qu'à ce mot tombé de ma plume : « Louis-Napoléon est le mandataire de la révolution, » la popularité de l'homme, tant de fois fatale aux républicains, monterait encore parmi ses sept millions de voix.

Homme de parti, je me suis dit ces choses ; homme de révolution, j'ai passé outre ; laissez-moi vous dire, Monsieur le Président, pour quel motif et dans quel espoir.

J'ai considéré que vous ne pouviez obtenir, comme mandataire de la révolution, le moindre succès auquel la révolution n'eût sa grande part.

J'ai donc espéré, dans l'intérêt de cette révolution, que la France, éclairée sur sa situation véritable, rassurée par vous contre toute surprise, oserait enfin envisager de face la question qui lui a été posée en février; — j'ai espéré qu'alors notre pays, qu'on vit de tout temps à la tête du mouvement intellectuel, à l'époque des troubadours, à la renaissance, aux dix-septième et dix-huitième siècles, pourrait suivre sans danger la révolution philosophique et sociale, commencée au dix-neuvième, et à laquelle vous-même, Monsieur le Président, avez pris part; — j'ai espéré, enfin, qu'au fond de l'exil, dans les prisons, la démocratie recevrait de mes paroles quelque allégement, et que peut être il serait permis à ceux qui partagent ma résignation dans le présent, et ma confiance pour l'avenir, de revoir, honorables et inoffensifs, leurs amis et leurs foyers.

Compensation faite, je n'ai pas cru devoir subordonner à mes ressentiments de parti les intérêts généraux de la révolution, et donner plus longtemps la joie de notre infortune à ces vieux partis dont la longue trahison a décidé le succès du coup d'État, et qui tous, sans en excepter le clergé, se sont montrés sans miséricorde...

Maintenant la police arrête la vente de mon

ouvrage. Le nom de l'auteur, le titre du livre, les formes du langage : voilà ses griefs !...

Je me croirais un hypocrite et un lâche si, après m'être mis dans le cas de solliciter votre intervention, Monsieur le Président, je faisais au pouvoir la moindre excuse. Qu'est-il donc besoin que je m'explique? J'ai voulu que ma publication fût un acte de haute moralité ; il ne tient qu'à vous, Monsieur le Président, d'en faire un acte de haute politique. Pour cela, il faut que mon livre paraisse, tel que je l'ai fait, avec ses amertumes, ses hardiesses, ses méfiances, ses paradoxes. Je ne passe condamnation que sur ce qui sera déclaré crime ou délit par les tribunaux ; en ce cas, je demande que la condamnation tombe exclusivement sur ma tête.

Je me disais, il y a quatre jours : qu'il se trouve un homme de tête et de cœur, un seul dans le gouvernement du 2 décembre, et mon œuvre passe. Faut-il que j'aille jusqu'à vous, Monsieur le Président, pour rencontrer cet homme-là ?

Je suis, etc.

P. J. PROUDHON.

P. S. La terreur exercée par la police est telle, qu'il a été impossible à l'auteur d'obtenir un seul exemplaire de son livre pour M. le Président de la République.

LA RÉVOLUTION SOCIALE

DÉMONTRÉE

PAR LE COUP D'ÉTAT

DU 2 DÉCEMBRE.

> Je ne sais pas comment cela se fera, mais cela sera, parce que C'EST ÉCRIT.
> (*Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, p. 195.)

I.

POURQUOI JE FAIS DE LA POLITIQUE.

Je n'écris pas contre qui peut proscrire, disait Camille Desmoulins sur la fin de 93, alors que Robespierre tout-puissant était en train de sauver la société, et que déjà la République n'existait plus !...

Je prends pour moi cette maxime. Je renonce, puisqu'on l'a voulu, à exercer le *veto* dont la révolution de février avait armé la presse contre le pouvoir, et je commence par déclarer que je n'ai rien à dire contre le coup d'état du 2 décembre, rien

contre les auteurs, coopérateurs et bénéficiaires de ce coup d'état; rien contre le vote qui l'a absous par 7,600,000 suffrages; rien contre la constitution du 15 janvier et les pouvoirs qu'elle organise; rien même contre la tradition qu'elle semble vouloir faire revivre, dont elle adore les vestiges, et qui est restée au cœur du peuple comme la dernière de ses religions.

Je ne récrimine point, je ne proteste pas, je n'accuse personne. J'accepte le fait accompli....., comme l'astronome tombé dans une citerne acceptait son accident.

S'ensuit-il, républicains, qu'à travers tous ces changements de la scène politique, dont le terme n'est peut-être pas encore proche, nous n'ayons à exercer aucun acte conservatoire; et parce que nos convictions se trouvent froissées, nos espérances déçues, notre foi meurtrie, qu'il nous faille croupir dans cette prostration morale, pire que le crime? S'ensuit-il que nous n'ayons qu'à maudire le vainqueur, en attendant l'heure tardive de la réparation, et à mériter ainsi, par une stupide et coupable inertie, notre mauvaise fortune?

A Dieu ne plaise! Nous avons trop d'intérêts engagés dans le pouvoir, en quelques mains qu'il tombe; nous sommes trop peu assurés du présent et de l'avenir de ce pouvoir, pour qu'il nous soit permis, un seul instant, de nous annuler dans une abstention soi-disant vertueuse, et qui ne serait que lâche. Dussé-je donc être accusé par les énergiques d'avoir manqué à la fierté républicaine, parce qu'une fois de plus j'aurai, en écrivant, plié sous la nécessité du jour, je dirai ce que je pense des af-

faires; j'affirmerai de nouveau, dans sa plénitude, contre toute monarchie et théocratie, le principe républicain; tandis que les dynasties préparent leur retour, je pronostiquerai son triomphe; j'opposerai à la politique des hommes la nécessité des choses; je tâcherai, autant qu'il est en moi, et sans manquer aux conditions que le pouvoir actuel m'impose, d'éclairer d'une idée les ténèbres de notre situation, de donner au pays conscience de son état, de le relever dans sa propre estime et aux yeux de l'étranger; de prendre des garanties, dans ce temps de subites catastrophes, contre une substitution éventuellement contre-révolutionnaire; de rendre enfin aux idées une perspective, aux intérêts une direction, aux courages le ressort, aux proscrits l'intelligence et le calme.

Et puisqu'aujourd'hui le privilége de la polémique a passé de la presse au pouvoir, que la pensée a perdu le droit de se produire dans l'énergie de son opposition, qu'elle n'est plus tolérée que sous la forme incolore d'opinion probable, pour ne pas dire d'avis respectueux : je ferai tous mes efforts, en ménageant les susceptibilités d'en haut, pour sauver, par l'intérêt du sujet, la dignité de l'écrivain, et dissimuler sous le patriotisme des sentiments la gêne odieuse de la parole.

Qu'après cela le pouvoir, que j'aurai peut-être servi, en le révélant à lui-même et aux autres, tire avantage de mes renseignements, je ne le redoute pas pour ma religion. J'en serai heureux, au besoin, pour le progrès. Moi qui, dans l'histoire, ne reconnais que des gouvernements de fait, qui les répudie théoriquement tous, qui n'en voulais pour

mes contemporains aucun, je ne demande pas mieux que de voir celui que je paye se modifier et marcher suivant mes principes. Et qui ne voit déjà combien le gouvernement du 2 décembre, tout fort et tout sage qu'il s'imagine d'être, a besoin que ses adversaires les plus maltraités lui montrent la route? Qui ne voit, dis-je, que si la raison républicaine, découragée par tant d'outrages, abandonne à ses perfides suggestions ce pouvoir encore sans racines, aussi surpris que la nation de son existence, l'esprit public s'affaissant de plus en plus, la révolution rétrograde de dix degrés?

Triste condition des sociétés humaines, et qui doit donner singulièrement à réfléchir aux démocrates, qu'un peuple ne puisse, en aucun cas, s'abstraire de ses gouvernants, et qu'à moins de les écraser dans sa révolte, ce qu'il ne peut pas toujours, il soit condamné à les redresser sans cesse, même quand il les déteste le plus!...

Mais que dis-je? ce que nous sommes tentés de prendre pour un fatal et regrettable appui, qu'est-ce autre chose que l'éternelle absorption du pouvoir dans la liberté? Et dans cette solidarité intime du citoyen et de l'état, dans cette obligation étroite et indissoluble de nos intérêts avec le gouvernement, pouvons-nous méconnaître, au point où nous sommes, le symptôme d'une prochaine révolution?

N'est-ce pas, en effet, le triomphe de l'idée révolutionnaire, fondée sur la nature même des choses, que la faculté politique soit désormais tellement liée à l'exercice de toute faculté professionnelle, que le mécanisme politique, autrement dit la raison d'état, relevant d'un million de souve-

rains, en devienne impossible; que quiconque s'occupe d'une branche de la production ou de la consommation générale, participe, par cela même, à la gestion du pouvoir, ait voix délibérative et fatalement perturbatrice dans l'état; qu'ainsi le gouvernement ne pouvant pas plus s'affranchir du concours direct des producteurs, fabricants, commerçants, artisans, manouvriers, écrivains, artistes, que ceux-ci faire abstraction dans leurs travaux de la politique du gouvernement, l'initiative industrielle se transforme sans cesse en initiative politique, et convertisse fatalement l'autorité en *an-archie?*

On avait cru que pour refouler la terreur démocratique il fallait, par une concentration extrême du pouvoir, ôter au pays sa souveraineté, séquestrer les masses de la politique, interdire à tout écrivain, qui ne relèverait pas du ministère, de traiter de matières politiques. La suspension de la faculté politique, partout et toujours, la restauration de l'autorité : tel a été le mot d'ordre de la contre-révolution. Quel gouvernement serait possible, en effet, disaient-ils, avec le droit constitutionnel de discuter le gouvernement? Quelle religion pourrait subsister avec le libre examen? Que pourrait-il sortir d'assemblées tumultueuses, formées d'éléments aussi disparates?.... Le 2 décembre ne fait qu'appliquer, dans la mesure de ses moyens, cette puissante théorie, ignorant apparemment qu'en toute société le souverain ne légifère et le prince n'exécute que de l'abondance de l'opinion, et s'imaginant que le meilleur moyen de faire penser le cerveau, c'est de pratiquer la ligature des nerfs et de boucher les sens!

Or, admirez le résultat. Plus on s'efforce d'enchaîner la raison nationale, plus cette raison protestante réagit et déborde, prenant pour organes ceux-là même qui avaient applaudi, avec le plus de fureur, à la répression de la parole et de la pensée.

De quoi s'entretiennent le plus volontiers messieurs les académiciens dans leurs discours solennels? de politique. Sans la politique, ils ne sauraient que dire, dans leurs conciliabules, la plupart du temps. Et nosseigneurs les évêques, si prompts à accuser l'esprit de révolte qui caractérise le siècle, que traitent-ils avec le plus de prédilection dans leurs mandements? la politique. Il est vrai que c'est pour le bien de la chose, et l'intention justifie tout; mais il ne tient qu'aux ouailles de réfléchir à leur tour sur les instructions de leurs pasteurs, et de voir quel intérêt immense, positif, l'Eglise a dans l'état. Et nos graves magistrats, comment se dédommagent-ils, dans leurs mercuriales, des longs et fastidieux ennuis de la judicature? en dissertant de politique. Eux aussi se croient obligés d'apporter au système le contingent de leurs observations! Pas une leçon donnée au peuple, avec l'assentiment de l'autorité, qui ne soit le développement d'un intérêt politique étranger à l'autorité elle-même. Bourgeois qui faisiez si bon marché du gouvernement, pourvu qu'il vous donnât l'ordre matériel, la sécurité de la rue, savez-vous pourquoi la confiance ne vous revient pas? c'est que tous tant que vous êtes, et pour une infinité de raisons, toutes plus décisives les unes que les autres, vous ne pouvez vous empêcher de parler politique. La politique, en effet, dans cet ambigu où vous vivez

depuis 1830, est l'*alpha* et l'*oméga* de toutes vos spéculations, de tous vos intérêts, de toutes vos idées. Ce n'est pas Robespierre ou Rousseau qui vous dit cela : c'est la nécessité des choses, l'économie inéluctable de la société. Pendant que vos hommes d'état font de l'art, vos affaires font de la raison ; bon gré mal gré vous êtes des hommes politiques, qui pis est vous êtes de l'opposition. Homme de lettres, vous vous proposez d'écrire l'histoire? prenez garde, ce sera un traité de politique. Economiste, vous examinez les sources de l'impôt, la composition du budget, le prix de revient d'un soldat, le morcellement de la propriété, l'influence de la protection sur la circulation, etc.? vous aurez beau danser sur la corde raide des distinctions et jongler avec les mots, votre économie politique sera encore de la politique, toujours de la politique. Philosophe, vous cherchez les principes du droit, les conditions de la société et de la morale? politique. Industriel, commerçant, agriculteur, la nature de vos entreprises vous met en rapport permanent avec le domaine, la régie, l'administration, la douane, l'octroi : tout cela est de la politique. Vous ne pouvez élever une réclamation, adresser une plainte, proposer une réforme, sans remuer les fondements de l'état, toucher les secrets de la police et de la diplomatie. Au bout d'une question de transit, il y a l'équilibre européen. Les sévérités de la loi ont réduit de moitié le travail de la librairie et de l'imprimerie : faites donc, quand la politique les empêche de vivre, que les imprimeurs ne s'occupent pas de politique! Vous êtes adjudicataire, concessionnaire, rentier de

l'état? qui plus que vous a l'obligation, partant le droit, de s'intéresser à la politique? Tant vaut le gouvernement, tant vaut votre inscription : ceci est l'*a b c* de la Bourse. Que des ouvriers s'associent pour l'exploitation en commun de leur industrie : le contrat qu'ils forment entre eux ne vous semble relever que des codes civil et de commerce; la police, non sans raison, y découvrira une tendance politique. Qu'un particulier ouvre, pour les escomptes de ces ouvriers, un comptoir : *Banque du Peuple!* aussitôt visite domiciliaire, perquisition de papiers, apposition de scellés. Le prétendu comptoir est un centre politique.

Du haut de la société jusques en bas, tout ce qui se produit, se meut, se consomme, tient à l'action politique et peut être considéré comme une fonction du gouvernement. Chaque individu qui travaille, qui vend et qui achète, est, par un certain côté, représentant de l'état; il participe au gouvernement, qui ne peut rien sans son libre concours et son adhésion. Il serait étrange que dans un pays où, par le progrès des siècles, le gouvernement n'est plus en réalité que le rappport des intérêts, on eût la prétention d'exclure les intérêts du gouvernement, et de régir la nation à la manière de l'autocrate de Russie ou des sultans de Babylone.

Combien ils doivent se trouver empêchés, mortifiés, ces prétendus hommes d'état qui, sur la foi des jésuites, ont accepté pour moyen curatif et pris pour dogme, sous le nom d'AUTORITÉ, l'interdiction politique, de se voir à chaque heure, dans tous leurs actes, soumis au contrôle inévitable des intérêts, forcés de reculer devant lui, et cela à peine de *non*

confiance! Et comme ils doivent regretter cet âge d'or de l'autorité, où le travail étant peu ou point spécialisé, le commerce et l'industrie sans engrenage, la science nulle, la philosophie réputée démoniaque, chaque pauvre famille logée dans sa maisonnette et vivant du seul produit de son petit champ, du bois d'affouage et de l'herbe communale, le gouvernement, je veux dire l'Eglise, n'ayant pour toute politique que la dîme à lever et le superflu de la population à envoyer en Terre-Sainte, planait au-dessus des groupes obéissants comme la nuée sur le désert!...

Trève donc, s'il vous plaît, de vaines délicatesses et de faux scrupules. La politique, primée, subalternisée par l'économie, mais s'obstinant à garder une position distincte, supérieure, impossible : voilà le secret de notre situation, et ce qui m'oblige, malgré toute la délicatesse du sujet, à faire en ce moment acte de politique... Ici la forme emporte le fond, et quand la maison brûle, ce n'est pas le cas de chercher si l'on est mal ou bien avec le portier. Pendant trois ans une réaction imbécile a prêché la restauration de l'autorité, l'absorption des libertés individuelles dans l'état. Le pouvoir actuel n'est que le premier terme de cette enfilade contre-révolutionnaire, j'allais dire sa première dupe. D'autres feront le procès à l'auteur du coup d'état, raconteront les *Mystères du 2 Décembre*, diront les *ordres impitoyables*, la multitude des suspects, les noms des victimes. Pour moi à qui l'exil, et j'en remercie la prison qui m'a protégé de ses murailles, n'accorde pas de telles franchises, j'obéis à d'autres devoirs. Je ne laisserai point,

sans exprimer auparavant mes réserves, s'ouvrir le testament mystique et olographe du 2 décembre, se préparer à l'étranger une restauration subreptice, ou bien encore s'organiser dans l'ombre un second essai de corruption constitutionnelle. Solidaire, bon gré mal gré, comme citoyen, comme écrivain, comme travailleur et chef de famille, des actes d'un pouvoir que je n'ai pas voulu; convaincu, du reste, que dans l'événement du 2 décembre il y a autre chose encore qu'un complot; n'ayant aucune garantie, tant s'en faut, ni que la démocratie, une vraie démocratie, revienne à temps aux affaires, ni qu'une autre révolution de palais nous fasse jouir d'un régime plus complet de liberté; ne me fiant à aucune notabilité, ni princière, ni populaire, du soin des intérêts généraux et des libertés publiques: je reprends le cours de mes publications. J'use, en me conformant aux lois, de ce qui me reste d'initiative; j'adresse à mes concitoyens, et par eux au Président de la République, mes réflexions sur les causes qui ont amené les derniers événements, et sur les résultats que, selon moi, ils doivent produire; et j'adjure sans honte Louis-Napoléon d'aviser au plus tôt, car, en vérité, et pour lui-même et pour nous, j'ose dire qu'il y a urgence!

Pour lui, d'abord. On dit que, semblable à l'Empereur, il a foi à son étoile. Si telle est sa superstition, loin de l'en railler, je l'en félicite. Point ne faut de lunettes pour la découvrir, cette étoile, ni d'une table de logarithmes pour en calculer la marche. On l'aperçoit à l'œil nu, et tout le monde peut dire où elle va.

Le 24 février 1848, une révolution renversait la

monarchie constitutionnelle, et la remplaçait par une démocratie; — le 2 décembre 1851, une autre révolution substitue à cette démocratie une présidence décennale; — dans six mois peut-être une troisième révolution chassera cette présidence, et rétablira sur ses ruines la monarchie légitime.

Quel est le secret de cette péripétie? les mêmes propositions, reproduites en d'autres termes, vont nous le révéler.

Ce que n'a su comprendre Louis-Philippe, a perdu Louis-Philippe et amené la République; — ce que n'ont osé affirmer les républicains, a perdu les républicains, et décidé le succès de Louis-Napoléon; — ce que ne saura procurer Louis-Napoléon, le perdra à son tour, et il en sera de même de ses successeurs autant il s'en présentera, à supposer que le pays consente à payer indéfiniment les frais de ces vocations infidèles.

Ainsi, depuis 1848, et je pourrais remonter bien plus haut, un *sort* est jeté sur les chefs politiques de la France : ce *sort*, c'est le problème du prolétariat, la substitution de l'économie à la politique, des intérêts à l'autorité, en un mot, l'idée sociale. C'est pour cela que la mission de Louis-Napoléon n'est pas autre que celle de Louis-Philippe et des républicains, et ceux qui viendront après lui n'en auront pas d'autre à leur tour. En politique, on n'est pas l'héritier d'un homme, on est le porteur d'une idée. Celui qui la réalise le mieux, c'est celui-là qui est l'héritier légitime.

Qu'importe donc que l'idée sociale ne soulève plus dans la presse d'irritants débats, qu'elle ait cessé de passionner la multitude, que le capitaliste

se croie délivré du cauchemar, que les commissaires de Louis-Napoléon le félicitent dans leurs rapports d'avoir terrassé le monstre, comme ces médailles, frappées à l'effigie de je ne sais plus quel césar, le glorifiaient d'avoir aboli le nom chrétien, *nomine christianorum deleto;* qu'importe tout cela, dis-je, si, en croyant frapper le socialisme on n'a fait qu'en répercuter le venin; si la pensée qui errait à la surface a gagné déjà les parties nobles; si le pouvoir qui devait l'écraser n'exprime, en résultat, par le fait de son institution, par ses besoins, malgré ses protestations officielles et ses proscriptions officieuses, que le socialisme, l'absorption de la politique dans l'économie; si Louis-Napoléon, dans les plus importants de ses décrets, manifeste la tendance irrésistible qui le pousse à la révolution sociale?

Non, le socialisme n'est pas vaincu, puisqu'il n'est pas résolu; puisqu'il n'a rencontré jusqu'à présent que des injures et des baïonnettes; puisqu'il n'est pas un intérêt qui ne l'exprime; puisque le gouvernement du 2 décembre, après l'avoir proscrit, a dû se poser comme son interprète; qu'il lui emprunte sa popularité, qu'il s'inspire de ses solutions, qu'il ne semble retenu que par le désir de concilier les intérêts existants avec ceux qu'il voudrait créer; puisqu'en un mot, d'après certains rapports auxquels il est permis d'ajouter quelque créance, Louis-Napoléon serait *le pire*, lisons, si vous voulez, le premier *des socialistes*, le dernier des hommes de gouvernement! Est-ce donc Louis-Napoléon qui fera la révolution sociale? est-ce le petit-fils de Charles X, celui de Louis-Philippe, ou

tel autre qu'il vous plaira? car en vérité nous ne pouvons plus dire le soir par qui nous aurons l'honneur d'être gouvernés le matin. Que nous importe, encore une fois, le nom du personnage? Le même astre les régit tous, et notre droit vis-à-vis d'eux reste le même. Badauds, qui demandiez en 48 quand cela finirait! qui avez tout livré, Constitution, Liberté, Honneur, Patrie, pour que cela finît, vous voilà relancés dans une autre aventure! Vous croyiez toucher au débarcadère, vous n'étiez qu'à la station. Entendez-vous le sifflet de la locomotive? Croyez-en un homme que votre journal favori, *le Constitutionnel*, a breveté prophète : laissez aller le convoi, arrangez-vous dans votre coin, buvez, mangez, dormez et ne soufflez mot! Car, je vous en avertis, si vous continuez à crier et rager, le moins qui vous puisse advenir sera d'être jetés sous le wagon.

Que si telle est en France la condition du pouvoir, que, s'il ne sait, ne peut ou ne veut servir la révolution, se métamorphoser lui-même, il est balancé par elle, qu'avons-nous de mieux à faire, socialistes et non-socialistes, radicaux et modérés, que d'étudier sans relâche l'immense problème, de chercher la conciliation de nos idées, le rapport de nos intérêts, et, sans attendre que des chefs plus aimés nous arrivent, d'exercer dès maintenant sur le pouvoir, quel qu'il soit, la pression légitime, incessante, de la science et du droit? Que Louis-Napoléon, puisqu'il est en ligne, devienne, s'il veut, par le mandat révolutionnaire qu'il s'est donné le 2 décembre, plus grand que ne fut l'Empereur; qu'il accomplisse l'œuvre du dix-neuvième siècle; surtout qu'il ait l'orgueil de ne rien laisser à faire à son successeur,

et qu'après lui la nation rendue à elle-même, fortement constituée dans son économie, n'ait plus à redouter, de la part d'un parti, d'une secte, ou d'un prince, ni usurpation, ni restauration, ni dictature; qu'elle puisse dire adieu à la raison d'état : et je ne serai point, quant à moi, détracteur de Louis-Napoléon. Je ferai le décompte de ses torts envers la démocratie au fur et à mesure de ses services; je lui pardonnerai son coup d'état, et lui rendrai grâce d'avoir donné au socialisme certitude et réalité.

Mais que parlé-je toujours de *socialisme?* Je voudrais que ce sobriquet d'origine contre-révolutionnaire, que le peuple accepta en 48 comme il avait accepté en 93 celui de *sans-culotte*, et qui rend tout aussi mal l'idée du siècle, eût fait son temps. La période d'agitation qu'il exprimait est finie, et la question soulevée par lui tellement posée qu'aucun ordre du jour ne l'écartera plus. Sans la persécution dont il est le prétexte, j'abandonnerais, peut-être, ce mot de passe de la révolution économique, qu'affectionnent pour le besoin de leurs calomnies les écrivains de la réaction, grands publicistes, qui en pleine marche révolutionnaire nient la réalité du mouvement. Pendant que les regrattiers occupent la foire, soldats de l'avant-garde, pionniers infatigables, ne laissons pas faiblir l'étude, et jeûner l'opinion. L'histoire de l'humanité est l'histoire des armées, a dit le neveu de l'Empereur :

En avant la trente-deuxième,
La trente-deuxième en avant!

II.

SITUATION DE LA FRANCE AU 24 FÉVRIER 1848.

Il y a des gens qui, à propos du 2 décembre, commentant la *Décadence des Romains*, vous disent le plus sérieusement du monde : La nation française est corrompue, dégénérée, lâche. Elle a trahi sa mission providentielle, renié sa gloire. Il n'y a plus rien à attendre d'elle : qu'une autre prenne sa place, et reçoive sa couronne !

Beaucoup de Français répètent ces sottises, tant ils sont prompts à médire d'eux-mêmes !

D'autres, affectant un air hippocratique, accusent le socialisme. C'est le socialisme, assurent-ils, qui a perdu la démocratie. Le peuple, de lui-même, était plein de bon sens, pur, vertueux, dévoué. Mais son âme a été matérialisée par les prédicants de socialisme, son cœur désintéressé de la chose publique, détourné de l'action. C'est par l'influence de ces idées léthifères qu'il a pu se tromper sur la signification du coup d'état, battre des mains à la violation de l'Assemblée, à l'arrestation des généraux. On lui avait appris à mépriser ses représen-

tants : il a manqué à leur appel, et dans le guet-apens du 2 décembre, il n'a vu que le rétablissement de son droit, le suffrage universel.

Le citoyen Mazzini, l'archange de la démocratie, s'est fait l'éditeur de cette opinion.

Voici encore, sur le même événement, d'autres variantes :

C'est la gauche qui a assuré le succès du coup d'État, en votant, le 17 novembre, contre la proposition des questeurs.

C'est la presse de l'Elysée qui a effrayé de ses récits la bourgeoisie, et retenu son indignation.

C'est l'armée, féroce et vénale, dont l'attitude a désespéré le patriotisme des citoyens.

C'est ceci, c'est cela !...

Toujours les grands événements expliqués par les petites causes ! Aussi l'étranger, prenant acte de ces misérables défaites, ne comprenant point qu'une masse de 36 millions d'hommes se laisse, en un même jour, mystifier et museler, siffle sur notre nation, et à son tour la proclame déchue. Ceux qui ne nous connaissent point, qui ne savent de quelle révolution la France est en travail, ou qui ayant entendu vaguement parler de cette révolution, la jugent aussi absurde que nos conservateurs, jettent le sarcasme à cette race, élue entre toutes, et la vouent à l'opprobre. L'Anglais, déguisant mal sa joie, dévorant d'avance notre territoire, rougit de notre aventure; l'Américain, avec son insolence d'affranchi, crache sur notre nom; l'Allemand métaphysique, le Hongrois féodal, l'Italien bigot, l'un après l'autre, nous clouent au pilori. Tandis que le Saint-Père nous fait baiser ses mules, voici

le prophète Mazzini qui nous présente l'éponge de fiel, et prononce sur nous le *Consummatum est!* Quel triomphe, dans toute l'Europe, pour l'envie! et quelle leçon à la postérité! La France de 1848, la fille de 92 et de 1830, eh bien! cette France émancipatrice, un moment adultère, met au monde le socialisme; et tout aussitôt elle trahit les nationalités, elle assassine les républiques, s'agenouille devant le cadavre de la papauté, embrasse le fantôme de la tyrannie, et meurt!...

Oh! si je n'avais qu'à répondre à des pédants ignares! s'il ne s'agissait pour moi que de flageller une fois de plus ces mystagogues, sycophantes des révolutions qu'ils n'ont pas prévues et qui les dépassent!... — Mais un devoir plus sérieux me commande. Il faut justifier ma nation devant l'histoire, lui ôter ce poids d'infamie, dont ses rivales espèrent l'écraser. Un seul jour de remords pour la France! c'est cent mille fois plus que la passion de l'Homme-Dieu... Oublions donc tous, s'il se peut, nos griefs; raisonnons de sang-froid, repassons les faits et les causes. Que l'histoire, nous montrant dans nos erreurs les causes de nos défaites, nous apprenne enfin à les réparer. Qu'au feu de l'adversité disparaissent parmi nous les partis et les sectes; que l'intolérance soit flétrie, qu'on n'estime plus que la liberté!

Le 24 février 1848, une poignée de républicains, franchissant les limites de la protestation bourgeoise, renverse le trône et dit au peuple: *Sois libre!*

C'était hardi, cela aurait été sublime, si, avec moins de modération et d'honnêteté, je le ferai voir tout à l'heure, avec moins d'égards pour les préjugés du pays, avec moins de religion démocratique,

les auteurs de ce coup de main, tenant plus de compte de leur position que de leur principe, avaient voulu profiter de leur succès pour engrener la Révolution. Qu'ils sachent tous, néanmoins, qu'en rappelant ici leur timidité, je ne leur en fais aucun reproche, et puissent-ils eux-mêmes n'en éprouver pas plus que moi de regret! Au lieu de présumer, comme d'autres, la volonté nationale, ils ont préféré l'attendre; leur premier acte a été de mettre en pratique la théorie qu'ils venaient de faire triompher, au risque d'en perdre bientôt, par l'incapacité de la multitude, tout le fruit : aucun blâme ne peut les frapper. Et si, en présence des faits qui ont suivi, on se prend à regretter, par moments, que des chefs populaires aient poussé aussi loin la foi politique, ces mêmes faits, nécessaires d'ailleurs à l'éducation nationale, ne font que relever davantage leur vertu.

Que signifiait cependant dans la bouche des hommes de février, cette parole si vaste, adressée au peuple, *Sois libre?* quelles étaient les chaînes que nous avions à rompre, le joug qu'il fallait briser, l'oppression dont nous devions disperser les ressorts? sur quoi portait enfin cette effusion de liberté qu'on annonçait?

Car toute révolution est, par essence, négative : nous verrons même qu'elle ne peut ni ne doit être jamais que cela. Celle de 89, dans ce qu'elle a eu de décisif, de réel et d'acquis, n'a pas été autre chose. Y avait-il donc pour nous matière à négation, en février? restait-il quelque chose à abolir, ou bien n'avions-nous qu'à améliorer? Dans le premier cas, pourquoi cette abstention du Gouverne-

ment provisoire? dans le second, pourquoi avoir chassé Louis-Philippe, et que signifiait la République? Ou les chefs de la Démocratie trahissaient, en gardant le *statu quo*, leur mandat; ou bien ils avaient agi sans mandat, et il ne fallait voir en eux que des usurpateurs : impossible, ce semble, d'échapper à ce dilemme.

C'est ici que commence le martyre des fondateurs de la République : car, comment supposer qu'ils aient ignoré le but de leur entreprise? Mais ils n'ont pas osé, ils ne pouvaient pas oser!... De là, l'appel au peuple, et ses tristes résultats.

Il existait en France, au 24 février :

1. Un *clergé* organisé, comprenant environ 50,000 prêtres et autant d'individus des deux sexes répartis dans les maisons religieuses; disposant de 300 millions de propriétés, sans compter les églises, biens curiaux, le casuel, le produit des dispenses, indulgences, collectes, etc.; organe, présumé indispensable, de la morale publique et privée, exerçant à ce titre sur tout le pays une influence occulte, d'autant plus redoutable par cette raison, et en bien des cas irrésistible.

2° Une *armée* de 400,000 hommes, disciplinée, dépaysée, sans relations avec les gardes nationales, qu'on lui apprenait à mépriser, et à la dévotion entière du pouvoir, seul jugé capable de garder le pays et de le défendre.

3° Une *centralisation administrative*, maîtresse de la police, de l'instruction publique, des travaux publics, de l'impôt, de la douane, des domaines; occupant au delà de 500,000 fonctionnaires, salariés

des communes et de l'état; tenant dans sa dépendance, directe ou indirecte, toute propriété, toute industrie, tout art mécanique ou libéral; ayant partout la haute main sur les personnes et sur les choses; gouvernant tout, et ne laissant aux contribuables que la peine de produire et de payer l'impôt.

4° Une *magistrature* fortement hiérarchisée, étendant à son tour, sur les rapports sociaux et les intérêts privés, son inévitable arbitrage : Cour de cassation, Cour d'appel, Tribunaux de première Instance et de Commerce, Justices de paix, Conseils de prud'hommes, etc. : le tout en parfaite intelligence avec l'église, l'administration, la police et l'armée.

5° Cet immense organisme, servant à la fois de moteur et d'instrument à l'action collective, attirant sans cesse à lui la force et la richesse du pays, trois grands PARTIS s'en disputaient la direction, et, jaloux de procurer le bonheur de la patrie, troublaient, déchiraient son sein de leur ardente compétition. C'étaient : le parti *légitimiste*, représentant la branche aînée de Bourbon, et jusqu'à certain point l'ancien régime; le parti *orléaniste*, représentant des idées constitutionnelles; le parti *républicain*. Ces trois partis se subdivisaient à leur tour en plusieurs nuances : en dehors, le parti *bonapartiste*, qui allait reparaître, enfin le parti *socialiste*, qui devait attirer sur lui la malédiction de tous les autres.

6° Quant à la NATION, parfaitement homogène au point de vue juridique, elle se divisait, sous le rapport des intérêts, en trois catégories principales, que nous essayerons, comme suit, de définir :

La *Bourgeoisie*. Je range dans cette classe tout

ce qui vit du revenu des capitaux, de la rente des propriétés, du privilége des offices, de la dignité des emplois et sinécures, plutôt que des produits effectifs du travail. La bourgeoisie moderne, ainsi entendue, forme une espèce d'aristocratie capitaliste et foncière, analogue, pour la force numérique et la nature de son patronage, à l'ancienne noblesse; disposant presque souverainement de la banque, des chemins de fer, des mines, des assurances, des transports, de la grande industrie, du haut commerce, et ayant pour base d'opérations une dette publique, hypothécaire, chirographaire et commanditaire, de 20 à 25 milliards.

La *Classe moyenne*. Elle se compose des entrepreneurs, patrons, boutiquiers, fabricants, cultivateurs, savants, artistes, etc., vivant, comme les prolétaires, et à la différence des bourgeois, beaucoup plus de leur produit personnel que de celui de leurs capitaux, priviléges et propriétés, mais se distinguant du prolétariat, en ce qu'ils travaillent, comme on dit vulgairement, à leur compte, qu'ils ont la responsabilité des pertes de leur état comme la jouissance exclusive des bénéfices, tandis que le prolétaire travaille à gage et moyennant salaire.

Enfin, la *Classe ouvrière* ou *Prolétariat*. C'est celle qui, vivant comme la précédente plus de son travail et de ses services que de ses capitaux, ne possède aucune initiative industrielle, et mérite à tous égards la qualification de *mercenaire* ou *salariée*. Quelques individus de cette classe, par leur talent et leur capacité, s'élèvent à une condition d'aisance à laquelle souvent ne parviennent pas les entrepreneurs et patentés; de même que parmi ces derniers, quel-

ques-uns obtiennent des bénéfices qui dépassent de beaucoup le revenu moyen des bourgeois. Mais ces inégalités, tout individuelles, et qu'on pourrait considérer presque comme des anomalies, n'affectent point les masses; et comme la classe moyenne, composée en général des producteurs les plus habiles et les plus énergiques, demeure fort au-dessous, pour la sécurité et les garanties, de la classe bourgeoise; de même le prolétariat se compose d'une multitude pauvre, sinon misérable; n'ayant toute sa vie du bien-être que le rêve; connaissant à peine, en beaucoup de lieux, l'usage du blé, de la viande et du vin; chaussé de sabots, vêtu en toute saison de coton ou de toile, et dont un grand nombre ne sait pas lire. Les économistes ont peint, en traits émouvants, la misère du prolétariat; ils ont prouvé, jusqu'à l'évidence, que dans cette misère était la cause de l'affaiblissement de la moralité publique, et de la dégradation de la race. La France est le pays de l'Europe où se trouve le plus grand écart entre la civilisation et la barbarie, où la moyenne d'instruction est la plus faible. Tandis que Paris, centre du luxe et des lumières, passe à juste titre pour la capitale du globe, il est dans les départements une foule de localités où le peuple, à peine affranchi de la glèbe, et déjà corrompu par le salariat, semble avoir rétrogradé sur le moyen âge.

Le pays compte au delà de 36 millions d'habitants. Son produit annuel est d'environ 9 milliards, dont un quart sert à payer les frais d'état, église et autres fonctions appelées improductives ou parasites; un autre quart appartient à titre d'intérêt, rente,

loyer, dividende, agio, commission, bénéfice, etc., aux propriétaires, capitalistes et entrepreneurs ; ce qui laisse pour la classe travailleuse, en y comprenant ceux de la classe moyenne qui ne réalisent pas de bénéfice, et c'est le grand nombre, un revenu ou salaire qu'on peut évaluer à 41 centimes par tête et par jour, et qui dans les cas extrêmes est au-dessous de 15

Telles étaient les choses au 24 février, et tel était leur rapport. Nous verrons tout à l'heure quel mouvement ce rapport devait engendrer : bornons-nous à constater à quel résultat, en l'absence d'idées positives, il avait conduit nos hommes d'état.

Toute la force de cette nation, abstraction faite du territoire et des habitants, ce qui constitue son importance comme organe politique et fonction dans l'humanité, lui vient donc uniquement de sa féodalité gouvernementale et bourgeoise. Le peuple, la masse servile, exploitée mais non organisée, est sans valeur politique. Son rôle est, à peu de chose près, celui de l'esclavage chez les anciens. Supposez pour un instant la hiérarchie qui le contient et le met en œuvre, détruite ; le pouvoir anéanti, dans son personnel et ses emplois ; la bourgeoisie exterminée, ses richesses partagées ; supposez cette multitude, indigente et illettrée, barbare si l'on veut mais non pas *vile*, devenue maîtresse par un coup de baguette révolutionnaire, passant le niveau sur l'Église et sur l'état, et réalisant à sa manière la parabole de Saint-Simon, comme elle aurait très-bien pu s'en donner le plaisir après le 24 février : aussitôt, et jusqu'à nouvelle organisation, la France, dépouillée, comme Samson par

Dalila, de sa chevelure, n'est plus qu'une mass inerte, à l'état chaotique ; il y a bien une matièr sociale, il n'y a plus de société.

Ainsi le peuple français, dans ses masses pro fondes, avec la centralisation qui l'enserre, le clerg qui le prêche, l'armée qui le surveille, l'ordre ju diciaire qui le menace, les partis qui le tiraillent la féodalité capitaliste et mercantile qui le possède ressemble à un criminel jeté au bagne, gardé à vu nuit et jour, avec cotte de mailles, camisole d force, chaîne, carcan, une botte de paille pour lit du pain noir et de l'eau pour toute nourriture. O et quand vit-on une population mieux garrottée serrée, gênée, mise à une diète plus sévère? Le Américains, qui n'ont ni clergé, ni police, ni cen tralisation, ni armée; qui n'ont point de gouver nement, dans le sens que l'ancien monde attach à ce terme ; qui ne savent que faire de leur bétail de leurs farines et de leurs terres, parlent de nou fort à l'aise ! Nous portons depuis des siècles un poid qui en moins d'une génération aurait écrasé tout autre race ; et telle est notre misère, que si on nou ôte ce poids nous cessons de vivre, si on nous l conserve nous ne pouvons pas exister. Voilà ce qu' fait de nous la politique, la raison d'état !...

Certes, jamais occasion plus belle ne s'offrit des révolutionnaires. Tout le monde, la bourgeoisi elle-même, le sentait. Il répugne que la société n soit autre chose que l'immolation systématique d grand nombre au plus petit, quand ce grand nom bre se compose d'individus de même sang, doué d'aptitudes identiques, capables enfin de devenir leur tour, par l'instruction et le travail, aussi sa

vants, aussi artistes, aussi puissants inventeurs, aussi grands capitaines, aussi profonds hommes d'Etat, que leurs cousins de la classe gouvernante et bourgeoise.

Je n'ai nulle envie de rallumer des discordes éteintes. Je sais que je n'écris point un article du *Représentant du Peuple*, qu'il n'y a plus de multitude qui me lise, et que je remuerais en vain ce foyer qui n'est que cendre. La classe la plus nombreuse et la plus pauvre, cette grande armée du suffrage universel, que nous avons essayé d'affranchir par sa propre initiative, a donné par deux fois, au 10 décembre 1848 et au 20 décembre 1851, une réponse telle que la comportait l'état de son âme, la poésie de ses souvenirs et la naïveté de ses sentiments. Le peuple français, pour quelque temps encore, entend qu'on le gouverne, il ne m'en coûte rien de l'avouer, et il cherche un homme fort! Il a dévolu sa souveraineté au nom qui lui représentait la force : quelle idée d'avoir voulu faire, de cet enfant, un souverain! quelle fiction lamentable dans la série déjà si longue de nos fictions!... Je n'appellerai pas de ce *plébiscite*, qui me met à l'aise, et je n'entends en aucune façon infirmer le vote du 20 décembre. Le peuple, si ce n'est par raison, au moins par instinct, SAIT ce qu'il fait; seulement ce qu'il sait n'est pas à la hauteur de ce que nous, les gens de la classe moyenne et les bourgeois, nous savons. Ce ne sont pas les actes du peuple, parfaitement authentiques, quoi qu'on dise, et trop faciles à prévoir, que je discute. Je me demande : Comment, au 24 février, les chefs de la démocratie ont-ils résigné leurs pouvoirs entre les mains d'un pareil

peuple; et comment celui-ci, à son tour, a trompé les espérances des démocrates?

Cette question, qui renferme le secret des évé ments postérieurs, et qui, après tout ce que l'c dit et écrit depuis quatre ans, est encore tc neuve, on me pardonnera de la traiter avec certaine diligence.

III.

DESIDERATA DE LA RÉVOLUTION AU 24 FÉVRIER.

L'éducation des peuples, dit Lessing, est comme celle des individus. Chaque progrès obtenu dans cette éducation amène la suppression d'un organe éducateur, et se résout pour le sujet en accroissement d'indépendance, cessation de discipline.

La révolution économique et anti-gouvernementale, en vue de laquelle on avait renversé la monarchie constitutionnelle, appelé dix millions de Français à l'exercice des droits politiques, créé la plus immense anarchie dont l'histoire fournisse l'exemple; cette révolution, si grosse déjà de préparatifs, ne pouvait donc consister, d'une part, que dans l'abrogation, partielle ou totale, en tout cas progressive, des grands organismes qui à l'origine des sociétés servirent à dompter la nature rebelle des peuples; en second lieu, dans l'extinction des dettes, la propagation du bien-être, la transformation de la propriété, l'annihilation des partis, enfin, et pour dire tout d'un seul mot, l'éducation sociale et égalitaire des masses.

Ainsi la religion, symbolique de la société, fut de tout temps la première manifestation intellectuelle du peuple; le sacerdoce, son premier maître.

Sans que la révolution témoignât la moindre haine pour le culte, il y avait lieu de se demander, en 1848, si, d'après le principe de la liberté religieuse et le progrès de la raison publique, on devait entretenir plus longtemps, aux frais de la nation, un corps aussi redoutable que le clergé; si le temps n'était pas venu pour la société française de commencer la renonciation au culte, considéré comme principe de morale et instrument d'ordre; s'il ne convenait pas à cette heure, dans l'intérêt des mœurs elles-mêmes, et sans dogmatiser aucunement, de transporter l'autorité religieuse au père de famille, comme on venait de transporter l'autorité politique au citoyen; d'apprendre aux masses que la prière n'est qu'un supplément de la réflexion, à l'usage des enfants et des simples; les sacrements et les mystères, une allégorie des lois sociales; le culte, un emblème de la solidarité universelle; de leur dire, enfin, que l'homme qui n'a de vertu privée, de fidélité aux engagements, de dévouement à la patrie, que par crainte de Dieu et peur du bourreau, loin d'être un saint, est tout simplement un scélérat?

Car, si l'on continuait de penser, avec quelques-uns, que le peuple ne peut se passer de culte; que s'il ne va plus à la messe, il dévastera les campagnes, brûlera les granges, pillera les magasins; qu'en admettant même, comme fait notoire, la décadence du catholicisme, la seule conséquence à tirer de ce fait serait de remplacer la religion offi-

cielle par une autre plus en harmonie avec les besoins et les idées, nullement d'abandonner un si grave intérêt à l'arbitre des consciences; qu'en attendant il était de bonne politique d'appeler les prêtres à la bénédiction des drapeaux de la liberté et aux funérailles de ses martyrs; si, dis-je, tel devait être le jugement de la démocratie sur l'importance des cultes, alors on avait eu tort de chasser la dynastie d'Orléans; il fallait s'en tenir à la réforme demandée par M. Duvergier de Haurane, appuyer simplement MM. Odilon Barrot et Thiers. La théorie démocratique de la liberté est incompatible avec la doctrine théologique de la grâce : il faut choisir entre Augustin et Pélage, deux maîtres qui s'excluent réciproquement. Point de révolution dans l'Église, point de république dans l'état.

Pour moi, j'avais une telle foi dans la moralité du peuple, malgré l'influence délétère du paupérisme, que je n'eusse point hésité à appuyer la liberté la plus entière, et en respectant les croyances individuelles, à mettre définitivement la religion hors de l'état, c'est-à-dire d'abord, hors du budget. Et certes, l'opinion des chefs de la démocratie sur l'importance ultérieure des idées religieuses ne peut non plus être un doute pour personne : leur principe leur défendait d'avoir du peuple une opinion si dégradante.

Mais ils n'osèrent assumer la responsabilité d'une décision aussi grave; ils crurent devoir en référer à la nation. Nous ne sommes pas le souverain, pensaient-ils; la religion est une de ses propriétés; il ne nous appartient pas de préjuger les dispositions de sa conscience, encore moins d'attirer sur la dé-

mocratie la réprobation qui de tout temps s'est attachée aux athées !... Le peuple, l'Assemblée nationale, décidera.

C'est ainsi que les souvenirs sanglants et obscènes de l'hébertisme arrêtèrent le parti républicain sur la pente de la liberté. Le passé de la Révolution écrasait le présent : or, la question renvoyée au jugement populaire, l'Église était sûre du triomphe.

La même chose devait arriver pour le gouvernement.

Qu'est-ce que le gouvernement dans la société? Le maillot, si j'ose ainsi dire, d'un peuple au berceau ; après le culte, l'organe principal de l'éducation des masses ; aux époques d'antagonisme, l'expression armée de la force collective.

Déjà le problème de la réduction à opérer dans le pouvoir central avait été posé en 89. A moitié résolu par la formation spontanée des gardes nationales et les fédérations de provinces, il avait rendu possibles les journées des 14 juillet, 5 et 6 octobre, et 10 août. C'est sous l'influence de ce principe que la France tout entière fut révolutionnée pendant les années 89, 90, 91, 92, et jusqu'au 31 mai 93 ; que se formèrent les bataillons de volontaires, et que le peuple se leva en masse sous la terreur. Affirmé, quoique obscurément, par le parti de la Gironde, combattu à la fois par les royalistes de l'assemblée et par la Montagne, il succomba dans la guerre civile allumée par la journée du 31 mai. On peut dire qu'à dater de cette époque la France a été rayée de nouveau de la liste des nations libres ; en changeant de gouver-

nement, elle n'a plus fait que changer de tyrannie. Désorganisée, désarmée, muselée, sans point de ralliement, sans cohésion d'intérêts, ailleurs que dans l'état ; ne reconnaissant d'autorité que celle du centre ; accoutumée à le suivre comme le soldat suit son chef de file, elle a perdu jusqu'à la notion de son indépendance et de ses droits. Depuis soixante ans elle assiste aux tragédies de son gouvernement, réduite, pour toute initiative, à poursuivre ses maîtres tour à tour de ses vœux et de ses malédictions. Toute action propre lui est ôtée; toute tentative pour la ressaisir et que n'appuie pas l'un au moins des pouvoirs constitués, est réprimée à l'instant et impitoyablement.

C'est ce dont on peut juger d'après le tableau de nos révolutions, pendant les soixante-quatre dernières années.

ANNALES DE LA LIBERTÉ, EN FRANCE,

DU 24 JANVIER 1789 AU 24 FÉVRIER 1848.

1789. — 24 *janvier-4 mai*. — Convocation des États-généraux, rédaction des cahiers. La nation appelée à la vie politique, fait pour la première fois acte de volonté, exprime ses intentions, et nomme ses représentants.

20 *juin*. — Serment du Jeu de Paume : l'Assemblée des représentants se déclare souveraine, et supérieure à la prérogative royale.

14 *juillet*. — Le peuple appuie ses représentants; la royauté est subalternisée; les gardes nationales se *fédéralisent*.

1790. — 14 *juillet*. — Grande *fédération*; le roi prête serment à la nation; la nation jure par la Révolution.

1791. — 14 *juillet*. — Nouvelle *fédération*. La nation pardonne au roi : Elle commande, Il exécute.

1792. — 10 *août.* — La royauté ne pouvant supporter sa condition inférieure, conspire contre la souveraineté nationale. Elle est vaincue : la nation se forme en *Convention* pour fonder une RÉPUBLIQUE.

1793. — 31 *mai* - 2 *juin.* — Réaction de l'idée d'autorité contre l'idée de liberté. La raison d'État, sous le nom de République *une et indivisible*, triomphe de la raison du Pays, accusée de *fédéralisme.* Le peuple appuie l'*unité :* la nation est remise sous le joug par les Jacobins. Commencement de la terreur.

Ici finit la période de liberté, inaugurée par la convocation des Etats-généraux.

1794. — 24 *février*-5 *avril.* — Élimination des Hébertistes et Dantonistes par la faction de Robespierre. Le pouvoir se concentre de plus en plus.

27-28 *juillet* (9 *thermidor*). — Le pouvoir incline à la dictature d'un seul. Révolution de palais, où Robespierre est vaincu par ses collègues du comité de Salut public. D'abord, la population n'ose s'y fier, et le triomphe de la Convention paraît douteux, tant le triumvir avait su éteindre la faculté politique dans les masses. Peu à peu les Parisiens se prononcent; Robespierre est guillotiné, et le pays, échappé de cette tyrannie, retombe sous celle des thermidoriens.

1795. — 1er *avril*-20 *mai* (12 *germinal*-1er *prairial*). — Insurrection du peuple de Paris contre les réacteurs de thermidor. Comprimée par l'autorité conventionnelle.

5 *octobre* (13 *vendémiaire*). — La désaffection est au comble. Si les élections demeurent libres, les royalistes seront nommés en majorité, et ce sera fait de la République. Une loi, dite du 13 fructidor, ordonne donc que les deux tiers des représentants seront choisis parmi les membres de la Convention. Révolte des sections : écrasée par Bonaparte.

1797. — 4 *septembre* (18 *fructidor*). — De nouvelles élections amènent une majorité royaliste. Coup d'état du Directoire, appuyé par l'armée et les jacobins. La constitution est violée, la représentation mutilée, et la République immolée pour la seconde fois par ses défenseurs.

1799. — 9 *novembre* (18 *brumaire*). — Révolution de palais, au profit de Bonaparte. La nation, qui n'a pas été consultée, se tait ou applaudit.

1814. — *Avril.* — Révolution de palais, au profit des Bourbons, revenus à la suite de l'étranger. La nation salue ses princes, qu'elle ne connaissait plus.

1815. — *Mars.* — Conspiration militaire et révolution de palais. Une partie de la nation bat des mains au retour de l'Empereur.

Juillet. — 2e restauration des Bourbons, par la faveur de l'étranger. L'autre partie de la nation, qui avait gardé le silence pendant les cent jours, prend sa revanche d'applaudissements, et les proscriptions commencent.

1830. — *Juillet.* — Un conflit s'élève entre les grands pouvoirs de l'État ; le peuple de Paris appuie les 221 ; le maréchal Marmont retire les troupes. Révolution de palais, au profit de Louis-Philippe.

1832-1834. — Émeutes républicaines et carlistes : vaincues par le gouvernement.

1839. — Coalition parlementaire : une société secrète essaye de profiter de la circonstance pour appeler le peuple aux armes. La couronne cède : révolution ministérielle.

1848. — 22-24 *février*. — Conflit entre le ministère et l'opposition, soutenue par la garde nationale. Louis-Philippe s'enfuit, laissant la place aux républicains.

Non, ceux qu'a surpris l'attitude de la France au 2 décembre 1851 ne connaissent pas son histoire. Ils n'en ont retenu que les grandes dates parlementaires et militaires, prenant, les trois quarts du temps, l'action du pouvoir et des partis pour celle de la nation.

La France, qu'on le sache une fois, depuis soixante-quatre ans, n'a pas eu CINQ années d'existence nationale. Elle a vécu, de sa vie propre, du

24 janvier 1789, date de la convocation des États-généraux, jusqu'au 31 mai 1793, date de l'expulsion des Girondins. Pendant cette courte évolution, on voit le pays se subordonner le pouvoir, le diviser, le réduire ; les libertés locales et individuelles se former ; et si la situation est loin encore d'être heureuse, l'esprit et la volonté surgissent de partout dans le corps social. Après le 31 mai, le rapport est interverti : le pouvoir, comme sous les rois, se subordonne le pays ; la nation n'est plus qu'une partie intégrante de l'état ; le contenant est compris dans le contenu. On reconnaît, dans la centralisation préconisée par les Jacobins, l'influence de l'instinct populaire, plus facilement saisi de la notion simple du pouvoir que de l'idée compliquée du contrat social. La faculté politique s'absorbant de plus en plus dans les agents supérieurs de l'autorité, les citoyens perdent une à une toutes leurs libertés, et ne conservent pas même la sécurité de leurs correspondances. La société a disparu : c'est un domaine, avec ses régisseurs, ses employés, et ses fermiers.

Certes, on ne peut nier que les divers gouvernements qui se sont succédé en France après la mort de Louis XVI, n'en aient parfois tiré de grandes choses ; que, soit par leur initiative, soit par leur réaction, ils n'en aient fait jaillir de vives étincelles. Mais tout cela, encore une fois, est histoire d'état ; ce n'est pas l'histoire du peuple. Or, si le mot de démocratie signifie quelque chose, si c'est par elle et pour elle qu'avait eu lieu la révolution de février, c'était le cas, en 1848, de mettre fin à une anomalie monstrueuse, et, si l'on

n'osait aller jusqu'à l'*anarchie*, qui comme tout principe indique plutôt un idéal qu'une réalité, on ne pouvait du moins se refuser à une simplification générale de l'institut politique.

Le peuple donc était-il déclaré hors de tutelle, et *sui juris?* La centralisation, ce vaste champ d'orgueil, devait être immédiatement attaquée, et les citoyens envoyés en possession d'eux-mêmes. On restituait, sauf les transitions à ménager, aux départements et aux communes la gestion de leurs affaires, le soin de leur police, la disposition de leurs fonds et de leurs troupes. De quel droit des individus, nommés par leurs pairs, auraient-ils prétendu savoir mieux à Paris ce qui convient aux provinces, que les électeurs eux-mêmes?... Pour faire des Français, la première condition était de faire des citoyens, c'est-à-dire, dans notre langue, des gens *de leur pays*, ce qui ne peut s'obtenir que par la décentralisation. On fondait l'armée dans les gardes urbaines; on laissait aux intérêts en litige le choix des arbitres, la forme des procédures, l'autorité des solutions......

Pensait-on, au contraire, que dans cette démocratie sans dictateur, sans sénat, sans factotons et sans mouchards, l'ordre ne durerait pas huit jours; que le peuple avait besoin, suivant le style de Rousseau, d'un prince, comme il avait besoin d'un dieu; que hors de là, les particuliers se battraient entre eux, que le faible serait livré à la merci du fort, le riche exposé à l'envie du misérable; qu'une force était nécessaire à la République, pour contenir les mauvaises passions, punir les délits, et donner aux honnêtes gens la sécurité?

Alors encore, puisque l'on devait conserver le système, c'était une hypocrisie de parler révolution, et l'on s'était rendu coupable d'attentat en renversant la dynastie. En proclamant le peuple souverain, on le trahissait doublement; d'abord, parce qu'il ne devait jouir que d'une souveraineté fictive; ensuite, parce que dans l'hypothèse il était indigne de l'exercer. Rien que l'attribution du droit de vote à ce peuple réputé ignare, capable des plus scandaleuses aberrations et des plus irréparables lâchetés, ce vote ne dût-il être donné que tous les cinq ans, était un crime contre le progrès et contre le genre humain.

Je n'ai pas besoin de dire quelle était sur ce point, comme sur l'autre, l'opinion du Gouvernement provisoire. Nul ne professait pour le peuple une plus haute estime; et si la chose eût dépendu de ses sentiments, sans doute il eût à l'instant coupé les lisières. Mais, pour la seconde fois, *ils n'osèrent pas !* retenus qu'ils étaient par le préjugé général, et par cette crainte de l'inconnu qui trouble les plus grands génies. Bien loin de conseiller la démolition de l'autorité, quelques-uns conseillaient de s'emparer de la dictature : pourquoi faire, si l'on ne voulait ni de la suppression du culte, ni de la diminution de l'Etat, et, quant aux améliorations industrielles, qu'on n'était pas d'accord ?... L'impossibilité de reconnaître le dictateur, et par-dessus tout le respect du principe démocratique, des considérations toutes de principes, apposèrent le *veto* sur les velléités d'exécution. La question politique fut dévolue, comme la question ecclésiastique, à l'Assemblée nationale : on put

dès-lors prévoir qu'elle y serait enterrée. Là, il fut sous-entendu que le peuple étant mineur, on ne pouvait l'abandonner à ses propres conseils; le gouvernementalisme fut maintenu avec un surcroît d'énergie; on en fut quitte pour donner à la constitution nouvelle la qualification de démocratique, ce qui, à en juger d'après la rédaction publiée le 4 novembre 1848, était peut-être moins vrai que de la Charte de 1830....

Je ne m'étendrai pas sur la question économique, la plus grave de toutes. Posée dans ses véritables termes, elle ne me semble pas plus que les deux précédentes susceptible de contradiction.

La nation se divisant, ainsi qu'il a été dit, en trois catégories naturelles, dont l'une a pour formule : *Opulence et consommation improductive;* l'autre, *Industrie et Commerce libre, mais sans garanties*; la troisième, *Sujétion absolue et misère progressive :* le problème pour la Révolution était de résoudre la première et la troisième classe dans la seconde, les extrêmes dans le moyen; et par-là de faire que tous, sans exception, eussent en proportion égale, le capital, le travail, le débouché, la liberté, et l'aisance. En cela consiste la grande opération du siècle, et l'objet, encore si peu compris, du socialisme. L'histoire et l'analogie des principes montrent que cette solution est la vraie.

Ce que le socialisme a nommé *exploitation de l'homme par l'homme,* à savoir, la rente du propriétaire, l'intérêt du capitaliste, la dîme du prêtre, le tribut de l'État, l'agio de l'entrepreneur et du négociant, toutes ces formes de prélibation de l'autorité sur le travail, ramenées à leurs origines,

aux premiers temps de la production humaine, sont un corrélatif du gouvernement et du culte, une des formes de l'initiation primitive. De même que l'homme ne s'est originairement discipliné que par la terreur religieuse et la crainte du pouvoir, il ne s'est livré au travail que forcé et contraint. Pour obtenir de lui un labeur quotidien, il a fallu le soumettre à une retenue quotidienne : au fond, la rente et l'intérêt ne sont que les instruments de cette éducation énergique.

Actuellement, le peuple de nos villes et de nos campagnes, dont la moyenne de salaire est de 41 centimes par jour et par tête ; ce peuple était-il capable de supporter, sans tomber dans la crapule et l'insolence, une part plus forte de richesse? Etait-il à craindre, qu'en augmentant son bien-être, au lieu de doubler son activité et de le faire monter dans la vertu, on ne le précipitât dans la fainéantise et le vice? Fallait-il, de plus en plus, le tenir en bride par un rude labeur, un maigre salaire, et comme l'avaient pratiqué sur eux-mêmes le Christ, les apôtres, les moines du moyen âge, ne laisser d'espérance au prolétaire que dans une autre vie?

Poser ces questions, c'était les résoudre. La difficulté, pour le Gouvernement provisoire, n'était pas dans le but, elle était dans le moyen. Comment garantir le travail, ouvrir le débouché, équilibrer la production et la consommation, augmenter le salaire, attaquer la rente et l'intérêt, sans faire disparaître le crédit et arrêter la formation des capitaux?... L'émancipation du prolétariat se présentait à certains esprits comme la dépossession de la bour-

geoisie ; les projets variaient à l'infini, source intarissable de calomnies pour le parti républicain. Bref, ILS N'OSÈRENT PAS, ILS NE POUVAIENT PAS OSER ! Quand il y va de la fortune et de la liberté publique, nul en particulier n'a le droit de se charger de la réforme. Huber est convenu avec moi, à Doullens, qu'en prononçant le 15 mai la dissolution de l'Assemblée, il avait commis un acte d'usurpation. Le gouvernement provisoire se fût trouvé dans le même cas, en statuant, de son chef, sur la nécessité du culte et du gouvernement, et sur l'organisation du travail. L'opinion n'étant pas faite, il ne lui appartenait pas de la devancer. Après tout, la misère du peuple est encore un moindre mal que l'arbitraire dans le pouvoir. Le droit au travail, décrété *en principe* par le Gouvernement provisoire, fut renvoyé pour l'organisation à l'Assemblée constituante, où les contradicteurs ne pouvaient manquer d'être en majorité. Croyez donc que les représentants des intérêts menacés allassent, dans des conditions pareilles, se dévouer à l'émancipation du prolétariat !...

Ainsi la démocratie, quelle que fût sa volonté et sa foi, se trouvait en face de questions sans fond ni rive. De toutes parts, la tradition de 89 aboutissait à l'inconnu. On ne pouvait pas reculer, on n'osait plus avancer. Il semblait bien à tous que la moralité publique s'était élevée, la richesse accrue, les principes d'ordre et de bien-être multipliés en tous sens ; qu'il était juste, par conséquent, raisonnable, utile, de développer les libertés publiques, de donner plus d'essor à la liberté individuelle, d'émanciper les consciences, de faire au peuple une part

plus large dans la félicité sociale. La révolution de 89 nous avait laissé à combler ces lacunes ; c'était pour avoir reculé devant cette œuvre que la monarchie de juillet, hypocrite et corruptrice, avait été renversée. Puis, quand on voulait mettre la main à l'œuvre, tout ce mirage de liberté, d'égalité, d'institutions républicaines, s'évanouissait. Au lieu d'une terre de promission, émaillée de bosquets, de vignobles, de moissons, d'eaux courantes, de vertes vallées, on ne découvrait qu'une plaine aride, silencieuse, sans limites !...

L'histoire n'est que le résultat des situations. La situation de la France, telle qu'elle existait en 1848, toute nation, par le progrès de ses idées, le jeu de ses institutions et de ses intérêts, y arrivera C'est pour cela que l'histoire de France est l'histoire de tous les peuples, et que ses révolutions son les révolutions de l'humanité.

Que les peuples s'instruisent donc à notre histoire ! Qu'est-ce qui a empêché la démocratie d 1848 de prendre une initiative révolutionnaire au premier regard, le respect de son principe e l'horreur de la dictature ; — après un examen plu approfondi, l'embarras des solutions, — en dernière analyse, et comme nous essayerons de le fair voir, un PRÉJUGÉ.

IV.

PRÉJUGÉ UNIVERSEL CONTRE LA RÉVOLUTION, AU 24 FÉVRIER.
DÉSISTEMENT DES RÉPUBLICAINS.

En remontant de cause en cause le cours des manifestations sociales, il me semble reconnaître que ce qui depuis quatre siècles abuse les nations, ce qui met des entraves à l'esprit humain, ce qui a produit tous les maux de la première révolution et fait avorter le mouvement de 1848, c'est le préjugé généralement répandu touchant la nature et les effets du *progrès*. Les choses se passent, dans la société, d'une certaine façon; nous les concevons d'une autre, à laquelle nous nous efforçons de la ramener : de là, une contradiction constante entre la raison pratique de la société et notre raison théorique, de là tous les troubles et fracas révolutionnaires.

Que le lecteur veuille bien me suivre quelques instants dans cette discussion que je tâcherai de rendre aussi courte et claire que possible.

Nous puisons notre conception du *progrès* dans

les sciences et dans l'industrie. Là nous observons qu'une découverte s'ajoute sans cesse à une découverte, une machine à une machine, une théorie à une théorie ; qu'une hypothèse, admise d'abord comme vraie, et plus tard démontrée fausse, est immédiatement, nécessairement, remplacée par une autre ; en sorte qu'il n'y a jamais ni vide ni lacune dans la connaissance, mais accumulation et développement continu.

Cette conception du *progrès* nous l'appliquons à la société, je veux dire aux grands organismes qui jusqu'à ce jour lui ont servi de formes. Ainsi nous voulons que toute constitution politique soit un perfectionnement de la constitution antérieure ; que toute religion présente une doctrine plus riche, plus complète, plus harmonique, que celle qu'elle remplace ; à plus forte raison que toute organisation économique réalise une idée plus vaste, plus compréhensive, plus intégrale, que celle du système précédent. Nous ne concevrions pas que tandis que la société avance sur un point, elle rétrogradât sur un autre. Et la première question que nous adressons aux novateurs qui parlent de réformer la société, d'abolir telle ou telle de ses institutions, c'est de leur dire : *Que mettez-vous à la place ?*

Les hommes qui s'occupent de gouvernement, les esprits prévenus d'idées religieuses, ceux qui se passionnent pour les constructions métaphysiques et les utopies sociales, et le vulgaire à leur suite, ne se peuvent figurer que la raison, la conscience, à plus forte raison la société, n'aient pas leur ontologie, leur constitution essentielle, dont l'affirmation, toujours plus explicite, est la *profession de*

foi perpétuelle de l'humanité. Un système détruit, ils en cherchent un autre; ils ont besoin de sentir leur esprit dans des universaux et des catégories, leur liberté dans des interdictions et des licences. Chose étonnante, la plupart des révolutionnaires ne songent, à l'instar des conservateurs qu'ils combattent, qu'à se bâtir des prisons; ils ressemblent au compagnon, qui va d'auberge en auberge, d'atelier en atelier, amassant quelques écus, se perfectionnant dans son état, jusqu'à ce qu'enfin, de retour au pays, il tombe... en ménage!

Rien n'est plus faux que cette conception du progrès social.

Le premier travail de toute société est de se faire un ensemble de règles, essentiellement subjectives, œuvre des esprits spéculatifs, admise par le vulgaire sans discussion, que justifie la nécessité du moment, qu'honore de temps à autre l'habileté de quelque prince juste; mais qui, n'ayant pas de fondement dans la vie de l'espèce, dégénère tôt ou tard en oppression. Aussitôt commence contre le pouvoir un travail de négation qui ne s'arrête plus. La liberté, prise pour contrôle, tend à occuper toute la place: tandis que le politique s'efforce de réformer l'état et cherche la perfection du système, le philosophe s'aperçoit que ce prétendu système est néant; que la véritable autorité, c'est la liberté; qu'au lieu d'une *constitution de pouvoirs créés*, ce que cherche la société est l'équilibre de ses forces naturelles.

Il en est ainsi, du reste, de toutes les choses qui procèdent de la pure raison. D'abord ces constructions semblent nécessaires, douées du plus haut degré de positivisme, et la question paraît être uni-

quement de les saisir dans leur absolu. Mais bientôt l'analyse s'emparant de ces produits purs de l'entendement, en démontre le vide, et ne laisse subsister à leur place que la faculté qui les a fait rejeter toutes, la critique.

Ainsi, lorsque Bacon, Ramus, et tous les libres penseurs eurent renversé l'autorité d'Aristote, et introduit, avec le principe d'*observation*, la démocratie dans l'école, quelle fut la conséquence de ce fait?

La création d'une autre philosophie?

Plusieurs le crurent, quelques-uns le croient encore. Descartes, Leibnitz, Spinosa, Malebranche, Wolf, aidés des nouvelles lumières, se mirent, sur cette table rase, à reconstruire des systèmes. Ces grands esprits, qui tous se réclamaient de Bacon, et souriaient du Péripatétique, ne comprenaient pas cependant que le principe, ou pour mieux dire la pratique de Bacon, *l'observation*, directe et immédiate, appartenant à tout le monde, le champ où elle s'exerce étant infini, les aspects des choses innombrables, il n'y avait pas plus de place dans la philosophie pour un système que pour une autorité. Là où les faits seuls font autorité, il n'y a plus d'autorité; là où la classification des phénomènes est toute la science, le nombre des phénomènes étant infini, il n'y a plus qu'un enchaînement de faits et de lois, de plus en plus compliqué et généralisé, jamais de philosophie ni première ni dernière. Au lieu donc d'une constitution de la nature et de la société, la nouvelle réforme ne laissait à chercher que le perfectionnement de la critique, dont elle était l'expression, c'est-à-dire avec le contrôle im-

prescriptible et inaliénable des idées et des phénomènes, la faculté de construire des systèmes à l'infini, ce qui équivaut à la nullité de système. La raison, instrument de toute étude, tombant sous cette critique, était démocratisée, partant amorphe, acéphale. Tout ce qu'elle produisait de son fonds, en dehors de l'observation directe, était démontré *à priori* vide et vain; ce qu'elle affirmait jadis, et qu'elle ne pouvait déduire de l'expérience, était rangé au nombre des idoles et des préjugés. Elle-même n'existant plus que par la science, confondant ses lois avec celles de l'univers, devait être réputée inorganique : c'était, par essence, une table rase; la raison était un être de raison. Anarchie complète, éternelle, là où des philosophes et théologiens avaient affirmé un principe, un auteur, une hiérarchie, une constitution, des principes premiers et des causes secondes : telle devait être la philosophie après Bacon, telle à peu de chose près fut la critique de Kant. Après le *Novum Organum* et la *Critique de la Raison pure,* il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de système de philosophie : s'il est une vérité qui doive être réputée acquise, après les efforts récents des Fichte, des Schelling, des Hegel, des éclectiques, des néo-chrétiens, etc., c'est celle-là. La vraie philosophie, c'est de savoir comment et pourquoi nous philosophons; en combien de façons et sur quelles matières nous pouvons philosopher; à quoi aboutit toute spéculation philosophique. De système il n'y en a pas, il ne peut pas y en avoir, et c'est une preuve de médiocrité philosophique, que de chercher aujourd'hui une philosophie.

Cultivons, développons nos sciences; cherchons-

en les rapports ; appliquons-y nos facultés ; travaillons sans cesse à en perfectionner l'instrument, qui est notre esprit : voilà tout ce que nous avons à faire, philosophes, après Bacon et Kant. Mais des systèmes ! la recherche de l'absolu ! Ce serait folie pure, sinon charlatanerie, et le recommencement de l'ignorance.

Passons à un autre objet.

Lorsque Luther eut nié l'autorité de l'Église romaine et avec elle la constitution catholique, et posé ce principe, en matière de foi, que tout chrétien a le droit de lire la Bible et de l'interpréter suivant la lumière que Dieu a mise en lui ; lorsqu'il eut ainsi sécularisé la théologie, quelle fut la conclusion à tirer de cette éclatante revendication?

Que l'Église romaine, jusqu'alors la maîtresse et l'institutrice des chrétiens, ayant erré dans la doctrine, il fallait assembler un concile de vrais fidèles qui rechercheraient la tradition évangélique, rétabliraient la pureté et l'intégrité du dogme, premier besoin de l'église réformée, et constitueraient pour l'enseigner, une nouvelle chaire?

Ce fut en effet l'opinion de Luther lui-même, de Mélanchthon, de Calvin, de Bèze, de tous les hommes de foi et de science qui embrassèrent la Réforme. La suite a montré quelle était leur illusion. La souveraineté du peuple, sous le nom de *libre examen*, introduite dans la foi comme elle l'avait été dans la philosophie, il ne pouvait pas plus y avoir de confession religieuse que de système philosophique. C'était en vain qu'on essayerait, par les déclarations les plus unanimes et les plus solennelles, de donner un corps aux idées protes-

tantes : on ne pouvait pas, au nom de la critique, engager la critique; la négation devait aller à l'infini, et tout ce qu'on ferait pour l'arrêter était condamné d'avance comme une dérogation au principe, une usurpation du droit de la postérité, un acte rétrograde. Aussi plus les années s'écoulèrent, et plus les théologiens se divisèrent, plus les églises se multiplièrent. Et en cela précisément consistait la force et la vérité de la Réforme, là était sa légitimité, sa puissance d'avenir. La Réforme était le ferment de dissolution qui devait faire passer insensiblement les peuples de la morale de crainte à la morale de liberté : Bossuet, qui fit aux églises protestantes un grief de leurs variations, et les ministres qui en rougirent, prouvèrent tous par là combien ils méconnaissaient l'esprit et la portée de cette grande révolution. Sans doute ils avaient raison, au point de vue de l'autorité sacerdotale, de l'uniformité du symbole, de la croyance passive des peuples, de l'absolutisme de la foi, de tout ce que le mouvement critique, déterminé par Bacon, allait démontrer insoutenable et vain. Mais le papisme, en niant le droit à la pensée et l'autonomie de la conscience; le protestantisme, en voulant se soustraire aux conséquences de cette autonomie et de ce droit, méconnaissaient également la nature de l'esprit humain. Le premier était franchement contre-révolutionnaire; l'autre, avec ses transactions perpétuelles, était doctrinaire. Tous deux, bien qu'à un degré différent, se rendaient coupables du même délit : pour assurer la croyance ils détruisaient la raison; quelle théologie !...

Le comprendrons-nous, enfin? Depuis le jo où Luther brûla publiquement à Wittemberg bulle du pape, il n'y a plus de confession de fo plus de catéchisme possible. La légende chrétien n'est plus que la vision de l'Humanité, ainsi q l'ont exposé tour à tour, après Kant et Lessin Hegel, Strauss, et en dernier lieu Feuerbach. C' là la gloire de la Réforme; c'est par là qu'elle bien mérité de l'Humanité, et que son œuvre, reprenant celle du Christ, déjà trahie par les co stituants de Nicée, surpasse celle de son auteur.

De même que toute philosophie depuis Bacon réduit à cette règle, *Observer avec exactitude, an lyser avec précision, généraliser avec rigueur*; p reillement toute religion depuis Luther se rédui ce précepte, formulé par Kant, *Agis de telle so que chacune de tes actions puisse être prise po règle générale*. Au lieu de dogmes, au lieu d' rituel, ce que nous voulons désormais, pour raison et pour la conscience, c'est une règle conduite. Laissons donc cette manie de substi tions : ni l'église d'Augsbourg, ni celle de Genè ni aucune confrérie de quakers, moraves, n miers, francs-maçons, etc., ne remplacera jam l'Église romaine. Tout ce que l'on entreprendr à cet égard serait contradictoire et rétrograde; n'y a pas, au fond de la pensée humaine, de nou édifice religieux : la négation est éternelle.

De la religion, venons à la politique.

Lorsque Jurieu, appliquant au temporel le pr cipe que Luther avait invoqué pour le spiritu eut opposé au gouvernement de droit divin la s veraineté du peuple, et transporté la démocratie

l'Église dans l'état, quelle conséquence durent tirer de cette nouveauté les publicistes qui se chargèrent de la répandre?

Qu'aux formes du gouvernement monarchique il fallait substituer les formes d'un autre gouvernement, qu'on supposait en tout l'opposé du premier, et qu'on appelait, par anticipation, gouvernement républicain?

Telle fut, en effet, l'idée de Rousseau, de la Convention, et de tous ceux qui, après la mort de Louis XVI, par conviction ou par nécessité, s'attachèrent à la République. Après avoir démoli, il fallait édifier, pensait-on. Quelle société pourrait subsister sans gouvernement? Et si le gouvernement est indispensable, comment se passer de constitution?

Eh bien! ici encore l'histoire prouve, et la logique est d'accord avec l'histoire, que ces réformateurs politiques se trompaient. Il n'y a pas deux sortes de gouvernements, il n'y en a qu'une : c'est le gouvernement monarchique héréditaire, plus ou moins hiérarchisé, concentré, équilibré, suivant la loi de propriété d'une part, et de la division du travail de l'autre. Ce qu'on appelle ici aristocratie, là démocratie ou république, n'est qu'une monarchie sans monarque; de même que l'église d'Augsbourg, l'église de Genève, l'église anglicane, etc., sont des papautés sans papes, de même que la philosophie de M. Cousin est un absolutisme sans absolu. Or, la forme du gouvernement royal une fois entamée par le contrôle démocratique, que la dynastie soit conservée comme en Angleterre ou supprimée comme aux États-Unis, peu importe, il est néces-

saire que de dégradation en dégradation cette forme périsse tout entière, sans que le vide qu'elle laisse après elle puisse être jamais comblé. En fait de gouvernement, après la royauté, il n'y a rien.

Assurément, le passage ne peut s'effectuer en un jour; l'esprit humain ne s'élance pas d'un seul bond du *Quelque chose* au RIEN; et la raison publique est encore si faible! Mais ce qui importe est de savoir où nous allons, et quel principe nous mène. Que les Feuillants, les Constitutionnels, les Jacobins, les Girondins, que la Plaine et la Montagne se réconcilient donc; que *le National* et *la Réforme* se donnent la main, ils sont tous également anarchistes : la souveraineté du peuple ne signifie que cela. Dans une démocratie, il n'y a lieu, en dernière analyse, ni à constitution ni à gouvernement. La politique, dont on a écrit tant de volumes, et qui fait la spécialité de tant de profonds génies, la politique se réduit à un simple contrat de garantie mutuelle, de citoyen à citoyen, de commune à commune, de province à province, de peuple à peuple, variable dans ses articles suivant la matière, et révocable *ad libitum*, à l'infini...

Une philosophie, ou théorie *à priori* de l'Univers, de l'Homme et de Dieu, après Bacon; une théologie, après Luther; un gouvernement, après qu'on a posé en principe la souveraineté du peuple : triple contradiction. Sans doute, encore une fois, il n'était pas dans la nature du génie philosophique de reconnaître et de proclamer, aussitôt après la publication du *Novum Organum*, sa propre déchéance; et c'est pour cela qu'après Bacon, et jusqu'à nos jours, il a paru des systèmes de phi-

losophie. Sans doute encore il répugnait à la conscience religieuse, émue aux accents de Luther, l'homme le plus religieux de son siècle, de s'avouer anti-chrétienne et athée, et c'est pour cela qu'après Luther, et jusque sous la république de février, il y a eu tant d'effervescence religieuse. Sans doute, enfin, l'esprit gouvernemental, dans la pensée même de ceux qui criaient le plus haut contre le despotisme, ne pouvait d'emblée accepter sa démission; et c'est pour cela que depuis 89 nous en sommes à notre huitième constitution. L'humanité ne déduit pas avec tant de promptitude ses idées, et ne fait point de si grands sauts : il ne m'en coûte rien de le reconnaître.

Mais ce qui est certain aussi, c'est que ce mouvement philosophique, politique, religieux, qui s'accomplit depuis quatre siècles, en sens évidemment inverse, est un symptôme, non de création, mais de dissolution. La philosophie, en s'appuyant de plus en plus sur les sciences positives, perd son caractère d'*à priori*, et ne conserve d'originalité qu'en faisant sa propre critique; la philosophie, au dix-neuvième siècle, c'est l'Histoire de la philosophie. D'autre part la religion, se dépouillant de son dogmatisme, se confond avec l'esthétique et la morale : si de nos jours l'étude des idées religieuses a acquis un si puissant intérêt, c'est seulement comme histoire naturelle de la formation et des premiers développements de l'esprit humain, et nous ne saurions blâmer trop fortement les auteurs de l'*Encyclopédie nouvelle* de leur tendance à une reconstitution des idées religieuses. La religion, pour nous, c'est l'archéologie de la raison. Quant

à la politique, le travail de négation qui la dévore n'est pas moins visible; je n'en veux pour preuve que la Constitution de 1848, posant elle-même, en tête de ses articles, sa propre *perfectibilité*, et déterminant à la fin les conditions de sa révision!...

Ainsi le progrès, en ce qui concerne les institutions les plus anciennes de l'humanité, la philosophie, la religion, l'état, est une négation continue, je ne dis pas sans compensation, mais sans reconstitution possible. Qu'on me permette de citer, de ce mouvement si peu compris, un dernier exemple, le plus important pour notre époque.

Lorsque dans la nuit du 4 août, après avoir aboli les droits féodaux, l'Assemblée Constituante prononça celle des maîtrises, jurandes, corporations, et posa le principe du *libre travail*, du *libre échange*, quelle conclusion y avait-il à déduire encore de cette démocratisation de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, pour l'économie de la société?

Que les institutions antérieures étant détruites, il fallait les remplacer par d'autres; qu'à l'ancienne organisation du travail, il fallait suppléer par une organisation nouvelle?

Beaucoup le pensèrent, et cette opinion est encore aujourd'hui la plus suivie. Malouet, constituant, qui le premier parla du droit au travail; à la Convention, Saint-Just et Robespierre; Babeuf, après thermidor; M. Royer-Collard, sous la Restauration; le socialisme tout entier depuis 1830; en 48 le Gouvernement provisoire, adoptèrent cette idée. Jetée dans les masses elle devait y obtenir une vogue immense; elle reçut dans les ateliers natio-

naux un commencement de réalisation, et détermina la révolte de juin.

Pour moi, je n'ai point hésité à le dire : l'organisation des travailleurs, conçue dans le sens et comme perfectionnement des institutions de saint Louis, est incompatible avec la liberté du travail et de l'échange. Sur ce point, comme dans la question du culte et de l'état, la négation est perpétuelle; le progrès, ce n'est pas la constitution du groupe, qui reste éternellement spontanée et libre, c'est l'exaltation de l'individu.

Que de fois n'ai-je pas entendu exprimer ce vœu dans les réunions populaires : Ah ! si les chefs d'école pouvaient s'entendre ! S'ils pouvaient, une fois, convenir entre eux d'un plan, d'un programme, le plus simple possible; d'un certain nombre d'articles organiques, qui deviendraient le *Credo* des travailleurs !... Plus de divisions, alors, plus de rivalités : la démocratie serait unie, et la Révolution sauvée !

Elle eût été perdue la Révolution, si les socialistes s'étaient entendus.

Il n'y a pas dans l'ordre économique de système agricole-mercantile-industriel, il n'y en aura jamais ; pas plus qu'il n'y a, pour la libre pensée, de système philosophique ; pour la conscience, de théologie ; pour la liberté, de gouvernement. C'est temps perdu, ignorance, folie, que de le chercher ; c'est de la contre-révolution. La perfection économique est dans l'indépendance absolue des travailleurs, de même que la perfection politique est dans l'indépendance absolue du citoyen. Cette haute perfection ne pouvant être réalisée dans son

idéal, la Société s'en approche de plus en plus par un mouvement d'émancipation continuel. Réduire indéfiniment les charges qui grèvent la production, les prélèvements opérés sur le salaire, les retenues imposées à la circulation et à la consommation; diminuer les fatigues du travail, les difficultés de la main-d'œuvre, les entraves au crédit et au débouché, les lenteurs de l'apprentissage, les soubresauts de la concurrence, les inégalités de l'éducation, les hasards de la nature, etc.; par un contrat de garantie et de secours mutuel : voilà, dans l'ordre de la richesse, toute la Révolution, voilà le progrès. L'économie sociale n'est point une constitution, à la manière de la féodalité ou des castes de l'Inde, un système tel que les utopies de Fourier et des Saint-Simoniens. C'est une science qui a pour objet de résoudre, par une méthode d'équation spéciale, les problèmes divers qu'engendrent les notions de *travail*, *capital*, *crédit*, *échange*, *propriété*, *impôt*, *valeur*, etc., etc. Il n'y a rien à substituer aux anciennes corporations d'arts et de métiers : c'est la liberté qui nous l'enseigne; c'est la Révolution, le progrès, la science économique qui nous l'attestent.

Ainsi, au rebours de ce que supposent généralement les réformateurs et révolutionnaires, l'Humanité, en ce qui touche ses formes primitives et son organisation préparatoire, ne marche point à des reconstitutions; elle tend à un dévêtissement, si j'ose me servir de ce terme, à une désinvolture complète. Plus d'ontologie, plus de panthéisme, d'idéalisme, de mysticisme : l'esprit purgé par la méthode baconienne, n'admet pas de conception *à priori*, ni

petite ni grande, sur Dieu, le monde et l'humanité. Plus de religions dogmatiques, de constitutions gouvernementales, d'organisations industrielles; plus d'utopies, ni sur la terre, ni dans le ciel. La conscience, la liberté et le travail, de même que la raison, ne souffrent ni autorité, ni protocole. Il implique que la raison se préjuge elle-même dans un *à priori*, cet *à priori* fût-il son ouvrage : elle ne serait plus raison; — que la conscience reçoive son critérium d'une source étrangère : elle ne serait plus conscience; — que la liberté se subordonne à un ordre préétabli : elle ne serait plus liberté, elle serait servitude; — que le travail se laisse atteler dans un organisme prétendu supérieur ; il ne serait plus travail, il serait machine.

Ni la conscience, ni la raison, ni la liberté, ni le travail, forces pures, facultés premières et créatrices, ne peuvent, sans périr, être mécanisées, faire partie intégrante ou constituante d'un sujet ou objet quelconque : elles sont, par nature, sans système et hors série. C'est en elles-mêmes qu'est leur raison d'être, c'est dans leurs œuvres qu'elles doivent trouver leur raison d'agir. En cela consiste la personne humaine, personne sacrée, qui apparaît dans sa plénitude et rayonne de toute sa gloire à l'instant où, rejetant bien loin tout sentiment de crainte, tout préjugé, toute subordination, toute participation, elle peut dire avec Descartes, *Cogito, ergo sum*; je pense, je suis souveraine, et s'exaltant jusqu'à l'enthousiasme, je suis Dieu (1)!..

(1) On trouvera cette théorie du progrès développée plus au long dans un opuscule qui paraîtra incessamment.

Si les hommes du Gouvernement provisoire avaient été convaincus de la vérité de ces idées, combien la Révolution leur eût été légère ! Avec quel calme, quelle sécurité, ils eussent abordé leur tâche ! Et de quel dédain ils eussent accueilli cette clameur qui commençait à s'élever contre la démocratie, et qui demeurant sans réponse, ne soulevant que des protestations embarrassées, honteuses, devait sitôt l'engloutir : « Quoi ! toujours nier ! » toujours détruire ! toujours des ruines ! toujours » le néant ! C'est là ce qu'on nomme progrès et » liberté !... »

A Dieu ne plaise que j'inculpe ici des hommes qui tous, agissant dans la mesure de leurs lumières, ont obéi à leur conscience, et n'ont pas cru pouvoir assumer la responsabilité de si grandes choses. J'ai pu combattre les opinions de presque tous ; je n'ai jamais mis en doute la probité, le dévouement d'aucun. Ils ont quitté le pouvoir, les mains pures de rapine et de sang. Le seul dont la vertu parut alors suspecte, Armand Marrast, vient de mourir pauvre, ne laissant pas de quoi payer ses funérailles. Toute leur ambition, après avoir exercé deux mois un pouvoir auquel rien, si ce n'est leur conscience, ne fixait de limites, a été de remettre au nouveau pays légal le soin de ses destinées, et de rendre, fidèles commis, des comptes justes. Poursuivis par les souvenirs de 93, que déjà la calomnie évoquait contre eux, et pleins de l'idée que la République avait plus à fonder qu'à détruire ; ne voulant ni passer pour démolisseurs, ni usurper la souveraineté nationale, ils se sont bornés à maintenir l'ordre, et à rassurer les intérêts. Ils n'ont

parlé au peuple que de fraternité, de tolérance, de sacrifice. Ils auraient cru forfaire à leur mandat, en sortant des voies légales, et jetant, de leur autorité précaire, le peuple dans la Révolution.

On criait, autour d'eux, que la religion était menacée. Ils ont appelé la bénédiction de l'Église sur la Républque, introduit le clergé dans l'Assemblée nationale.

On répandait que la Révolution allait désorganiser l'Etat, que la démocratie, c'était l'anarchie. Ils ont. répudié la tradition d'Hébert, et pris pour devise les mots sacramentels : *Unité, indivisibilité de la République, séparation des pouvoirs, Constitution.*

Le socialisme était accusé de prêcher le pillage, la loi agraire. Ils ont sauvé la Banque en donnant cours forcé à ses billets, consolidé la dette flottante, avec un bénéfice énorme pour les porteurs de bons du Trésor et les déposants de la Caisse d'épargne. Plutôt que de recourir à des moyens sommaires, extra-légaux, contre les riches, ils ont préféré, dans le besoin urgent de la République, demander au peuple son dernier sou, et rogner leurs propres traitements. Partout ils ont mis l'honnêteté à la place de la politique, se détournant avec dégoût des hypocrisies princières et des violences de la démagogie.

Et cependant, quels prétextes, quels exemples, ne pouvaient-ils pas invoquer!

De tout temps la multitude a cru que la morale n'obligeait pas les dépositaires de sa puissance, et que ce qu'ils faisaient était bien, pourvu qu'il lui fût, à elle, profitable. Le sénat romain obéissait à

ce sentiment de la plèbe ; quand il mettait César *au-dessus des lois*, et le déclarait possesseur de toutes les femmes. L'Eglise romaine et l'Eglise réformée exprimèrent tour à tour la même licence ; la première, en canonisant Charlemagne polygame, la seconde en dispensant le landgrave de Hesse de la fidélité à son épouse. La morale, tant décriée, des jésuites, n'est pas autre chose que la systématisation de ce principe, qui élève, à certaines conditions, la force au-dessus de la loi, le génie au-dessus des règles ! Pouvoir, aux yeux du peuple, dispense de vertu : c'est précisément la théorie des quiétistes, que Bossuet combattait en Fénelon.

Les hommes du Gouvernement provisoire firent de la *République* le synonyme de MORALITÉ. Ils furent pieux, modestes, pleins d'honneur et de scrupule, prompts au dévouement, esclaves de la légalité, gardiens incorruptibles de la pudeur démocratique, vrais surtout. Ils ont porté haut l'héroïsme républicain. De toutes les choses qu'ils pouvaient faire dans le sens de la Révolution, leur religion n'a osé s'en permettre qu'une seule, et il s'est trouvé que cette chose, commandée par le principe, était, au point de vue de la cause, trop avancée, et souverainement impolitique : le suffrage universel !...

Or, la Révolution ayant été signalée, et point faite ; le Gouvernement provisoire, par une sorte d'horreur du vide, s'étant abstenu : que pouvait-il sortir de la situation ?

Il est facile de le comprendre.

L'essence de toute révolution est de déplacer la masse des intérêts, d'en froisser quelques-uns, d'en

créer un beaucoup plus grand nombre. Par cela même, toute révolution a pour adversaires naturels les intérêts qu'elle inquiète, comme elle a pour partisans ceux qu'elle soigne.

D'après cette loi, d'expérience historique et de sens commun, la République, chargée des destinées de la Révolution, allait donc avoir pour ennemis tous les représentants des intérêts qu'elle menaçait, ennemis d'autant plus implacables qu'ils auraient vu le péril de plus près, et que la Révolution, trompée dans son attente, se débattrait avec plus de rage contre l'abstention dont on lui faisait une loi. *Qui tient tient; badin qui demande!* La Révolution n'ayant rien pris, il ne lui serait rien accordé. Une coalition se forma, contre la démocratie, de tout ce qui, à tort ou à raison, avait eu peur : propriétaires, manufacturiers, le commerce, la Banque, le clergé, le paysan, les corps constitués, les états-majors, les deux tiers du pays, enfin. Le 15 mai, le 24 juin, la démocratie révolutionnaire essaye de reprendre le commandement : on lui oppose sa propre loi, le suffrage universel; elle est terrassée. Alors le duel se transporte sur le terrain de la nouvelle Constitution : mais cette Constitution, hélas! quelle qu'elle fût, c'était le gage de la retraite des démocrates.

Pour moi, je ne m'en cache pas. J'ai poussé de toutes mes forces à la désorganisation politique, non par impatience révolutionnaire, non par amour d'une vaine célébrité, non par ambition, envie ou haine; mais par la prévoyance d'une réaction inévitable, et, en tout cas, par la certitude où j'étais que dans l'hypothèse gouvernementale où elle per-

sistait à se tenir, la démocratie ne pouvait opérer rien de bon. Quant aux masses, si pauvre que fût leur intelligence, si faible que je connusse leur vertu, je les craignais moins en pleine anarchie qu'au scrutin. Chez le peuple, comme chez les enfants, les crimes et délits tiennent plus à la mobilité des impressions qu'à la perversité de l'âme; et je trouvais plus aisé, à une élite républicaine, d'achever l'éducation du peuple dans un chaos politique, que de lui faire exercer sa souveraineté, avec quelque chance de succès, par voie électorale.

De nouveaux faits ont rendu inutile cette tactique désespérée, pour laquelle j'ai bravé longtemps l'animadversion publique; et je me rallie sans réserve aux hommes honnêtes de tous les partis, qui, comprenant que *démocratie* c'est *démopédie*, éducation du peuple; acceptant cette éducation comme leur tâche, et plaçant au-dessus de tout la Liberté, désirent sincèrement, avec la gloire de leur pays, le bien-être des travailleurs, l'indépendance des nations, et le progrès de l'esprit humain.

V.

LE 2 DÉCEMBRE.

La situation faite, les événements vont se déduire.

Tandis que la classe nantie jure haine à la république; que le parti républicain, tombé en constitutionnalisme, donne son désistement, Louis Bonaparte, porté par cinq millions et demi de voix, devient l'organe de la révolution. Ainsi va la logique des choses, que la compétition des partis, le chassé-croisé des intrigues, l'animation des personnalités, ne nous permettent pas de comprendre.

Quel que fût l'élu du 10 décembre, en effet, produit d'une situation révolutionnaire, il était forcé de devenir, à peine d'une prompte déchéance, l'organe de la révolution. La coalition des réacteurs, en appuyant Louis Bonaparte, agit comme si, en s'assurant de l'homme, elle pouvait conjurer la chose; — la démocratie, de son côté, en persistant après l'élection dans une opposition trop bien justifiée, oublia trop souvent aussi que sa cause ne pouvait dépendre du bon plaisir de celui que la révo-

lution venait de se donner pour chef. Contradiction des deux parts, qui devait en amener une foule d'autres.

J'insiste sur ce principe que j'ai eu l'occasion déjà de rappeler : le chef d'état, même héréditaire, ne représente pas un parti, n'hérite point d'une propriété; il représente une situation, il hérite d'une nécessité. Les rois de France de la troisième race, qui, avec des tempéraments très-différents, poursuivirent tous, et de main en main, la même œuvre, l'abolition de la féodalité; de nos jours Robert Peel, qui, chef des torys, ne cessa de combattre la politique des torys, en sont de beaux exemples.

Louis-Bonaparte, indépendamment des sympathies populaires qui l'avaient élevé au pouvoir, était donc, après le 10 décembre, le représentant de la révolution; par son alliance avec les chefs des vieux partis, au contraire, et par l'opposition des républicains, il était le chef de la contre-révolution. Ce renversement de rôles, qui mettait tout le monde dans une situation fausse, faillit coûter cher au nouveau président. Il était ruiné sans ressource, si dès la fin de 1849 il n'eût désavoué, d'une manière plus ou moins directe et formelle, la politique de la majorité; si surtout cette majorité ne lui eût ménagé, dans la loi du 31 mai 1850, une branche de salut....

Passons sur les années 1849, 50, 51, et arrivons de suite au 2 décembre.

L'apparition de la démocratie aux affaires n'avait produit en réalité qu'un résultat, c'était de populariser, au moins pour quelque temps, le suffrage

universel, en le présentant au peuple comme l'instrument infaillible de la révolution sociale. Or, la loi du 31 mai ayant réduit d'un tiers, et dénaturé par le système des exclusions, le suffrage universel; la démocratie, de son côté, faisant du maintien de cette loi un *casus belli* pour 1852, l'occasion était décisive pour Louis Bonaparte. Sa réélection dépendant de sa popularité, et sa popularité de la conduite qu'il allait tenir sur le rétablissement du suffrage universel, toute la question pour lui était de savoir si, en appuyant la loi que ses ministres avaient votée, il se ferait le Monck d'une nouvelle restauration ; ou bien si, en se joignant aux républicains, il deviendrait une seconde fois le chef visible de la révolution. Avec la majorité royaliste, Louis Bonaparte descendait du fauteuil, comme Cincinnatus, Monck, Washington, tout ce qu'on voudra, n'emportant pas même une pension de retraite ; joint aux démocrates, c'est-à-dire au principe démocratique, il était à la tête d'une force supérieure, et sans concurrent possible. La constitution lui donnait congé, sans doute ; mais le peuple le rappellerait!... Que Louis Bonaparte, en vertu de son initiative, proposât donc l'abrogation de la loi du 31 mai, et mît ainsi la cause du suffrage universel sous sa protection : toute sa popularité lui revenait à l'instant; il devenait, *ipso facto*, et malgré tout, maître de la position.

Et d'abord il gagnait à cette conduite deux avantages immenses : le premier, de faire voter avec lui, pour lui, quelque répugnance qu'elle en eût, toute la gauche, et par là de se montrer aux yeux du peuple comme le chef de la révolution, puis-

qu'il était d'accord avec les révolutionnaires; — le second, de placer la majorité dans la triste alternative, ou d'être entièrement subalternisée, déconsidérée, si elle suivait le Président, ou de donner elle-même le signal de la guerre civile, si elle persistait. A lui le beau rôle, à elle le personnage odieux. Ce dernier parti était le pire, puisque la majorité se prononçant pour le maintien de la loi, sacrifiant à une question de dignité toutes les chances de sa cause, et le Président refusant de prêter main-forte à ses décrets, dans ce conflit entre la monarchie et la démocratie Louis Bonaparte apparaissait à la fois, au peuple comme le défenseur de son droit, à la bourgeoisie comme le protecteur de ses intérêts.

Ce fut pourtant ce parti que choisit la majorité. L'histoire flétrira ces intelligences décrépites, ces consciences impures, qui préférèrent à une réconciliation avec la gauche le risque des libertés, et qui, dans une situation aussi nette, pouvant d'un mot annuler la fortune de Bonaparte, travaillèrent de tout leur pouvoir, de toutes leurs roueries, au triomphe de l'homme qu'elles haïssaient.

Du 4 au 30 novembre 1851, l'action marche avec une prestesse militaire. L'Élysée propose, dans son message, le rappel de la loi du 31 mai : la Montagne appuie. L'Élysée s'abstient de voter sur la loi municipale : la Montagne l'imite. L'Élysée, s'emparant du système d'abstention, recommande aux électeurs de ne se pas présenter aux comices de Paris : la démocratie, engagée par ses précédents, s'abstient également. L'Élysée, enfin, repousse la proposition des questeurs : la Montagne vote comme

lui. La Montagne et l'Élysée font corps, la fusion paraît complète.

On a critiqué ce dernièr vote des Montagnards : à mon avis, c'est sans justice. Déjà ils étaient dominés, absorbés : une volte-face du côté de la majorité n'eût servi qu'à rendre la situation plus compliquée, plus périlleuse, sans rien enlever de ses avantages au Président.

Par la proposition de rappel, ne l'oublions pas, Bonaparte était devenu le défenseur armé du suffrage universel; la faveur du peuple pour lui, en ce moment, était au niveau du 10 décembre 1848. Lui ôter le commandement de l'armée, et livrer ce commandement au général Changarnier, à la contre-révolution, c'était pour la Montagne une inconséquence qu'expliquait sans doute la haine de l'homme, mais inexcusable devant la logique. Or, c'est la logique qui mène les affaires; le sentiment n'y est qu'une cause de déception. On a dit que, le Président renversé, la Montagne aurait eu bon marché d'une majorité impopulaire. Peut-être : le 2 décembre a fait voir comment l'armée observe la discipline, et Changarnier, armé d'un décret de l'Assemblée, n'eût pas moins fait de besogne que Saint-Arnaud. Mais qui ne voit que si la Montagne se fût tournée contre le Président, le Président, résolu à ne pas céder, se serait insurgé au nom du suffrage universel contre l'Assemblée, que le peuple se serait joint à celui qui portait le drapeau de ses droits; que la Montagne n'aurait pu suivre jusqu'au bout les conséquences de son vote, et aurait fini par se rallier à Bonaparte; qu'alors, son inconséquence eût éclaté au grand jour; et

que, victorieuse ou vaincue en compagnie de l'Elysée, elle perdait, avec sa dignité, le fruit de sa tactique?

Pour moi, je partage entièrement l'opinion exprimée par Michel (de Bourges) et Victor Hugo. Ils ne pouvaient pas, comme ils l'ont dit, armer la loi du 31 mai, la contre-révolution; ils ne pouvaient, sans abandonner la politique des principes pour celle des personnalités, mettre à ce point leur conduite en opposition avec leurs paroles. Le rejet du rappel de la loi du 31 mai et la proposition des questeurs étaient deux actes solidaires, que le bon sens défendait de scinder. Autant, par la proposition de l'Élysée, on rentrait dans la Constitution, autant, par celle des questeurs, vraie escobarderie, on en sortait. Voter aujourd'hui pour le suffrage universel, c'était prendre l'engagement de voter demain contre l'érection d'une dictature en opposition à la présidence : tout le malheur de la Montagne, dans cette occasion, a été de ne pas embrasser résolûment la situation qui lui était faite, d'accepter, telle quelle, son alliance du moment avec l'Élysée, et d'en poursuivre jusqu'au bout les conséquences.

Mais les passions trop animées, les ressentiments trop âcres, ne laissaient plus de place à la réflexion. A partir du 17 novembre, les rôles sont complétement intervertis, au détriment de la majorité, et sans bénéfice pour la Montagne. Au lieu de subalterniser la première, l'Élysée traîne à sa remorque la seconde, et comme il n'est l'allié d'aucune, il les domine toutes deux. La gauche sentait parfaitement ce qu'avait de fâcheux pour elle son attitude : ses orateurs et ses journaux n'épargnèrent rien pour

établir leur indépendance, se séparer de la politique présidentielle, etc. Ces apologies récriminatoires étaient, dans la circonstance, fort inutiles, par conséquent elles étaient une faute de plus. Les démocrates, suivant leur habitude, par excès de scrupules, se perdaient. En politique, alors surtout qu'on opère sur l'intelligence bornée des masses, alors que les questions multiples et complexes tendent à se résumer en une formule simple, il n'y a que les faits qui comptent, le mérite des individualités est zéro. La Montagne tombait dans le piége où s'était prise la majorité. Au lieu de faire une opposition toute personnelle à Louis Bonaparte, elle n'avait qu'à se taire, et se tenir prête à partager avec lui le fruit de la victoire. Ne valait-il pas mieux, je raisonne ici, comme Thémistocle ou Machiavel, au point de vue de l'utile, que Michel (de Bourges) fût ministre d'état ou président du conseil le 4 décembre, que d'aller à Bruxelles, dans un exil sans gloire, pleurer l'erreur de *l'invisible souverain?* Je sais bien que le peuple, sarcastique et goguenard, commençait à traiter les Montagnards de *sénateurs*, et qu'ils ne pouvaient, sans se démentir, tolérer de si injurieuses suppositions. Leur susceptibilité sera un trait de plus de la bonhomie de notre époque. César s'inquiétait peu des plaisanteries de ses soldats. Restez chez vous, âmes vertueuses; donnez à vos femmes et à vos enfants l'exemple quotidien de la modestie et du parfait amour; mais ne vous mêlez pas de politique. Il faut, demandez à ceux de 93, une conscience large, que n'effarouche point à l'occasion une alliance adultère, la foi publique violée, les lois de l'huma-

nité foulées aux pieds, la Constitution couverte d'un voile, pour faire la besogne des révolutions....

Si la pensée du 24 février fut sans comparaison plus grandiose, plus généreuse, plus élevée que la fatalité du 2 décembre, il s'en faut qu'elle portât avec elle un aussi profond enseignement. Qu'un gouvernement s'affaisse sous le dégoût public; qu'une démocratie se montre à son début pacifique, conciliatrice, pure de violence, de mensonge et de corruption; qu'elle pousse la délicatesse jusqu'à la minutie; le respect des personnes, des opinions et des intérêts, jusqu'au sacrifice d'elle-même : tout cela, produit d'une civilisation déjà avancée, matière à poésie et éloquence, comme dit Juvénal, *Ut pueris placeas et declamatio fias*, très-bon à rapporter dans la *Morale en action*, n'a rien de grave pour l'esprit, rien de philosophique.

Mais qu'un homme, dans l'état de délabrement où était tombé Louis-Napoléon avant le 2 décembre, président en partance, n'ayant depuis son élection, absorbé qu'il était ou couvert par ses ministres, rien fait qui fît valoir sa personne, contrarié, contredit, abandonné par ses fidèles; surveillé par tous les partis, n'ayant de recommandation que celle d'un oncle mort aux îles, il y avait de cela trente-deux ans ! que cet homme, dis-je, seul et contre tous, avec des moyens connus, et l'aide de deux ou trois affidés jusqu'alors profondément obscurs, tente un coup d'état et réussisse : voilà ce qui, mieux qu'aucun événement, montre la force des situations et la logique de l'histoire. Voilà sur quoi nous devons, républicains, profondément réfléchir, et qui doit nous mettre en garde pour

la suite contre toute politique subjective et arbitraire.

Qu'on répète tant qu'on voudra que le 2 décembre a été un guet-apens, un acte de brigand, où l'armée s'est montrée féroce, le peuple lâche, le pouvoir scélérat : tout cela ne fait qu'embrouiller l'énigme. Certes, il fallait être un peu l'homme de Strasbourg et de Boulogne pour accomplir le 2 décembre ; mais en accordant à l'événement tous les caractères qu'on lui donne, il reste toujours à expliquer ceci : Comment celui qui échoua si misérablement à Boulogne et à Strasbourg, dans des circonstances qui, d'après nos mœurs insurrectionnelles, ne pouvaient que lui concilier une certaine estime, réussit à Paris dans des conditions odieuses; comment à point nommé, le soldat, si sympathique à l'ouvrier, sous prétexte de discipline s'est montré impitoyable; comment le peuple a été lâche, plus lâche que le gouvernement renversé par lui en 1848; comment, un matin, il s'est pris de haine pour la liberté, de mépris pour la Constitution, et d'adoration pour la force !

Il est certain, quoi qu'on ait dit du courage de l'armée au 2 décembre, que ce courage a été singulièrement excité par la défection complète, disons mieux, par l'adhésion formelle du peuple. Il est certain qu'un moment, le 3 et le 4, il suffit d'une poignée d'insurgés pour rendre douteux le succès du coup d'Etat, et que si, à cette heure, le peuple, remplissant les rues, avait magnétisé le soldat, la chance tournait contre Louis Bonaparte.

La masse, il faut l'avouer, parce que cela nous

est encore plus honorable que de le taire, la masse, en haut et en bas, a été complice, ici par son inaction, là par ses applaudissements, ailleurs par une coopération effective du coup d'État du 2 décembre. Je l'ai vu, et mille autres, aussi peu suspects de bonapartisme, l'ont vu aussi : ce n'est pas la force armée, c'est le peuple, indifférent ou plutôt sympathique, qui a décidé le mouvement en faveur de Bonaparte.

La bataille était gagnée avant d'être livrée. Depuis trois ans la révolution méconnue, outragée, mise en péril, appelait un chef, je veux dire par-là, non plus un écrivain, un tribun, elle en avait de reste; mais un homme en position de la défendre Bonaparte n'avait à répondre que ces deux mots : Me voila! Eh bien! ces deux mots, il les a dits, et comme en politique les intentions ne sont rien, les actes tout; comme depuis un mois, Bonaparte faisait acte révolutionnaire, la révolution l'a pris au mot. Elle lui a donné la victoire, sauf plus tard à compter avec lui.

Comment, direz-vous, le peuple, au lieu de crier : *Vive le Roi* ou *Vive la Liguc*, n'a-t-il pas crié : *Vive moi-même?* comment, en soutenant d'une main le suffrage universel avec Bonaparte, n'a-t-il pas défendu, de l'autre, contre Bonaparte, la constitution? — Comment! Vous connaissez peu la multitude; l'histoire ne vous a point initié à sa psycologie.

Rien n'est moins démocrate, au fond, que le peuple. Ses idées le ramènent toujours à l'autorité d'un seul; et si l'antiquité et le moyen âge nous ont transmis le souvenir de quelques démocraties,

on trouve, en y regardant de près, que ces démocraties résultaient bien plus de la difficulté de poser le prince, que d'une intelligence véritable de la liberté.

A Athènes et dans toute la Grèce, les annales de la démocratie ne présentent guère qu'une série d'usurpations, qui, ne parvenant jamais à se légitimer, à fonder des royautés, *basiléïas*, comme en Orient, étaient appelées *tyrannies*, dominations.

A Rome, lorsque l'institution antique des patronages et des clientèles eut été anéantie, et que la plèbe, sous la conduite des tribuns, eut triomphé du patriciat, personne n'eut garde de comprendre que ce qui restait à faire, pour assurer la liberté, c'était, après une loi agraire et une autre sur l'usure, une institution de garantie contre le cumul et la centralisation des pouvoirs. Une telle idée était prématurée pour l'époque ; l'humanité était réservée pour d'autres destins. Jules-César, héritier des Gracques, fut donc créé dictateur perpétuel ; et la même dignité continuée, sous le nom de *Principat*, à Octave et à ses successeurs, la constitution de la république fut remplacée par la constitution impériale. Le peuple eut du pain et des jeux ; mais ce fut fait de la liberté...

Dix-huit siècles se sont écoulés depuis cette révolution, lorsque le peuple français, ayant aboli ses institutions féodales, se trouve dans la même situation que celui de Rome. Que font alors les chefs populaires ? Toujours pleins du même préjugé, ils font décréter, sous le nom de *République une et indivisible*, un gouvernement plus savamment concentré que l'ancien, et qui faisait dire aux émigrés :

« La royauté existe toujours en France ; il n'y man- » que que le roi. » Aussi la royauté ne se fit pas attendre : après quelques années d'agitation le pouvoir tomba, aux acclamations de la foule, aux mains de Napoléon...

En 1848, la centralisation créée par la république, l'empire et la monarchie constitutionnelle tendait à se dissoudre, quand tout à coup la démocratie se trouva de nouveau maîtresse des choses. Alors, comme si l'analogie des situations devait ramener perpétuellement les mêmes antinomies, l'influence rendue au peuple eut de nouveau pour résultat, non pas de remplir le vœu des classes moyennes, en poussant à la décentralisation, mais de réveiller la pensée d'une dictature. Les journées des 17 mars, 16 avril, 15 mai, n'eurent pas d'autre but ; enfin, aux journées de juin, la dictature fut instituée en la personne du général Cavaignac, l'homme qui l'ambitionnait le moins, contre ceux qui la voulaient le plus. L'exemple, couvert du prétexte de salut public, ne fut pas perdu : en 1849, nouvel essai de dictature, et toujours contre la démocratie, qui dès ce moment, préparant sa revanche pour 1852, ne caressa plus d'autre idée. .

A la date du 2 décembre, les masses fatiguées, aussi incapables de délibération que d'initiative ; la bourgeoisie inquiète, aimant à se reposer sur un chef complaisant de la garde de ses intérêts ; tous les partis étaient préparés pour cette grande mesure, dont on espérait des résultats décisifs. Du côté des républicains, ce qui distinguait les *hommes d'action* des *endormeurs*, c'est que les premiers voulaient procéder par une dictature énergique, tandis que

les seconds prétendaient qu'on se renfermât, quand même, dans la constitution.

Ajoutons que les idées monarchiques, reproduites chaque jour avec une publicité insultante, aidaient singulièrement à la marche de l'opinion dictatoriale. Le principe d'autorité admis par les royalistes comme nécessaire, par la démocratie comme transitoire, la pensée en ce moment était une : on ne différait que sur les mots. Des deux côtés, le pouvoir personnel, l'autorité d'un seul, apparaissait comme organe logique et moyen indispensable de solution. Aussi bien, sur la fin de 1851, n'était-il plus question de réformes, de créations, d'améliorations quelconques. Il s'agissait, avant tout, de se battre. Tous les partis armaient, fabriquaient de la poudre, captaient la faveur des militaires. Pour les uns le dictateur futur était Changarnier, pour les autres Ledru-Rollin ou n'importe qui. La situation, que tout le monde avait faite, mais avec laquelle personne ne comptait, voulut que ce fût Bonaparte.

Le 2 décembre au matin, une proclamation affichée dans la nuit apprend aux Parisiens à peine éveillés, « que l'Assemblée nationale est dissoute,
» le suffrage universel rétabli, le peuple convo-
» qué dans ses comices à l'effet de déclarer, par
» *oui* ou par *non*, s'il adhère au coup d'Etat, et
» s'il autorise Louis-Napoléon à faire une Constitu-
» tion sur les bases de celle de l'an 8, et d'après les
» principes de 89. » Le tout, appuyé d'un nombre de canons et d'une force armée respectable.

Telle est en substance la proclamation. Le surplus, on peut le considérer comme verbiage, eau bénite de cour, phrases de circonstance, par-

ingrat, infidèle à l'amitié, ne trouve à cette nouvelle que des railleries ignobles sur la perte des 25 francs. Les montagnards étaient dépopularisés, savez-vous pourquoi? parce qu'ils étaient indemnisés. Le peuple, qui accueille sans sourciller une liste civile de 12 millions, attendu, dit-il, que cela fait aller le commerce, regarde l'indemnité de ses représentants comme un vol fait à sa bourse. 25 francs par jour! des démocrates!... La démocratie, c'est l'envie.

Il n'y avait pas jusqu'à la hardiesse du coup de main qui n'amusât le peuple. On trouvait charmant d'avoir été prendre au lit ces hommes qui la veille parlaient de mettre Bonaparte à Vincennes, et d'en finir avec la république. *Bravo! bien touché*, disaient les faubouriens. Aucune victoire de l'Empereur ne les impressionna plus vivement.

Cependant l'acte du 2 décembre n'en restait pas moins un attentat au premier chef contre la constitution et contre l'assemblée, partant contre la république elle-même. L'appel au peuple ne pouvait le couvrir : l'appel d'un individu au peuple ne peut prévaloir contre le droit écrit du peuple. Pour que l'appel au peuple pût être pris en considération, il aurait fallu, au préalable, remettre les choses *in statu quo*. Au point de vue de la légalité, Bonaparte était donc coupable, passible de l'article 68 de la Constitution. Bien vrai était-il que cette Constitution avait été mainte fois violée par ceux qui parlaient maintenant de la défendre. Mais enfin elle était la loi, le monument de la révolution et de la liberté; loin qu'il fallût déchirer le pacte, la démocratie n'avait d'appui que là.

Le peuple ne voulut rien entendre. Le peuple est toujours pour qui l'appelle; et par cela seul que Bonaparte se soumettait à sa décision, il était sûr d'être absous.

L'avenir dira, à vue des actes de Louis-Napoléon, si le coup d'état du 2 décembre fut, je ne dirai pas légitime, il n'y a point de légitimité contre la loi, mais, au point de vue de l'utilité publique, excusable. Tout ce qu'il m'appartient de faire, c'est d'en rechercher les éléments, la signification, la fatalité; c'est, en rendant justice à ceux qui s'armèrent pour le combattre, de sauver l'honneur national.

La Montagne a fait noblement son devoir. Elle a scellé de son sang une cause juste, mais désespérée. Ce sang, celui de plusieurs milliers de citoyens, la proscription en masse du parti démocratique, ont lavé la patrie, et régénéré la révolution. L'Empereur à Sainte-Hélène disait, parlant des Espagnols : « Ma politique exigeait que l'Espagne entrât dans » mon système : le changement de sa dynastie » était nécessaire. Le peuple espagnol s'est soulevé; » c'était pour lui une question d'honneur : je n'ai » rien à dire. » Qu'il me soit permis en ce moment de m'emparer des paroles de l'Empereur. Le salut de la patrie, je veux le croire, et la politique de Louis-Napoléon, politique de progrès, sans doute, exigeaient qu'il obtînt, à tout prix, une prorogation et une extension d'autorité. Les républicains ne pouvaient, sans lâcheté et sans parjure, permettre cette usurpation. Ils se sont immolés : honneur à eux! Qu'on repousse leur principe, qu'on condamne leurs théories, qu'on proscrive

leurs personnes, à la bonne heure! Que les sycophantes de la tribune, de la presse et de la chaire reçoivent le prix de leurs calomnies : c'est de droit. La postérité rendra une pieuse justice aux vaincus, la France citera leurs noms avec orgueil.

Après l'héroïque Baudin, après Miot, qui seul entre ses collègues a retenu le privilége de la déportation, on cite, parmi les protestants les plus énergiques, Victor Hugo, le grand poëte; Michel (de Bourges), le profond orateur; Jules Favre, le Cicéron républicain; Crémieux, Charamaule, Madier-Montjau, Victor Schœlcher, Marc Dufraisse, le colonel Forestier, la rédaction du *National*. Le journal qui représentait plus spécialement la Constitution de 1848 ne devait pas y survivre : pourquoi les haines qu'il soulevait jadis ne sont-elles pas restées avec lui sous la barricade?...

Que l'étranger, mieux instruit sur l'état de notre pays, la question posée en février, le degré d'intelligence des masses, le jeu des situations, la marche des partis, nous condamne à présent, s'il l'ose! La nation française, qui a accompli déjà de si grandes choses, n'a pas atteint sa majorité. Des préjugés vivaces, une éducation superficielle, donnée par la corruption civilisée plutôt que par la civilisation; de romanesques légendes, en guise d'instruction historique; des modes plutôt que des coutumes; de la vanité plutôt que de la fierté; une niaiserie proverbiale, qui servait déjà, il y a dix-neuf siècles, la fortune de César autant que le courage de ses légions; une légèreté qui trahit l'enfantillage; le goût des parades et l'entrain des manifestations tenant lieu d'esprit public; l'admi-

ration de la force et le culte de l'audace suppléant au respect de la justice : tel est, en raccourci, le portrait du peuple français. De toutes les nations civilisées, c'est encore la plus jeune : que fera cet enfant devenu homme!... Toujours nous avons suivi nos maîtres, et nos querelles d'écoliers nous divisant en une multitude de bandes, toujours nous avons succombé dans nos protestations contre l'autorité, quand nous n'avons pas eu pour auxiliaire une fraction de l'autorité elle-même.

Au 2 décembre, après une campagne de 30 mois de l'Assemblée législative contre les institutions qu'elle était chargée de défendre, le pouvoir exécutif, maître de l'armée, appuyé du clergé, de la bourgeoisie, d'une partie considérable de la classe moyenne, qu'effrayaient les éventualités de 52, tente un coup d'État. Comme Charles X au 25 juillet 1830, le gouvernement partage la représentation nationale et les classes élevées : reste le peuple. Mais tandis que Charles X, en violant la Charte, attaquait la Révolution ; Bonaparte se réclame de la Révolution, et ne déchire le pacte, il le dit du moins, que pour arriver aux partis royalistes : dès ce moment la multitude, si elle n'est pas pour lui tout entière, devient neutre. Les blouses de Saint-Antoine refusèrent nettement de marcher : la Montagne les trouva jouant au billard, et n'en put même obtenir un asile pour délibérer. Sur le boulevard, près de la mairie du 5e arrondissement, un poste ayant été enlevé par des insurgés, ceux-ci furent assaillis par une bande d'ouvriers, et contraints de faire usage de leurs armes contre ces étranges alliés du pouvoir. Dans

le quartier Saint-Marceau et la rue Mouffetard, on se fût attiré un méchant parti, en arrachant seulement un pavé. Ailleurs, le peuple fraternisait avec la troupe contre l'émeute et lui fournissait des vivres : on eût dit des compères du coup d'État. Des bourgeois, chiffonniers parvenus, fusillés par des soldats ivres jusque dans leurs foyers, n'en applaudissaient pas moins à la répression des *brigands*, dont *le Constitutionnel* et *la Patrie* leur racontaient les sinistres exploits. Dans quelques départements, si l'on en croit les relations officielles, le mouvement eut plus de gravité : cela tint à l'enrégimentation formée de longue main par les sociétés secrètes. Les paysans, en quelques endroits, étaient descendus sur la ville, avec leurs femmes et des sacs : ne dirait-on pas les hommes de Brennus? Mais à peine la nouvelle se répand qu'à Paris les *Rouges* ont le dessous, vite les paysans se retirent et se prononcent pour Bonaparte. *Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne !* Il n'y a pas de gens plus à leur aise, dans les moments critiques, que nos Sosies gaulois.

Étonnez-vous, après cela, des 7,600,000 voix données le 20 décembre à Louis-Napoléon. Oh! Louis-Napoléon est bien réellement l'élu du peuple. Le peuple, dites-vous, n'a pas été libre! le peuple a été trompé! le peuple a eu peur! Vains prétextes Est-ce que des hommes ont peur? est-ce qu'ils se trompent en cas pareil? est-ce qu'ils manquent de liberté? C'est nous, républicains, qui l'avons répété sur la foi de nos traditions les plus suspectes : *La voix du Peuple est la voix de Dieu*. Eh bien! la voix de Dieu a nommé Louis-

Napoléon. Comme expression de la volonté populaire, il est le plus légitime des souverains. Et à qui vouliez-vous donc que le peuple donnât ses suffrages? Nous l'avons entretenu, ce peuple, de 89, de 92, de 93 : il ne connaît toujours que la légende impériale. L'empire a effacé, dans sa mémoire, la république. Est-ce qu'il se souvient du comte de Mirabeau, de M. de Robespierre, de son *ami* Marat, du *Père Duchesne?* Le peuple ne sait que deux choses, le Bon Dieu et l'Empereur, comme jadis il savait le Bon Dieu et Charlemagne. Si les mœurs du peuple se sont incontestablement adoucies depuis 89, sa raison est restée à peu près au même niveau. En vain nous avons expliqué à ce monarque imberbe les *Droits de l'homme et du citoyen;* en vain nous l'avons fait jurer par cet adage, *la République est au-dessus du Suffrage universel.* Il prend toujours ses houseaux pour ses jambes, et il pense que le mieux battant est celui qui a le plus raison.

Comprendrons-nous, enfin, que la république ne peut avoir le même principe que la royauté, et que prendre le suffrage universel pour base du droit public, c'est affirmer implicitement la perpétuité de la monarchie? Nous sommes réfutés par notre propre principe; nous avons été vaincus, parce que, à la suite de Rousseau et des plus détestables rhéteurs de 93, nous n'avons pas voulu reconnaître que la monarchie était le produit, direct et presque infaillible, de la spontanéité populaire; parce que, après avoir aboli le gouvernement *par la grâce de Dieu,* nous avons prétendu, à l'aide d'une autre fiction, constituer le gouvernement *par la grâce du Peuple;* parce que, au lieu d'être

les éducateurs de la multitude, nous nous sommes faits ses esclaves. Comme à elle, il nous faut encore des manifestations visibles, des symboles palpables, des mirlitons. Le roi détrôné, nous avons mis la plèbe sur le trône, sans vouloir entendre qu'elle était la racine d'où surgirait tôt ou tard une tige royale, l'oignon d'où sortirait le lys. A peine délivrés d'une idole, nous n'aspirons qu'à nous en fabriquer une autre. Nous ressemblons aux soldats de Titus, qui, après la prise du Temple, ne pouvaient revenir de leur surprise, en ne trouvant dans le sanctuaire des Juifs ni statue, ni bœuf, ni âne, ni phallus, ni courtisanes. Ils ne concevaient point ce Jéhovah invisible : c'est ainsi que nous ne concevons pas la Liberté sans proxenètes!

Qu'on pardonne ces réflexions amères à un écrivain qui joua tant de fois le rôle de Cassandre! Je ne fais point le procès à la démocratie, pas plus que je n'infirme le suffrage qui a renouvelé le mandat de Louis-Napoléon. Mais il est temps que disparaisse cette école de faux révolutionnaires, qui, spéculant sur l'agitation plus que sur l'intelligence, sur les coups de main plus que sur les idées, se croient d'autant plus vigoureux et logiques, qu'ils se flattent de mieux représenter les dernières couches de la plèbe. Et croyez-vous donc que ce soit pour plaire à cette barbarie, à cette misère, et non pas pour la combattre et la guérir, que nous sommes républicains, socialistes et démocrates? Courtisans de la multitude, c'est vous qui êtes les embarreurs de la révolution, agents secrets des monarchies que balaye la liberté, et que relève le suffrage universel.

Qui donc a nommé la Constituante, pleine de

légitimistes, de dynastiques, de nobles, de généraux et de prélats? — Le suffrage universel.

Qui a fait le 10 décembre 1848? — Le suffrage universel.

Qui a produit la Législative? — Le suffrage universel.

Qui a donné le blanc-seing du 20 décembre? — Le suffrage universel.

Qui a choisi le Corps législatif de 52? — Le suffrage universel.

Ne peut-on pas dire aussi que c'est le suffrage universel qui a commencé la réaction le 16 avril; qui s'est éclipsé derrière le dos de Barbès le 15 mai; qui est resté sourd à l'appel du 13 juin; qui a regardé passer la loi du 31 mai; qui s'est croisé les bras le 2 décembre?...

Et je le répète, lorsque j'accuse ainsi le suffrage universel, je n'entends nullement porter atteinte à la Constitution établie, et au principe du pouvoir actuel. J'ai moi-même défendu le suffrage universel, comme droit constitutionnel et loi de l'État; et puisqu'il existe, je ne demande point qu'on le supprime, mais qu'il s'éclaire, qu'il s'organise et qu'il vive. Mais il doit être permis au philosophe, au républicain, de constater, pour l'intelligence de l'histoire et l'expérience de l'avenir, que le suffrage universel, chez un peuple dont l'éducation a été aussi négligée que le nôtre, avec sa forme matérialiste et héliocentrique, loin d'être l'organe du progrès, est la pierre d'achoppement de la liberté.

Pauvres et inconséquents démocrates! Nous avons fait des philippiques contre les tyrans; nous avons prêché le respect des nationalités, le libre exercice

de la souveraineté des peuples ; nous voulions prendre les armes pour soutenir, envers et contre tous, ces belles, ces incontestables doctrines. — Et de quel droit, si le suffrage universel était notre règle, supposions-nous que la nation russe fût le moins du monde gênée par le tsar; que les paysans polonais, hongrois, lombards, toscans, soupirassent après leur délivrance ; que les lazzaroni fussent pleins de haine pour le roi Bomba, et les transtéverins d'horreur pour monsignor Antonelli ; que les Espagnols et les Portugais rougissent de leurs reines dona Maria et Isabelle, quand notre peuple à nous, malgré l'appel de ses représentants, malgré le devoir écrit dans la Constitution, malgré le sang versé et la proscription impitoyable, par peur, par bêtise, par contrainte ou par amour, je vous laisse le choix, donne 7,600,000 voix à l'homme que le parti démocratique détestait le plus, qu'il se flattait d'avoir usé, ruiné, démoli, par trois ans de critiques, d'excitations, d'insultes ; quand il fait de cet homme un dictateur, un empereur?...

VI.

LOUIS-NAPOLÉON.

Je ne suis pour rien dans la formation du pouvoir actuel : je voudrais que tous ses adversaires, royalistes et démocrates, pussent en dire autant. Je n'ai cessé de combattre, dans la république et hors de la république, les éléments divers qui devaient fatalement l'amener ; je puis, comme Pilate, me laver les doigts de cette création spontanée : Dieu sait ce que j'ai osé pour en étouffer le germe ! Il n'y avait pas de Président de la République, que déjà je prévoyais qu'il en serait de la souveraineté du peuple comme de la Jérusalem d'Ezéchiel, qui se pâmait d'amour pour l'Assyrien et l'Égyptien, et que je tonnais contre la folie de la moderne Ooliba. Comme toujours, la voix du prophète s'est perdue dans le désert, et la fornication s'est accomplie. Puisqu'il est inutile de parler ni *contre* ni *pour*, qu'il me soit au moins permis de raisonner SUR !... Aux puissants les puissantes vérités. C'est leur droit et c'est notre devoir, pourvu qu'il ne s'y mêle ni perfidie ni offense, *Absque dolo et injuriâ !*

Je veux dire à Louis-Napoléon la bonne aventure. Je ne fais à mes prédictions qu'une réserve ; c'est qu'il reste parfaitement le maître, à ses risques et périls, de me faire mentir, et de tromper l'irrévocable destin. Le décret est inflexible : mais l'homme a la liberté de désobéir, sur la perte de son âme ! Car, disait la loi des XII Tables, interprète de l'éternelle Providence, « Quiconque manquera à la loi » sera sacré, » c'est-à-dire, dans le langage antique, imité plus tard par l'Église, dévoué aux dieux infernaux, anathème. *Qui secùs faxit, sacer esto !*

Combien, depuis 60 ans, ont été ainsi sacrés, pour leur ignorance aussi bien que pour leur rébellion ! Louis XVI, *Sacer esto !* Napoléon, *Sacer esto !* Charles X, *Sacer esto !* Louis-Philippe, *Sacer esto !* Et parmi les républicains, la Gironde, Danton, Robespierre, Ledru-Rollin, Cavaignac, chacun avec les siens. Rien n'a pu les sauver, ni leur éloquence, ni leur énergie, ni leur vertu. Qu'ils n'aient pas voulu, ou qu'ils n'aient pas compris, l'arrêt a été le même : *Sacri sunto !*

Louis-Napoléon a aussi son mandat, d'autant plus impératif, qu'il se l'est adjugé de vive force. Le connaît-il ? Dans le discours d'ouverture du Corps législatif, il a laissé entendre que si les partis n'étaient pas sages il pourrait se faire empereur, sinon, qu'il se contenterait du titre de Président. Eh quoi ! Prince, vous ne savez pas au juste ce que vous représentez, l'Empire ou la République ! A peine entré dans le labyrinthe, vous avez perdu votre fil ! Comment donc espérez-vous de vaincre le Minotaure ? Prenez garde que le sang des martyrs du 2 décembre ne s'élève contre vous : *Sacer esto !*

Il serait possible, et je dois encore l'en avertir, que tout en suivant son étoile, Louis-Napoléon succombât avant d'avoir achevé son œuvre. C'est la destinée ordinaire des initiateurs de sceller de leur sang leur initiation. Eux aussi, ils sont des victimes expiatoires : la vengeance des vieux intérêts et des vieilles idées les poursuit à mort. Le peuple qu'ils servent ne se lève pas pour les sauver : plus il conquiert de bien-être, moins il garde de reconnaissance. Dans ce rude métier de l'apostolat révolutionnaire, il faut travailler *gratis*, souvent même donner son sang avec sa fortune. Mais lequel vaut le mieux, pour un chef d'état, de périr par le fer de Ravaillac, ou par celui de Guillotin? de mourir de la mort des martyrs, ou de celle des réacteurs? Sacré pour la gloire ou sacré pour la honte, Bonaparte, voilà ce que je lis dans ton étoile : *Sacer esto!*

Pour tirer l'horoscope d'un homme, deux conditions sont nécessaires : connaître sa signification historique et fonctionnelle, s'assurer de ses inclinations. La destinée de cet homme sera la résultante de ces deux éléments.

Un homme, dans toutes les circonstances de sa vie, n'est jamais que l'expression d'une idée. C'est par elle qu'il se fortifie ou se perd, suivant qu'il en procure la manifestation, ou qu'il marche à contre-sens de son influence. L'homme du pouvoir surtout, en raison des intérêts généraux qu'il représente, ne peut avoir de volonté, d'individualité, que son idée même. Il cesse de s'appartenir, il perd son libre arbitre, pour devenir serf du destin. S'il prétendait, dans des vues personnelles, s'écarter de

la ligne que lui trace son idée, ou si par erreur il en déviait, il ne serait plus l'homme du pouvoir, ce serait un usurpateur, un tyran...

Quel est donc, d'abord, au point de vue de sa signification historique, Louis-Napoléon? Telle est la première question à laquelle nous ayons à répondre.

Je l'ai dit déjà : Louis-Napoléon est, de même que son oncle, un dictateur révolutionnaire, mais avec cette différence, que le premier Consul venait clore la première phase de la révolution, tandis que le Président ouvre la seconde.

La série historique nous l'a déjà démontré.

Ceux qui déclament contre les idées révolutionnaires réfléchissent-ils que le rôle des rois de France, pendant la troisième race, c'est la révolution; que les états-généraux, sous saint Louis, Philippe le Bel, Charles V, Louis XI, Louis XII, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, c'est la révolution; que le sage Turgot, le philanthrope Necker, le vertueux Malesherbes, c'est la révolution?

Passons sur les états-généraux de Louis XVI, par lesquels, après un despotisme de 175 ans, la nation reprenait, pour la réformer et la développer, sa constitution traditionnelle; passons sur la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire, qui ne firent après tout que renouer cette chaîne des temps, brisée par les rois. Mais l'Empereur, qui rappela les nobles et les prêtres, et n'eut garde pourtant de leur rendre leurs biens; qui rouvrit les églises, en sanctionnant la constitution du clergé et la sécularisation du culte, c'est la révolution; mais la Charte de 1814, qui enfanta celles de 1830 et 1848, c'est le pacte révolutionnaire.

Et celui qui, une première fois, en vertu de ce pacte, fut élu Président de la République ; qui, se prévalant de ce même pacte, bien qu'il en déchirât la dernière cédule, et arguant des complots monarchiques, vient de se faire réélire pour dix ans chef de cette même République ; celui-là, dis-je, reniant son principe, son droit, si je puis ainsi dire, sa propre légitimité, serait un homme de contre-révolution ! — Je l'en défie.

Or, non-seulement Louis-Napoléon porte en lui, sur le front et sur l'épaule, le stigmate révolutionnaire ; il est l'agent d'une nouvelle période, il exprime une formule supérieure de la Révolution. Car l'histoire ne stationne ni ne se répète, pas plus que la vie dans les plantes et le mouvement dans l'Univers. Quelle est donc cette formule dont le tour semble être arrivé, et que représente, à peine de non-sens, Louis-Napoléon ?

Est-ce cette République, honnête et modérée, sagement progressive, raisonnablement démocratique, qui prévalut après le 24 février ? — Mais Louis-Napoléon en a renversé le monument ; il en poursuit partout les défenseurs. S'il ne voulait que cette République, qu'avait-il besoin de faire arrêter à son domicile le général Cavaignac, le 2 décembre ? Il devait lui dire : Général, vous m'avez remis, il y a trois ans, le gouvernail de la République. Je le dépose à mon tour en vos civiques mains, après avoir chassé les royalistes. Convoquez la Haute-Cour, je rendrai devant elle compte de ma conduite.

La monarchie constitutionnelle et bourgeoise ? — Retirez-vous, en ce cas, dirai-je à Louis-Napoléon : ce n'est pas à vous de dépenser cette liste

civile, c'est au comte de Paris. Puisque vous n'avez violé le contrat que pour remettre les choses *in statu quo*, allez-vous-en. La bourgeoisie entend gérer ses affaires; le pouvoir, elle le veut pour elle; elle ne reconnaît au chef de l'état d'autorité que celle qu'elle-même lui a mesurée. Sa maxime est connue : *Le Roi règne et ne gouverne pas*. Certes, il ne vous manquera pas de recrues comme l'honorable M. Devinck, candidat d'opposition monarchique avant le 2 décembre, aujourd'hui adhérent de l'Elysée, qui trouveront que tout est bien dans votre système. Ces gens-là, en jurant pour vous, méconnaissent l'esprit de leur caste. La bourgeoisie vous boude; elle se sépare de vous de plus en plus : il serait absurde que vous en fussiez le représentant.

La monarchie, dite légitime? — Place alors au comte de Chambord! vous n'êtes pas le Roi, vous êtes l'*Usurpateur*. Henri V vous le fait assez entendre quand il engage ses fidèles serviteurs et sujets à vous prêter leur concours en tout ce que vous faites contre la révolution, et qu'en même temps il leur recommande de vous refuser le serment.

L'empire? On le dit, le gouvernement a l'air d'y croire. Il inclinerait peut-être à cette idée! — Mais, reprendrai-je, prenez garde. Vous confondez votre tradition domestique avec votre mandat politique, votre extrait de baptême, avec votre Idée. Une tradition, si populaire qu'elle soit, quand elle n'a trait qu'à la dynastie et ne se fond pas dans les tendances d'une époque, loin d'être une force vive, est un danger. On peut s'en servir pour escalader le pouvoir : elle est inutile pour l'exercer. C'est

pour cela que dans l'histoire la tradition apparaît constamment vaincue : foi de nos pères, royalisme de nos pères, mœurs, coutumes, préjugés, vertus et vices de nos pères, vous êtes finis à jamais ! Et toi, sublime Empereur, reste aussi sur ta colonne : tu perdrais de ta taille, si tu t'avisais d'en descendre.

Caligula a beau être le fils du grand Germanicus et de la vertueuse Agrippine, Chéréas poignarde sans respect cette tradition vide. En vain Commode se recommande des Antonins, Héliogabale de Mammée et de Sévère : ces fils de famille, qui n'affirment d'eux-mêmes que leur hérédité, soulèvent le monde impatient. Le talent et la vertu, non moins que la débauche et le crime, sont impuissants à soutenir une idée passée à l'état de tradition. Julien, espèce de Chateaubriand païen devenu césar, qui en pleine révolution chrétienne écrivit le génie du polythéisme, grand homme de guerre et grand homme d'État, âme stoïque; Julien entreprend de ressusciter la tradition idolâtre, la vraie tradition impériale. Il est vaincu par le Galiléen ! De quoi sont morts les Stuarts, rois légitimes d'Ecosse et d'Angleterre? de leur fidélité à la tradition. Pourquoi Henri V ne rentrera-t-il pas en France? c'est qu'il n'est et ne veut être toujours que le monument d'une tradition; c'est qu'il a perdu le fil des Idées, qu'il n'a point de fonction historique, point de mandat. Ce descendant de Robert le Fort ne connaît de ses ancêtres que les armoiries : il ne sait pas qu'ils furent pendant neuf siècles les chefs de la Révolution; il ne sait pas que son aïeul Hugues Capet, point de départ de

la Constitution nationale et de la décadence de la féodalité, fut roi vraiment légitime, quoi qu'on ait dit; tandis que Louis XIV et Louis XV, par qui fut interrompu le mouvement constitutionnel, et Charles X, qui essaya d'y faire obstacle, perdirent la légitimité. Henri V! c'est la royauté française dans son impénitence finale.

Et puis, avec quoi faire et soutenir un empire? on dit, avec l'armée. Or, sauf le respect dû au soldat, l'esprit moderne répugne à cette influence. Napoléon, qui ne fut empereur que par l'armée, qui fit manœuvrer tant de légions et avec tant de succès, l'éprouva lui-même. *Ils n'en veulent plus!* disait-il sur la fin de sa carrière. C'est qu'en effet, avec la meilleure volonté du monde, nous n'en pouvions plus... Maintenant les causes d'affaiblissement de l'esprit guerrier, qui chez la nation la plus belliqueuse et dans les circonstances les plus favorables eurent raison de l'Empereur, ont redoublé d'intensité; et sans partager les illusions du Congrès de la Paix, on peut douter que Napoléon lui-même, s'il vivait de notre temps, fût autre chose qu'un Lamoricière ou un Changarnier. La France, autant et peut-être plus que le reste de l'Europe, avec ses myriades d'industries séparées, sa propriété morcelée, sa population besogneuse, vivant au jour le jour, cherchant le travail, ne pouvant un seul moment, même pour la défense des libertés publiques, se distraire de ses labeurs, la France est devenue réfractaire au métier des armes. La bourgeoisie, la classe moyenne, le peuple même, sont de moins en moins sympathiques à l'uniforme : il n'y a plus que le prêtre qui fraternise avec le soldat.

Le pays compte ce qu'il lui coûte, et n'attend qu'une occasion de rappeler dans leurs foyers ces enfants, armés pour la défense de l'ordre et le maintien de sa dignité. Qui prouverait l'inutilité de cette protection soldatesque aurait vaincu l'empire, tant les dispositions du pays laissent peu de chance à cette hypothèse de gouvernement !

Empire, monarchie constitutionnelle et légitime, république de modération et de vertu : rien de tout cela ne fournit une raison d'existence au gouvernement du 2 décembre, n'explique le rôle de Louis-Napoléon. Il faut donc conclure, ainsi qu'il est résulté pour nous de la situation de la France au 24 février, des lacunes laissées par la première révolution, des questions soulevées par le socialisme, de l'éviction des démocrates, de la proclamation du 2 décembre, de l'adhésion du peuple aux promesses contenues dans cette proclamation, que le 2 décembre est le signal d'une marche en avant dans la voie révolutionnaire, et que Louis-Napoléon en est le général. Le veut-il ? le sait-il ? peut-il soutenir ce fardeau ? c'est ce que la suite nous apprendra. Quant à présent, il s'agit pour nous, je le répète, non pas des inclinations et de la capacité du sujet, mais de sa signification. Or, cette signification du 2 décembre, l'histoire la démontre, c'est la *Révolution démocratique et sociale...*

Mais, peut-être que cette démonstration, toute de chronologie, pèche par la base ; peut-être qu'une science plus haute, en nous révélant à la fois le principe des sociétés, la destination des gouvernements, la cause des révolutions, nous ferait apercevoir le vice de la donnée historique, et prouverait

que le but du 2 décembre, et le rôle providentiel de Louis-Napoléon, c'est, tout au rebours, d'arrêter dans une mer immobile le torrent révolutionnaire, échappé lui-même d'un océan supérieur à travers les fissures d'un terrain bouleversé.

Sans doute, nous dira-t-on, tout gouvernement repose sur une idée dont il est l'agent, et qui en même temps constitue sa force. Ils sont donnés l'un par l'autre ; ils se produisent l'un l'autre : leur action est réciproque et leur existence commune. Ainsi l'idée religieuse est tout à la fois principe et produit d'une autorité : c'est elle qui fit la puissance des Numa, des Constantin, des Charlemagne, des Califes et des Papes. Ainsi encore la centralisation politique, ce qu'on a appelé mystiquement *droit divin*, à cause de sa spontanéité, est produit et principe d'autorité : c'est elle qui détermina la formation des anciennes monarchies, qui dans la Grèce démocratique assura la prépondérance des rois de Macédoine, qui en France illustra la troisième race de rois ; qui, après le 21 janvier, se servit des régicides eux-mêmes pour recomposer la monarchie.

Mais d'où savez-vous que l'idée gouvernementale ou sociale, comme vous voudrez, doive se modifier indéfiniment, jusqu'à ce qu'elle laisse l'Humanité, élevée au plus haut degré de civilisation, sans formes politiques ? d'où savez-vous que tout pouvoir qui se substitue à un autre est pour cela même un pouvoir de révolution, condamné à servir une révolution nouvelle, laquelle aurait pour terme inévitable de l'emporter ? Qui vous dit, enfin, qu'un gouvernement ne puisse pas, d'une vue plus haute, se dérober à ce qu'il vous plaît d'appeler sa *raison histo-*

rique, et sans remonter le cours des siècles, revenir à la source de tout gouvernement, laquelle se retrouve au fond de toutes les traditions, et qui constitue la destinée générale?...

A cette objection, on a reconnu la doctrine ultramontaine. Au fond, c'est la négation du progrès, et la calomnie du genre humain. C'est aussi toute la science des jésuites, ennemis jurés de la raison, falsificateurs de l'histoire, fauteurs de mauvaises mœurs, par principe de religion. A les en croire, il n'y aurait de légitime, dans les annales de l'humanité, que la période comprise entre l'an 1073, date de l'avénement de Grégoire VII, et l'an 1309, date de la translation du Saint-Siége à Avignon. Encore s'en faut-il que cette période, pleine de révoltes, et de la part des princes, et de la part des peuples, contre l'autorité des Papes, soit aux yeux des jésuites entièrement irréprochable. A plus forte raison tout le reste, avant et après, doit-il être considéré, suivant la parole de M. Donoso-Cortès, comme réprouvé. L'Eglise, jusqu'à Charlemagne destituée de puissance temporelle, réprobation. L'Eglise feudataire des empereurs, réprobation. L'Église séparée de l'état, réprobation. L'Église, enfin, salariée de l'état, menacée de perdre encore, avec la propriété, le salaire, réprobation, abomination de la désolation. Ce que veulent les jésuites, c'est l'Eglise dominant l'état, l'Église férulant les rois et les peuples, dispensant les droits et les devoirs, le travail et la récompense, le plaisir et l'amour. C'est en cela que consistent, suivant eux, pour les nations, la vérité, la justice et la paix. A cette condition seulement la société rentrera dans l'ordre,

jouira d'une stabilité inaltérable. Et c'est pour parvenir à ce but que les jésuites conseillent aux rois de l'Europe, notamment à Louis-Napoléon, de replacer définitivement, chacun dans ses états, le trône à l'abri de l'autel, et de se coucher avec leurs armées en travers de l'histoire, dans laquelle, disent-ils, et non sans raison, il n'y a de salut que pour les révolutionnaires.

En sorte que, d'après les jésuites, il faudrait rejeter comme apocryphes, et ne pouvant induire qu'à une science illégitime, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'histoire; prendre le gouvernement ecclésiastique, tel qu'il s'est manifesté de Grégoire VII à Boniface VIII, pour formule unique de l'ordre dans l'humanité. Et comme la véritable autorité se trouve là où est la véritable formule, le Pape redeviendrait, comme au moyen âge, le chef suprême des princes, l'arbitre spirituel et temporel de tous les gouvernements. La restauration de l'Église donc, voilà, voilà, disent-ils, la vraie révolution; la théocratie, voilà le vrai socialisme. Comme ce prédicateur en plein vent, qui se voyait abandonné de son auditoire pour un spectacle de polichinelle, établi en face de sa chaire, ils nous crient, en agitant leurs crucifix de bronze : *Ecco, ecco il vero pulcinello!*

On a tant fait pour le clergé, pour tous les clergés depuis quatre ans, qu'à bon droit chacun des cultes que l'état subventionne a pu en concevoir l'espoir d'une résurrection. L'affaiblissement même des mœurs que l'histoire signale aux époques de transition, et la confusion des idées, viennent en aide à l'utopie théocratique. Dans l'indécision des

croyances, chacun redemande à l'Église qui un remède à la corruption, qui un préservatif contre la révolution sociale. La bourgeoisie, quel heureux symptôme ! après un siècle d'indifférence, se prend tout à coup de ferveur religieuse. Elle avise que la religion peut être utile à ses intérêts : aussitôt elle demande de la religion, beaucoup de religion. Une commandite s'est organisée dans son sein, pour la restauration des idées religieuses. Christ a été appelé au secours des dieux bourgeois, Mammon, Plutus, Porus et Fœnus. Christ n'a pas répondu ; mais l'Église, orthodoxe et réformée, s'est empressée d'accourir. Après les fameux *petits livres* de la rue de Poitiers, nous avons eu les conciles de Paris, Lyon, Bordeaux, les mandements des évêques, les sermons des curés, les prêches des ministres. Un jour ils chantèrent pour la République ; la fortune tournant, ils se prononcent, en parfaite sécurité de conscience, contre la Révolution.

Ainsi la vieille société est fondée sur la théocratie. Le fatal dilemme revient toujours, *Catholicité* ou *Liberté*. Les jésuites le savent, et c'est ce qui les rend seuls forts dans l'Église, comme les socialistes sont seuls forts dans la Révolution. En vain les jésuites sont désavoués par les évêques : ne vous fiez pas à ces gallicans, doctrinaires de l'état ecclésiastique, plus jésuites en cela que les jésuites. La théocratie papale, vous dis-je, est la dernière ressource de la contre-révolution.

L'Eglise, appelée par l'état, pourrait-elle donc lui fournir l'idée mère, irréformable, l'*aliquid inconcussum* que poursuivent tous les pouvoirs, et dont l'image mobile, semblable à ces feux nocturnes

qui égarent le voyageur, les attire l'un après l'autre au fond de l'abîme?

Je le nie. Je soutiens au contraire que le principe de tout gouvernement est identique et adéquat à sa donnée historique, et ma raison est péremptoire : c'est que, hors la loi même du mouvement, tout est mobile dans la nature et dans l'humanité, la religion, conséquemment l'Eglise, comme tout le reste. Ce qu'on nomme repos, station, immobilité, est un état purement relatif : en réalité, tout pèse, tout se meut, tout est en perpétuel changement.

Afin de rester dans mon sujet, et pour édifier mes lecteurs sur cette question capitale de la mutabilité des idées religieuses, je consignerai ici les propres paroles d'un vieux prêtre, aussi savant qu'orthodoxe, à qui je demandais son opinion sur le mouvement de la société et l'immobilisme prétendu de l'Eglise. Si, lui faisais-je observer, la civilisation, à l'instar de tous les organismes, éprouve une métamorphose incessante, comment accorder avec elle l'immobilité de la foi? Et si la foi est emportée dans le même mouvement, comment croire à sa céleste origine? où est sa vérité, son authenticité, sa certitude? Êtres changeants, qu'avons-nous à faire d'une institution soi-disant immuable? Serviteurs d'une loi comme nous transitoire, au contraire, qu'avons-nous besoin, pour la suivre, d'autorité? Ma transition, c'est ma révélation; et tout ce que j'affirme, dans le cercle de ce mouvement, est suffisamment juridique et divin. Il y a contradiction entre la destinée de l'homme et ce que vous prétendez être sa règle; en deux mots, entre la révolution

et la religion. D'où je conclus, que l'humanité ne pouvant subsister que dans un perpétuel mouvement, la religion, supposée éternelle et immuable, n'est pas faite pour elle : si cette religion est vraie, l'humanité n'existe pas; et, réciproquement, si l'humanité n'est point une chimère, la religion est impossible.

Telle était ma question très-instante, et voici quelle était la réponse de mon interlocuteur. Il n'admettait pas, bien entendu, en sa qualité de prêtre, que la révélation chrétienne fût soumise, comme les pensées des hommes, à la loi de progrès : pour lui la religion existait de toute éternité, comme Dieu. Mais cette faculté d'évolution, qu'il rejetait dans le christianisme, il l'admettait dans la société, et c'est par le mouvement, très-réel, il l'avouait, de celle-ci, qu'il rendait raison du mouvement *apparent* de celui-là. L'humanité ne faisait ainsi que traverser la révélation et s'immerger, en passant, dans le sang de Jésus-Christ. Quant à concilier la perpétuité et l'indéfectibilité de l'Église avec son règne transitoire, il le faisait à l'aide de la théorie de la grâce appliquée à la pluralité des mondes, entendant ainsi, de l'Univers entier, ce qui, dans l'Écriture et les Pères, semble dit seulement de l'habitation terrestre, πάσης οικουμενῆς.

Le christianisme, disait-il, est éternel et immuable, comme son auteur. Mais l'humanité est évolutive et changeante, comme tous les êtres vivants. C'est pour cela qu'elle n'était capable de recevoir la révélation chrétienne que dans un âge relativement avancé ; qu'elle l'a exprimée ensuite peu à peu ; qu'en se débattant sous cet enseignement surnatu-

rel, elle a paru le produire elle-même, et qu'aujourd'hui, par un décret incompréhensible de la providence, le sens de la foi se fermant en elle, comme l'ouïe chez le vieillard, elle semble à la veille de s'en détacher. Le christianisme, après être monté, comme le soleil, sur l'horizon des sociétés pendant un certain nombre de siècles, nous est apparu un moment au zénith; puis il est entré dans sa décadence, et l'humanité vieillissant, se corrompant ou changeant toujours, je ne l'examine pas, il a commencé de s'éteindre sous divers horizons. A cette heure, pour la majorité de la France, il a cessé d'exister. Cette révolution de la société, sous la lumière du Christianisme, il est facile de la démontrer, les fastes de l'Eglise à la main.

Ainsi, poursuivait ce prêtre, en ce qui concerne la hiérarchie, nous savons, par la tradition et l'écriture, que l'Église a passé par quatre états différents: la fraternité inorganique, ou démocratie pure; le gouvernement des prêtres ou anciens; la fédération épiscopale, et la monarchie papale. Ce n'est pas tout : l'Église, après s'être établie exclusivement dans la sphère du spirituel, a fini par envelopper le temporel : autant les apôtres se défendirent d'empiéter sur le droit de césar, autant les papes de la grande époque prétendirent soumettre les peuples à leur autorité. Depuis le 13e siècle, un mouvement en sens inverse s'est manifesté. Le temporel s'est distrait du spirituel; l'état s'est scindé d'avec l'Église; les princes ont voulu se rendre indépendants des pontifes, tenir de Dieu seul et directement leurs droits. Vers la même époque, les conciles se sont mis au-dessus des papes,

et, de fait, la fédération épiscopale a été de nouveau reconnue. Les évêques, nommés par les princes devenus à leur place les représentants des peuples, n'ont plus été qu'agréés par le pape. La primauté du Saint-Siége n'est donc plus, en ce moment, quant à la hiérarchie, qu'un symbole, et quant à la foi, qu'une sorte de Cour de cassation ecclésiastique. Le mouvement ne s'est pas arrêté là, et bien qu'il ait été constamment dissimulé, réprimé et nié par la puissance ecclésiastique, sa réalité n'en ressort qu'avec plus d'éclat. Le principe du libre examen, reconnu par les états à mesure qu'ils sortaient du giron de l'Église, impossible à nier en soi, s'est tourné contre l'Eglise ; la faculté d'examiner est devenue faculté de décider, et c'est ce qui ramène invinciblement le Christianisme à son point de départ, à la démocratie, à la dissolution.

Pourquoi ce mouvement d'ascension et de décadence, que d'après votre façon de parler, vous attribuez au christianisme, mais qui dans la réalité n'appartient qu'à l'humaine nature? Les saintes Écritures nous en donnent la seule raison que nous puissions concevoir : *Propter duritiam cordis eorum;* et encore, *Non potestis portare*. De même que Jésus ne révélait que peu à peu, à ses disciples, les profondeurs de sa doctrine, à cause de l'état d'infirmité de leurs âmes ; de même, c'est à un état pathologique de notre nature, qu'il faut attribuer cet affaiblissement de la foi, dans lequel les philosophes croient trouver la preuve de l'origine naturelle et de la corruptibilité de la religion. Une diminution de capacité pour les choses de la foi, dans le cœur des hommes, n'est pas plus difficile à admet-

tre au temps où nous vivons qu'un accroissement de cette capacité, depuis l'époque où parut Notre-Seigneur jusqu'à celle où l'Eglise manifesta sa puissance par les croisades. Le concert divin, que Pythagore déjà croyait entendre, n'a pas cessé; l'*Hosanna* éternel ne s'est pas affaibli : c'est nous qui, après avoir été un instant guéris de notre surdité, reperdons l'ouïe spirituelle. Tout passe donc, en autres termes, l'humanité change sans cesse : l'ordre de Dieu est immuable.

Du côté de la doctrine, même évolution de l'esprit humain, et pour la destinée de la religion, même résultat.

Le dogme chrétien, obscur, indécis, contradictoire même dans les écrits des apôtres, se dégage peu à peu des nuages amoncelés par les sectes d'Orient et les philosophes convertis. A Nicée, il obtient sa première constitution. Pendant plus de mille ans encore, il se développe, il s'épure, c'est-à-dire que l'Univers chrétien le conçoit de mieux en mieux dans la plénitude de son essence, à travers les hérésies continuelles, les schismes, et l'antichristianisme de Mahomet. La philosophie d'Aristote, si fort en vogue au moyen âge, fut un des instruments dont se servit la Providence pour produire en nous cette glorieuse intuition. Enfin, au concile de Trente, la vérité resplendit de tous ses rayons: alors, malgré la protestation de Luther, on peut dire que la foi, sous le rapport de la connaissance, fut complète.

A dater aussi de cette mémorable assemblée, l'attitude de l'Eglise devient toute négative. Elle n'avait plus rien à donner, en fait de dogme, à ses

enfants : après leur avoir tout appris, elle ne pouvait plus que combattre l'éternel contradicteur, celui qui, selon la Bible, dit toujours NON, le Satan de l'incrédulité. La parole de Dieu, entrant dans le monde par l'audition, *fides ex auditu*, peut bien se produire par parties : il implique qu'elle se réforme, elle n'est susceptible ni d'augmentation, ni de diminution. Le caractère de l'Eglise est donc de garder le *statu quo*. Mais la raison de l'homme est infatigable dans ses investigations ; et plus ses points de vue se multiplient, plus elle devient inquiète, insoumise, sur l'objet de la religion. Là est la pierre de scandale de notre foi. Nous voudrions l'accommoder à notre philosophie, l'éclairer de nos nouvelles lumières, tandis qu'elle ne peut avoir rien de commun avec elles. *Quid mihi et tibi est, mulier?* dit le Christ à Marie, symbole de notre humanité. Aussi, est-ce avec une profonde inconséquence que certains esprits, plus zélés que prudents, ont essayé de faire *évoluer*, comme ils disent, le monument désormais achevé du *génie chrétien*. Comme si le génie chrétien était autre chose que l'idée immuable de Dieu! Mais l'Eglise, avec une merveilleuse inspiration, ne les a point suivis. Bossuet, Fénelon, disciples de Descartes, essayent en vain de philosopher sur la foi : l'exemple de Malebranche et des jansénistes leur démontre bientôt l'impossibilité de soumettre les choses de la foi aux mesures de la raison. Autant, un siècle plus tard, on vit le clergé rebelle à sa constitution prétendue civile, autant le dogme qu'il défend se montre rebelle à la philosophie. La langue pourrait-elle déguster la flamme, et la lime

mordre le diamant?... De nos jours, certains empiriques ont voulu rendre à ce dogme ce qu'ils nomment sa *vitalité ;* ils sont allés jusqu'à dire que le christianisme est la religion du progrès. Une telle proposition était ce qu'on peut imaginer de plus absurde en théologie. L'Eglise n'a donné aucune approbation à cette école : la pensée de M. de Maistre a décidément prévalu. Que l'humanité tourne, tourne, emportée dans sa civilisation interminable ! le christianisme s'affirme comme infini, éternel, immuable, absolu; il ne peut avoir d'autre raison que son absolutisme, d'autre vie que son éternité. Ce que demande le christianisme, s'il est permis de supposer que l'homme se retirant Dieu le cherche, c'est que la hiérarchie ecclésiastique soit rétablie, au spirituel et au temporel, sur le plan de Grégoire VII; ce qu'il exige, c'est que toute philosophie, à peine d'anathème, se renferme dans la limite des prescriptions tridentines; ce qu'il se propose, ce n'est pas de suivre l'humanité dans ses joyeuses aventures, mais de la fixer, dans la cendre et le cilice, au pied de son monument.

Que l'humanité, comète égarée, revienne un jour à son soleil, et se fixe sur lui dans une orbite régulière, c'est ce que nous devons désirer tous, mais ce dont rien ne nous garantit la certitude. Bien au contraire, l'humanité paraît, en vertu de sa nature propre, s'éloigner de plus en plus, et le christianisme mourir progressivement à ses regards; et tandis que le prêtre, les yeux ouverts par la théologie, le contemple dans sa splendeur et son immensité, il n'apparaît plus au vulgaire, à travers

le télescope de l'histoire, que comme un astre éteint, sans diamètre apparent et sans parallaxe...

— Eh quoi! m'écriai-je presque épouvanté, vous, prêtre du Christ, c'est ainsi que vous interprétez les promesses! L'humanité perdrait sans retour sa religion, et vivrait séparée de son Dieu! Vous n'admettez pas même la possibilité d'une conversion! Mais que pensez-vous donc de cette recrudescence des idées religieuses, qui s'est manifestée si hautement depuis l'installation de la République, de cette réprobation violente qui éclate par toute l'Europe contre les athées?

Il me répondit, avec un sentiment de foi profonde mêlé d'ironie :

Le Christ nous a dit : *Pensez-vous que lorsque viendra le Fils de l'homme il trouve encore de la foi sur terre?...* Je crois que le Verbe éclaire tour à tour, en chaque sphère des cieux, toute humanité; je crois ainsi que la religion, dans l'infini des mondes, ne meurt jamais. C'est là que nous devons chercher la perpétuité et l'universalité de l'Eglise; comme elle posséda notre terre, elle possède, en leur temps, tous les globes des cieux, conformément à ce qui est dit de l'éternité du Verbe, et de son universelle illumination. Mais je crois aussi que la capacité ou faculté de recevoir la foi dans toute âme vivante est bornée; que si la grâce est gratuite, elle a pourtant sa mesure; et qu'en toute sphère, comme il y a une heure pour la révélation, il y en a une aussi pour l'apostasie et le jugement...

Que vous dirai-je maintenant? Ce qui fait croire à une réapparition du christianisme dans les âmes et au triomphe prochain de l'Église est le frémis-

sement de cette faculté religieuse, dont je vous parle; faculté toute humaine, qui n'est point la religion, qui est la condition psychique de la religion, comme l'œil est la condition physique, c'est-à-dire l'organe de la vue, comme le nez est l'organe de l'odorat. Cette faculté, que la critique de Voltaire n'avait point entièrement atrophiée, que Rousseau et les romantiques ont irritée ensuite, s'est fait ressentir de nouveau en **1848**, à l'occasion du socialisme, à peu près comme, sous certaines influences atmosphériques, l'individu mutilé éprouve une sensation à l'extrémité du membre qu'il a perdu. Une politique religionnaire, qui ne croit point à elle-même, profite de ce hoquet de mysticisme pour évoquer la foi antique, et se faire un auxiliaire de l'Église, alors que l'Église est déjà tombée pour notre peuple sous l'horizon. Des prêtres, que l'abjection du sanctuaire humilie, que l'abaissement de la foi déconcerte, se prêtent à cette politique sacrilége, affectent un haut patronage sur l'état, s'immiscent dans les affaires des communes, se flattent de ressusciter par l'éducation une chrétienté morte de mort naturelle. Cette exhibition macabre ne saurait faire illusion à personne, aux vrais chrétiens encore moins qu'aux indifférents. La dignité de l'Église, l'honneur et la sécurité du sacerdoce, ne peuvent que s'y compromettre. Ici, il n'est plus question de foi, il ne s'agit que de psycologie.

La propagande des encyclopédistes avait desséché les sources de la foi. Survient une révolution, qui dépouille l'Église, dès longtemps feudataire de l'état, de ses propriétés, supprime les couvents,

refait la carte de l'épiscopat. Une partie du bas clergé, qui se croit revenu aux temps de l'Eglise primitive, et quelques prélats, adhèrent à cette réforme, imposée au sacerdoce par des mains philosophiques. Les beaux esprits du temps, les chrétiens à la Jean-Jacques, s'imaginent que le prêtre, ainsi dégagé d'intérêts mondains, soustrait aux tentations du luxe et de l'avarice, va se mettre à l'unisson du siècle, et marcher avec lui. On pourra être religieux à la fois et sceptique, dîner avec son curé et se moquer de la communion! Quel moment pour une restauration, n'est-il pas vrai? Et comme la foi, d'accord avec la raison, va refleurir sous le soleil de la liberté!... Comme si ce n'était pas le comble de l'impiété de restaurer l'œuvre de Dieu! comme si le prêtre pouvait plier son caractère à ces accommodements! Non, l'Eglise, en tant qu'Eglise, ne pouvait consentir à sa dépossession, pas plus que Boniface VIII ne pouvait obtempérer aux sommations de Philippe le Bel; et si plus tard, dans le concordat de 1801, Pie VII reconnut la conquête de la Révolution, il faut voir dans cet acte forcé une élongation nouvelle du christianisme. Pleurons sur le schisme, qui de 89 à 1801 désola l'Eglise gallicane : ce schisme était inévitable. La révolution ne pouvait s'abstenir, sans aucun doute; mais l'Eglise non plus ne pouvait pas céder : il fallait, pour le maintien du droit canonique, que les prêtres assermentés fussent excommuniés par leurs collègues réfractaires. De ce moment la discorde, par nous allumée, court les villes et les campagnes, sépare l'époux de l'épouse; la conscience du peuple se trouble, parta-

gée entre l'hérésie et la contre-révolution. Le dilemme est posé à la liberté par le prêtre : Ou le respect de la propriété ecclésiastique, ou l'athéisme. Et la liberté jette la mort au prêtre, et se fait athée. Que dites-vous de ce premier essai de restauration religieuse?...

Enfin la révolution est consommée. Triomphante par la politique et par les armes, elle s'impose à l'Eglise comme pis-aller. Le *fait accompli* couvre le testament de Dieu. La nation et le sacerdoce oublient leurs mutuelles injures : le prêtre est homme aussi! et la paix, comme la misère, réconcilie tout. Alors, après les fêtes de la Raison, après le culte de l'Être suprême et les agapes des théophilanthropes, la religiosité mal antidotée des masses se retourne vers l'ancien culte. Le christianisme apparaît dans la pénombre plus grandiose; on se passionne pour ses reliques; on jurerait une apparition de la vieille foi. Telle est l'attraction de l'âme vers les choses divines; et puis,

Un seul jour ne fait pas d'un mortel catholique
Un implacable athée, un brûlot anarchique.

Le premier Consul satisfit à ce retour de jeunesse, en signant le concordat. C'était, dans l'opinion générale, un service signalé rendu à la cause sainte, et d'une portée tout autre, vu la circonstance, que la réinstallation de sainte Geneviève au Panthéon. Mais est-ce que Dieu accepte les services des hommes? est-ce qu'il se soucie de leur politique et de leurs apologies? *Mon nom est sur leurs lèvres; mais leur cœur est loin de moi!* Ni le concordat, ni les publications de MM. de Chateaubriand, de Bonald, de

de Maistre, etc., ne purent rendre à l'Eglise une influence acquise désormais à d'autres idées. Le sacerdoce condamné à rester dans sa discipline et dans sa foi, son retour ne parut à la génération révolutionnée, que ce qu'il était véritablement, une transaction tout humaine, affaire de sacristie et de reliquaire. La piété faiblit bientôt, et rapidement : quinze, seize ans s'étaient à peine écoulés depuis la réouverture des églises, lorsque l'abbé de Lamennais jeta son fameux cri d'alarme, l'*Indifférence!*

Indifférence! voilà où en était le pays à la rentrée des Bourbons. L'Empereur avait cru rétablir le culte; il n'avait fait que remplacer l'intolérance par l'indifférence, enveloppant dans le même sentiment le christianisme et toute religion. Cette aptitude du cœur, premier don de la grâce, qui avait amené la conversion du gentil et du barbare; qui avait soupiré un instant dans les œuvres déistes de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre et avait motivé le Concordat, maintenant elle était complétement éteinte. Il n'y avait plus, dans les âmes, de place pour la foi, et tandis qu'en 93, sous la Terreur, les pages de *l'Indifférence* eussent effrayé peut-être, en 1820 elles ne paraissaient plus que ridicules.

A cette voix, cependant, qui révéla la profondeur de l'incrédulité, il y eut un tressaillement dans l'Église. Une croisade apostolique fut organisée, sous les auspices du nouveau pouvoir, contre la philosophie et la révolution. L'année 1825 fut la grande époque des missions, suivie, en 1826, du jubilé. Eh bien! qu'a produit cette surexcitation

des consciences! Quelques débauchés, sans idées et sans vergogne, quelques jacobins décrépits, pour qui rien n'avait marché depuis Robespierre, englués par la parole de nos jeunes missionnaires : voilà les conversions éclatantes dont s'enrichirent à cette époque les fastes de la foi. Du reste les mêmes phénomènes qui avaient éclaté en 1801, dans la bourgeoisie, reparurent en 1825, dans le peuple. C'était le tour du peuple de faire à la religion de ses pères les derniers adieux. J'ai été témoin, dans ma ville bigote, de cet accès de dévotion intermittente, j'ai pu en observer tous les symptômes. J'ai vu hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, se croiser, se confesser, répandre au pied des autels la surabondance de leur tendresse. Parce qu'ils étaient amoureux, ils se croyaient fidèles. Mais ce n'était que feu de paille, servant de chaufferette à la sensualité, comme il parut aux intrigues des jolies chanteuses avec les vicaires mondains. Les missionnaires, par une séduction pieuse, avaient eu l'idée de composer leurs cantiques sur les airs de la Révolution. Etrange façon de la faire oublier! En 1829, l'esprit révolutionnaire soufflait de partout; le *libertinage* avait repris ses droits; le peuple et la classe moyenne, secoués par la mission, avaient appris à se connaître : on s'en aperçut aux élections de 1830, où le clergé épuisa son influence et qui décidèrent la catastrophe de juillet. Avec le trône s'écroula la religion. Les porte-croix des missionnaires, devenus gardes nationaux, se mirent partout à détruire, au chant de la *Marseillaise*, le monument de leur piété : fiez-vous maintenant à la conversion d'une race révolutionnaire!

Quoi de plus? Le progrès est la croyance du siècle. L'humanité court, d'une course effrénée, et vous voulez que je croie à la résurrection du christianisme !... Le Christ aurait-il deux passions à endurer pour le salut des hommes?...

Sous Louis-Philippe, grâce à la protection de la Sicilienne Marie-Amélie, qui dans le cercle de ses commérages dévots crut faire autant de bien à la religion que son roué de mari faisait de mal aux mœurs publiques, le clergé travaille silencieusement à se refaire : il reprend position, sinon faveur. Sa foi est devenue plus âcre : c'est une revanche qu'il lui faut, et plus il se mêle aux agitations du siècle, plus il témoigne que le siècle gagne sur lui. Il sait à quoi s'en tenir sur le mouvement de l'*Idée*, et ne s'y engagera pas une seconde fois. Mais, par quels puissants travaux, par quelles fortes études, par quelle parole fondatrice, va-t-il capter l'attention de la multitude, racheter sa nullité passée, rajeunir la faculté de croire, combattre la folie du progrès? Quels contrepoids opposera-t-il à cette attraction fatale, qui ravit la civilisation à l'Église, l'humanité à son Dieu? O Providence adorable! le prêtre cherche la religion, il rencontre la superstition ; il fuit la nouveauté, il donne dans la sénilité. La dévotion à sainte Philomène et au cœur de Marie, les guérisons miraculeuses de M. de Hohenlohe, *Dieu et l'Amour le plus pur*, des livres de piété dans le style à la mode, passionnés, voluptueux ou nauséabonds : voilà les créations de ce Verbe, qui jadis produisit les Origène, les Tertullien, les Augustin, les Hildebrand, les Bernard, les Thomas! La grande œuvre de l'Église moderne

est celle de l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires, fondateur d'une société en l'honneur de la Vierge, dont il prétend avoir eu une révélation en disant sa messe. Moyennant un sou par semaine, chaque confrère et consœur participe aux suffrages de la société; et ce sou, à ce qu'on assure, produit à M. Desgenettes des millions. Que ne le fait-on ministre des finances! Maintenant *ab uno disce omnes*. Mesurez, d'après les exercices de M. Desgenettes, la puissance d'inspiration du christianisme dans notre clergé. Calculez son influence sur un siècle dix fois plus savant que celui de Constantin, et dix fois plus orgueilleux de sa science; et puis comptez sur la hauteur de doctrine, sur l'autorité du don prophétique, pour rendre à l'Église le gouvernement des sociétés modernes. Le sacerdoce s'affaisse, vous dis-je, et la religion envolée retourne au ciel d'où elle est venue.

Une révolution éclate : tous les écrivains l'ont annoncée; le prêtre seul n'a rien dit. Une république est proclamée : avant de la connaître, il lui offre ses prières. Des sectaires proposent leurs théories : il ne sait s'il doit applaudir ou condamner. Il y a des prêtres socialistes, il y en a d'anti-socialistes. Enfin, les bourgeois, les riches, ceux que Brydayne appelait *les oppresseurs de l'humanité souffrante*, lui révèlent que le socialisme, qui ne croit pas à Malthus, ne croit pas davantage à l'Église; et pour sauver l'Église, le sacerdoce se fait malthusien. Il flétrit, comme athée, le socialisme, sur la dénonciation de ces avares qui ne connurent jamais Dieu, et qui prennent le miroitement de leurs écus pour le soleil de la religion!

Non, il n'y a plus de sacerdoce, il n'y a plus de foi. Le christianisme ne tient plus qu'à cet instinct phosphorescent, dont je vous ai signalé l'extinction continue depuis Voltaire, qu'entretient, sous prétexte d'art, une littérature sensualiste; qu'adorent vos Héloïses nymphomanes, et que Robespierre, l'homme dont l'intelligence ne conçut, dont le cœur n'aima jamais rien, définissait l'*Être suprême*.

Connaissez-vous rien de plus niais que cet Être suprême, qui ressemble à un dieu comme l'*ordre* de vos doctrinaires ressemble à une politique, comme la *confiance* des agioteurs ressemble à une économie? Parlez-moi d'Allah, de Jéhovah, de Baal, de Brahma, de Pan, d'Osiris, de Vénus, de Thor, de Zeus, de cet Esprit qui dans toutes les théogonies féconde les Vierges, et que les Grecs personnifièrent en Priape; prenez, si vous voulez, les animaux et les légumes des Égyptiens : voilà des dieux vivants et significatifs, symboles plus ou moins grossiers, révélations préparatoires du Dieu chrétien. Mais l'Être suprême, *Bone Deus!* de quelle religion fut-il jamais, l'Être suprême?

C'est pourtant ce fantôme dont la vogue, ravivée par la flamme impure de la politique et des intérêts, conserve au christianisme un dernier souffle. Otez l'Être suprême, ôtez cet absolu dialectique, théomorphisé par les jacobins, les romantiques, et quelques communautaires; et l'idée de Dieu aura disparu de la société, il n'y aura plus de religion.

Et vous me demandez si je crois à une seconde mission de l'Église chrétienne? si je crois que cette Église, ainsi restaurée, puisse fournir à l'état qui la nie un principe de durée et de force? si c'est à

ce mannequin, entouré de banderolles catholiques, que la France nouvelle dira, comme la fiancée romaine disait au jeune Romain son fiancé, *Sois mon Caïus, et je serai ta Caïa ;* donne-moi ta main, et je te donnerai mon cœur?...

O Fils des croisés, enfants de Loyola, postérité de cette illustre gentilhommerie, dont les Ordres, armés pour l'extermination de l'idolâtrie et de l'hérésie, faisaient la loi aux princes et embrassaient de leur réseau le monde fidèle; qui que vous soyez, chrétiens de la dernière et de la plus malheureuse des époques, n'essayez pas de donner le change à la Révolution : ce serait mentir au Saint-Esprit. Toute chair est révoltée, et nous hait. Nous sommes haïs d'une haine endémique, invétérée, constitutionnelle ; d'une haine qui se raisonne, et s'accroît chaque jour de l'intelligence de son principe et de notre opposition. Après la mort de Cambyse, les mages, successeurs de Zoroastre et représentants de l'antique religion arienne, espérant à la fois rétablir leur culte dans sa pureté et leur propre institut dans sa puissance, entrèrent dans la conspiration d'un certain Smerdis, qui se disait fils ou neveu du grand Cyrus, et en cette qualité régna quelque temps sur les Perses. Mais bientôt la réaction des mages souleva contre elle les grands et le peuple. Smerdis fut détrôné ; tous les mages, tous, massacrés ; et une fête, la plus grande fête des Perses, instituée en réjouissance perpétuelle de ce massacre, la *Magophonia.* Toute religion se fonde par le sang ; toute religion disparaît dans le sang. Adorons les desseins de la Providence, et que les événements s'accomplissent ! Bien pauvre serait

notre foi, si nous la faisions dépendre du nombre des élus; bien faible notre espérance, si elle avait besoin de garanties temporelles · bien mesquine notre charité, s'il lui fallait pour aliment l'approbation des hommes! Le Christ est venu, le Christ se retire : qu'il soit glorifié à tout jamais par ceux qui, ne l'ayant pas vu, ont recueilli son amour, et qui attestent sa parole!...

Que la religion puisse ainsi se distinguer de l'humanité, comme l'entendait ce prêtre; que ce soit celle-ci qui change, tandis que la première demeure immuable; ou bien que toutes deux confondant leur existence, la religion, de même que l'état, n'étant qu'une des formes de la société, le même mouvement les entraîne l'une et l'autre : le résultat pour nous est absolument le même. Louis-Napoléon ne peut se séparer de la société dont il est le chef : donc Louis-Napoléon représente, au point de vue du catholicisme, l'impiété révolutionnaire, impiété qui n'est pas seulement celle d'une époque, mais qui date de six siècles. Quelle est cette impiété? le nivellement des classes, l'émancipation du prolétariat, le travail libre, la pensée libre, la conscience libre; en un mot, la fin de toute autorité. Louis-Napoléon, chef du socialisme, c'est, pour l'Église, un antéchrist!...

Or, en politique, de même qu'en économie, *On ne vit que de ce que l'on est et que l'on crée* : cet aphorisme est plus sûr que tous ceux de Machiavel. Que Louis-Napoléon prenne donc hardiment son titre fatal; qu'il arbore, à la place de la croix, l'emblème maçonnique, le niveau, l'équerre et l'aplomb:

c'est le signe du moderne Constantin à qui la victoire est promise, *in hoc signo vinces!* Que le 2 décembre, sortant de la fausse position que lui a faite la tactique des partis, produise, développe, organise, et sans retard, ce principe qui doit le faire vivre, l'anti-christianisme, c'est-à-dire, l'anti-théocratie, l'anti-capitalisme, l'anti-féodalité; qu'il arrache à l'Eglise, à la vie inférieure, et qu'il crée en hommes ces prolétaires, grande armée du suffrage universel, baptisés enfants de Dieu et de l'Église, et qui manquent à la fois de science, de travail et de pain. Tel est son mandat, telle est sa force.

Faire des citoyens avec les serfs de la glèbe et de la machine; changer en sages des croyants ahuris; produire tout un peuple, avec la plus belle des races; puis, avec cette génération transformée, révolutionner l'Europe et le monde : ou je suis moi-même aussi aliéné de la civilisation que le dieu chrétien, ou il y a de quoi satisfaire à l'ambition de dix Bonaparte.

VII.

SEPT MOIS DE GOUVERNEMENT.

J'ai dit ce qu'était le 2 décembre de par la *nécessité des choses :* il reste à savoir ce qu'il prétend être de par sa *volonté.*

J'appelle *volonté*, dans un gouvernement, non pas l'intention, qui s'entend exclusivement des personnes, et peut être présumée toujours bonne; mais la tendance, impersonnelle et collective, qu'accusent ses actes. Si despotique, en effet, que paraisse un gouvernement, ses actes sont toujours déterminés par les opinions et les intérêts qui se groupent autour de lui, qui le tiennent dans leur dépendance beaucoup plus qu'il ne les tient dans la sienne, et dont l'opposition, s'il essayait de les braver, amènerait infailliblement sa chute. Au fond, la souveraineté d'un seul n'existe nulle part.

Mais si la volonté, dans le pouvoir, est impersonnelle, elle n'existe cependant pas sans motifs ; elle repose sur des considérations, vraies ou fausses, qui, adoptées par le gouvernement, et introduites

dans l'histoire, y deviennent à leur tour, par l'entraînement des conséquences, une seconde nécessité. D'où il suit que pour tout gouvernement, dans lequel la volonté n'est point identique et adéquate à la raison d'être, il y a deux espèces de causes nécessitantes, les unes objectives, qui résultent de la donnée historique; les autres subjectives, et qui ont pour bases les considérations plus ou moins intéressées qui le gouvernent.

Historien impartial, dégagé de tout ressentiment de parti, j'ai constaté, à l'avantage du 2 décembre, la raison historique, objective, et fatale de son existence. Je vais de même, sans malignité ni indiscrétion, en me tenant toujours dans la pure philosophie, descendre dans l'âme de ce pouvoir, rechercher le secret de ses décisions, secret que lui-même, j'oserais presque l'affirmer, ne connaît pas. La polémique et la satire me sont interdites : je n'en éprouve nul regret. Puissent à leur tour mes lecteurs confesser que je n'y ai rien perdu!

Quelle est donc la tendance du nouveau pouvoir, puisque c'est elle seule, après la chaîne des faits, qui importe à l'histoire, et qui compte en politique? Quelle est la raison secrète, spontanée, qui, à son insu peut-être, dirige l'Élysée? Tandis que sa signification historique lui assigne pour but la révolution, où le poussent, d'un commun effort, ses attractions et ses influences? où va-t-il, enfin?

A l'Empire! telle est la réponse uniforme. Et satisfaite d'une solution qui ne touche qu'à la superficie des choses, l'opinion s'arrête, attendant, avec plus d'inquiétude que de sympathie, cette manifestation impériale.

L'empire, il ne sert à rien de le nier, se laisse voir dans le train de maison, dans le style et l'étiquette de l'Élysée. Il apparaît dans la restauration des emblèmes, l'imitation du formulaire, la commémoration des idées, l'imitation des moyens, l'ambition plus ou moins déguisée du titre Mais tout cela accuse plutôt un souvenir qu'un principe, une velléité qu'une spontanéité. Nous cherchons l'idée, on nous montre le symbole. L'empire serait proclamé demain, que je demanderais encore, comment, et en vertu de quoi l'empire existe, d'autant plus que rétablir un nom, ce n'est pas refaire une chose. Que Louis-Napoléon se fasse couronner un 2 décembre, des mains du Pape, dans l'église Notre-Dame : il ne sera pas plus l'empereur que Charlemagne acclamé en 800 par le peuple romain, ne fut césar. Entre Napoléon empereur, et Louis-Napoléon président de la République, il s'est passé trop de choses pour que celui-ci devienne le continuateur pur et simple de celui-là. De même qu'il n'y eut rien de commun entre le premier et le second empire romain, il n'y aurait non plus rien de commun entre le premier et le second empire français, rien, dis-je, si ce n'est peut-être le despotisme : or, c'est justement de ce despotisme que nous demanderions à voir, dans les conditions de l'époque, l'origine, la raison.

Les impulsions auxquelles obéit le 2 décembre, qui constituent ce que j'appellerai sa raison ou volonté propre, par opposition à sa raison historique. ont toutes leur point de départ dans la manière dont il entend la délégation.

Pour lui, de même que pour le vulgaire, l'élu du peuple n'est point, comme le dictateur romain, l'organe de la nécessité du moment, enfermé dans un cercle de conditions historiques, économiques, stratégiques, etc., qui lui tracent son mandat. L'élu du peuple, dans la pensée de l'Elysée, est affranchi de toutes considérations circonstancielles ; il agit dans l'indépendance absolue de ses inspirations. Il ne reçoit pas la loi des faits du dehors, il la produit du fond de sa prudence. Au lieu de chercher, comme nous l'avons fait, par une analyse infatigable, la nécessité de chaque jour, afin de la convertir en loi, et d'en procurer l'exécution ; il se crée à lui-même un idéal, que chacun de ses actes a pour objet de réaliser ensuite, et qu'il applique, d'autorité, à la nation. C'est ainsi que l'Église catholique, en vertu de la mission qu'elle s'attribue d'en-haut, tend incessamment à ramener la société à son type, sans tenir aucun compte des données de l'économie, de la philosophie et de l'histoire. Telle est l'humanité selon la foi, dit-elle ; rien en deçà, rien au-delà. Le 2 décembre suit exactement la même conduite. Il se meut dans une sphère d'idées à lui ; il gouverne d'après une certaine spontanéité de raison qui lui fait accepter ou rejeter l'enseignement des faits, suivant qu'il les juge conformes ou contraires à son propre dessein. Le 2 décembre, en un mot, se comporte avec le pays comme si le pays lui avait tenu ce langage : « J'ai » été peu satisfait du système de la Restauration, » de celui de Louis-Philippe, et j'ai peu profité de » celui des républicains. Je vous charge maintenant d'appliquer le vôtre. Commandez, j'obéis.

» Ma confiance fait votre droit; ma liberté sera dans
» ma soumission. »

C'est là ce que je nomme *subjectivisme* dans le pouvoir, par opposition à la loi OBJECTIVE, que révèle la génération des faits et la nécessité des choses. Le subjectivisme est commun à tous les partis, aux démocrates aussi bien qu'aux dynastiques; son action est plus intense dans notre pays que chez aucun autre peuple. C'est de lui que nous viennent cette manie des gouvernements forts, et ces réclames en faveur d'une autorité qui, plus elle se cherche dans une pareille voie, moins elle parvient à s'atteindre.

Le premier fruit de la politique subjective, en effet, est de soulever autant de résistances qu'il y a d'idées et d'intérêts, conséquemment d'isoler le pouvoir, de lui faire un besoin constant des restrictions, défenses, censures, interdictions; finalement, de le précipiter, à travers les mécontentements et les haines, dans les voies du despotisme, qui sont le bon plaisir, la violence et la contradiction.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de faire, entre la subjectivité du 2 décembre et celle du Gouvernement provisooire, un rapprochement qui porte déjà sa leçon.

Tandis que le Gouvernement provisoire, par religion démocratique, s'abstenait, s'efforçait de rallier les partis et les intérêts, ne réussissait qu'à les soulever tous, et s'usait dans l'insignifiance; on va voir l'Élysée, aspirant à les dominer, les frapper l'un après l'autre, tailler de droite et de gauche à coups de décrets, déployer une énergie irritante,

oser, mais en osant, se compromettre par la personnalité, trop apparente, de sa politique. Le Gouvernement provisoire, avec ses bulletins, avait fait de la nullité ; le 2 décembre, avec sa terreur, fait de la bascule. Toutes choses compensées, l'un n'avance guère plus que l'autre ; les mêmes difficultés, accompagnées des mêmes oppositions, subsistent. Le Gouvernement provisoire, ignorant la révolution, la laissait tomber ; le 2 décembre veut lui faire sa part, la soumet à ses vues, et de fait l'escamote. Le Gouvernement provisoire s'en est allé ; le 2 décembre ne se soutient déjà plus que par la force. Mais la force qui ne sait que contraindre au lieu de créer engendre la haine, et la haine est le salpêtre qui fait sauter les gouvernements. Puisse ne pas l'éprouver, à ses dépens et à nos frais, Louis-Napoléon !....

1. Opinion du 2 décembre sur sa propre signification.

La proclamation de Louis Bonaparte se référait, ainsi qu'on l'a vu, aux principes de 89. Elle accusait les vieux partis, se prononçait contre la royauté, réclamait les améliorations tant promises, faisait appel, enfin, aux sentiments révolutionnaires.

Ce langage a-t-il été soutenu ? Oui et non, tour à tour, suivant que la politique du moment jugeait à propos d'avancer ou de reculer.

D'abord, la dissolution d'une assemblée aux trois quarts royaliste, et l'arrestation des principaux chefs des partis dynastiques, semblaient témoigner d'un parfait accord entre les vues de l'Élysée et la donnée révolutionnaire. Mais huit jours ne s'étaient pas

écoulés que les journaux du pouvoir, coopérateurs du coup d'état, parlaient d'un autre style. C'était pour sauver la religion, pour rétablir le principe d'autorité, pour défendre la propriété et la famille, que Louis-Napoléon avait mis fin à une situation trop tendue; c'était, enfin, pour museler la révolution. *L'Univers religieux* osait écrire, et n'était pas contredit, que ces rappels à la révolution et aux principes de 89 étaient *phrases de circonstance*, dont personne ne pouvait être dupe; qu'*en fait* le coup d'état était dirigé contre les principes, l'esprit et les tendances de la révolution. Et les décrets concernant le jury, la garde nationale, la suppression de la devise *Liberté-Égalité-Fraternité*, la substitution du nom de Louis-Napoléon à celui de la république dans les prières publiques, venaient à l'appui de l'interprétation insolente de *l'Univers*.

La constitution du 15 janvier reproduisit la pensée du 2 décembre. — « Elle reconnaît, dit l'article premier, confirme et garantit les grands » principes proclamés en 1789, et qui sont la base » du droit public des Français. » — Comment les appliquait-elle ces principes? c'est ce que nous examinerons plus bas. Mais, le surlendemain de la promulgation, *l'Univers*, revenant à la charge, écrivait encore :

« Nous ne sommes point alarmés de la déclara» tion faite en l'honneur des principes de 89, » quoique cette formule par elle-même ait toujours » quelque chose d'inquiétant. Il y a plusieurs es» pèces de principes de 89 : ceux des cahiers, ceux » de la déclaration du roi, ceux de l'Assemblée » constituante. Ce que les cahiers voulaient, ce que

» le roi acceptait, tout le monde le veut ou l'ac-
» cepte : c'était le fonds constitutif de la monar-
» chie française. Il n'y a point de théorie, si ferme
» qu'elle soit, qui ne s'incline à cet égard devant
» les faits accomplis. Le 89 de l'Assemblée consti-
» tuante, *le vrai* 89 *révolutionnaire*, est antipa-
» thique au caractère national. C'est le dogme des
» philosophes, des parlementaires, des niveleurs;
» c'est l'abus de la Liberté. *Loin de consacrer ces*
» *prétendus principes*, *la constitution nouvelle en*
» *est la négation.* »

Est-ce *l'Univers* qui a menti, ou la constitution du 15 janvier?

Si nous suivions pas à pas les actes du pouvoir, ils nous répondraient, interrogés l'un après l'autre: C'est *l'Univers;* — C'est la constitution; — C'est *l'Univers;* — C'est la constitution; — C'est *l'Univers*..., sans que nous pussions arriver à une réponse positive. D'où vient cette incertitude? d'un fait très-simple, qui restitue en partie à la constitution du 15 janvier sa bonne foi, et enlève aux jésuites de *l'Univers* l'honneur d'un mensonge de plus. C'est que Louis-Napoléon, d'après la manière dont il interprète la délégation qui lui a été faite par le peuple, n'accepte évidemment la révolution que sous bénéfice d'inventaire, et dans la mesure de ses propres pensées; c'est qu'au lieu de se subordonner à elle, il tend, par une opinion exagérée de ses pouvoirs, à la subordonner à lui; c'est enfin qu'ayant contre lui tous les partis, et ne pouvant, ne sachant, ou n'osant, ni se prononcer pour aucun, ni en créer un nouveau qui soit le sien, il se trouve dans la nécessité de diviser ses adversaires,

et pour se maintenir, d'invoquer tour à tour la révolution et la contre-révolution. Cela, dans un certain monde, passera peut-être pour prudence, habileté ; mais c'est ce que j'appelle utopie, inintelligence du mandat, trahison à la fortune, infidélité à son étoile. Le chef d'état à la place de la raison d'état, l'homme se substituant à la nature des choses, il n'y a plus dans le gouvernement ni unité de vues, ni sincérité, ni force. Il se croit sûr, et il tâtonne ; intelligent, et il ne sait ni ce qu'il fait ni où il va. Il s'appelle Bonaparte ou Napoléon, et il ne peut dire quelle est sa nature et son titre. Abandonné à lui-même, il s'égare dans le dédale de ses conceptions. Qu'il poursuive dans cette voie, sans gloire et sans issue, et j'ose prédire à Louis-Napoléon qu'il n'arrivera pas même à la hauteur de M. Guizot, le docteur de la subjectivité gouvernementale, le théoricien de la bascule ; de M. Guizot, qui faisait de la corruption par *grande politique*, de l'intrigue par naïveté, de la violence par vertu ; de M. Guizot, le dernier des hommes d'état, s'il n'en avait été le plus *austère*...

2. Actes du 2 décembre relatifs au clergé.

Le 7 décembre, alors que la bataille sur quelques points des départements durait encore, un décret du Président de la République rendait au culte le Panthéon. C'était naturel.... au point de vue de la subjectivité !

Depuis 1848, le clergé, tout en suivant ses propres desseins, n'avait rendu que de bons offices à Louis-Napoléon, dont cependant il répudiait l'ori-

gine, la tradition et la raison. L'élection du 10 décembre avait été pour le clergé l'occasion d'une campagne contre les infidèles; l'expédition de Rome, faite à son bénéfice, ne l'avait pas trouvé moins ardent; et dans le coup d'état qui écrasait le socialisme il voyait une manifestation de la Providence. Avec ce système d'interprétation providentielle, l'Église sert qui elle veut, autant qu'il lui convient; elle n'est jamais embarrassée dans ses panégyriques et ses anathèmes. Elle chante pour tous les pouvoirs, suivant qu'ils concourent à ses desseins, jure par tous les principes, aujourd'hui affirmant la souveraineté du peuple, *Vox Populi*, demain le droit divin, *Vox Dei*. Elle seule a le privilége de prêter serment sans engager sa conscience, comme de donner, à qui bon lui semble, *le bon Dieu sans confession*. Sa subjectivité l'élève au-dessus de toute loi. Le Président de la République, dont la foi ne dépasse pas sans doute celle du charbonnier, n'a pas regardé à l'intention : il s'est montré reconnaissant. Après le Panthéon, il a livré au clergé les colléges, déclaré les cardinaux de plein droit membres du Sénat, rétabli les aumôniers dans les régiments, supprimé, à la satisfaction des jésuites, les chaires de philosophie, l'école normale, pépinières d'idéologues; assigné aux vieux vicaires une pension de retraite sur les biens d'Orléans, etc. Pouvait-il moins pour ses fidèles alliés?... Soyons donc justes, et bien que la philosophie soit en interdit, considérons les choses philosophiquement.

Certes Louis-Napoléon, en donnant au clergé des marques si éclatantes de sa gratitude, n'a voulu autre chose que se conserver, en face des partis

hostiles, un auxiliaire qui les pénètre et traverse tous. Il flattait d'ailleurs la ferveur, si subitement réveillée après février. N'est pas qui veut inventeur d'une religion. — Il faut, clamait la réaction, une religion au peuple! — Louis-Napoléon trouve sous sa main le catholicisme; il s'empare du catholicisme. Si ce n'est pas d'un génie transcendant, c'est au moins d'une pratique facile; et pour ma part, je loue sans réserve Louis-Napoléon de n'avoir point dogmatisé en matière de foi.

Mais, en s'engageant vis-à-vis du clergé, Louis-Napoléon a fait acte de politique purement individuelle, et si habile que soit cette politique, elle n'en compromet pas moins le principe véritable, qui est la révolution. Le parti prêtre, depuis Charles X, n'existait plus; les décrets du Président l'ont ressuscité. Louis-Napoléon lui-même l'a compris; et comme son intention n'est point apparemment, en se faisant du clergé un instrument de pouvoir, de lui accorder plus que n'avait fait l'Empereur, il a imposé par avance une borne aux empiétements de l'Eglise, dans ce réglement d'études qui débarrasse l'enseignement des sciences des conditions littéraires, et réserve à l'état, sur les écoles ecclésiastiques, un droit de haute inspection. Part à la religion et part à la science; part à la foi et part à la libre pensée; part à l'Église et part à l'état : tel est le principe d'équilibre, gloire de l'ancienne *doctrine*, qu'a suivi Louis-Napoléon, après avoir, moitié par reconnaissance, moitié par besoin, relevé le parti prêtre.

C'est déjà chose grave que dans une république les convenances du chef puissent ainsi être substi-

tuées à celles de la nation. Mais, comme dit le proverbe, un mal n'arrive jamais seul, et voici qui est bien autrement inquiétant pour nous. Avec l'Eglise, il n'est point d'équilibre : le 2 décembre sera poussé plus loin qu'il n'a voulu. Il n'est pas dans le caractère de l'Eglise de souffrir des bornes à son apostolat ; elle n'accepte point de partage ; elle veut tout, demandez à *l'Univers*. Le droit d'inspection, entre autres, la blesse profondément. Par ce droit, en effet, elle est constituée en dépendance de l'état ; l'autorité divine, dont elle se prévaut, la révélation, les écritures, les conciles, tout cela est nié. A peine relevée par le bras séculier, l'Eglise aspire donc à le dominer ; l'antagonisme des deux puissances, spirituelle et temporelle, recommence : on peut prévoir ce qui en sortira.

Supposons à l'établissement actuel une certaine durée. De deux choses l'une : ou bien il se rapprochera de la démocratie, et rentrera dans le mouvement révolutionnaire, dont le premier acte sera d'effacer des institutions du pays le catholicisme ; ou bien il persistera dans son système d'initiative, et dans ce cas, n'ayant que l'Eglise, avec l'armée, à opposer à l'action hostile des partis, il sera conduit de concession en concession à sacrifier à son alliée tout ce qui reste des libertés maintenues par la constitution.

Alors retentira de nouveau contre l'Eglise le cri de Voltaire, *Écrasez l'infâme!*... Alors aussi le clergé répondra aux libres penseurs par des représailles d'intolérance ; les égards, de simple convenance, que la loi recommande en faveur des cultes, se changeront en une obligation de pratique

ostensible, et toute profession d'incrédulité, manifeste ou tacite, sera poursuivie comme outrage à la religion et scandale pour les mœurs. Il serait étrange que l'étourderie d'un Labarre fût punie du supplice, tandis qu'il n'y aurait que des récompenses pour les écrits d'un Dupuis et d'un Volney! L'inquisition qui déjà plane, invisible, sur la librairie, arrêtera dans son essor toute philosophie. En vertu du principe que l'enfant appartient à l'Eglise avant d'être à la famille, elle s'immiscera dans le ménage, s'asseoira au foyer domestique, surprendra le secret du père mécréant, qu'elle dénoncera ensuite, comme traître à son Dieu, à sa patrie, à ses enfants, et livrera au bras séculier. Ces jours de triomphe pour l'Eglise ne sont pas si éloignés, peut-être. Ne possède-t-elle pas l'instruction publique, avec laquelle elle se propose de refaire la génération? N'a-t-il pas été question de rendre obligatoire la sanctification du dimanche? Et qui m'assurerait que dans l'immense razzia qui a suivi le 2 décembre, le crime d'indévotion n'a pas été pour beaucoup de citoyens la cause première de la transportation et du bannissement?...

Eh bien! que le pouvoir, que l'Eglise recueillent ici ma profession de foi.

Je m'en tiens aux *principes de* 1789, garantis par la constitution du 15 janvier. J'ai rompu, depuis la guerre de Rome, pour moi et pour les miens, avec l'Eglise; et je proclame bien haut mon libre arbitre. Que le prêtre prodigue ses services à ces êtres infortunés, voisins encore de la brute, vicieux par l'excès de leur nature animale, qui pour pratiquer la justice ont besoin d'une

sanction infernale : je loue cette charité, qu'aucune institution n'a su remplacer encore ; et si, en assistant la faiblesse de mes frères, le prêtre respecte ma conscience, je le remercie au nom de l'humanité. Mais moi, je crois n'avoir aucun besoin de ces formules mystiques ; je les repousse comme injurieuses à ma dignité et à mes mœurs. Le jour où je serais forcé, de par la loi, de reconnaître la religion catholique, apostolique et romaine, pour religion de l'état ; de faire acte de comparution à l'église et au confessionnal, d'envoyer mes enfants au baptême et à la sainte table, ce jour-là aurait sonné ma dernière heure. Défenseurs de la famille, je vous montrerais ce que c'est qu'un père de famille ! Je ne crains rien pour ma personne : ni la prison ni les galères ne m'arracheraient un acte de latrie. Mais je défends au prêtre de porter la main sur mes enfants ; sinon, je tuerais le prêtre...

. .

3. Actes du 2 décembre envers les républicains.

Je comprends ce qu'on appelle, par une assimilation du bon plaisir de l'homme à la loi des choses, raison d'état. Je sais que la politique n'est pas plus la charité que la morale, et j'admets qu'un chef de parti qui entreprend de donner la paix à son pays et d'en réformer les institutions en s'emparant du pouvoir par un coup de main s'assure ensuite de l'inaction de ses adversaires, par l'arrestation de leurs personnes. *Qui veut la fin veut les moyens* : une fois hors de la légalité, ce principe ne connaît

plus de limites. Et c'est pourquoi je suis opposé à la dictature, et à toute espèce de coup d'état.

Mais, même en me plaçant sur ce terrain immoral de la force, je dis encore qu'il est, pour le dictateur, des considérations qui règlent l'exercice de son pouvoir et dominent sa subjectivité. L'arbitraire, en un mot, n'est pas vrai, même au service de l'arbitraire ; comment en ferait-on, pour un seul jour, un principe de gouvernement?

Louis-Napoléon s'était proposé d'éteindre les partis : on a pu juger quelle différence il mettait entre eux, et avec quelle mesure inégale il traitait les dynastiques et les républicains. Etablissons d'abord les faits.

Dès 1848, Louis-Napoléon, par le concours des partis conservateurs et l'opposition des nuances républicaines, qui portaient contre lui à la présidence MM. Cavaignac, Ledru-Rollin, Raspail, se trouvait de fait l'allié, le chef de la réaction. Cette position, évidemment fausse, et qui, je l'avoue pour ma part, fit jusqu'au 2 décembre l'espoir des républicains, n'eût pas dû se prolonger au delà de la période électorale. D'autres conseils dirigèrent l'Elysée : comme, en gage de bon accord, il avait adopté la politique des réacteurs, il leur demanda ses ministres. La journée du 13 juin, les élections de mars et avril 1850, la loi du 31 mai, etc., en resserrant chaque jour davantage les liens qui unissaient le Président à la contre-révolution, creusèrent l'abîme qui le séparait de la république.

En 1851 commença la scission qui devait l'affranchir de la majorité et aboutir au coup d'état. Louis Napoléon rentrant ainsi dans la vérité de son rôle,

on devait logiquement s'attendre à ce que, tandis qu'il serait en butte aux attaques de la majorité, il serait appuyé par la gauche républicaine. Mais l'évolution qui venait de s'accomplir dans l'Assemblée était loin d'entraîner le pays. Pendant que majorité et minorité devenaient de plus en plus hostiles à Bonaparte, les masses conservatrices, aussi mécontentes de la majorité que le parti républicain l'était de la Montagne, effrayées surtout de 1852, continuaient à se grouper autour du Président. C'est dans ces dispositions que le coup d'état trouva le pays. Le 2 décembre, quand les républicains se levèrent pour la défense de la constitution, les conservateurs se levèrent contre les républicains. Le coup d'état fut ainsi détourné, comme l'élection de 1848, au bénéfice de ceux qu'il menaçait : après avoir commencé par une invocation à la révolution, il finit par une Saint-Barthélemy de révolutionnaires.

Puisque nous étions en dictature, il appartenait au dictateur, tout en prenant ses sûretés contre les hommes, de se prononcer une bonne fois sur les choses. Que ne disait-il, à présent que rien ne le pouvait gêner, et de manière à être entendu : *Je suis la révolution, et la démocratie, et le socialisme !* Comment, à peine échappé du traquenard des questeurs, se laissait-il aller une seconde fois à l'entraînement fatal de la réaction ? Certes, on ne saurait rapporter à Louis-Napoléon ces tables funèbres, dressées par les commissions militaires, et qui ont survécu à l'état de siége. Connaît-il un sur mille des individus proscrits ? sait-il les noms de tous ces citoyens, ouvriers, laboureurs, vignerons, industriels,

gens de loi, savants, propriétaires, qu'a frappés la terreur décembriste? non. Il a donc laissé faire : pourquoi? Que signifie cette contredanse où la révolution est invoquée comme principe et moyen, et le personnel révolutionnaire proscrit; où le principe dynastique est nié, et les partisans des dynasties pris pour conseils et auxiliaires?...

A Dieu ne plaise que je vienne semer dans ma patrie de nouveaux ferments de haine. Mais comment parviendrons-nous à rétablir la concorde, sans laquelle il n'y aura jamais pour nous de liberté, si nous n'apprenons à connaître la mécanique fatale qui nous arme les uns contre les autres, et nous pousse à nous exterminer? Ce sont les terrorisés de 52 qui sont devenus tout à coup, en 51, terroristes; c'est Bourbon, c'est Orléans, qui, tandis que Louis-Napoléon les jetait à Paris par les fenêtres, prêtaient main-forte dans les départements à ses soldats. Ce sont les hommes des vieilles monarchies, qui dès avant le 10 décembre 1848 remplissant les administrations, les tribunaux, les états-majors, propriétaires, capitalistes, grands entrepreneurs, effrayés des menaces de quelques fous, tremblant pour leurs fortunes et pour leurs vies, ont dirigé les arrestations, les perquisitions, les exécutions, et décidé, par l'emportement de leur égoïsme, la victoire du coup d'état contre leurs propres chefs.

Maintenant quelle est la situation?

Louis-Napoléon se flatte d'avoir détruit les partis dynastiques en prenant leur place et ruinant leurs princes; ces partis de leur côté considèrent comme un succès d'avoir obtenu de l'Élysée, pour part de

butin, la proscription des démocrates. Qui a gagné, qui a perdu, dans cette campagne de contre-révolution? Il est aisé d'en faire le compte.

A présent que la République paraît écrasée, que la population est épurée, le pays placé sous un pouvoir tellement fort, que les vieilles monarchies peuvent déjà se représenter, dans la perspective, avec un vernis de libéralisme (voir les discours de MM. de Kerdrel et Montalembert au Corps législatif), les partisans des dynasties se séparent de Louis-Napoléon. Deux actes leur ont suffi pour opérer ce mouvement, et replacer l'Élysée dans une position critique : l'un est la lettre du comte de Chambord, qui interdit aux royalistes le serment; l'autre, l'opposition formée par les princes d'Orléans aux décrets du 22 janvier 1852. *Liberté-Propriété*, voilà la devise des royalistes, non plus contre la démocratie, mais contre Louis-Napoléon. Quant au coup d'état, bien qu'ils en acceptent les fruits, ils s'en déclarent innocents. Ils ne l'ont point conseillé, loin de là ils l'ont combattu. MM. Berryer, Vitet, Vatimesnil, etc., n'ont-ils pas signé la déclaration de déchéance de Louis-Bonaparte et sa mise hors la loi? MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Baze, Changarnier, ne sont-ils pas proscrits? Sans doute, disent-ils, en foudroyant la démocratie et le socialisme, Louis-Napoléon a rendu à la société un service immense; mais en usurpant un pouvoir qui devait être décerné librement, en imposant de son chef une constitution qui n'a été ni discutée ni acceptée, qui est nulle de plein droit, dont l'application est un outrage quotidien aux libertés et aux traditions du pays, Louis-Napoléon

s'est joué de la foi publique, et déclaré ennemi des Français.

L'Empereur, lui aussi, avait eu la faiblesse de ces perfides alliances. Sa politique d'intérieur ne fut qu'une suite de concessions aux émigrés et aux prêtres; et de persécutions envers les patriotes. Quand les royalistes lui lançaient une machine infernale, il envoyait à Madagascar cent républicains. Combien, sur les champs de bataille de Leipsig et de Waterloo, trahi par l'armée saxonne et par Bourmont, abandonné, comme Roland à Roncevaux, par Grouchy, il dut regretter ces 35,000 vieux soldats de la République, que sa méfiance envoya périr inutilement à Saint-Domingue ! Ah ! s'écriaient les *brigands de la Loire*, de retour dans leurs foyers, s'il n'avait pas rappelé les nobles ! s'il n'avait pas rétabli les prêtres ! s'il n'avait pas renvoyé Joséphine ! c'était, pour les soldats de l'empire, la déesse de la révolution que cette Joséphine. S'il n'avait pas épousé l'Autrichienne ! Ah ! ah ! ah !...
Sacer esto.

4. Actes du 2 décembre concernant la réforme économique.

Résoudre la bourgeoisie et le prolétariat dans la classe moyenne; la classe qui vit de son revenu et celle qui vit de son salaire dans la classe qui, à proprement parler, n'a ni revenu ni salaire, mais qui invente, qui entreprend, qui fait valoir, qui produit, qui échange, qui seule constitue l'économie de la société et représente véritablement le pays : telle est, avons-nous dit, la véritable question de février.

Ici, comme en plusieurs autres circonstances, j'aime à reconnaître que le 2 décembre n'a point failli par l'intention. C'est même dans les actes relatifs à la résolution des classes que Louis-Napoléon a le mieux montré à quel point il comprenait son mandat. Mais ici encore des considérations purement subjectives ont détourné le 2 décembre du véritable but, et neutralisé son bon désir. Là où le Président de la république aurait dû chaque jour recruter des adhésions par milliers, ses fondations ont passé presque inaperçues de la classe moyenne et du peuple, soulevé, du côté de la bourgeoisie, des méfiances et des mécontentements. D'autres vanteront cette politique de prétendue pondération et d'insensible progrès, qui désaffectionne les classes influentes et laisse indifférentes les masses : je m'en plains au nom de la sûreté publique et de la Révolution.

Rien n'est plus aisé, quand on le voudra, que d'accomplir, sans la moindre secousse, la révolution sociale, dont l'attente paralyse la France et l'Europe.

On comprend d'abord que pour ce qui regarde *la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*, la Révolution consistant en garantie de travail, augmentation de bien-être, développement de connaissance et de moralité, aucune opposition aux mesures révolutionnaires ne peut surgir de ce côté-là. Le prolétariat ayant tout à recevoir, ne fera jamais obstacle à une révolution qui a pour but de lui tout donner.

Quant à la classe moyenne, il faut la considérer tout à la fois comme partie agissante, partie don-

nante et partie prenante : au total, son compte de révolution, si j'ose ainsi parler, doit se balancer en sa faveur par une augmentation d'affaires, de bénéfices, de pouvoir, de popularité, de sécurité. Elle est le moniteur du peuple, dans cet enseignement mutuel de la révolution, et la cheville ouvrière du progrès : il ne s'agit pour le gouvernement que de la mettre au pas, en lui donnant l'exemple, puis la laisser faire. De ce côté encore point de résistance à craindre, point de difficulté.

Tout l'embarras provient de la bourgeoisie, dont il s'agit de transformer l'existence, et qu'il faut amener, par la conviction de la nécessité et le soin de ses intérêts, à changer volontairement l'emploi de ses capitaux, si mieux elle n'aime courir le risque de les consommer dans l'improductivité, et par suite d'arriver rapidement à une ruine totale.

Comment cette conversion de la bourgeoisie, plus difficile sans doute à opérer que celle du 5 0/0, a-t-elle été attaquée ? Il n'y fallait que de la justice : on y a mis de l'invective et de la mollesse.

Puisque, suivant les journaux élyséens, qui n'ont pas encore fini d'exploiter ce misérable thème, le coup d'état avait été dirigé uniquement contre les *rouges*, les *socialistes*, les *partageux*, les *brigands*, les *jacques* ; qu'ainsi les bénéficiaires du 2 décembre étaient les capitalistes, rentiers, propriétaires, gens à privilèges, monopoleurs, sinécuristes, tout ce qui est BOURGEOIS, enfin, la conséquence était, ce semble, qu'on leur en laissât, le plus longtemps possible, l'illusion. La politique, au moins celle de cour, prescrivait de ménager cette classe rancunière, de

ses décrets, et qui a soulevé une réprobation presque générale. Il lui suffisait, par exemple, de dire que les d'Orléans étaient en conspiration permanente contre la république; à ces causes et en vertu du droit de légitime défense, de les déclarer déchus de leurs propriétés. La police était-elle en peine de donner à l'accusation une réalité? n'opérait-elle pas tous les jours, vis-à-vis des républicains, de plus surprenants prodiges? Est-ce que depuis quatre ans les princes d'Orléans, par leurs vœux, par les souvenirs qu'ils ont laissés, par les intrigues de leurs partisans, ne conspirent pas? est-ce que pendant 18 ans Louis-Philippe, par le concert avec la Sainte-Alliance, l'embastillement de Paris, les lois de septembre, la corruption constitutionnelle, etc., etc., etc., n'a pas conspiré?... A ces raisons sommaires, personne n'aurait fait d'objection. Les princes auraient protesté de leur innocence : *Tout mauvais cas est niable!* Le public en eût cru ce qu'il eût voulu; l'égoïsme bourgeois serait demeuré dans sa quiétude; et la démocratie, qui avait bien d'autres comptes à demander aux d'Orléans, aurait pu, sans faire tort à ses principes, applaudir au décret.

Quel est donc le légiste qui a imaginé de motiver les décrets du 22 janvier sur un principe de droit féodal que la révolution de 89 avait aboli, qu'il était du devoir de Louis-Napoléon, émendant et corrigeant en vertu de son autorité dictatoriale les actes des gouvernements antérieurs, de radier définitivement? Ainsi que l'avait prouvé M. Dupin dans la séance de la chambre des députés du 7 janvier 1832, le principe de dévolution est un corol-

laire de l'organisation féodale. Le fief abrogé, la propriété constituée telle que l'a faite le Code, la royauté assimilée par l'établissement de la liste civile à une fonction publique, le retour au domaine des biens du prince qui reçoit la couronne ne peut pas plus être revendiqué que celui des propriétés patrimoniales d'un préfet ou d'un juge de paix... Il était aussi par trop naïf d'invoquer, à titre de précédent, une loi de 1815, rendue en faveur des *Jean-sans-Terre* de la Restauration. On conçoit que la communauté dût avoir des charmes pour les Bourbons, expatriés précisément pour avoir repoussé la division, et qui, rentrés nus en 1814, n'avaient qu'une pensée, celle de refaire de la nation entière leur propriété, suivant la politique de Louis XIV et la loi féodale. Mais qu'en 1832 une Opposition inconséquente essayât de faire revivre cet ancien droit, et que vingt ans après Louis-Napoléon à son tour l'invoquât : c'est ce qui doit, à tous ceux qui suivent la tradition de 89, paraître illogique, surtout contre-révolutionnaire.

Au reste, il faut croire que Louis-Napoléon, en rendant les décrets du 22 janvier, n'a eu d'autre vue que de réparer *la soustraction frauduleuse commise le 7 août, par Louis-Philippe, au détriment de l'état :* cet acte de haute justice lui paraissant de tous points préférable au procédé, quelque peu machiavélique, que j'indiquais tout à l'heure. C'est à ce point de vue que beaucoup de républicains ont pris la chose, et n'ont pas hésité à en exprimer leur satisfaction. A mes yeux, Louis-Napoléon, sans y penser, a fait grief aux principes de 89 ; et de tous les actes émanés de son libre arbitre, il n'en est

pas qui renferme, dans sa lettre, de plus redoutables conséquences.

S'il est admis que les biens du chef de l'état, patrimoniaux aussi bien qu'apanagers, possédés avant son avénement ou postérieurement acquis, sont réunis de plein droit au domaine de la couronne, il s'ensuivra, avec le temps :

Que la loi qui ordonne la *réunion* des apanages, suppose par cela même la faculté d'en *créer* ;

Qu'en conséquence le chef de l'état, administrateur et usufruitier des domaines de l'état, pouvant à l'aide du budget, de sa liste civile, de son crédit, de sa haute influence, par des transactions de gré à gré, les augmenter, amplifier, étendre, dans une progression continue, pourra également les concéder sous forme d'apanages, fiefs, majorats, etc., sous telle condition de retour, redevance, obédience, hommage, service, mainmorte, etc., qu'il lui conviendra de fixer ;

Qu'ainsi, par l'extension du principe et les acquisitions et incorporations du prince, il se reformera, des domaines de l'état et de ceux des particuliers qui, de gré ou de force, avec ou sans indemnité, en reconnaîtront la suzeraineté, une nouvelle organisation féodale, dont les grands fonctionnaires seront les premiers et principaux membres :

Qu'à la suite, la masse des propriétés, entraînée dans le même mouvement, sera peu à peu, en vertu de transactions libres ou par voie d'assimilation, réputée démembrement du domaine public et concession de l'état, conformément au droit féodal et à la définition de Robespierre ;

Que le même principe s'appliquant aux choses du commerce et de l'industrie, la féodalité deviendra universelle ;

Que le prince, en raison de son autorité suzeraine, aura le droit de limiter la possession de ses vassaux, de la révoquer, de changer les conditions de la tenure, de déclarer la suffisance des revenus ;

Qu'enfin à chaque emploi militaire, civil ou ecclésiastique, pourra être attachée, en guise de traitement, la jouissance de quelque terre ou privilége : déclarant au surplus le prince l'incompatibilité de la propriété libre avec l'exercice des fonctions publiques, et ordonnant en conséquence la dévolution.

De cette manière l'ancien régime serait rebâti de fond en comble : la bourgeoisie redeviendrait noblesse, la classe moyenne tiers-état, le prolétaire serf de la glèbe, de la houille, du fer, du coton, etc. ; le tout aux applaudissements de l'Église, qui se verrait revenue aux beaux jours de sa puissance, et des ultra-communistes, ennemis de la famille et du travail libre, qui reconnaîtraient dans cette marche rétrograde un progrès vers leurs idées.

L'exécution de ce plan est-elle une chimère? La centralisation politique, qui depuis soixante ans n'a cessé de s'aggraver ; la loi de 1810 qui a organisé, presque sur les mêmes principes, la propriété minérale ; l'abus des brevets d'invention et des dépôts de modèles de fabrique ; les concessions faites depuis six mois au clergé et aux compagnies industrielles ; la manière, facile et large, dont se délivrent les adjudications de travaux ; la création de dignitaires avec augmentation de traitements ;

la liste civile et les acquisitions d'immeubles du Président de la République ; les tendances communistes et féodales de la multitude, tant d'autres faits qu'il serait trop long de recueillir, ont ouvert la voie. En dix ans, il serait possible de mener si loin cette révolution, de la rendre si profonde, de lui créer tant et de si puissants intérêts, qu'elle pourrait défier toutes les rages démocratiques et bourgeoises. Le peuple est si pauvre en ce moment, la classe moyenne dans une situation si précaire, le préjugé hiérarchique si puissant, que ce système, habilement soutenu, pourrait être considéré, relativement, comme un bienfait. Serait-il de longue durée? la question est autre. Mais durât-il moins encore que l'empire, la restauration ou la monarchie de juillet, ce serait toujours assez pour l'honneur de l'entreprise, toujours trop pour celui de la nation.

Certes, en déduisant ces conséquences du décret du 22 janvier, je ne calomnie pas Louis-Napoléon. Il ne les a sûrement ni voulues ni prévues, et je suis convaincu qu'il les repousserait énergiquement. Mais la vie de l'homme est fragile, tandis que les principes, une fois introduits dans l'histoire par les faits et la logique, sont inexorables. Tel est le malheur du gouvernement personnel, qu'en suivant même ses inspirations les plus vertueuses, presque jamais il ne produit le bien qu'il cherche, et que souvent il accomplit le mal qu'il ne veut pas...

Les décrets financiers offrent-ils des dispositions plus sages?

Je mentirais à toute ma vie, à mes convictions

les plus intimes et les plus chères, si je blâmais soit le principe, soit le but ou l'opportunité de ces décrets. J'aime mieux m'y associer et réclamer ma part d'initiative, autant qu'il est permis à un citoyen dont les idées, longtemps controversées, finissent par obtenir, peu ou prou, la sanction du public et du gouvernement.

Je n'incidenterai pas davantage sur la quotité des réductions. — Pourquoi, demandera-t-on, n'avoir pas réduit tout de suite le taux de l'escompte à 2 ou 1 pour 0/0? L'encaisse de 600 millions représenté par pareille somme de billets circulants n'est-il pas propriété nationale? la nation a-t-elle besoin de payer, pour ses propres fonds, un intérêt aux actionnaires de la Banque?... Et la conversion de la rente : pourquoi, au lieu de la faire en 4 1/2, ne l'a-t-on pas faite en 4, voire même en 3?...

Ces critiques, si fondées qu'elles puissent être, manqueraient ici de justesse. On peut regretter la modération du législateur, qui n'a pas répondu à l'impatience de la révolution, et sert incomplétement les intérêts généraux. Mais il peut répondre qu'il préfère les progrès lents aux mesures radicales, et la chose ainsi ramenée à une question de mesure, sur laquelle le gouvernement a le droit de suivre son opinion, il n'y a rien à répliquer.

Ce que je reproche aux décrets concernant l'escompte, la rente et le crédit foncier, c'est leur incohérence, c'est le défaut de coordination qui s'y fait sentir, et qui trahit encore, dans le 2 décembre, des préoccupations toutes subjectives.

Puisque le gouvernement avait l'intention, très-louable assurément, de réduire l'escompte, de con-

vertir la rente et d'organiser le crédit foncier, la première chose qu'il eût à faire, avant d'arrêter le chiffre des réductions, c'était de chercher le rapport des différentes valeurs entre elles, afin d'opérer ensuite de manière à obtenir un résultat voulu. Par exemple, voulait-on faire refluer les capitaux, qui affluent à la bourse, vers le commerce et l'industrie? il fallait peser davantage sur la rente, de manière à offrir aux capitalistes l'appât d'un revenu plus fort sur la commandite que sur la dette. C'est le contraire qui a eu lieu : ici j'ai le droit de demander pourquoi?

Les sociétés de crédit foncier ont été autorisées, les bases de leur constitution établies. Mais autre chose est d'autoriser le crédit, autre chose de donner crédit. Le décret du 28 février a ouvert l'écluse sans doute, mais le canal est à sec. Comment n'a-t-on pas vu que pour amener les capitaux aux sociétés de crédit foncier, il fallait les expulser de la bourse, mieux que cela, décréter la réduction de l'intérêt sur toutes créances hypothécaires, et du même coup proroger de 2 à 5 ans tous les remboursements?

On dira peut-être que c'était attenter à la foi des contrats et à la propriété. Nous ne nous entendons plus. Est-ce que Louis-Napoléon, après le 2 décembre, n'était pas revêtu de la dictature, de toute l'autorité législative et exécutive, ainsi que l'a démontré M. Granier de Cassagnac? Est-ce que, pouvant abroger ou ressusciter la loi, il ne pouvait pas aussi la faire? Est-ce qu'il n'a pas usé de ce pouvoir pour la saisie des biens d'Orléans, la déclaration de l'état de siége, la suspension de la liberté individuelle, la réforme de la constitution, l'en-

chaînement de la presse, etc., etc.? S'il pouvait réduire l'escompte de 4 à 3, il pouvait, il devait généraliser la mesure ; car en législation, comme en logique, toute idée qui ne se généralise pas est fausse, est injuste. Il devait, marchant sur les traces de l'Empereur, déclarer que l'intérêt des capitaux, usuraire au-dessus de 5 pour 0/0 d'après la loi de 1807, le deviendrait désormais au-dessus de 4, 3, 2, 1, *ad libitum*, et cela pour toute espèce de capitaux et sans distinction de prêts. Il devait, en conséquence, confirmant pour le surplus les contrats existants, ordonner que tous intérêts stipulés suivant les anciennes règles seraient proportionnellement réduits d'après la nouvelle loi. En deux mots, ce qui devait occuper la religion du pouvoir, c'était que la réduction, rendue générale et frappant toutes les espèces de valeurs, ne pût être accusée d'inégalité par personne ; et que ceux-là mêmes qui auraient à souffrir, comme capitalistes, de la réduction de leur revenu, retrouvassent, comme consommateurs, une compensation à ce déficit, dans la diminution de leurs dépenses.

Le pouvoir en France ne fera rien de solide, le budget ne couvrira ses déficits, Louis-Napoléon en particulier ne triomphera de l'opposition bourgeoise et n'apportera au peuple de réel soulagement, à la classe moyenne de vraie garantie ; la nation, enfin, ne parviendra à vaincre la concurrence de l'étranger et à réduire ses tarifs, que lorsque le pouvoir, par ses lois sur l'intérêt, aura contraint le capital à demander à la commandite les bénéfices que lui offrent la dette publique et l'hypothèque. Louis-Napoléon a l'autorité : qu'il en

use en acceptant à son tour celle de la nécessité; et il n'aura rien à craindre des jugements de l'histoire, pas plus que des complots. Quand la raison d'état n'est plus que la raison des choses, l'état, quelle que soit sa constitution, est aussi souverain que libre, et les citoyens sont comme lui.

Ces principes, de vraie politique, l'Élysée les a entièrement méconnus, par esprit de tyrannie? non, par esprit de compagnonnage. En même temps qu'il réduisait le taux de l'escompte, il prorogeait le privilége de la Banque et laissait subsister l'obligation des trois signatures; en même temps qu'il diminuait la rente, d'une fraction qu'il eût été permis de regarder simplement comme un impôt, il offrait le remboursement, en prenant sous main ses mesures pour que la volonté d'être remboursé ne vînt à personne; en même temps qu'il organisait les sociétés de crédit, il les laissait, par ce même respect du privilége, dans des conditions telles que des emprunteurs sérieux auront encore moins envie d'y chercher des fonds, que les prêteurs d'y porter leurs capitaux. En effet, au delà d'un intérêt de 2 1/2 à 3 pour 0/0 et d'une commission de 1/4, le remboursement par annuités est plus onéreux que l'intérêt à 5 avec faculté de se libérer à volonté : l'institution est impraticable.

En résultat, les réformes financières du 2 décembre, conçues d'après des considérations toutes personnelles, des convenances corporatives, des transactions arbitraires, n'ont point produit ce qu'on en espérait. Le fisc gagne 18 millions sur la rente; mais cela n'empêche pas le déficit prévu au 1er janvier 1853 d'être de 720 millions; — les

commerçants admis à la Banque gagnent 1 pour 0/0 sur leurs escomptes, mais le portefeuille se dégarnit de jour en jour; car, ce n'est pas tout de circuler, il faut d'abord produire, et le crédit, facile pour l'escompte, est inaccessible à la production; — le principe de l'annuité a été posé en contradiction de l'intérêt, mais sans possibilité d'application sérieuse. Tout cela est du bon plaisir, plus ou moins judicieux, estimable : ce n'est pas de la législation, ce n'est pas du gouvernement.

Je ne dirai qu'un mot du développement considérable donné aux travaux publics. Au point de vue de la circonstance, et comme satisfaction donnée aux travailleurs, les travaux de chemins de fer, d'embellissement de la capitale, etc., ne peuvent soulever de blâme. Que le gouvernement provisoire n'en a-t-il usé de même ! Engager les finances, dans des cas pareils, non-seulement est de bonne politique, c'est de nécessité. Toutefois je ne saurais m'empêcher d'observer que les travaux d'état, pour la plupart travaux de luxe et de progrès, et ce qui vaut moins instruments de popularité, doivent venir comme complément, jamais comme initiation du travail général. Il n'y a qu'un Méhémet-Ali qui puisse à commandement faire travailler ses sujets : en France, le travail, comme l'appréciation des actes du pouvoir, est libre. Aussi, malgré les provocations de l'Élysée, et grâce au décousu des décrets de finance, l'exemple du gouvernement est médiocrement suivi; tandis qu'il se lance dans les entreprises, les producteurs, qui ne voient ni plan ni issue, travaillent exclusivement sur commandes, et la nation vit au jour le jour !...

5. Actes du 2 décembre concernant les institutions politiques : Presse, Serment.

Le mandat de Louis-Napoléon a pour objet de procurer la révolution ou la contre-révolution : je ne crois pas que l'on conteste l'alternative. Dans l'un et l'autre cas, son pouvoir, obtenu et organisé en vue de ce mandat, est dictatorial : ce n'est pas le contrôle, tel quel, du conseil d'état ou du corps législatif, qui pourrait infirmer cette seconde proposition.

J'appelle dictature le pouvoir conféré par le peuple à un seul homme pour l'exécution, non pas des projets particuliers de cet homme, mais de ce que commande au nom du salut public la nécessité. Ainsi le pouvoir dictatorial, illimité quant aux moyens, est quant à son objet essentiellement spécial : tout ce qui est en dehors de cet objet est soustrait par là même à l'autorité du dictateur, dont les pouvoirs cessent aussitôt qu'il a rempli sa mission.

J'ai dit déjà combien me répugnait la dictature, si familière aux Romains, et dont l'abus engendra, à la fin, l'autocratie césarienne. Je la considère comme une institution théocratique et barbare, menaçante, dans tous les cas, pour la liberté ; à plus forte raison la repoussé-je, lorsque la délégation qu'elle suppose est indéfinie dans son objet et illimitée dans sa durée. La dictature alors n'est plus pour moi que la tyrannie : je ne la discute pas, je la hais, et si l'occasion se présente, je l'assassine...

Louis-Napoléon, je le veux bien, en prenant la dictature, n'a point voulu de la tyrannie. Il a réglé

les conditions et posé les bornes de son pouvoir, par une constitution. Comme s'il avait dit au pays : « La France a une révolution à opérer, révolution qui, dans l'état de division des esprits, ne peut sortir régulièrement d'une assemblée, et qui exige, pour toute une génération peut-être, le commandement d'un seul. Cette révolution, j'en assume le fardeau, avec l'agrémemt du peuple, et voici quelles seront mes attributions. »

En fait et en droit, la constitution du 15 janvier n'est pas autre chose que ce pacte.

De même donc que je comprends la raison d'état, que cependant je voudrais tenir muselée, je comprends aussi la dictature, que je n'aime point, malgré les exemples qu'en fournit l'histoire. Et puisqu'ainsi l'a voulu en 1851 le suffrage universel, je n'ai rien à objecter, au fond, contre la constitution du 15 janvier : mes observations sont de pure forme.

Je me demande pourquoi la constitution du 15 janvier, ayant à organiser un pouvoir dictatorial, essentiellement transitoire, statue comme si ce pouvoir était définitif ; pourquoi son objet étant exclusivement révolutionnaire, elle affecte une compréhension générale ; pourquoi elle ne définit rien, ni sur les réformes à opérer, ni sur les institutions à introduire, ni sur les rapports du pays avec l'étranger, ses limites, ses colonies, son commerce, ni sur l'ensemble des moyens que réclame l'accomplissement d'un tel mandat? Quand Camille fut revêtu de la dictature, c'était pour chasser les Gaulois ; quand Fabius y parvint à son tour, c'était pour arrêter Annibal ; quand César lui-même fut nommé dictateur à vie, le motif, au moins apparent, était

connu, c'était la fin des guerres civiles, le triomphe de la plèbe sur le patriciat, la restauration sous une autre forme de l'antique autorité des rois. La constitution du 15 janvier, sauf quelques restrictions de peu d'importance, organise une dictature quasi-héréditaire, puisque le Président de la république a le droit de désigner par acte secret son successeur : dans quel but cette dictature? on l'ignore. Je prétends, avec l'histoire, que c'est pour la révolution ; *l'Univers*, les tables de proscription à la main, soutient que c'est pour la contre-révolution. Combien d'années, de siècles, durera cette dictature? la constitution du 15 janvier ne s'explique pas davantage.

J'ai donné trop de preuves de mon indifférentisme constitutionnel pour que j'attribue à l'acte du 15 janvier plus d'importance qu'il ne mérite, et que je m'en fasse un texte d'attaques contre le gouvernement du 2 décembre. Je sais, aussi bien qu'un autre, qu'un gouvernement ne vit point de la constitution qui le définit pas plus qu'un fabricant ne subsiste de sa patente : un gouvernement vit de ses actes, comme un fabricant vit de ses produits. La valeur des actes fait la valeur du gouvernement. Cependant j'ai le droit de chercher s'il y a ou non accord entre le pouvoir établi et l'idée qu'il sert, puisque c'est cet accord, plus ou moins observé, qui témoigne de l'intelligence que le pouvoir a de sa raison. On me dit que la constitution du 15 janvier est calquée sur celle de l'an 8! Mais, avec la permission de l'auteur, je réponds que l'an 8 n'a rien à faire ici, pas plus que l'an 40 : il s'agit de la révolution ou de la contre-révolution sociale.

En ce moment où les passions se taisent, où la société est comme suspendue, il faut rendre justice aux penseurs qui depuis 89 ont posé les bases de toutes nos constitutions politiques. Ils avaient le sentiment profond de cette loi de convenance entre le pouvoir et son idée, quand ils disaient qu'un acte de gouvernement n'est pas bon parce qu'il est utile, mais parce qu'il est dans la mesure; qu'en politique, ce qui fait la légitimité, ce n'est pas le profit, mais la compétence; conséquemment que ce qu'il faut considérer surtout dans les actes du pouvoir est moins le fond que la forme; que hors de là, la république est livrée à l'arbitraire, et la liberté perdue.

C'est d'après ces principes qu'ils avaient conçu la théorie du gouvernement représentatif.

Étant admise pour une société la nécessité d'une centralisation gouvernementale, la loi de cette centralisation est que le pouvoir y soit divisé et équilibré dans toutes ses parties. Ainsi l'Église sera séparée de l'état, par conséquent les fonctionnaires ecclésiastiques ne pourront faire partie ni des assemblées ni du ministère; — l'exécutif sera distinct du législatif, en conséquence le roi n'aura pas de *Veto;* — si la nation est partagée naturellement en deux classes, comme en Angleterre, il sera bien que chacune soit représentée : de là la théorie des deux chambres. — Tous les agents du pouvoir exécutif seront responsables, le chef excepté, parce que la responsabilité de celui-ci le soumettant à l'autre pouvoir, ramènerait l'indivision. — Le progrès étant la loi de toute société, et la sécurité du peuple interdisant au pouvoir les aventures, les ministres, représentants du principe conservateur,

seront pris dans la majorité; le progrès sera représenté par l'opposition, qui, grandissant tous les jours, deviendra, au moment utile, majorité à son tour et ministère.

Tel fut le système inauguré en 1830, et qui, par la mauvaise foi du prince et le scandale des intrigants qui en eurent la direction, aboutit, longtemps avant l'époque où il devait naturellement finir, à la catastrophe de février. Suivant la loi qui en faisait la base, ce régime de liberté progressive tendait, par la démocratie, à la réduction continuelle de l'organisme politique, et à son absorption dans l'organisme économique. Cette tendance, inhérente, autant que la séparation des pouvoirs, à tout gouvernement libre, les querelles de parti, les dérisions de la tribune, les envahissements de l'autorité centrale, les hontes du règne, la firent perdre de vue. De dégoût les esprits tournèrent à l'utopie, et les romanciers aidant, on en vint à se prendre de passion, qui pour la féodalité ou le suffrage universel et direct, qui pour le comité de salut public ou pour l'empire, qui pour Platon, qui pour Panurge. C'est dans cet état de l'opinion qu'apparut la république, et qu'en moins de quatre ans la France a pu jouir de deux constitutions.

Maintenant qu'a voulu le 2 décembre? Servir la révolution, et dans ce but organiser, sous le contrôle populaire, un pouvoir dictatorial? la constitution du 15 janvier n'en dit mot : elle ne laisse apercevoir, sous des apparences empruntées à la théorie représentative, que l'exorbitance de la prérogative présidentielle, sans donner la moindre raison de cette exorbitance. Fonder un état régulier,

expression de la classe moyenne, ayant pour but le développement de toutes les facultés du pays, et l'éducation pacifique du peuple? en ce cas, une réforme de la constitution du 15 janvier est indispensable. Pour vivre de sa vie normale, cultiver son sol, exploiter ses mines, échanger ses produits, la France n'a pas besoin d'être tenue sur pied de guerre, menée tambour battant, dans le silence de la tribune et de la presse, comme s'il s'agissait d'un départ pour Madrid, Wagram ou Moscou. Les pouvoirs du président sont hors de proportion avec ses devoirs : ce n'est plus l'idée qui règne, c'est l'homme. Pourquoi ce *sénat* à côté de ce *corps législatif*, si le gouvernement du 2 décembre exprime la résolution des partis, la fusion des classes? Pourquoi, à l'encontre des principes de 89, et par un renversement d'idées tout féodal, le chef de l'état s'arroge-t-il l'initiative de la loi, tandis que les représentants n'ont que le *veto?* Comment, dans la démocratie napoléonienne, le contrôle, jadis une garantie d'ordre, est-il devenu un péril? Comment des représentants du peuple ne peuvent-ils interpeller le gouvernement, lui demander ce qu'il a fait de ses trésors et de ses enfants? Comment ces mandataires, délibérant sans publicité, bien que non sans témoins, ne peuvent-ils rendre compte au peuple de la manière dont ils ont rempli leur mandat?... Tout semble à contre-sens, faute d'explication suffisante, dans la constitution du 15 janvier. Et comme la raison publique ne se forme que d'après ce qui est exprimé, non sur ce qui est sous-entendu, tôt ou tard cette machine, mal construite pour l'office qu'elle doit remplir, trahira le mécanicien : il sera

balancé, comme ce roi de Babylone qui, revêtu de tout le despotisme oriental et ne répondant point par ses actes à la grandeur de son pouvoir, fut trouvé trop léger, *Et inventus est minùs habens!...*

Que dirai-je du serment? une inconséquence de plus.

Les partisans de la légitimité, sur l'avis du comte de Chambord, refusent de le prêter : ils ont raison, et font en cela preuve de loyauté. Dans les idées royalistes, le serment est un acte de vasselage, qui lie, d'un lien unilatéral et personnel, celui qui prête le serment à celui qui le reçoit. Mais j'avoue que je ne saurais admettre cette délicatesse chez un républicain, et les raisons de MM. Cavaignac et Carnot ne m'ont pas convaincu. Le serment, pour un républicain, n'est qu'une simple reconnaissance de la souveraineté du peuple en la personne du chef de l'état, par conséquent un contrat synallagmatique, qui oblige également et réciproquement les parties. Le royaliste jure sur l'évangile, le républicain sur la révolution : ce qui est fort différent. C'est ainsi que prêtèrent serment à Louis-Philippe Garnier-Pagès, Lamartine, Ledru-Rollin. Louis-Napoléon l'entendrait-il autrement? Ce qui est certain, c'est qu'il ne l'oserait dire. J'estime donc que les représentants républicains, après avoir, sous le régime du 2 décembre, participé aux élections, devaient participer aussi aux travaux du corps législatif, et conditionner leur serment par leur opposition. Il n'y avait là ni parjure, ni restriction mentale : c'était s'accorder avec soi-même, et affirmer la république. Mais la subjectivité nous aveugle tous : dans nos opinions, nous ne voyons

que des hommes; dans nos contradicteurs, que des hommes; dans les événements qui nous pressent, que des hommes, et toujours des hommes. Louis-Napoléon, Henri V, et le Comte de Paris ne sont pas les seuls qui règnent sur la France : quant à la république, à la patrie, au pays, termes honnêtes, sous lesquels chaque chef de parti déguise son autocratie, chaque partisan sa servilité.....

Il serait fastidieux de prolonger cette analyse : le lecteur peut se remémorer, dans ses détails, la politique du 2 décembre, et généraliser.

Ce qu'on ne peut refuser à Louis-Napoléon, c'est le mérite, décisif à l'heure des révolutions, d'avoir osé; c'est d'avoir en quelques semaines touché à tout, ébranlé tout, mis tout en question, propriété, rente, intérêt, inamovibilité, priviléges d'offices, bourgeoisie, dynastie, constitutionnalisme, église, armée, écoles, administration, justice, etc. Ce que le socialisme n'avait attaqué que dans l'opinion, le 2 décembre a prouvé, par ses actes, à travers le chaos de ses idées, la confusion de son personnel, la contradiction de ses décrets, les projets lancés, retirés, démentis, combien fragile en était la structure, combien pauvres les principes et superficielle la stabilité. Ces vieilles institutions, ces traditions sacrées, ces monuments prétendus du génie national, il les a fait danser comme des ombres chinoises; grâce à lui il n'est plus possible de croire à la nécessité, à la durée d'aucune des choses qui ont fait depuis trente ans l'objet des discussions parlementaires, et dont la défense, mal entendue, a coûté tant de sang et de larmes à la République. Que la démocratie, vaincue en décembre, revienne

quand elle voudra : elle trouvera les esprits préparés, la route ouverte, la charrue dans le sillon, le grelot au cou de la bête; elle pourra joindre encore, comme en 1848, au mérite du radicalisme, celui de la modération et de la générosité.

Avec tout cela, il est impossible de se dissimuler :

Que dans les actes du 2 décembre la raison de l'homme, au lieu de se cacher sous la raison des choses, s'en distingue essentiellement, et tantôt lui obéit, tantôt se la subordonne.

Que cette tendance subjective prend sa source dans la manière dont le 2 décembre, à l'instar de la multitude qu'il représente, des légitimistes qui refusent le serment, et d'une fraction même des républicains, entend la délégation ;

Que le but où mène cette tendance, la signification qu'elle se donne, n'est autre, en dernière analyse, qu'elle-même, l'autorité pour l'autorité, l'art pour l'art, le plaisir de commander à 36 millions d'hommes, de faire servir leurs idées, leurs intérêts, leurs passions, tour à tour excités, à des vues fantaisistes, à peu près comme ces rois d'Égypte, qui consumaient vingt ans de règne, toutes les forces de la nation, à s'ériger un tombeau, et se croyaient immortels.

Ainsi le 2 décembre, né dans l'histoire des fautes des hommes et de la nécessité des temps, après avoir essayé quelques réformes utiles, s'abandonne, comme ses devanciers, à l'arbitraire de ses conceptions, et retombe, sans qu'il s'en doute peut-être, sans qu'il sache ni comment ni pourquoi, de la réalité sociale dans le vide personnel.

L'histoire démontre cependant que les sociétés ne marchent et les gouvernements ne durent qu'autant qu'il y a unité, accord parfait d'intérêts et de vues, entre le prince et la nation. Sous les premiers capétiens, Louis le Gros, Philippe Auguste, Louis IX, Philippe le Bel, tout le monde veut la commune, la séparation de l'Eglise et de l'état, la prépondérance de la couronne. Le peuple et le roi s'entendent; le paysan et le bourgeois crient l'un et l'autre : *A bas le dominicain ! A bas le franciscain ! A bas le templier !...*

Sous Charles V, Charles VI, Charles VII, il n'y a qu'une pensée, chasser l'Anglais. Que seraient devenus les Valois sans la Pucelle, sans cette union intime du prince avec le peuple ?

Louis XIV veut régner seul. A part les adjonctions de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Flandre, commandées par une saine politique, ses entreprises n'ont plus de raison que le bon plaisir de l'homme. Il rompt, par la succession d'Espagne, l'équilibre européen ; il retire la parole donnée aux protestants par son aïeul Henri IV ; il épuise la France, opprime la raison et la conscience, et arrive enfin au traité d'Utrecht, plus honteux, plus funeste à la France que ceux de 1815. Le peuple, après sa mort, insulte à son cadavre, et c'est de lui que date la haine traditionnelle pour les Bourbons, à laquelle furent dévoués tour à tour Louis XVI, Louis XVIII, Charles X et Henri V.

Mais s'il est un exemple qui doive frapper le pouvoir actuel, c'est celui de Napoléon....



VIII.

L'HOROSCOPE.

Nous sommes au lendemain du 18 brumaire.

Nous réfléchissons sur les causes qui de chute en chute ont amené cette solution déplorable, où périssent avec les libertés publiques le respect de la nation et des lois, et qui livre à un soldat un blanc-seing de gouvernement. Ces causes, nous n'avons pas de peine à les découvrir, d'abord, dans les habitudes politiques et intellectuelles des masses, qui, délivrées de l'oppression ecclésiastique et nobiliaire, incapables d'ailleurs de comprendre la théorie constitutionnelle et les conditions de la liberté, étaient invinciblement entraînées vers le pouvoir d'un seul; en second lieu, dans la série des événements, qui après avoir porté au plus haut degré la concentration politique et la déconsidération des chefs parlementaires, rendait, à une époque de guerres continuelles, le despotisme d'un militaire inévitable.

Nous cherchons ensuite à percer le voile qui

couvre l'avenir de ce chef, dont la destinée est désormais inséparable de celle de la patrie. Et telles sont nos conjectures sur cet inquiétant avenir.

« Bonaparte est volontaire, au delà de toute volonté. Impatient du frein, il ne souffre aucun partage de pouvoir, aucune contestation d'autorité. Il s'est révélé dès sa première campagne, par sa résistance aux ordres du Directoire ; dans la campagne d'Egypte, entreprise sous la seule garantie de son nom et de ses desseins ; et finalement dans la manière dont il a quitté son armée pour venir à Paris, général désobéissant et fugitif, s'emparer du gouvernement.

» Tout vice, a dit un philosophe, provient de niaiserie : tout despotisme procède de faiblesse d'esprit. Bonaparte, volontaire et dominateur, étranger aux grandes études, n'a pas de génie politique. Elevé à l'école militaire, habitué à la vie des camps, incomparable dans le commandement des armées, il croit que le peuple se mène comme le soldat. Il est, par ses idées, incapable de présider aux destinées d'un état. Son intelligence, merveilleuse pour l'exécution, a besoin d'une autorité qui le dirige, et il repousse tout conseil, il répugne à toute autorité. Loin de devancer son siècle, il connaît à peine son époque ; il n'en saisit ni le véritable esprit, ni les tendances secrètes. Jacobin avec Robespierre, modéré sous le Directoire, il a suivi avec la fougue de son caractère le flux et le reflux de la révolution. Aujourd'hui premier consul, il prend son mandat, à l'instar des plus infimes praticiens, pour une substitution de ses vues, qu'on suppose immenses, aux nécessités pratiques de la situation et

du temps. Parce qu'il n'a pas d'idée, il hait les *idéologues*. Le voilà qui caresse l'ancien régime, cherchant dans le passé des analogies qui lui servent de principe : quand il se croit original, il n'est qu'imitateur. Comme il parla la langue révolutionnaire, il parlera la langue monarchique. Sa logique, étroite et raide, lui posant le dilemme entre la démocratie pure et le despotisme, il ne verra rien en dehors, rien au-dessus ; ce sera un autocrate par raison et de bonne foi ! Toujours supérieur dans l'exécution, il restera, dans la politique, médiocre et faux, couvrant à peine du charlatanisme de ses victoires, et de l'enflure de son style, la misère de ses conceptions. Tel prince, tel peuple. Sous l'influence de son gouvernement, la littérature et l'art sembleront endormis, la philosophie affaissée. Au mouvement intellectuel du dehors, la France, ivre de poudre, asphyxiée sous ses lauriers, ne répondra que par des œuvres mort-nées. Du reste, Il ne réussira, quelques succès qu'il obtienne, dans aucune de ses entreprises : son passé répond ici de son avenir. Il s'est couvert d'une gloire immortelle dans la campagne d'Italie, faite au service de la république, sous l'inspiration de la patrie et de la révolution à défendre, Il a échoué dans la campagne d'Egypte, proposée par lui, accordée à sa sollicitation, et qui ne pouvait guère avoir d'autre résultat que d'entretenir le vulgaire de sa renommée, en attendant qu'il s'emparât du pouvoir.

» Maintenant il est le maître, maître presque absolu. Son rôle, indiqué par l'histoire, serait, après avoir vengé la France et terminé la révolution, de fonder l'ordre constitutionnel, l'exer-

cice régulier des libertés publiques : il n'en veut pas. Ce qu'il veut, c'est de régner seul, et à sa manière. La France ne lui est point de conseil ni d'autorité : elle lui sert d'instrument. Or, comme il ne saurait avoir de valeur, en tant qu'homme d'état, qu'à la condition de se faire le ministre des destinées publiques, et d'agir sous le couvert de la volonté nationale loyalement représentée, il est inévitable qu'il se perde et nous perde avec lui. Ses talents militaires, ses facultés puissantes, lui serviront à prolonger contre la nécessité une lutte inutile. Mais plus, dans cette lutte, il déploiera d'héroïsme, plus sa folie sera gigantesque : si bien qu'enfin en le voyant acculé à l'absurde, on se demandera si la vie de cet homme, dépourvue de conscience, est autre chose que le somnambulisme d'Alexandre ou de César. Ainsi nous sommes livrés à la fantaisie d'un soldat de fortune, invincible quand il est l'homme de son pays, insensé quand il n'écoute que son orgueil. »

Et maintenant, voyons l'histoire.

D'abord, Bonaparte sent à merveille combien, après sa fuite de l'armée d'Égypte et son usurpation du pouvoir, il a besoin de se faire absoudre. Le but de l'expédition manqué par la destruction de la flotte à Aboukir et la levée du siége de Jaffa, son devoir était tracé par ses propres paroles : c'était de revenir, *grand comme les anciens!* De quel droit abandonnait-il ses soldats sur une plage lointaine? De quel droit son ambition, trompée dans ses calculs, et n'ayant plus rien à faire en Égypte, s'en venait-elle, solitaire, se charger du destin de la république? Si le Directoire eût fait

justice, Bonaparte était traduit devant un conseil de guerre et fusillé. La lâcheté des directeurs et l'étourdissement de la nation lui livrent le pouvoir: à la bonne heure. Mais l'absolution populaire ne suffit pas; il faut une réparation, et qui dit réparation, en matière de pénitence, dit, en l'absence du supplice, les bonnes œuvres.

Bonaparte le sait mieux que personne : c'est pourquoi il commence par s'identifier à la république, qu'il s'attache à relever au dedans et au dehors. Aussi bien il n'ignore pas que ses services lui compteront double, d'abord pour se faire amnistier, puis, pour obtenir la prorogation de son pouvoir. Rien n'est donc beau comme cette période de la vie de Bonaparte. Pendant deux ans, soutenu de toutes les notabilités militaires, administratives, financières, etc., qui voyaient en lui l'homme du pays, le gouvernement du premier consul marque chacune de ses journées par un succès. Qu'on jette l'œil sur cette chronologie.

ÉPHÉMÉRIDES CONSULAIRES.

1800.

18 *janvier.* — Les généraux Brune et Hédouville ont vaincu les chouans et pacifié la Vendée.

11 *février.* — Constitution de la Banque de France.

8 *mars.* — Formation de l'armée, dite de réserve, de 60,000 hommes.

14 *mars.* — Élection de Pie VII, Barnabé Chiaramonte. Le ciel semble applaudir à la République gouvernée par Bonaparte. Pie VII, étant évêque d'Imola, s'était fait remarquer par ses sympathies démocratiques : son avénement fut, pour l'époque, ce que fut 45 ans plus tard celui de Pie IX, Jean Mastaï.

20 *mars.* — Victoire d'Héliopolis, remportée par Kléber, suivie de la reprise du Caire.

6-20 *avril.* — Masséna, avec Soult et Oudinot, soutient dans une suite de combats héroïques, l'effort des Autrichiens et se replie sur Gênes.

3-11 *mai.* — Batailles d'Engen, Mœskirch et Biberach, gagnées par Moreau. Prise de Memmingen par Lecourbe.

16-20 *mai.* — Tandis que Masséna occupe les Autrichiens, le premier consul franchit le Saint-Bernard, renouvelant l'entreprise d'Annibal.

29 *mai.* — Occupation d'Augsbourg par Lecourbe.

2 *juin.* — Bonaparte à Milan : l'occupation de cette ville compense la reddition de Gènes, effectuée par Masséna après une défense immortelle.

9 *juin.* — Bataille de Montebello, gagnée par Bonaparte. Lannes y a la plus grande part.

14 *juin.* — Victoire de Marengo, gagnée par le premier consul. Elle est due à l'arrivée de Desaix, qui y trouve une mort glorieuse, et à la charge du jeune Kellerman. — Le 5 p. 0/0, qui était à 11 fr. 30 c. la veille du 18 brumaire, est coté à 35 fr.

19 *juin.* — Victoire de Hochstedt, remportée par Moreau, suivie de l'occupation de Munich, par Decaen.

14 *juillet.* — Prise de Feldkirch, par Lecourbe et Molitor.

30 *septembre.* — La France et les Etats-Unis s'unissent par un traité de commerce et d'amitié.

18 *octobre.* — Départ de l'amiral Baudin pour un voyage de découverte. Tout marche de front, les sciences, les arts, la politique et la guerre.

1er *décembre.* — Macdonald, général en chef de l'armée des Grisons, égalant l'audace du premier consul, passe les Alpes tyroliennes, et se met en communication avec Brune, général de l'armée d'Italie.

3 *décembre.* — Victoire de Hohenlinden, gagnée par Moreau. — Suivent, le 9, passage de l'Inn ; le 15, prise de Salzbourg, par Lecourbe ; le 19-20, passage de la Traun, occupation de Lintz.

25-27 *décembre.* — Bataille de Pozzolo, gagnée par Brune, et où se distinguent Suchet, Davoust, Marmont passage du Mincio.

1801.

9 *janvier.* — Traité de paix de Lunéville, entre la France et l'Autriche. La coalition est rompue, la révolution victorieuse, l'Angleterre réduite à ses propres armes.

21 *mars.* — Traité entre la France et l'Espagne.

28 *mars.* — Traité entre la France et Naples.

5 *juillet.* — Combat naval d'Algésiras, livré par l'amiral Linois. L'avantage reste à la flotte française.

4-15 *août.* — Nelson attaque la flottille rassemblée à Boulogne. Il est chaque fois repoussé.

29 *septembre.* — Traité entre la France et le Portugal.

8 *octobre.* — Traité avec la Russie, signé à Paris.

9 *octobre.* — Paix avec la Porte Ottomane.

1802.

25 *mars.* — **La paix est signée à Amiens, entre la France et l'Angleterre. — Le 5 0|0 est coté à 53 fr.**

La légende napoléonienne n'a conservé de cette éclatante période que les souvenirs du Saint-Bernard et de Marengo : tout le reste est demeuré plus ou moins dans l'ombre, comme si, dans ce concert de toutes les forces patriotiques, il n'y avait en but qu'une seule gloire, une seule existence, celle de Bonaparte. Cependant il résulte des faits, et des conditions de toute cette guerre, que la campagne ouverte en Italie a pour pendant nécessaire celle d'Allemagne ; que le 14 juin, où la gloire du premier Consul souffrit un instant d'éclipse, n'est que la première moitié de la tâche accomplie à Hochstedt et Hohenlinden ; que le passage du Saint-Bernard est le corrélatif de celui des Alpes tyroliennes, exécuté dans des conditions peut-être plus difficiles ; enfin, que les traités de Lunéville et d'Amiens sont le produit d'un double effort, conduit, *ex æquo*, par les deux guerriers les plus renommés de l'époque, Moreau et Bonaparte. Mais tel est le privilége du pouvoir, que tout succès obtenu par le subalterne profite exclusivement au supérieur, ou est considéré comme non avenu par la légende. Bonaparte est le chef : il suffit. En pleine république, l'injuste renommée lui subordonne ses compagnons, et le peuple, dans son instinct monarchique, se rend complice de cette partialité, que bientôt il payera cher.

Après le traité d'Amiens, la dictature de Bona-



parte était finie. Il ne lui restait qu'à déposer les faisceaux après avoir inauguré, sur de nouvelles bases, le régime constitutionnel. Il le comprenait, certes; aussi, ses mesures étaient prises de longue main, et six semaines après la signature du traité d'Amiens, il se faisait nommer Consul, pour *dix ans!* Un an plus tard la paix était rompue avec l'Angleterre, et le pouvoir de Bonaparte ne rencontrait plus ni contradicteurs ni obstacles.

Rappelons, en quelques dates, cette partie beaucoup moins remarquée du consulat, où le héros, qui sans doute avait la faiblesse de se croire nécessaire, laisse voir à nu le travail de son ambition et son jeu de bascule.

1799.

11 *novembre* (19 brumaire). Déportation et internement de 62 républicains, opposés au coup d'état.

24 *décembre.* — Proclamation de la constitution de l'an 8, toute à l'avantage du premier Consul. — Cambacérès, régicide, deuxième consul; Lebrun, ancien secrétaire intime du chancelier Maupeou, troisième consul : Bonaparte est comme le Christ entre les deux larrons!

1800.

5 *janvier.* — Déportation de 133 républicains.

17 *janvier.* — Loi contre la presse, suppression de journaux.

13 *février.* — Loi en faveur des émigrés. On déporte les patriotes, on rappelle les nobles.

26 *septembre.* — Loi en faveur de la loterie : la passion du jeu entretenue aux dépens de l'esprit public.

24 *décembre.* — Explosion de la machine infernale. La police prouve que les coupables sont royalistes : le premier consul condamne à la déportation 130 républicains.

1801

7 *février.* — Création de tribunaux criminels spéciaux dans les départements.

21 *mars.* — Par le traité de Madrid, Bonaparte, ex-jacobin, consul de la république française, fait Louis de Bourbon, ex-prince de Parme, roi d'Italie.

1er *juillet.* — Les noirs de Saint-Domingue se donnent une constitution. Leur chef, Toussaint-Louverture, nommé gouverneur à vie, écrit à Bonaparte avec ce protocole : *Le premier des noirs au premier des blancs.* La comparaison blesse Bonaparte, et décide de sa politique vis-à-vis de la colonie.

15 *juillet.* — Signature du Concordat. Bonaparte relève le parti prêtre, qui l'appelle *Nouveau David*, et lui rend en bénédictions ce qu'il en reçoit en argent et en influence.

7 *septembre.* — Ouverture de la Diète helvétique : le premier consul de la république française, protecteur naturel de l'indépendance des nations, intervient dans les affaires d'une autre république.

14 *décembre.* — Expédition de Saint-Domingue. Une foule d'anciens militaires, surtout d'officiers, élevés à l'école de la république, et dont les opinions faisaient ombrage, sont éloignés.

1802.

26 *janvier.* — Bonaparte se fait nommer président de la république italienne. Cumul injustifiable dans un chef d'état républicain, aussi bien au point de vue du droit des gens

qu'à celui de la liberté française. Bonaparte voulait un trône : à défaut de la France, il se ménage l'Italie.

26 *avril.* — Amnistie générale en faveur des émigrés. Les jacobins resteront à Madagascar.

8 *mai.* — Bonaparte est nommé consul pour dix ans. « Il » eût voulu, dit-il, *terminer à la paix sa carrière politique.* » Mais le Sénat a jugé qu'il devait au peuple encore ce sacri- » fice ; il se conformera à la volonté du peuple ! » — Tant il est vrai qu'à la paix d'Amiens expirait la mission de premier Consul, et que des influences d'entourage, jointes à l'ambition de l'homme, déterminèrent seules, en sa faveur, cette nouvelle aliénation de la souveraineté.

18 *mai.* — Levée de 120,000 hommes. — En 1800, alors que la France avait sur les bras toute la coalition, la levée n'avait été que de 60,000 hommes ; aujourd'hui, en pleine paix, le recrutement est porté au double. Il est évident que la guerre est une des conditions du nouveau gouvernement.

19 *mai.* — Établissement de la Légion d'honneur, vivement combattu par le tribunat. — « Aux républiques la » vertu, aux monarchies l'honneur, » avait dit Montesquieu.

20 *mai.* — Malgré les promesses faites à la population de lui conserver ses droits politiques, l'esclavage est rétabli dans toutes les Antilles. Les réformes des nègres sont abolies par les blancs !

10 *juin.* — Enlèvement de Toussaint-Louverture, malgré la capitulation : il est conduit au fort de Joux.

2 *août.* — Bonaparte est nommé consul à vie, par 3,568,885 *oui*, contre 8,374 *non.* La spontanéité du peuple est à l'unisson du premier consul. Il dit : « Content » d'avoir été appelé, par l'ordre de CELUI de qui tout émane, » à ramener l'ordre et l'égalité sur la terre, j'entendrai » sonner la dernière heure sans regret, comme sans inquié- » tude sur l'opinion des générations futures. »

4 *août.* — Réforme de la constitution de l'an VIII. —

Elle était incompatible, en effet, avec le consulat à vie, par ses formes encore trop démocratiques, trop libérales. Désormais le règne de la subjectivité consulaire est assuré : *Qui veut la fin, veut les moyens.*

10 *août*-11 *septembre.* — L'île d'Elbe et le Piémont sont réunis au territoire de la république française. Infraction au principe des nationalités, et aux principes du droit public sur l'équilibre européen. Qui eût dit alors que cette réunion était impossible, se serait attiré le mépris du prince et de la nation. Douze ans ne s'écouleront pas, avant que cette impossibilité soit devenue un axiôme.

9 *octobre.* — Occupation des états de Parme par ordre du premier consul. Bonaparte ne déguise plus ses projets d'envahissement en Italie.

1803.

19 *février.* — Acte de médiation rendu par Bonaparte pour mettre fin aux différends entre les cantons Suisses. Cet acte est appuyé d'une armée de 20,000 hommes, qui, dès le 21 octobre précédent, avaient commencé de pénétrer en Suisse, sous les ordres du général Ney.

26 *février.* — Bonaparte fait, dit-on, proposer secrètement à Louis XVIII de lui céder ses droits au trône de France. « Je ne confonds pas, répond Louis XVIII, M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé. J'estime sa valeur, » ses talents militaires; je lui sais gré de quelques actes » d'administration. Mais il se trompe, s'il croit m'engager à renoncer à mes droits; loin de là, il les établirait » lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par les démarches » qu'il fait en ce moment. » N'est-ce point déjà Henri V, remerciant Louis-Napoléon de ce qu'il a fait contre les révolutionnaires, et engageant ses féaux à refuser le serment?

25 *mars.* — Levée de 120,000 hommes, en prévision de la rupture avec l'Angleterre.

30 *avril.* — La Louisiane est vendue aux États-Unis, pour la somme de 81,300,000 francs : conséquence anticipée de la cessation de la paix.

13 *mai.* — L'ambassadeur d'Angleterre reçoit ses passeports : on se prépare à la guerre.

Cette rupture était-elle inévitable? les politiques ont disputé du pour et du contre : il n'y faut point tant de recherche. Ce qui reste établi, par la démonstration chronologique et par les faits, c'est qu'un chef d'état, dans la position de Bonaparte, pouvait, à volonté, moyennant quelques concessions, faire la paix ou la guerre; c'est que les prétextes allégués de part et d'autre étaient plutôt du ressort de la diplomatie que des armées; que si, par exemple, l'Angleterre ne voulait pas rendre l'île de Malte), Bonaparte voulait toujours prendre l'île d'Elbe, le Piémont, l'état de Parme); c'est que tandis que les intérêts de la Grande-Bretagne étaient évidemment compromis par la prolongation de la paix, du côté de la France la guerre n'était utile qu'à Bonaparte; que cette guerre il l'avait prévue, qu'il s'y tenait prêt, que dès longtemps il agissait comme si elle eût été déclarée; c'est, enfin, qu'autant la France trouvait d'avantages à épuiser, avant de combattre, tous les moyens diplomatiques, transactions, compensations, etc., autant l'Angleterre, pour qui la situation était tout autre, était intéressée à faire naître le conflit, et à chercher une solution par la voie des armes.

L'Angleterre, en effet, voulait l'empire de l'Océan, qu'alors, comme aujourd'hui, il était difficile de lui enlever. Pour balancer cette domina-

tion maritime, la France n'avait que deux moyens : c'était, ou de fermer à l'Angleterre le continent européen, comme elle-même nous fermait l'Océan, ce qui entraînait, si l'Europe refusait d'entrer dans ce système, la nécessité de la conquérir, chose impossible ; ou bien de combattre sa rivale avec ses propres armes, par l'industrie, le commerce, la navigation, les alliances, etc. : moyens sûrs, mais lents, peu compatibles avec la récente constitution du pouvoir, et qui n'étaient ni dans le génie du premier consul, ni dans la nature de son commandement.

Ainsi, dans la lutte avec l'Angleterre, la politique d'exclusion, c'est-à-dire de conquête, qu'avaient rêvée les hommes de la Convention, notamment Barère, politique absurde au point de vue des intérêts et des libertés du pays, mais indispensable à la conservation d'un pouvoir excessif ; politique sans but, puisque prétendre à tout, c'est ne prétendre à rien ; cette politique personnelle, qui, ramenée à sa plus simple expression, n'eût jamais été soufferte, prévalut dans les conseils de la nation, grâce à l'éclat des victoires récentes, aux prétextes habilement colorés de la diplomatie, et à l'excitation des rivalités nationales. De ce moment, il fut facile de pronostiquer, aux dates et aux lieux près, les péripéties de la lutte, et de prédire le résultat.

A l'intérieur, Bonaparte nommé consul à vie, débarrassé de toutes entraves constitutionnelles, ne peut maintenir son autorité qu'en la concentrant de plus en plus, et en occupant la nation d'entreprises qui absorbent son énergie et fassent diversion aux esprits. Ce plan est déjà contradictoire : le pou-

voir plus fort est toujours plus attaqué ; l'opinion, dès qu'elle ne se reconnaît pas en lui, se tourne contre lui. Viendra le jour fatal où la liberté comprimée, la tendance nationale froissée, réagiront contre le despote : alors la nation, au moins celle qui pense, la seule qui compte, se séparera de son chef, et de cette scission résultera infailliblement ou la chute de l'un, ou la dégradation de l'autre, peut-être la ruine de tous deux.

Au dehors, l'Angleterre maîtresse de la mer, protégée par sa position insulaire, subventionnant les rois, soulevant les peuples, tenant par l'universalité de son commerce la nation française, pour ainsi dire, en état de blocus ; l'Angleterre force Bonaparte, pour se dégager de ce blocus, de le retourner contre elle, c'est-à-dire de s'emparer successivement de tous les états de l'Europe, de détrôner l'un après l'autre tous les rois, de changer les dynasties, et d'abolir les nationalités. En deux mots, l'Angleterre pousse Bonaparte, bon gré mal gré, à la monarchie universelle. S'il s'arrête un seul jour, il perd le fruit de ses victoires : la France lui redemande sa constitution, les peuples leur liberté. Les conspirations sont là aussi pour lui dire : Marche, marche ; sinon, abdique !

Dans cette entreprise d'autocratie européenne, combien y avait-il de chances pour Bonaparte ? pas une seule. Combien pour l'Angleterre ? toutes. Le traité de Westphalie, en faisant grief, en plus d'un endroit, aux nationalités, avait posé l'idée d'une fédération européenne, et jeté les fondements de cet équilibre, dont le perfectionnement est une des données les plus authentiques de l'histoire, et formera

l'œuvre supérieure de la révolution. Un peu plus tôt, un peu plus tard, Bonaparte, en contradiction avec la destinée universelle, devait avoir devant lui toute l'Europe en armes, derrière lui la France épuisée, pleine de murmures. S'il ne tombait du premier choc, ce qui après tout était une chance, il était inévitable qu'à l'heure suprême de l'insurrection des peuples, sa chute ne devînt le gage de la paix générale, et le prix des efforts de l'Angleterre. Il faudrait dix ans, peut-être, pour déterminer ce grand armement; il en pourrait coûter à l'Europe six millions d'hommes tués sur les champs de bataille et une dette de 30 milliards: même à ce prix, la politique anglaise ne pouvait reculer. Depuis 1789, la révolution française n'avait pas coûté beaucoup moins: pour sa prépondérance maritime, pour l'honneur de sa diplomatie, pour l'orgueil de sa race, l'Angleterre ne se refuserait pas un égal sacrifice.

Toute l'épopée impériale est dans le jeu de cette partie, dont l'issue apparaît de loin avec la certitude de la fatalité, mais dont Bonaparte, plein de ses projets, redoutant sur toute chose de s'amoindrir, n'aperçoit pas le péril et le machiavélisme. Le grand stratége, pris au piége de son utopie tandis qu'il poursuit les idéologues, est dès cet instant condamné. Lui, superstitieux et fataliste, n'aperçoit pas l'infortune attachée aux entreprises qu'il conçoit et dirige seul. Ni la reddition de Malte aux Anglais (5 septembre 1800), fruit amer de l'expédition d'Égypte; ni la reddition d'Alexandrie (30 août 1801), dernier poste occupé par nos soldats; ni la révolte des noirs (14 septembre 1802), ne le peu-

vent tirer de ses illusions. Il se précipite avec une joie insensée dans la voie où l'appelle l'ennemi, dont il semble prendre à tâche de réaliser de point en point les prévisions.

Mais que cet homme sera dur à réduire! quelle peine, a la providence des nations, pour avoir raison de ce Briarée! quels prodiges d'intelligence, d'activité, de séduction, d'audace, accomplis par cet antagoniste du destin, pour soutenir une prétention impossible! L'histoire de l'empereur Napoléon, véritable hors-d'œuvre dans l'histoire de l'humanité, simple dans son motif comme l'Iliade et l'Enéide, est devenue à bon droit pour le peuple une légende, un mythe. Peu d'écrivains en ont démêlé la raison organique, s'il est permis d'appliquer ici le style du personnage Du reste, nul n'a moins connu le secret de sa destinée, les causes de sa grandeur et de sa décadence, que Napoléon. Il s'est ignoré jusqu'à la fin. En voyant, dans les méditations de Sainte-Hélène, le vagabondage de cet esprit superbe, qui jusqu'au dernier moment proteste contre la défaite, parce qu'il ne peut la comprendre, on dirait un astre qui, poussé loin de son orbite, n'aperçoit plus sa route dans l'éblouissement de ses rayons, et court au hasard à travers l'empyrée.

J'ai cru devoir, pour l'intelligence des événements contemporains, et la confirmation des principes que nous avons posés sur la génération de l'histoire, présenter ici le résumé chronologique de la période impériale. La vérité, offusquée dans la longueur des dissertations et des récits, apparaît dans la pure chronologie, avec une évidence qui ne se retrouve que dans les mathématiques. On verra,

une fois compris le point de départ, la filiation inéluctable des faits, l'impossibilité de plus en plus apparente de la politique napoléonienne, l'inutilité des victoires; et, en comparant la richesse des moyens, la puissance des facultés, avec l'absurdité du but, on aura la vraie mesure de l'homme.

ÉPHÉMÉRIDES IMPÉRIALES.

1803.

20 *mai.* — Commencement des hostilités contre l'Angleterre. A dater de la rupture du traité d'Amiens, il n'y a plus qu'un individu qui pense et agisse pour la nation, c'est Bonaparte. Délégué du peuple, muni de son blanc-seing, il se croit dispensé de prendre désormais aucun conseil, et tout en ne suivant d'autre raison que sa raison, il ne se juge point despote. Ceux qui l'aidèrent à organiser le gouvernement consulaire sont devenus les commis de ses volontés, ses compagnons d'armes, les valets de son empire. La France, aliénant sa souveraineté, est au service de ce citoyen, qui bientôt marchant de pair avec les rois fera de son autorité individuelle un article de foi, et de son délire une manifestation de la providence.

22 *mai.* — Le premier consul ordonne d'arrêter tous les Anglais voyageant en France, et les déclare prisonniers de guerre. Comme Brunswick, dans son fameux manifeste, ce n'est plus seulement au gouvernement anglais qu'il fait la guerre, c'est à la nation!

3 *juin.* — Invasion du Hanovre par le général Mortier.

27 *septembre.* — La censure est établie, *pour assurer*, dit l'arrêté, *la liberté de la presse.*

30 *novembre.* — Evacuation de Saint-Domingue, pre-

mier fruit de la politique de Bonaparte. La garnison réduite à 5,000 hommes, dont 800 officiers, est prisonnière de guerre. 50,000 Français ont péri dans cette expédition : autant avait déjà coûté celle d'Égypte. Ainsi échoue la seconde entreprise, personnelle, de Bonaparte.

20 *décembre*. — Sénatus-consulte qui règle la forme des séances du corps législatif. A la tribune, comme dans la presse, la liberté ne passe pas. En effet, pour l'exercice du pouvoir, dans les termes du plébiscite du 2 août 1802, et pour la carrière que nous avons à fournir, la liberté est de trop.

1804.

15 *février*. — Conspiration contre le premier Consul. La liberté proteste ! Moreau est arrêté.

25 *février*. Etablissement des droits réunis.

28 *février*. — Arrestation de Pichegru. Bienheureux Kléber, Desaix, Hoche, Marceau, Joubert ! ils n'ont eu le temps ni de trahir la révolution, ni de conspirer contre le tyran. Ils sont morts pour la patrie : dorénavant on ne mourra plus que pour l'empereur !

9 *mars*. — Arrestation de Georges Cadoudal. De quoi se mêlait cet hurluberlu ? La France avait une expérience à suivre avec son empereur : après lui, les Bourbons !

21 *mars*. — Le duc d'Enghien est fusillé à Vincennes. Royaliste ou républicain, tout ce qui fait résistance est écrasé.

24 *mars*. — Levée de 60,000 conscrits.

28 *avril*. — Proclamation de Dessalines aux Haïtiens : *Guerre à mort aux tyrans ! Liberté, Indépendance !* On dirait le cri de 92. La révolution, arrêtée en Europe, fait un tour chez les Indiens.

4 *mai.* — Bonaparte est nommé *Empereur héréditaire.* La motion en est faite au Tribunat, adoptée par le Sénat conservateur, « afin d'assurer au peuple français sa dignité, » son indépendance et son territoire, et d'empêcher le re- » tour du *despotisme*, de la *noblesse*, de la *féodalité*, de la » servitude et de l'ignorance, seuls présents que puissent » faire au peuple les Bourbons, s'ils revenaient jamais. »

Ce sénatus-consulte est ratifié par 3,521,675 *oui*, contre 2,579 *non.*

19 *mai.* — Création de maréchaux : destinés sans doute, d'après le vœu du Tribunat, à combattre la *féodalité* et la *noblesse.*

27 *mai.* — Prestation du serment. — Le clergé compare Napoléon à Josaphat, Mathathias, Cyrus, Moïse, César, Auguste, Charlemagne. Dieu lui a dit : « Siége à ma droite, » *sede à dextris meis.* Le gouvernement lui appartient, la » soumission lui est due : tel est l'ordre de la Providence ! » Ils diraient, ces prêtres, s'ils l'osaient, que l'Éternel ayant trompé Mme Lætitia, en avait eu Napoléon.

10 *juin.* — Procès et bannissement de Moreau : Pichegru s'étrangle en prison, Georges Cadoudal est fusillé.

10 *juillet.* — Établissement du ministère de la police.

2 *octobre.* — Une flottille est rassemblée à Boulogne, pour la descente en Angleterre. Les Anglais tentent inutilement de la détruire.

8 *octobre.* — Le nègre Dessaline prend le titre d'*Empereur de Haïti.* L'ironie de Toussaint-Louverture passe à ses successeurs : il est écrit que Saint-Domingue sera le cauchemar de Napoléon.

2 *décembre.* — L'Empereur est couronné à Notre-Dame. Les dépenses du sacre, d'après les journaux de l'empire, ne s'élèvent qu'à *six millions !*

3 *décembre.* — Alliance de l'Angleterre avec la Suède. Tandis que le conquérant s'apprête, l'Angleterre travaille de son côté les gouvernements et les peuples.

1805.

17 *janvier.* — Levée de 60,000 hommes.

29 *janvier.* — Fondation de Napoléonville ou Bourbon-Vendée.

18 *mars.* — L'Empereur déclare au Sénat qu'il accepte la couronne d'Italie, d'après le vœu manifesté par la population italienne. Comme si une voix secrète protestait en lui contre la fatalité qui l'entraîne, il dit : « .... Le génie du » mal cherchera en vain des prétextes pour mettre le conti- » nent en guerre : *aucune nouvelle puissance ne sera incor- » porée dans l'état français !* »

5 *avril.* — Pie VII, qui avait espéré, en venant à Paris sacrer l'Empereur, recouvrer les anciens domaines de l'Église, s'en retourne les mains vides, aux sifflets de l'Europe.

8 *avril.* — Traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie.

8 *mai.* — L'empereur de Haïti, Dessaline, décrète une constitution impériale.

26 *mai.* — Napoléon est couronné à Milan, Eugène Beauharnais déclaré vice-roi d'Italie. La *féodalité*, malgré le vœu du Tribunat, recommence donc, par la famille de Napoléon.

4 *juin.* — Réunion de Gênes à la France.

23 *juin.* — La république de Lucques est transformée en principauté, et donnée à Élisa, sœur de Napoléon.

21 *juillet.* — Réunion de Parme à la France. Ainsi se justifient les griefs de l'Angleterre, ainsi se poursuit, malgré la lumière intérieure qui l'éclaire, la carrière anti-provi-

dentielle de l'Empereur. Mentait-il, quand il déclarait le 18 mars *qu'aucune puissance ne serait incorporée dans l'état français?* point : la force des choses l'écrasait. A chaque alliance que faisait l'Angleterre, il répondait par un agrandissement de territoire, voilà tout.

22 *juillet.* — Combat naval à la hauteur du cap Finistère (Espagne), entre la flotte franco-espagnole et les Anglais. L'avantage reste à ces derniers.

9 *août.* — L'Autriche adhère au traité du 8 avril, entre la Russie, la Suède et l'Angleterre.

8 *septembre.* — 8e *coalition contre la France.* Si la réflexion pouvait naître au cœur de Napoléon, il sentirait en ce moment quelle est l'anomalie de sa position. Il verrait que cette anomalie résulte de son système de gouvernement, lequel à son tour a sa source dans l'idée qu'il se fait, avec le vulgaire, du mandat politique. Il se dirait alors que des victoires, au service d'une méchante cause, sont autant à redouter que des défaites, et dès à présent il ne combattrait plus que pour le *statu quo* et pour la paix. Le mauvais génie l'emporte : en avant !

Passage de l'Inn par le général autrichien Klénau.

9 *septembre.* — Rétablissement du calendrier grégorien. A mesure que Bonaparte est poursuivi par l'ancien régime, il revient aux institutions de l'ancien régime. Tous les actes de son gouvernement, parfaitement liés entre eux du reste, sont à contre-sens de son mandat.

24 *septembre.* — Sénatus-consulte qui ordonne la levée de 80,000 conscrits, met en activité ceux de 1801, 2, 3, 4, 5; ordonne la réorganisation des gardes nationales. — Mandements des évêques, qui ordonnent des prières publiques, et répandent leurs bénédictions sur l'*Oint du Seigneur, envoyé du ciel pour visiter la terre.*

Où donc est la vérité en France ? où est la raison ? N'est-il pas vrai que sous cette avalanche d'adulations dont il est

l'objet, le plus sincère de tous, le plus honnête, c'est encore Napoléon ?

8-20 *octobre*. — Combats de Wertingen, Guntburg, Langenau; occupation d'Augsbourg, Munich; capitulation d'Ulm. En 15 jours, l'ennemi a perdu 50,000 prisonniers.

21 *octobre*. — Bataille de Trafalgar, gagnée par Nelson sur l'amiral français Villeneuve. Ce qu'avait été Aboukir à l'expédition d'Égypte, Trafalgar le sera pour toute la période impériale. Napoléon, sans marine, est irrévocablement condamné à s'emparer du continent. C'est ce qu'on appellera *Système* ou *Blocus continental*. A Trafalgar, comme à Aboukir, Napoléon est donc vaincu, et sans rémission, puisque la position qui lui est faite est telle, que vaincu en Allemagne, il perd tout; victorieux, il est de plus en plus compromis. Toutes ses victoires sont frappées d'avance de stérilité, et changées en défaites.

25 *octobre*. — Le roi de Prusse adhère à la coalition.

Novembre. — Le 2, Masséna, commandant l'armée d'Italie, force l'archiduc Charles à la retraite; le 4, combat d'Amstetten, occupation de Steyer, prise de Vicence; le 7, occupation d'Inspruck; le 9, combat de Marienzell; le 11, combat de Dernstein; le 13, occupation de Vienne; le 14-24, occupation de Trente, Presbourg, Brunn, Dœrnberg, Trieste; le 28, jonction de l'armée d'Italie et de la grande armée.

4 *novembre*. — Combat naval, en vue du cap Villano, (Galice). Quatre vaisseaux français, échappés du désastre de Trafalgar, sont forcés de se rendre, après une action de 4 heures.

2 *décembre*. — Victoire d'Austerlitz, gagnée par l'Empereur.

26 *décembre*. — Paix de Presbourg, avec l'Autriche. — En voilà un hors de combat; que fera de lui Napoléon?

La règle de la guerre est d'affaiblir l'ennemi vaincu : les états de Venise, la Dalmatie, l'Albanie, sont réunis au royaume d'Italie ; l'électeur de Bavière et le duc de Wurtemberg, déjà à la dévotion de l'Empereur des Français, sont agrandis aux dépens de l'Autriche, et prennent le titre de rois. Ainsi ce qu'il ne peut ou n'oserait encore incorporer à ses états, il le divise, le donne à des subalternes, dont il se fait des auxiliaires contre la coalition. Par suite de ce traité, Neufchâtel, Berg et Clèves sont réunis à la France, et Napoléon déclaré en outre *Protecteur de la confédération helvétique*.

1806.

23 *janvier*. — A la nouvelle de la défaite d'Austerlitz, Pitt est frappé d'apoplexie et meurt. Son rival Fox arrive au ministère : des négociations sont entamées pour la paix.

28 *janvier*. — Le sénat décerne à Napoléon le titre de GRAND : un monument est décrété en son honneur. La nation, enivrée, partage l'aveuglement de son chef, dont elle partagera aussi la ruine.

6 *février*. — Combat naval, dans la baie de Saint-Domingue, entre une escadre française et une escadre anglaise : terminé à l'avantage de l'ennemi.

8-15 *février*. — Invasion du royaume de Naples, en représailles de la neutralité mal gardée par le roi Ferdinand. Constamment battu sur mer par les Anglais, Napoléon n'a que la ressource de les expulser du continent : après l'Italie, il continue par Naples.

30 *mars*. — L'Empereur nomme son frère, Joseph Bonaparte, roi des Deux-Siciles.

5 *juin*. — Napoléon rétablit, pour la conservation de ses conquêtes, le système féodal. Il nomme Murat, son beau-frère, grand duc de Berg et Clèves ; donne à Talleyrand la

principauté de *Bénévent*, à titre de *fief immédiat* de la couronne ; déclare en outre un autre de ses frères, Louis Bonaparte, roi de Hollande. Pressentant le danger des conquêtes, il voudrait se borner à des changements de dynasties. Mais ce moyen est pire que l'autre : les rois de la création de Napoléon lui donneront plus de souci que n'eussent fait les indigènes.

6 *juillet.*— Le général Régnier est défait par les Anglais à Sainte-Euphémie en Calabre. Le peuple se soulève contre les Français, l'assassinat est organisé contre eux : prélude de ce qui arrivera, quelques années plus tard, en Espagne.

12 *juillet.* — Confédération du Rhin, sous le *Protectorat* de Napoléon. Ce traité, qui inféode à l'empire quatorze princes allemands, assure à la France, contre la coalition, un contingent de 60,000 hommes. De pareils princes eussent mérité la corde, si les peuples avaient l'intelligence de leurs intérêts : ils en furent quittes, après la retraite de Moscou, pour une trahison de plus.

20 *août.*— En présence des agrandissements de Napoléon, la Russie refuse la paix, entraînant la Prusse dans son orbite.

6 *octobre.* — 4e *coalition.* Rien n'est conquis, tant qu'il reste à conquérir, dit l'Angleterre. Conquérons donc, répond l'Empereur.

9-10 *octobre.*— Combats de Schleitz et Saalfeld : les Prussiens sont battus.

14-31 *octobre.*— Victoire d'Iéna : capitulation d'Erfurth, occupation de Leipsik, Halberstadt, Brandebourg, Berlin, Varsovie, etc. Prise de Spandau et Stettin.

Novembre.— Prise d'Anklam, Kustrin, Lubeck ; occupation de Hesse-Cassel, Hambourg, Brême, reddition de Magdebourg ; capitulation de Hameln, entrée de Murat à Varsovie.

21 *novembre.*— Décret impérial, daté de Berlin, relatif au

Système continental. Les Iles britanniques sont mises en état de blocus; tout Anglais saisi dans les états français est déclaré prisonnier de guerre, toute marchandise provenant de cette nation est prohibée. Provisoirement la Prusse est condamnée à une contribution de guerre de 150 millions. Et de deux. Restent, avec l'Angleterre, la Russie et la Suède.

Ainsi Napoléon, non-seulement fait la guerre aux états, il la fait aux peuples; non-seulement il fait la guerre aux hommes, il la fait aux choses. Cela durera-t-il longtemps?... Poursuivons.

1807.

15 *décembre.* — Levée de 80,000 hommes. En même temps, l'Empereur ordonne aux gardes nationaux de se préparer pour un *service actif.*

23-26 *décembre.* — Combats de Czarnovo, Mohrungen, Pultusk, Golymin, contre les Russes. Partout les Français obtiennent l'avantage.

Janvier. — Les opérations militaires continuent: prise de Breslau et de Brieg, sur l'Oder.

8-26 *février.* — Bataille sanglante d'Eylau; combats d'Ostrolenka et de Braunsberg, où les généraux Bernadotte et Ney taillent en pièces l'ennemi.

7 *avril.* — Levée de 80,000 hommes, classe de 1808. L'Empereur, pour entretenir ses armées, et faire face aux affaires, anticipe ses coupes d'hommes. Là déjà se dévoile sa faiblesse.

5-14 *juin.* — Combats de Spanden, Deppen, Guttstadt, Heilsberg, où les Français sont constamment victorieux. Enfin, la victoire de Friedland, suivie de la prise de Kœnigsberg et de la Neisse, de la capitulation de Glatz et Kasel, oblige la Russie à demander la paix.

7-9 *juillet.* — PAIX DE TILSITT. La coalition est vaincue. Elle le sera aussi longtemps que les puissances, au lieu de masser leurs forces, agiront séparément, et que les peuples ne se croiront pas intéressés à la querelle.

La Prusse perd la moitié de son territoire, qui passe, partie à la France, partie à la Saxe. La Pologne, qui avait été pour Napoléon d'un si grand secours, est oubliée, ou plutôt sacrifiée par lui à l'amitié du czar. Elle apprend, à ses dépens, que l'antagonisme des princes ne va jamais jusqu'à leur faire servir l'émancipation des peuples.

16 *août.*— La guerre sur le continent est terminée : Napoléon rentre triomphant à Paris. L'enthousiasme est au comble. Mais cet enthousiasme se changerait bientôt en consternation, si quelqu'un en ce moment pouvait se douter que toutes ces victoires sont autant d'insultes à l'étoile de Bonaparte, des méfaits qui ne font qu'exaspérer le destin contre la France et contre lui. Aussi comment condamner le héros, comment ne pas le plaindre, au contraire, quand on voit jusqu'où s'abaisse l'imbécillité de son parterre ? « *Il est au* » *delà de l'histoire,* s'écrie le président Séguier ; *au-dessus* » *de l'admiration !* Il ne peut être égalé que par l'AMOUR ! » Folie et pitié !

18 *août.*— Formation du royaume de Westphalie : le plus jeune frère de Napoléon, Jérôme, âgé de 27 ans, en sera titulaire. Universel applaudissement.

19 *août.*— Le Tribunat est supprimé : il s'y manifestait des velléités d'opposition ! Le constitution impériale, tant de fois remaniée, est modifiée de nouveau. N'est-ce pas logique, nécessaire ? Ceins tes reins pour le combat, ô guerrier ! car, plus tu remportes de triomphes, plus tu te crées d'oppositions, et te tailles de besogne ; plus par conséquent tu auras besoin, comme l'athlète, de te ramasser dans ta force !

1er *septembre.* — Organisation de la république ionienne, comme partie intégrante de l'empire français. Napoléon,

après avoir manqué l'Angleterre par l'Égypte, la ressaisit par la Grèce ! *L'Univers bientôt ne le contiendra plus !*

2 *septembre.* — Le roi de Prusse adhère au *Système continental.*

7 *septembre.* — Prise de l'île de Rugen par le maréchal Brune : la Suède rappelle ses troupes.

C'est en ce moment que les Anglais, aveuglés par la cupidité et la haine, bombardent Copenhague, capitale d'un état neutre. Le motif de cette aggression odieuse est le refus qu'avait fait le roi de Danemark de prendre part à la coalition. On pouvait, sans crime, ne point comprendre une politique que les Anglais eux-mêmes servaient si mal : aussi, cet acte de vandalisme fit plus de mal à l'Angleterre que toutes les victoires de Napoléon. Un moment les puissances se séparèrent d'elle, et Napoléon faillit, en haine de ses rivaux, devenir l'arbitre accepté de l'Europe.

9 *septembre.* — Le roi de Danemark interdit à son peuple toute communication avec les Anglais.

14-16 *octobre.* — Napoléon, adoptant hautement les idées de Barère, déclare qu'il s'opposera à toute alliance des princes du continent avec l'Angleterre. Rien n'égale l'outrecuidance de ce *casus belli*, si ce n'est sa niaiserie. Mais telle est en ce moment la clameur contre les Anglais, que le czar se joint à Napoléon, et accède à son tour au *Système continental.*

Ainsi une faute politique, un crime contre le droit des gens, semble un moment faire fléchir le destin ! Ce moment fut pour la Grande-Bretagne le plus critique de sa lutte avec Napoléon : mais le doute ne fut pas de longue durée. L'intempérance de l'Empereur ramène vite aux Anglais ceux que leur barbarie en avait un instant détachés.

13 *novembre.* — Première expédition de Portugal. La cour de Lisbonne n'ayant pu, par crainte de l'Angleterre qui menaçait ses possessions d'Amérique, entrer dans le

Système continental; Napoléon rend un décret portant *que la maison de Bragance a cessé de régner en Europe*, et charge le général Junot de l'exécution. Ainsi, il suffit que les Anglais mettent le pied dans un état, pour que cet état devienne un ennemi de l'Empereur !

30 *novembre*. — Prise de Lisbonne par les Français. Une contribution de 100 millions est imposée au Portugal. — Que dites-vous de cette représaille au bombardement de Copenhague, ô sage Alexandre?...

10 *décembre*. — Réunion du royaume d'Etrurie à la France : l'armée française en prend possession.

17-18 *décembre*. — L'Empereur lance décrets sur décrets touchant le *Système continental*. Le roi d'Angleterre y répond par une déclaration portant que la Grande-Bretagne est *le seul boulevard des libertés de l'Europe*.

1808.

1er *janvier*. — Etat de la marine anglaise : 253 vaisseaux de ligne, 29 de 50 canons, 261 frégates, 299 sloops, 258 brics : total 1,100 vaisseaux de guerre, non compris les cutters et autres bâtiments de moindre dimension.

Etat de la marine française : zéro.

On demande laquelle des deux puissances, de la France ou de la Grande-Bretagne, tient l'autre en état de blocus?

3 *janvier*. — L'Espagne, à l'instigation de Napoléon, effrayée par le sort du Portugal, entre dans le *Système continental*.

21 *janvier*. — Réunion de Kehl, Cassel, Wezel et Flessingue au territoire français.

Levée de 80,000 hommes.

2 *février*. — Rome est occupée par les Français : *Système continental*.

17-20 *février*. — Occupation de Pampelune, Barcelone, Figuière, Saint-Sébastien, par mesure *continentale*. Plus de 100,000 Français se répandent dans la Péninsule.

19 *mars*. — A la suite d'intrigues de cour, où se voit la main de Napoléon, Charles IV, roi d'Espagne, abdique en faveur de son fils.

2 *avril*. — Décret impérial qui annexe les provinces d'Ancône, Urbin, Camerino, Macerata, à l'empire français, *Système continental*.

5 *mai*. — Traité de Bayonne, par lequel Ferdinand VII restitue la couronne à son père Charles IV, qui la transporte à Napoléon. A cette nouvelle une insurrection éclate à Madrid : les mécontents sont fusillés par les soldats de Murat.

Tous les historiens blâment la conduite de Napoléon envers l'Espagne, comme artificieuse, immorale, inique. Ce qu'il nous appartient ici d'en relever, c'est qu'elle est la réduction à l'absurde du *Système* de Napoléon. Combien devait se sentir forte l'Angleterre, en voyant ce chef d'un grand état refaire et défaire sans cesse la carte politique de l'Europe, dépersonnaliser peuples et gouvernements, agrandir sans cesse son territoire, comme un particulier arrondit sa propriété, ne reconnaître enfin dans la constitution des états qu'une œuvre artificielle, que l'épée produit, que l'épée peut détruire.

27-30 *mai*. — La politique de Napoléon, ou pour mieux dire la politique imposée à Napoléon par l'Angleterre, porte ses fruits. L'Espagne se soulève tout entière : la guerre des peuples commence contre l'Empereur.

6 *juin*. — Napoléon ne peut plus reculer. Décret impérial qui proclame roi d'Espagne Joseph Bonaparte, frère aîné de l'Empereur.

14 *juin*. — Les insurgés de Cadix s'emparent des débris de la flotte française, derniers restes de Trafalgar : 5 vaisseaux de ligne, 1 frégate, 4,000 marins.

16 *juin.* — Insurrection des Portugais. L'incendie est allumé dans toute la Péninsule, attisé par l'Angleterre. La fortune commence à tourner. Que les peuples du Nord suivent l'exemple de ceux du Midi, et c'en est fait de Napoléon.

22 *juin.* — Capitulation de Baylen : 13,000 soldats et officiers français mettent bas les armes, et sont envoyés à Cadix sur les pontons.

29 *juillet.* — Le roi Joseph, effrayé du progrès de l'insurrection, abandonne Madrid, après une résidence de *huit jours.*

31 *juillet.* — Une armée anglaise débarque en Portugal. La guerre est sûre, en pays ami, contre l'étranger qui l'opprime.

10 *août.* — Le général espagnol la Romana, occupé en Danemark au service de l'Empereur, s'évade avec 22,000 hommes, et retourne en Espagne aider l'insurrection.

21 *août.*—Bataille de Vimeïro, entre Junot et Wellington. Les Français, inférieurs en nombre, se retirent en bon ordre.

30 *août.* — Convention de la Cintra : les Français évacuent le Portugal et rentrent en France, transportés sur des vaisseaux anglais. Wellington fait la guerre en marchand : il ne se risque qu'avec des forces supérieures, et ne regarde pas à l'honorabilité d'une capitulation, pourvu que les Français partent! Ainsi, depuis trois mois, l'Empereur éprouve dans la Péninsule une suite d'échecs, qui rendent de plus en plus manifeste l'impossibilité de ses plans. Pendant que l'insurrection pullule, la contrebande foisonne : Napoléon est vaincu par les masses populaires, dans sa stratégie et sa politique.

8 *septembre.* — Convention de Paris, pour le règlement des affaires avec la Prusse. Attiré en Espagne par le péril du *Système*, l'Empereur se hâte de traiter dans le Nord avec la coalition.

10 *septembre.* — Levée de 80,000 conscrits, classe de 1810; rappel de 80,000 autres, sur les classes de 1806, 7, 8, 9 : total 160,000 hommes, rendus nécessaires par la guerre d'Espagne. La France ne sourcille pas !

12 *octobre.* — Entrevue d'Erfurt, entre Napoléon et Alexandre. Les deux souverains adressent au roi d'Angleterre une lettre collective pour l'engager à la paix! Napoléon, à Sainte-Hélène, a traité le czar Alexandre de Grec du Bas-Empire. Il est certain que ce *grec* commit, dans la circonstance, un acte d'insigne bêtise. Si, dans ce moment, au lieu de servir complaisamment les vues de Napoléon, il eût appuyé l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, le roi de Naples, le Pape, il pouvait hâter de quatre ans la débâcle impériale. Cette faute coûtera cher aux coalisés.

4 *novembre.* — L'Empereur, tranquille sur les intentions de l'Autriche, de la Prusse, et de la Russie, entre en Espagne avec 80,000 hommes, retirés des forteresses d'Allemagne.

10-23 *novembre.* — Combat et prise de Burgos ; bataille d'Espinosa et de Tudéla, gagnées par les Français.

4 *décembre.* — Reddition de Madrid par les insurgés. L'Empereur adresse aux Espagnols une proclamation menaçante. « Aucune puissance, dit-il, ne peut exister sur le » Continent, influencée par l'Angleterre !... Je chasserai les » Anglais de l'Espagne, et leurs adhérents seront envelop- » pés dans leur ruine. »

5-16-21 *décembre.* — Prise de Roses en Catalogne ; combats sur le Lobregat, à San-Felice, et à Molino-del-Rey, livrés par Gouvion Saint-Cyr. Les Espagnols, constamment battus en bataille rangée, prennent leur revanche comme guérillas. Les triomphes de l'armée française passeront à la postérité ; son extermination en détail échappe à l'histoire.

1809.

Janvier. — L'œuvre impossible continue. Combats de Priéros, de Taraçona, et de la Corogne ; prise du Ferrol. Les Espagnols sont toujours vaincus ; mais les Français s'usent toujours !

21 *février.* — Prise de Saragosse, nouvelle Numance ! par Lannes.

24 *février.* — Reddition de la Martinique aux Anglais, par Villaret-Joyeuse.

12-29 *mars.* — Une seconde expédition est dirigée contre le Portugal, sous les ordres du maréchal Soult. — Combat de Lanhozo, bataille et prise d'O-Porto.

9 *avril.* — 5e *coalition.* L'exemple des peuples finit par entraîner les rois. L'Autriche, impatiente du joug, stipendiée par l'Angleterre, rompt la paix. Passage de l'Inn et de la Salza par l'archiduc Charles : diversion rationnelle, mais insuffisante, en faveur du Portugal et de l'Espagne. Se peut-il rien de plus stupide que ces prétendus coalisés ?

12 *avril.* — Nouveau désastre maritime, éprouvé par la France, à l'île d'Aix. Depuis Trafalgar, nos marins ne se risquent plus sur l'Océan ; ils sont enlevés, brûlés dans leurs rades. A l'île d'Aix, 13 vaisseaux et frégates sont détruits.

15-16 *avril.* — Combat de Pordenone et de Sacile, sur le Tagliamento. Les Français, commandés par le prince Eugène, sont d'abord battus par les Autrichiens.

19-22 *avril.* — Combats de Pfaffen-Hoffen et de Tann, livrés par Oudinot et Davoust ; batailles d'Abensberg et d'Eckmuhl : les Français gagnent partout.

23 *avril.* — Levée de 30,000 hommes, classe de 1810; plus 10,000 à reprendre sur celles de 1806 à 1809.

4 *mai.* — Attaque du fort d'Ebersberg, où périssent 5,000 braves, inutilement sacrifiés par les généraux. Au rebours du travail, la guerre, en devenant métier, se démoralise : preuve *à priori* qu'avec la civilisation elle doit disparaître.

10-18 *mai.* — Le maréchal Soult, ayant perdu une partie de son artillerie et de son matériel, évacue le Portugal. La seconde expédition contre ce pays échoue comme la première. Ce que Napoléon obtient d'avantages d'un côté, il le perd de l'autre. — *Il faudrait que je fusse partout !* s'écrie-t-il. Eh ! sans doute, invincible Empereur, et c'est pour cela que votre *Système* ne vaut rien.

13 *mai.* — Occupation de Vienne.

17 *mai.* — Décret impérial qui réunit les états romains à l'empire français. Napoléon révoque les dons de Charlemagne, et assigne au Pape un revenu de deux millions. Toujours le *Système*.

21-22 *mai.* — Bataille d'Essling, très-sanglante. L'Empereur est rejeté sur la rive droite du Danube, et s'établit dans l'île Lobau.

26 *mai.* — L'armée d'Italie, après une suite d'actions heureuses, opère sa jonction avec l'armée d'Allemagne.

11 *juin.* — Le pape Pie VII, qui n'avait pas eu de foudres contre le *Système continental*, dépouillé maintenant de son état, fulmine contre Napoléon. L'ancien démagogue d'Imola parle maintenant comme Grégoire VII. Toute ridicule et intéressée que paraisse cette démonstration du Saint-Siége, elle n'en produit pas moins son effet sur les chrétiens du nouvel empire, dont la foi avait été si mal à propos ravivée par le Concordat.

5-6 *juillet.* — Victoire de Wagram. L'Autriche, qui conservait encore une belle armée, et pouvait prolonger la lutte, se jette aux pieds de Napoléon. L'empereur François payera, pour préliminaire, une contribution de guerre de 238 millions. La débandade de la coalition, signalée par tous les publicistes depuis 92, sauve encore une fois l'Empereur, comme elle avait sauvé la révolution.

Le même jour, Pie VII est enlevé par ordre de Murat, transféré à Grenoble, et de là à Savone, où il est gardé à vue.

28 *juillet.* — Bataille de Talavera, sur le Tage, où le maréchal Victor est battu par Wellington.

15 *août.* — Reddition de Flessingue aux Anglais, par le général Monnet. Présage funeste : la perte de Flessingue est le pendant de la capitulation de Baylen.

5 *octobre.* — Levée de 36,000 hommes, répartis sur les classes de 1805, 7, 8, 9, 10.

14 *octobre.* — Paix de Vienne, entre la France et l'Autriche. Les provinces illyriennes sont réunies à la France. D'importantes cessions de territoire sont faites à la Confédération germanique, au grand duché de Varsovie, et à la Russie. Le *Système continental* va toujours ; la guerre continue avec le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre.

25 *octobre.* — Nouveau désastre maritime éprouvé par les Français ; trois vaisseaux et deux frégates, commandés par l'amiral Baudin, sont échoués ou brûlés sur la côte de l'Hérault. Contre l'aigle, il n'y a bec ni ongles : coupez-lui les ailes ! C'est la tactique des Anglais.

19-28 *novembre.* — Bataille d'Ocana, livrée par Mortier ; combat d'Alba de Tormès, par Kellerman. Les Espagnols sont mis en déroute, et les Français se consument.

16 *décembre.* — Napoléon avise un nouveau moyen de

consolider son empire, c'est de se donner un héritier. Le divorce est prononcé entre lui et Joséphine.

1810.

6 *janvier.* — La Suède fait la paix avec la France, et adhère au *Système continental*. — Ainsi, au commencement de cette année, le Nord tout entier se tait devant Napoléon. Mais, pendant que les gouvernements fléchissent, la force des choses conspire contre l'Empereur. La contrebande annule les traités; ce que le sabre a lié, le commerce le délie; jusque dans le palais impérial, l'Angleterre s'ouvre des débouchés. La guerre de la Péninsule n'est que l'éruption, sur un point, de cette lutte souterraine, universelle.

2 *février*. — Séville est occupée par les Français : la junte insurrectionnelle se réfugie à Cadix.

6 *février.* — Reddition de la Guadeloupe aux Anglais. La France n'aura bientôt plus une seule station sur le globe. Qu'est-ce donc que les lauriers de Wagram, de Friedland, d'Iéna, d'Austerlitz, les adjonctions forcées de territoire, les dynasties intronisées malgré les peuples, auprès de cet isolement maritime, qui rompt, pour ainsi dire, tout rapport de la France avec le reste du monde ?

7 *février.* — Mariage entre Napoléon et Marie-Louise, célébré à Vienne, par procureur. La nation française a toujours regretté cette alliance, impolitique, orgueilleuse, qui faisait de Napoléon le neveu de Louis XVI, le cousin de tous les despotes, le pupille de la contre-révolution. Mais il faut avouer qu'elle ne se comprend guère mieux du côté de l'Autriche, qui, au lieu de se tenir dans une protestation muette, pactisait avec le dévorateur de ses états, le maître futur de l'Europe !

9 *mars.* — Napoléon réalise la fable du Soleil qui se marie : plus il engendre, plus il brûle. Gare aux grenouilles !

Par décret impérial, HUIT prisons d'état sont établies, en faveur des prévenus de délits politiques qu'il ne serait convenable, *ni de traduire devant les tribunaux, ni de faire mettre en liberté!* Le régime des lettres de cachet recommence. Les historiens ne savent accuser que le despotisme : mais la cause du despotisme, où est-elle? la délégation, la délégation, vous dis-je! Toute nation qui ne pense plus est dévouée au despotisme.

16 *mars*. — Le 5 p. 0/0 est à 88 fr. 90 cent. Ce cours est le plus élevé auquel parviendront les fonds publics sous la période impériale.

6-13 *mai*. — Prises d'Astorga et de Lérida, par les généraux Junot et Suchet.

8 *juin*. — Prise de Méquinenza : les Français tiennent les murailles, la population ne se livre pas. Toutes ces prises de ville n'avancent en rien la conquête, et ne servent qu'à emplir de butin les fourgons des généraux.

1-9 *juillet*. — Louis Bonaparte, roi de Hollande, reconnaît l'impossibilité pour ses états d'observer le *Système continental*. Souverain honnête, mais sans pouvoir, il donne sa démission. La Hollande est incorporée à l'empire français. Ainsi le système s'use et se crevasse : trois ans de paix, au cas d'une soumission générale, suffiraient pour en faire justice. — Ce fait, peu remarqué, est un des plus graves symptômes qui aient dû frapper Napoléon.

7-8 *juillet*. — Prise de l'île Bourbon, par les Anglais.

10 *juillet*. — Troisième expédition de Portugal : Masséna et Wellington. Prise de Ciudad-Rodrigo, par le maréchal Ney.

5-27 *août*. — Décrets relatifs au *Système continental*. Les denrées coloniales sont soumises à des tarifs élevés; les marchandises anglaises condamnées au feu.

21 *août*. — Bernadotte est élu roi de Suède. — « Allez, lui dit Napoléon en soupirant, et que les destins s'accom-

plissent !... » Ici, se découvre un autre vice du système continental. Que les pays privés de leurs dynastes se donnent, comme la Suède, pour chefs les généraux de Napoléon, l'empire est immédiatement dissous, la France ramenée à ses justes limites. La conduite récente de Louis Bonaparte, plus tard celle de Murat, le prouvent. Tant la féodalité répugne aux nations modernes !

27 *août.* — Prise d'Alméïda, en Portugal, par Masséna.

27 *septembre.* — Bataille de Busaco, où Masséna est repoussé par Wellington.

18 *octobre.* — Institution des cours prévôtales pour la répression des contrebandiers et de leurs complices ! L'Empereur semble ignorer que plus la contrebande offre de dangers, plus la prime s'élève, plus par conséquent la protection se démoralise. Le *Système continental* tourne à la folie : ni l'Empereur ni la France ne s'en aperçoivent.

3 *décembre.* — Prise de l'île de France par les Anglais.

13 *décembre.* — Réunion des villes anséatiques et du Valais à l'empire français. L'Empereur se dédommage, sur les états du continent, des pertes que lui font éprouver les Anglais sur l'Océan. Nous n'avons plus de colonies : mais les Italiens, les Allemands, les Hollandais, les Suisses, les Savoyards, les Illyriens, les Grecs, sont Français ! la Méditerranée est un lac français : il est vrai que nous n'y avons plus un seul vaisseau. Tout est Français !...

Levée de 160,000 hommes, classe de 1811, pour la continuation de la guerre d'Espagne et du *Système continental.* « Poursuivez, Sire, s'écrie le Sénat, cette GUERRE SACRÉE, » *pour l'honneur du nom français, et l'indépendance des* » *nations !* »

1811.

Qu'a fait Napoléon, pendant l'année 1810 ? Du haut de son palais des Tuileries, il a monté la garde du *Système con-*

tinental, sévissant contre les contrebandiers, et attendant de jour en jour la soumission de la Péninsule. Que va-t-il faire pendant cette année 1811 ? Il continuera sa garde, un instant réjoui par la naissance de son fils, le roi de Rome, et faisant toujours passer de nouvelles troupes dans cette Espagne, dont le peuple, écrasé dans cent batailles, dévore les armées et ne se rend pas. L'esprit de Napoléon veille : ni jour ni nuit il ne se repose. Mais cette veille est celle du somnambule ; cette vie n'est pas de l'histoire, c'est un rêve d'Ossian.

2-20 *janvier*. — Prise de Tortose, par Suchet : occupation d'Olivenza.

19 *février*. — Bataille de la Gébora, gagnée par Soult sur les Espagnols.

28 *février*. — Réunion du duché d'Oldenbourg à la France, sans autre motif ni prétexte que l'intérêt du *Système continental*. Cette incorporation décide la brouille avec la Russie.

5-12 *mars*. — Combat de Chiclana, prise de Badajoz, combat de Redinha. Les généraux Victor, Mortier, Soult, Ney, se signalent à l'envi contre les Espagnols et les Anglais.

20 *mars*. — Naissance du roi de Rome. Cet enfant vient trop tard. Mieux eût valu, à l'exemple des anciens césars, s'associer un homme tout fait, le prince Eugène.

4 *avril*. — Masséna bat en retraite devant Wellington : il est remplacé par Marmont.

10 *mai*. — Evacuation d'Alméida : l'expédition de Portugal échoue pour la troisième fois.

16 *mai*. — Combat d'Alboerra, où les Anglo-Espagnols, malgré une perte immense, restent maîtres du terrain. Ils investissent Badajoz.

3 *juin*. — Henri-Christophe, dit le *Singe noir* de Napo-

léon, est sacré avec de l'huile de cacao, par un capucin nommé Brell, roi de Haïti. La constitution donnée par ce nouveau chef est entièrement calquée sur la constitution napoléonienne. En 93, on eût dit que cette figure méphistophélique était payée par les Anglais pour narguer l'Empereur!

11 *juin*. — Ouverture d'un concile à Paris, convoqué pour régulariser l'institution des évêques, auxquels le Pape refuse d'envoyer des bulles. Pauvre Empereur! le voilà tombé en théologie : il ne se réveillera pas!...

28 *juin*. — Prise de Tarragone, après 2 mois de siége et 5 assauts. Le général Suchet est fait maréchal.

20 *septembre*. — Le Pape, prisonnier à Savone, approuve les décrets du concile de Paris; la cour papale refuse de ratifier cette approbation. De tous côtés le spirituel et le temporel, l'excommunication et la contrebande, s'insurgent contre Napoléon.

25 *octobre*. — Bataille de Sagonte, gagnée par Suchet, suivie de la reddition de la place.

20 *décembre*. — Levée de 120,000 conscrits, classe de 1812. Encore une année d'écoulée : le rêve ne finit point! La nation est sous le fluide de l'Empereur.

1812.

9-19 *janvier*. — Prise de Valence par Suchet, et de Ciudad-Rodrigo, par Wellington. Il y a balance!...

Décret impérial qui affecte 100,000 hectares de terre à la culture de la betterave. Napoléon cherche les moyens de remplacer par des produits indigènes les produits coloniaux dont ses sujets ne peuvent se passer. Un jour, ses efforts porteront leurs fruits; pour le moment, et dans l'idée qui le préoccupe, ils ne montrent que l'absence de sa raison.

26 *janvier.*— Décret impérial qui réunit la Catalogne. Pourquoi pas, puisque nous sommes en train, toute la Péninsule ? C'est que Napoléon, ne voulant pas de l'originalité de son siècle, ne peut plus être qu'imitateur. La Catalogne avait fait partie des états de Charlemagne, elle fera partie des états de Napoléon.

24 *février.*— L'heure marquée par la fatalité approche. Il était inévitable que Napoléon, après les traités de Tilsitt et de Vienne, forcé par le *Système continental*, seul moyen de défense qu'il eût contre l'Angleterre, de s'étendre toujours, finît par pousser de nouveau toutes les puissances à la lutte, et que la guerre éclatât, toujours plus générale. L'incorporation du duché d'Oldenbourg avait été pour la Russie le sujet du mécontentement qui devait amener une rupture. Dans la prévision de cet événement, Napoléon se hâte de conclure avec la Prusse un traité qu'appuie le maréchal Oudinot avec un corps d'armée. La Prusse en conséquence renouvelle son engagement de soutenir le *Système continental;* en cas de guerre avec la Russie, elle fournira 20,000 hommes.

13 *mars.*— Sénatus-consulte qui organise la garde nationale. Elle est divisée en trois *bans*, dont le premier, formé d'abord de cent cohortes de 971 hommes chacune, est mis à la disposition de l'Empereur.

14 *mars.* — Traité entre la France et l'Autriche, signé à Paris. Celle-ci fournira un contingent de 30,000 hommes.

24 *mars.*— 6e *Coalition.* Traité entre la Russie et la Suède (Bernadotte !) auquel l'Angleterre s'empresse d'adhérer.

7 *avril.* — Badajoz est pris d'assaut par les Anglais : le général Philippon est fait prisonnier avec 3,000 hommes.

9 *mai.*— Ouverture de la campagne de Russie : Napoléon quitte Paris, suivi des regards inquiets des populations.

A cette heure l'empire français, successivement accru de

conquêtes impolitiques, mais rendues inévitables par la guerre avec l'Angleterre et le *Système continental*; se compose de 132 départements, non compris la Catalogne; formant ensemble une population de 42 millions d'habitants. D'un autre côté, les états soumis à la domination indirecte et plus ou moins réelle de Napoléon, ne comptent pas moins de 44 millions. C'est donc 86 millions d'âmes, la moitié de l'Europe, auxquelles commande l'empereur des Français. Avec cette immense étendue de territoire, sans marine, chassé de l'Océan, il étouffe!... L'armée qu'il conduit en Russie est de 500,000 hommes, traînant 1,200 bouches à feu. Tout annonce que l'instant décisif est venu : il s'agit de savoir si la monarchie de l'Europe, du globe, sera constituée, pour la gloire de Napoléon et la confusion de l'Angleterre. Napoléon le sait : mais l'illusion de son esprit lui montre les choses à rebours du vrai. *La fatalité entraîne les Russes*, dit-il, *que les destins s'accomplissent!...*

28 *juin*.— Entrée de l'Empereur à Wilna.

22 *juillet*.— Bataille des Arapiles, où le maréchal Marmont est défait par Wellington. L'empire avance au nord, rétrograde au midi : c'est la toile de Pénélope.

12-14 *août*.— Occupation de Madrid par Wellington : la garnison française capitule. L'Anglais se hâte : il est clair que si, pendant que Napoléon envahira la Russie, les Français sont forcés d'évacuer l'Espagne, rien n'est fait pour Napoléon.

17 *août*.— Bataille de Smolensk gagnée par Napoléon. Mais la guerre est nationalisée en Russie comme en Espagne, et la question n'est plus de savoir si les armées fléchissent, mais si les peuples sont en état de fournir l'holocauste que réclame, pour en finir, cette armée de 500,000 hommes, commandée par Napoléon.

1er *septembre*. — Levée de 120,000 conscrits, classe de 1813 ; plus 17,000 pour remplacer les manquants de la garde nationale.

7 *septembre*. — Bataille de la Moscowa. 20,000 Français

hors de combat; 30,000 Russes tués, blessés ou prisonniers. Kutusoff se proclame vainqueur : peut-être ne mentait-il pas autant qu'on a dit. Car si les Français sont 500,000, et les Russes 1,000,000, et que les premiers perdent 500,000 hommes, tués ou blessés, et les seconds, 750,000 : déduction faite de part et d'autre, ce sont les Français qui sont vaincus. La guerre d'Espagne et la campagne de Russie sont tout entières dans ce calcul.

14 *septembre.*— Occupation de Moscou. Les habitants ont été avertis d'évacuer la ville, que le fanatisme livre aux flammes. L'Empereur est épouvanté : la tactique du guerrier civilisé se sent impuissante devant la fureur barbare.

11-18 *octobre.* — Napoléon est à Moscou, attendant les soumissions d'Alexandre. Pendant ce temps-là, il est attaqué sur ses derrières par les généraux russes, accourus de toutes les parties de l'empire. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr leur résiste à peine à Potolsk ; Murat est complétement battu, à Winskowo, par Kutusoff, le vaincu de la Moskowa ; Brest sur le Bug est enlevé aux Autrichiens par Tschitchagoff, qui menace les communications de l'Empereur avec Varsovie.

23 *octobre.* — Conspiration du général Mallet à Paris : symptôme effrayant de la désaffection du pays et de l'isolement de l'Empereur. Si Mallet parvient à s'emparer du préfet de police et du ministre de l'intérieur, la France est enlevée, par un coup de main, à Napoléon. Quelle politique, que celle qui a jeté de si misérables fondements !

Le même jour, Napoléon ordonne la retraite. Ainsi il n'a rien obtenu, la campagne est perdue ; et quelque honorablement qu'il s'en tire au point de vue de l'honneur militaire, la moitié de son armée aura péri. Et cependant il a été toujours vainqueur !

7 *novembre.*— Arrivée à Smolensk; 100 lieues de Moscou, après une retraite marquée par des combats quotidiens, où l'armée, toujours victorieuse, s'affaiblit cependant toujours ! Gloire et grandeur d'âme du maréchal Ney.

14-16 *novembre*. — L'armée française évacue Smolensk. La nature vient au secours des Russes : le thermomètre tombe à 25 degrés. Tous les chevaux périssent, de famine autant que de froid : ceux des cosaques trouvaient à se refaire. —Prise de Minsk et des magasins français par les Russes.

28 *novembre*. — Passage de la Bérézina (180 lieues ouest de Moscou), journée la plus affreuse de la retraite. C'est là que le maréchal Ney reçoit le nom de *Brave des braves*.

5 *décembre*. — Napoléon, apprenant la tentative de Mallet, prend aussitôt les devants, et quitte l'armée à Smorgony.

10-11 *décembre*. — Evacuation de Wilna (218 lieues de Moscou), où l'armée française avait espéré se refaire. Désespoir général, déroute complète, massacre des soldats par les habitants.

18 *décembre*. — Arrivée à Paris du 29ᵉ bulletin de la Grande-Armée, daté de Malodeczno (200 lieues ouest de Moscou). La consternation est immense. Le surlendemain, 20, l'Empereur arrive à Paris : il est *félicité* par le Sénat. « *Le bon sens*, lui dit le grand-maître de l'Université, Fon-» tanes, *le bon sens s'arrête avec respect devant le mystère du* » *pouvoir et de l'obéissance. Il l'abandonne à la religion,* » *qui rendit les princes sacrés, en les faisant l'image de Dieu* » *même.* » — « Ah ! Sire, s'écrie à son tour le premier prési-» dent, l'autorité impériale n'aura jamais de plus ferme ap-» pui que les magistrats, qui sont les plus chers garants du » respect pour les droits de la souveraineté. Nous sommes » prêts à *tout sacrifier pour votre personne sacrée*, et la » prospérité de votre dynastie. Veuillez recevoir ce nouveau » serment : nous y demeurerons fidèles *jusqu'à la mort*. »

30 *décembre*. — Défection du général York, commandant le contingent de 20,000 hommes fourni par la Prusse (voir plus haut 24 février). Cette défection est provoquée par le *Tugendbund* (Société de la Vertu), qui déjà remplit toute l'Allemagne, et prêche la croisade contre Napoléon.

1813.

11 *janvier*. — Levée de 150,000 hommes, classe de 1814; rappel de 100,000 conscrits des classes de 1809, 1810, 1811 et 1812. L'Empereur, dit le Sénat, n'a dépensé que *le superflu de la population*.

25 *janvier*. — L'Empereur essaye de se réconcilier avec le Pape, qui se moque de lui. Un concordat est signé à Fontainebleau, et rejeté par la cour de Rome.

1er *février*. — Proclamation de Louis XVIII aux Français. Celui-là a réfléchi. Il a vu l'erreur de Louis XVI et de Napoléon : il propose de rétablir la liberté d'après les bases de 89, c'est-à-dire, une Charte constitutionnelle. Ainsi Napoléon est attaqué sur la manière dont il a interprété et rempli son mandat ; son procès s'instruit dans l'opinion : est-ce clair?

10-22 *février*. — Proclamation de l'empereur Alexandre. Tous les rôles sont intervertis : les chefs de la coalition appellent les peuples aux armes, comme avait fait la Convention en 92, et les invitent à secouer le joug de Napoléon. Pendant ce temps-là, les préfets de Napoléon continuent de le féliciter d'avoir triomphé de la *féodalité* et de l'*anarchie*.

1er *mars*. — 7e *coalition*. Traité entre la Prusse et la Russie. Tout se réunit pour accabler l'Empereur : Bernadotte lui écrit et l'accable de reproches. Cet autre jacobin, devenu roi légitime, ose parler d'*ambition !*

3 *avril*. — Sénatus-consulte qui met à la disposition de l'Empereur, en sus de la levée du 11 janvier : 90,000 hommes, classe de 1814; 80,000, rappel de 1806, 7, 8, 9, 10, 11 et 12; 10,000 gardes d'honneur à cheval, équipés à leurs frais; en tout 180,000 hommes.

15 *avril*. — Départ de Napoléon; ouverture de la campagne de Saxe. Les forces des Français en Allemagne s'élè-

vent en ce moment à 166,000 hommes; les alliés en comptent 225,000.

2 *mai - 4 juin.* — Batailles de Lutzen, Bautzen, etc. Armistice de Pleswitz. Napoléon d'abord victorieux, si la victoire doit se présumer toujours d'après le nombre des morts et des blessés, cherche à gagner du temps. Mais le temps profite encore plus aux alliés : chaque jour de trêve qui lui amène un régiment, donne un adhérent à ses adversaires.

21 *juin.* — Bataille de Vittoria, gagnée sur le roi Joseph par Wellington. Elle aura pour résultat de déterminer l'évacuation de l'Espagne par ce qui reste des armées françaises. Ainsi échoue cette expédition, dans laquelle auront été sacrifiés inutilement 500,000 soldats.

28 *juillet* - 10 *août.* — Congrès de Prague, sous la médiation de l'Autriche. Les alliés rejettent les propositions de l'Empereur, qui demande que l'incorporation de la Hollande, des villes anséantiques et de l'Italie dans l'empire français soit maintenue : ils déclarent que la France doit rester bornée à la Meuse, au Rhin et aux Alpes.

On s'est étonné que Napoléon n'ait pas trouvé cette transaction suffisante, et qu'il ait préféré risquer le tout pour le tout. Mais que serait-il venu faire à Paris, dépouillé de son prestige militaire, souffleté dans son *Système continental*, amoindri, démonétisé, obligé de soutenir, dans une paix industrieuse, son omnipotence gouvernementale, en présence d'un prince légitime qui offrait la sous-enchère d'une Charte constitutionnelle et d'une bourgeoisie qui murmurait? Napoléon se sentait ruiné; dès ce moment, en effet, il ne combat plus pour le trône, il combat pour sa propre dignité. Le monarque a disparu, l'homme reste : tel est le sens de la dernière campagne de Napoléon.

31 *juillet.* — Combats de Roncevaux et de Cabiry, où se signale le maréchal Soult. Mais le courage cède à la fatalité : la retraite d'Espagne est le pendant de celle de Russie.

12 *août.* — L'Autriche signifie à l'empereur Napoléon, son gendre, son adhésion à la coalition.

15 *août.* — Proclamation du roi de Suède, Bernadotte, aux Allemands. Il les exhorte à suivre l'exemple des Français de 92 : l'ancien soldat de la république sait comment on précipite les peuples contre les despotes. Défection du général Jominy.

18 *août.* — Evacuation du royaume de Valence, par Suchet.

24 *août.* Levée de 30,000 conscrits, rappel des classes de 1812, 13, 14, dans 24 départements du Midi.

27 *août.* — Bataille de Dresde, gagnée par l'Empereur. Mort de Moreau, revenu des États-Unis, à la voix de Bernadotte, pour diriger les opérations des alliés. — Ce succès est balancé par les défaites multipliées des généraux Oudinot, Macdonald, Vandamme, Ney, La Martinière, tant en Allemagne qu'en Espagne, l'évacuation de Schwérin par Davoust, la prise du fort Saint-Sébastien par les Anglais.

7 *octobre.* — Passage de la Bidassoa par Wellington.

9 *octobre.* — Levée de 160,000 hommes, classe de 1815 ; — rappel de 120,000 hommes, sur toutes les classes des années antérieures : total 280,000 hommes.

15 *octobre.* — Défection des Bavarois.

18-19 *octobre.* — Bataille de Leipsig, dite *des Nations* : 175,000 Français contre 380,000 alliés. Les Saxons abandonnent la cause de l'Empereur sur le champ de bataille : Napoléon est vaincu ; la volonté de l'homme est écrasée par la volonté des choses.

26 *octobre.* — Défection du Wirtemberg.

30 *octobre.* — Combat de Hanau, où les Français en retraite sont *vainqueurs* des Bavarois, avec perte de

10,000 hommes tués ou blessés, et autant de prisonniers. Hanau est la Bérézina de 1813.

31 *octobre*. — Capitulation de Pampelune : l'Espagne occidentale est affranchie.

10 *novembre*. — Wellington, toujours à la poursuite de l'armée française, attaque le maréchal Soult et le force à Saint-Jean de Luz.

11 *novembre*. — Reddition de Dresde. La capitulation obtenue par Gouvion-Saint-Cyr est violée par Schwarzemberg ; 23,000 hommes et 6,000 malades, sont retenus prisonniers par les alliés.

14-15 *novembre*. — Napoléon est congratulé, au nom du Sénat, par Lacépède. « Le Sénat, dit cet imbécile, a frémi » des dangers que Votre Majesté a courus. Votre Majesté a » combattu pour la paix. Avant la reprise des hostilités, Vo» tre Majesté avait offert la réunion d'un congrès. Vos en» nemis, Sire, s'y sont opposés ; c'est sur eux que doit re» tomber le blâme de la guerre ! » Cela dit, le Sénat décrète une levée de 300,000 hommes, à répartir sur toutes les classes antérieures, de 1803 à 1814.

24 *novembre*. — Prise d'Amsterdam par les Prussiens ; la Hollande proclame son indépendance.

8-13 *décembre* — Suite de combats entre Soult et Wellington, dans les Pyrénées. Les Français reculent toujours.

11 *décembre*. — Traité de Valençay : Napoléon *rend* à Ferdinand VII ses états !...

13 *décembre*. — Murat, espérant sauver sa royauté de Naples, se pose en représentant de la nationalité italienne, et se sépare de l'Empereur. Le calcul était faux assurément, mais il reposait sur un principe vrai, qui se dressait avec l'évidence d'un monument, la nationalité. Tout accuse donc Napoléon, ses frères, beaux-frères, son ex-maréchal Ber-

nadotte, la guerre nationalisée en Calabre, en Espagne, en Russie, et dans tout l'empire germanique.

15 *décembre.* — Défection du Danemark, dernier allié de Napoléon.

19 *décembre.* — Le Corps législatif est convoqué. L'Empereur proteste « qu'il a toujours voulu la paix; que mo-
» narque et père, il sait ce qu'elle ajoute à la sécurité des
» trônes et des familles; qu'il n'a pas dépendu de lui qu'elle
» ne fût jamais troublée. » Ces paroles ont été taxées d'hypocrisie : comment au contraire n'en pas reconnaître la sincérité? Ce n'était pas l'Empereur qui repoussait la paix, c'était le système. Et ce système n'était point une fantaisie de despotisme; c'était la résultante de toutes les idées de Napoléon, en matière de gouvernement.

21 *décembre.* — L'invasion commence sur toute la ligne du Rhin : les Suisses y prennent part, en livrant le passage aux alliés. Juste reconnaissance de la médiation du premier Consul (19 février 1803)!

30 *décembre.* — La commission du corps législatif présente son rapport contre la politique impériale. Il y est dit, que ce n'est pas assez que l'Empereur renonce à conserver un *territoire trop étendu*, à exercer une *prépondérance incompatible* avec l'indépendance des nations; qu'il faut une *patrie*, des *lois protectrices*, la *liberté*, l'*exercice des droits politiques*, etc. — L'impression est votée à la majorité de 225 voix contre 32. La police fait enlever les épreuves!

31 *décembre.* — Le corps législatif est ajourné par décret impérial. L'Empereur n'aperçoit que l'inopportunité d'un acte fait sous le canon de l'ennemi, au moment où il fallait tendre toutes les forces du pays pour repousser l'invasion. Mais à qui la faute, en vérité, si dans ce moment la France craignait peut-être moins les alliés que l'Empereur?

1814.

1er *janvier* — Réception du jour de l'an. — L'Empereur, à la vue des députés du corps législatif, se fâche, divague. Son discours improvisé, incohérent, démontre ce fait étrange: c'est que Napoléon, homme d'état, ne voyait dans l'indépendance des états, le respect des nationalités, l'équilibre des territoires, que des *moralités* banales, à l'adresse des ambitions princières; il ne concevait point ces choses comme des PRINCIPES nécessaires, des LOIS absolues de l'économie des sociétés. Comment, avec cette idée superficielle des conditions de la politique, après dix ans d'une adoration universelle, pouvait-il recevoir la leçon des représentants, dominer une situation dont il ne comprenait que les accidents stratégiques, faire face à une diplomatie hypocrite, qui se prévalait de ses erreurs aux yeux des populations, et s'apprêtait elle-même à violer, pour son profit, les principes qu'elle lui opposait?

8 *janvier*. — La France est envahie sur tous les points. Le montant des troupes alliées, en mouvement contre nous, est *d'un million* d'hommes; l'effectif des troupes françaises, non compris les gardes nationaux mobilisés, 360,000 hommes.

25 *janvier*. — Départ de Napoléon pour l'armée; Campagne de France.

27-29 *janvier*. — Saint-Dizier est repris: combat de Brienne, où les Français se dégagent d'une mauvaise position: Blucher se replie.

1er *février*. — Bataille de la Rothière: sans résultats. — Les Français battent en retraite sur Troyes.

5 *février*-19 *mars*. — Congrès de Châtillon. Les alliés exigent que la France reprenne ses anciennes limites,

lonne pour sûretés plusieurs places de guerre ; refus de Napoléon.

7 *février*. — Les premiers symptômes de royalisme éclatent à Troyes, en Champagne.

10-11 *février*. — Combats de Champaubert et de Montmirail, où les troupes alliées sont battues par Napoléon. Proclamation du duc d'Angoulême.

17-24 *février*. — Combats de Nangis, Montereau, Méry-sur-Seine : les alliés battent en retraite devant Napoléon ; Troyes est repris.

24 *février*. — Décret impérial, daté de Troyes, contre les artisans des anciennes dynasties. Ils sont déclarés traîtres à la patrie, et punis de mort.

27 *février*. — Bataille d'Orthez, entre Wellington et Soult : décidée en faveur des gros bataillons.

27-28 *février*. — Combats de Bar et de la Ferté-sur-Aube : les maréchaux Oudinot et Macdonald se retirent avec perte.

1er *mars*. — Traité de Chaumont entre les alliés. La cause de l'Empereur est séparée de celle de la France ; la liberté, contradiction déchirante ! apparaît à la nation, sous les drapeaux des coalisés et les auspices des Bourbons !...

5 *mars*. — Napoléon décrète la levée en masse, dans les villes et les campagnes, contre les alliés. Hélas ! lui seul ne le sait pas : le peuple est changé depuis 92. L'ancien fanatisme de l'inviolabilité du territoire n'existe plus. Que l'Empereur se défende, puisque la France c'est lui !

12 *mars*. — Le duc d'Angoulême est reçu à Bordeaux, aux acclamations des habitants.

13-14 *mars*. — Reprise de Reims par l'Empereur ; les alliés avancent toujours.

20-21 *mars*. — Combats d'Arcis-sur-Aube. L'Empereur s'expose en soldat : les alliés entrent à Lyon.

25-26 *mars*. — Combats de Fère-Champenoise et de Saint-Dizier. Les maréchaux Mortier et Marmont sont battus dans le premier; Napoléon est vainqueur dans le second.

29 *mars*. — Le 5 p. 0[0 est descendu à 45 francs.

30 *mars*. — Bataille de Paris. La défense est abandonnée par Clarke, Lacuée, Savary, le baron Pasquier, le roi Joseph, qui refusent d'armer le peuple. Après la plus héroïque défense, les maréchaux Mortier et Marmont évacuent la capitale. Le lendemain, 31, Paris capitule; le 5 p. 0[0 hausse de 2 francs.

1er *avril*. — Le Sénat institue un gouvernement provisoire, la municipalité publie une proclamation aux Français contre l'*Usurpateur*, et les invite à revenir *à leurs rois légitimes.* — Le 5 p. 0[0 est à 51 francs.

2 *avril*. — Napoléon est déclaré par le Sénat *déchu du trône; le droit d'hérédité aboli dans sa famille; le peuple et l'armée déliés envers lui de leur serment.*

Les conscrits de la dernière levée sont renvoyés dans leurs foyers.

5 *avril*. — Convention de Chevilly : le maréchal Marmont, plus citoyen que soldat, se rallie au gouvernement provisoire, le soldat abandonne son général pour son pays : la ruine de l'Empereur est consommée. Le 5 p. 0[0 est à 63 fr. 75 c.; hausse en 7 jours, 18 fr. 75. Le même flot de bourse qui accueillit le premier Consul, fait la conduite à l'Empereur.

6 *avril*. — Les bases d'une constitution sont décrétées par le Sénat, pour être proposées à Louis XVIII : la nation reprend la cocarde blanche.

10 *avril*. — Bataille de Toulouse. Wellington, qui con-

naissait la capitulation de Paris, veut, avant de poser les armes, se donner l'honneur d'une victoire et attaque le maréchal Soult dans ses retranchements. Il est repoussé avec honte et une perte énorme.

11 *avril.* — Abdication de l'Empereur.

3 *mai.* — Louis XVIII fait son entrée à Paris, aux acclamations des habitants.

Il a été fourni à Napoléon Bonaparte, consul décennal, consul à vie et empereur, depuis le 18 mai 1802 jusqu'au 15 novembre 1813, pour le service de sa politique personnelle, un total de 2,473,000 conscrits, non compris les enrôlements volontaires, les douaniers, le surplus des levées à raison des déserteurs et réfractaires, les gardes nationales de Paris, Strasbourg, Metz, Lille, etc., qui firent un service actif dans la dernière campagne, et la levée en masse organisée au commencement de 1814, dans plusieurs départements. Ajoutons 100,000 hommes, soldats et matelots, envoyés en Égypte et à Saint-Domingue, et rappelons-nous que cette jeunesse, une fois enrégimentée, était perdue pour le pays ou ne revenait que mutilée : ce sera un effectif de 2,573,000 hommes, consommés en entreprises auxquelles manqua l'inspiration du pays, la connaissance des temps et l'intelligence des choses.

Avec cette force armée de 2,573,000 hommes, un pouvoir sans limite et sans contrôle, avec l'entraînement de la France et l'enthousiasme des soldats, Napoléon échoue dans toutes les entreprises qui ne relèvent que de son génie. Il échoue en Égypte, à Saint-Domingue, en Portugal, en Espagne, en Russie; après la retraite de Moscou, la dé-

comme dans une trappe. Que signifient alors les victoires des Pyramides, du Mont-Thabor, etc.? Qu'importe que Bonaparte se dédommage sur les Mamelouks, les Arabes, les Turcs, de l'irréparable revers d'Aboukir? Il triomphe de la barbarie; il est vaincu par la civilisation. Tous ces faits d'armes ne peuvent exercer d'influence que sur les imaginations folles des Français et des Orientaux : quant à l'entreprise, néant.

Le *Système continental* n'est qu'une variante de l'expédition d'Égypte. L'idée première n'appartient pas à l'Empereur : elle paraît, d'après Barère, être venue au Comité de salut public dans le feu de 93, et l'ignorance où l'on était généralement alors des lois de l'économie. Puisqu'on ne pouvait atteindre Pitt et l'Angleterre à travers l'Océan, il n'y avait, pensait-on, qu'à lui fermer l'Europe, et ses marchandises lui restant pour compte, l'Angleterre serait ruinée. Quelle folie!... Mais, pour garder l'Europe de la visite des Anglais, il eût fallu, sur l'immense étendue de ses côtes, une marine dix fois plus nombreuse que pour opérer chez eux une descente. Dans l'impossibilité de se procurer une pareille flotte, il ne restait de ressource, contre le commerce de ces insulaires, que l'abstention, volontaire ou forcée, du continent. Telle est la théorie du blocus continental. C'est à peu près comme si, pour ôter au gouvernement du 2 décembre la recette des impôts indirects, et le pousser plus vite à la banqueroute, les citoyens supprimaient de leur consommation le vin, la bière, les eaux-de-vie, le sel, le sucre, le tabac, etc.!... Si étrange que paraisse aujourd'hui l'idée, Bonaparte se charge de l'exécu-

tion. Il n'aperçoit pas un seul instant qu'en excluant de cette manière les Anglais de l'Europe, c'est l'Europe elle-même qu'il va séquestrer du reste du monde, c'est le monopole du globe qu'il assure aux Anglais, et en fin de compte la prépondérance de la Grande-Bretagne, l'infériorité du continent, et sa propre incapacité qu'il signe. L'esprit de l'Empereur est fermé, bloqué, sur toutes ces choses : d'où saurait-il, d'ailleurs, que la méthode des mathématiciens ne peut s'appliquer aux choses de la raison pure, et qu'une idée désignée par A dans son expression élémentaire, poussée à sa dernière conséquence devient Z, c'est-à-dire, une contradiction?... Pendant dix ans le Blocus continental, contre-partie de la centralisation politique qu'il tenait aussi des jacobins, — deux idées contradictoires, deux antinomies ! — voilà, au dehors et au dedans, tout le fond de la politique impériale; voilà ce que devient, dans la personnalité d'un homme, le génie de la révolution !

Dix ans de luttes avaient déprimé toutes les intelligences : le génie politique de 89 était tombé tour à tour du fanatisme de Babeuf aux platitudes des théophilanthropes. L'idée mère de la grande époque, GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF, machine d'investigation sociale plutôt qu'institution véritable, cette idée, dis-je, trahie par l'ancienne royauté, déconsidérée par les scènes de la Constituante, de la Législative, de la Convention, niée par les coups d'état du Directoire, était obscurcie. Il n'eût pas moins fallu, en 99, que le génie de Mirabeau et le bras de Bonaparte pour la remettre à flot dans l'opinion et lui restituer son éclat : l'homme du

18 brumaire n'avait que la moitié des talents qu'exigeait ce rôle.

Bonaparte, en effet, traitant la politique exactement comme la stratégie, gouvernant les peuples comme il commandait les armées, toute sa carrière, si glorieuse pour un barde, n'est plus aux yeux du publiciste qu'une infraction perpétuelle aux lois élémentaires de l'histoire. Il se comparait aux conquérants fameux, Alexandre, César, Charlemagne ; et certes, à ne considérer que les coups, il pouvait encore passer pour modeste. Mais il ignora, ou il oublia que ces hommes fameux représentaient l'idée, la nécessité tendentielle de leur siècle ; qu'en eux les peuples reconnaissaient leur propre incarnation, leur génie ; qu'ainsi Alexandre, c'était la confédération hellénique et sa prépondérance sur l'Orient ; que César, c'était le nivellement des classes romaines et l'unité politique des nations groupées autour de la Méditerranée, unité qui impliquerait un jour la cessation de l'esclavage ; que Charlemagne enfin, c'était l'éducation par le christianisme des races du Nord, et leur substitution dans l'initiative humanitaire aux races du Midi.

Or, quelle idée représentait, au 19e siècle, Napoléon ? La révolution française ? C'était bien ce que lui disait son Sénat, et ce qu'il lui arrivait aussi par moments d'entrevoir. Mais il est évident qu'aux yeux de l'Empereur la révolution n'était plus qu'une lettre morte, un billet protesté et impayé, passé par profits et pertes, qui lui servait, au besoin, à motiver son titre, mais dont il répudiait l'origine.

La révolution française avait eu pour but :

1° D'achever l'œuvre monarchique, suivie depuis Hugues Capet jusqu'en 1614 avec autant d'intelligence que le comportait l'état des esprits, détournée après la dernière convocation des états-généraux au profit du despotisme, par Richelieu, Mazarin et Louis XIV;

2° De développer l'esprit philosophique dont le dix-huitième siècle avait donné le signal, et que Condorcet avait formulé d'un seul mot, le *progrès*;

3° D'introduire dans le gouvernement des nations l'idée économique, appelée à éliminer peu à peu celle d'autorité, et à régner seule, comme une religion nouvelle, sur les peuples.

Napoléon n'était pas à cette hauteur : ni homme d'état, ni penseur, ni économiste, soldat et rien que soldat, il y en avait trois fois plus qu'il n'en pouvait porter. Tout en lui se soulevait contre de pareilles données. La tradition historique, il la niait, la cherchant où elle n'était pas. Rival de César, d'Annibal et d'Alexandre, dans les batailles, il copie dans la politique Charlemagne. Il se compose un empire taillé sur le même patron que celui du chef franc, s'étendant à la fois sur la Gaule, l'Espagne, l'Helvétie, la Lombardie, l'Allemagne. Il ne sait point que depuis le traité de Westphalie le droit public de l'Europe a pour base indestructible l'équilibre des états et l'indépendance des nationalités. Quant à la philosophie, à l'économie, au gouvernement représentatif, transition obligée à la démocratie industrielle, il les repousse également. Les *idéologues* lui sont aussi suspects que les *avocats*, et ne jouissent d'aucune considération sous son règne; les *économistes*, il

les assimile aux idéologues et les persécute à l'occasion. On sait comment il traita les démocrates, rendus si odieux sous le nom de jacobins. Mirabeau n'était plus; Sieyès, en révélant sa vénalité, avait achevé de déconsidérer le système constitutionnel; J.-B. Say se tenait à l'écart; Saint-Simon poursuivait, inconnu, le cours de ses observations sur l'humanité, et prophétisait à quelques amis la fin du *régime militaire et gouvernemental;* Fourier, simple commis, rêvait au fond d'un magasin; Chateaubriand continuait à sa manière la réaction de l'ancien régime, et jetait les fondements de la restauration. Napoléon restait seul, n'ayant trouvé ni son Aristote ni son Homère, personnage à l'antique, doué de toutes les qualités qui font le héros, mais qui chez lui ne pouvaient plus servir qu'à masquer la faiblesse de l'homme d'état.

Le monument le plus réel de la période impériale, celui auquel l'orgueil de Napoléon semble tenir surtout, est la rédaction des codes. Or, qui ne voit aujourd'hui, surtout depuis le 2 décembre, que cette compilation de la jurisprudence des siècles, qui devait fixer à jamais les bases du droit, n'est qu'une utopie de plus? Trois ou quatre décrets de Louis-Napoléon ont suffi pour infirmer l'œuvre législative de l'Empereur, et porter à sa gloire la plus grave atteinte. Le code Napoléon est aussi incapable de servir la société nouvelle que la république platonienne : encore quelques années, et l'élément économique, substituant partout le droit relatif et mobile de la mutualité industrielle au droit absolu de la propriété, il faudra reconstruire de fond en comble ce palais de carton!

Certes, Napoléon fut un grand virtuose de batailles et de victoires : toute sa vie est une épopée, dans le goût du peuple et des anciens. Héros incomparable, luttant contre les dieux et les hommes, si profond dans ses calculs qu'il peut défier la fortune, et vaincu seulement par l'inflexible destin : il y a dans cette carrière de quoi composer un poëme vingt fois long comme l'Iliade, un Mâhabhârata. C'est ainsi, du reste, que le peuple comprend Napoléon, et qu'il l'aime. La raison d'état de la révolution a rejeté l'Empereur; la spontanéité populaire lui donne asile : l'élection du 10 décembre n'est elle-même qu'une protestation de cette poésie des masses contre l'inexorable histoire. Comme action politique, la vie de l'Empereur ne demande pas cent pages, et si pour plus d'évidence on veut suivre la filiation chronologique, il n'en faudra pas 25. Toute cette série de batailles, qui nous a valu tant de trophées, qui nous a coûté tant de trésors et tant de sang, se réduit à une trilogie militaire, dont le premier acte s'appelle Aboukir, le deuxième Trafalgar, le dernier Waterloo.

Un mot seulement sur ce dernier exploit.

Napoléon, après les adieux de Fontainebleau, ne pensait point qu'il fût fini. Sa raison admettait la chance des combats, les conséquences de la défaite : elle ne pouvait se faire à l'idée du rétablissement des Bourbons. De leur légitimité, de leur droit divin, naturellement il en riait : mais par quel talisman ces princes, oubliés depuis 25 ans, dédaignés de la coalition, odieux à la nation française, avaient-ils ressaisi leur couronne? Comment, en un jour, sans armée, sans budget, sans pres-

tige, ces émigrés avaient-ils pu le supplanter, lui, le triomphateur de 20 ans, l'élu de 5 millions de suffrages? L'intrigue seule, même avec les Talleyrand et les Fouché, n'opérait pas de ces miracles. C'était donc une surprise, honteuse, ridicule, dont la France tôt ou tard voudrait avoir raison, et dont lui-même, le vieil Empereur, serait appelé à faire justice.

On faisait grand bruit de la Charte. Mais pouvait-il croire, après ce qu'il avait vu de tout ce parlementage, et sous la Constituante, la Législative, la Convention, et sous le Directoire; pouvait-il croire que pour ce chiffon de papier la France se fût donnée aux Bourbons?... Plus il y pensait, plus la restauration devait lui paraître misérable, irrationnelle.

C'était pourtant là, dans la Charte, que se trouvait le mot de l'énigme. Ce qui avait déterminé la chute de l'Empereur était l'idée politique et sociale de 89, abandonnée par lui, noyée dans les listes de conscription et les constitutions de l'empire. Ce qui faisait la fortune des Bourbons était cette même idée de 89, affirmée par eux, après 25 ans de résistance, sous le nom de Charte. Rien n'était plus logique que cette expulsion et cette restauration; rien de plus légitime, à cette condition, que la *Légitimité*. Ainsi va la révolution.

L'ex-empereur eut le temps de s'en convaincre, pendant les dix mois qu'il passa à l'île d'Elbe. Il put suivre de là les actes du Congrès de Vienne, reprenant les bases du traité de Westphalie; les premiers débats des chambres de la restauration; observer l'essor de l'industrie, de la littérature et de

la philosophie française, sous un régime de paix, et de liberté pourtant bien modeste.

Quel enseignement tire de tous ces faits Napoléon ?

Dans le congrès de Vienne, il voit des intrigues diplomatiques, des remaniements injustes; dans le gouvernement des Bourbons, il saisit des ridicules et des maladresses. En toute chose son esprit s'arrête à la superficie, ne juge, n'apprécie que le mal. Et c'est sur ces données qu'il bâtit aussitôt le plan de son retour!

Napoléon s'imagine qu'un rôle historique peut se recommencer; il se flatte, dans un nouvel essai, de réussir mieux que la première fois. L'exemple même des Bourbons lui vient en argument de son erreur; il ne se doute seulement pas que dans cette prétendue *restauration*, il n'y a de restauré qu'une demi-douzaine d'individus; que le principe qu'ils défendaient jadis a été par eux abjuré, et que leur métamorphose, au moins apparente, a été la condition *sine quâ non* de leur rentrée. Dans cette Charte tant dédaignée, il n'aperçoit pas la révolution, qui bientôt remise en marche par la pratique constitutionnelle, forcera ses mandataires à la suivre ou les expulsera de nouveau. — Un trône pour une Charte! se dit Napoléon. Je leur donnerai aussi une Charte, à laquelle je prêterai serment!... Comme en 1799, simple homme de guerre, après avoir vu défiler tant de gouvernements et de ministères, il s'était cru naïvement aussi capable, et plus capable que tant d'autres de tenir le timon de l'État; il ne douta pas davantage, en 1815, qu'il ne fût apte, autant et plus que les Bourbons, à faire

un monarque constitutionnel. De lui aux autres, la comparaison était à son avantage : mais c'est des CHOSES qu'il s'agissait, et Napoléon n'y pensa jamais.

Ainsi l'Empereur est à la remorque du roi! A l'erreur des restaurations, à la chimère de sa propre résipiscence, il joint le désavantage de l'imitation constitutionnelle, course au clocher de la popularité, et poussant la copie jusqu'à la niaiserie, il écrit en tête de son nouveau contrat : *Acte additionnel aux constitutions de l'empire*. C'est-à-dire que comme Louis XVIII en signant la Charte se comptait dix-neuf ans de règne, Napoléon dans son Acte additionnel se comptait quatorze ans de constitutionnalité!... Drôle de plagiat!

Après avoir triomphé à Ligny et aux Quatre-Bras, l'empereur succombe à Mont-Saint-Jean : l'irrévocable destin confirme son arrêt. Là, sans doute, il eût pu vaincre encore, comme on l'a répété à satiété, sans l'immobilité de Grouchy, sans la trahison de Bourmont, sans l'arrivée de Blücher, sans les incertitudes de Ney, sans le chemin couvert, sans le manque de clous pour mettre hors de service, après chaque charge des cuirassiers, les canons des Anglais. Alors c'eût été à Wellington de dire : J'aurais vaincu, sans le retard des Prussiens, sans l'arrivée de Grouchy, sans ceci, sans cela!... Que s'en serait-il suivi? une seconde invasion, une seconde campagne de France, et très-probablement une seconde abdication. Car, qui ne voit ici que les accidents de la guerre, pris en détail, sont pour tout le monde; considérés d'ensemble, sont pour la logique? Waterloo, jour néfaste dans les annales

de la France, est légitime dans la marche de la révolution et la destinée de l'Empereur.

Au reste, Napoléon, superstitieux, fataliste, croyant à son étoile, disant de lui-même, *Je suis l'enfant des circonstances*, et se trompant seulement sur la signification de son rôle et les articles de son mandat, était encore plus près de la vérité que ses contemporains. Il se sentait poussé, et il s'inquiétait, ne sachant où il allait ! Qui donc alors eût su le lui dire ? Personne, de son temps, n'eut cette intelligence de l'histoire, qui assure la raison contre les succès momentanés d'une fausse politique. Jusqu'à l'arrivée du 29e bulletin (18 décembre 1812), la France fut dans l'éblouissement. A l'étranger même, on eut de la peine à en revenir. Un moment, après le bombardement de Copenhague, l'Angleterre est abandonnée. Alexandre est ami, François donne sa fille. Déjà Fox avait négocié pour la paix. Pitt lui-même avait agi par haine, plus que par une juste appréciation des choses. Le reste allait comme moutons. Partout, le fil des traditions était rompu, la conscience historique s'évanouissait sous le prestige des événements. Seul le peuple espagnol opposait son moi au moi impérial. Mais on ne croyait pas que des armées françaises fussent dévorées par des guérillas, et Wagram avait fait désespérer de la nationalité espagnole. Comme on ne regardait qu'à la superficie, on jugeait indestructible un édifice miné, dont, avec un peu plus d'attention, on aurait calculé la fin avec une précision chronologique.

Ainsi, parmi ses contemporains étonnés, Napoléon reste supérieur encore, grâce au sentiment

mystique qu'il a de sa destinée; ce qui revient à dire que l'ignorance des peuples et de leurs chefs a fait les trois quarts de sa gloire. Combien le grand homme eût disparu plus vite, si comme de nos jours l'esprit d'analyse se fût avisé de computer les éléments de son règne, et d'en tirer l'horoscope! *Dis-moi d'où tu viens, et je te dirai où tu vas!*... L'histoire de l'établissement d'un pouvoir, en donnant la mesure de son mandat, est une garantie de plus de la liberté des peuples.

IX.

NE MENTEZ PAS A LA RÉVOLUTION.

Toute l'histoire est figurative ; toutes ses époques sont fatidiques et se servent l'une à l'autre d'annonce et de correction. Et la destinée sociale n'est aussi qu'un long mythe, où se joue l'Esprit infini, préludant à la création de quelque nouvelle humanité...

J'ai dit la légende impériale : je vais en montrer dans les faits contemporains la réalité. *Hoc est somnium, et hæc est interpretatio ejus.*

Comme Nabuchodonosor a rêvé Cyrus, l'Empereur a prophétisé Louis-Napoléon. A part l'opposition déjà signalée, savoir que l'Empereur venait clore une révolution, tandis que Louis-Napoléon en ouvre une autre, opposition qui dans la série historique est une ressemblance de plus, on retrouve entre les deux figures, entre leurs situations et leurs époques, la plus constante analogie.

Le premier Bonaparte n'est heureux en rien de ce qu'il entreprend de sa propre initiative : il n'a de succès que sous le couvert de la nation. Laissons aux Ossians populaires ses éternelles batailles. elles

sont en général bien combinées, bien jouées, supérieurement gagnées, ou brillamment perdues. Il ne s'agit point ici de l'individu, dans son métier de héros; il s'agit de l'homme politique. C'est comme conceptions politiques qu'il faut juger les expéditions d'Egypte et de Saint-Domingue : elles ont échoué, parce que l'inspiration publique avait complétement manqué à la première, et qu'une entreprise de cette importance devait jaillir exclusivement de la raison nationale ; parce qu'ensuite le souffle révolutionnaire avait fait défaut à la seconde, et qu'il était absurde, criminel, de remettre les Haïtiens dans les fers, en vertu de la déclaration des droits de l'homme.

Malgré ce double insuccès, malgré ses travers d'administration et de police, déjà trop apparents, le premier Consul réussit néanmoins; et jusqu'à la rupture du traité d'Amiens, son gouvernement, réparateur et pacificateur, fort de l'adhésion générale, est fécond et prospère. Mais l'Empereur, affranchi de la tutelle de l'opinion et des lisières constitutionnelles, tombe de faute en faute, et bientôt d'insuccès en insuccès. La chronologie nous en a fait toucher la raison : cette tête olympienne, impatiente de la voix publique, et qui voulait penser toute seule, finit par ne rien penser du tout !...

Ramenée à ses véritables termes, la comparaison entre les deux Bonaparte peut donc se suivre. Louis-Napoléon, il est vrai, n'a pas gagné de batailles : qui sait s'il n'en gagnerait pas? Mettez en présence deux armées, deux généraux. L'un des deux sera nécessairement vainqueur, l'autre vaincu; le pre-

mier un héros, le second une mazette, disait Paul-Louis. Et puis une victoire peut s'acheter, comme toute chose... il ne s'agit que d'y mettre le prix. Triomphes et lauriers à part, abandonnant le terrain de la guerre *et de ses hasards* pour nous placer sur celui de la politique, je dis, sans flatterie comme sans ironie, que l'oncle et le neveu se valent, bien plus, que leurs destinées se suivent et s'apparient, comme en une métempsycose. A Strasbourg et à Boulogne, Louis-Napoléon échoue, comme Bonaparte en Egypte et à Saint-Domingue. Il réussit le 10 décembre, avec les mêmes éléments, lorsqu'au lieu de surprendre, dans une conspiration *in-promptu*, les sympathies nationales, il se présente dans des conditions régulières aux suffrages du peuple. Il est heureux encore le 2 décembre, malgré la violation du pacte, comme son oncle l'avait été le 18 brumaire : je crois avoir suffisamment expliqué comment, en cette circonstance, la fatalité de la situation couvrit l'anomalie de la forme.

Mais si, dans les deux hommes, la volonté, le jugement, la conception politique, l'alternative des succès et des revers, paraissent en tout semblables et par les mêmes causes, la parité des conjonctures est bien autrement frappante.

Les antagonistes de l'Empereur étaient, d'une part, l'aristocratie féodale, représentée par les émigrés, les prêtres et la coalition ; de l'autre l'aristocratie financière et mercantile, représentée par l'Angleterre. Ces deux aristocraties faisant cause commune et combinant leurs moyens, c'était par une combinaison de moyens analogues que l'Em-

pereur devait les combattre. On a vu, dans la chronologie que nous avons dressée du consulat et de l'empire, comment Bonaparte, au lieu d'organiser contre l'ennemi les forces économiques de la nation, puis d'entraîner dans le même mouvement, sous la pression des libertés françaises, le continent de l'Europe, s'enchevêtra et périt dans sa politique de sabre, dans le dédale d'une police ressuscitée de la Terreur, enfin, dans la nécessité de conquêtes sans fin et l'absurdité de son *système continental*.

Louis-Napoléon a aussi pour adversaires, d'un côté, l'ancienne féodalité, représentée par la Sainte-Alliance, le parti légitimiste et ultramontain; de l'autre, l'aristocratie capitaliste, représentée par la haute bourgeoisie et par l'Angleterre. Comme en 1805, ces aristocraties s'entendent, se concertent, se *fusionnent*. Pour les vaincre, il faut, sans négliger la force militaire, une combinaison de moyens empruntés à la pratique des intérêts, à la science économique; il faut, surtout, embrasser fortement, franchement, l'idée révolutionnaire. Déjà cependant, funeste analogie! déjà, par les fausses mesures du 2 décembre et les déclamations de ses journaux, la révolution est abandonnée; les aristocraties hostiles se présentent sous le couvert des intérêts généraux et des libertés publiques; encore un peu, et comme en 1809 et 1813, les peuples eux-mêmes, à la voix de leurs nobles, de leurs prêtres, de leurs exploiteurs et de leurs despotes, jetteront l'anathème, courront sus à Louis-Napoléon.

Je pourrais, prophète de malheur, pénétrant plus à fond dans le mystère de l'avenir, marquer les

phases de cette lutte dont les symptômes jaillissent déjà des dernières élections de l'Angleterre ; montrer la révolution, tour à tour invoquée, repoussée, comme sous le consulat et l'empire, abandonnant enfin le 2 décembre, et Louis-Napoléon, trahi comme son oncle par sa personnalité, donner une fois de plus l'exemple des vengeances du Destin : *Discite justitiam moniti, et non temnere divos !*

J'aime mieux, pour l'enseignement de mon pays, pour l'édification de ses maîtres, présents et à venir, et par mesure de garantie contre des factions qui, sans plus d'intelligence et de bonne volonté les unes que les autres, dévorent déjà en idée la succession du 2 décembre, démontrer une dernière fois, et par un nouvel argument, l'inviolabilité des révolutions.

Non, dirai-je à l'Elysée, vous ne pouvez continuer de sang-froid cette triste parodie de l'épopée impériale. Et si, comme certains philosophes seraient induits à le penser, vous êtes une nouvelle incarnation de votre oncle, vous n'êtes point revenu pour retomber dans vos anciens égarements, mais pour en faire pénitence. Vous nous devez l'expiation de 1814 et 1815, ce qui veut dire, des dix années de la servitude impériale ; l'expiation de la légitimité, que vous avez fait restaurer ; l'expiation de la quasi-légitimité, que vous avez rendue possible. Mettez-vous donc à l'unisson de votre époque et de votre pays, car vous ne pouvez faire par vous-même, pas plus que l'Italie de Mazzini, *Italia farà da se !*... Votre étoile ne le veut pas ; le peuple ne le veut pas ; l'ombre gémissante, non encore purifiée, de Napoléon, ne le veut pas ; et moi, votre as-

trologue bénévole, qui n'aspire, comme tant d'autres, qu'à en finir, je ne le veux pas non plus.

Quel doit être, d'abord, votre point de départ? je vous l'ai dit, la révolution.

La révolution, *démocratique* et *sociale*, tous les deux, entendez-vous, est désormais pour la France, pour l'Europe, une condition forcée, presque un fait accompli, que dis-je? le seul refuge qui reste au vieux monde contre une dissolution imminente.

Tant que le malade a la gangrène, il engendre de la vermine. De même, aussi longtemps que la société sera livrée à une économie de hasard, il est inévitable qu'il y ait des *exploiteurs* et des *exploités*, un parasitisme et un paupérisme, qui la rongent d'une dent rivale; — aussi longtemps que pour soutenir ce parasitisme et pour en pallier les ravages la société se donnera un pouvoir concentrique et *fort*, il y aura des partis qui se disputeront ce pouvoir, avec lequel le vainqueur boit dans le crâne du vaincu, avec lequel on fait et l'on défait les révolutions; — aussi longtemps, enfin, qu'il y aura des partis antagonistes et des classes hostiles, le pouvoir sera instable et l'existence de la nation précaire.

Telle est la généalogie de la société, abandonnée aux agioteurs, aux usuriers, aux empiriques, aux gendarmes et aux factions! Le vice du régime économique produit l'inégalité des fortunes, et par suite la distinction des classes; la distinction des classes appelle, pour la défendre, la centralisation politique; la centralisation politique donne naissance aux partis, avec lesquels le pouvoir est nécessairement instable et la paix impossible. Une ré-

forme économique, radicale, peut seule nous tirer de ce cercle : on la repousse. Ce sont les conservateurs qui retiennent la société à l'état révolutionnaire.

La France, pays de logique, semble s'être donné pour mission de réaliser, de point en point, cette théorie *à priori* de la misère, de l'oppression et de la guerre civile.

Il existe en France, et tant que la révolution ne sera pas faite dans l'économie, il existera : 1. une *bourgeoisie* qui prétend maintenir, à perpétuité, les rapports antiques du travail et du capital, bien que le travail n'étant plus repoussé comme une servitude mais réclamé comme un droit, et la circulation des produits pouvant s'opérer presque sans escompte, le privilége capitaliste n'ait plus de raison d'existence ; 2. une *classe moyenne*, au sein de laquelle vit et s'agite l'esprit de liberté, qui possède la raison de l'avenir, et qui, refoulée de haut et de bas, par l'insolence capitaliste et l'envie prolétarienne, n'en forme pas moins le cœur et le cerveau de la nation ; 3. un *prolétariat*, plein de sa force, que la prédication socialiste a enivré, et qui, à bon droit, sur l'article du travail et du bien-être, se montre intraitable.

Chacune de ces classes se disputant le pouvoir, la première, pour refouler une révolution qui menace ses intérêts ; la seconde, pour la modérer ; la troisième, pour la lancer à fond de train, la division par classes se change en une division par partis, entre lesquels on distingue : 1. le parti de la *légitimité*, représentant de la loi salique et des traditions féodales, seules capables, selon lui, d'arrêter

la révolution; 2. le parti de la *monarchie constitutionnelle,* plus bourgeois que noble, et qui, dans ce moment, par la voix de M. Creton, rappelle le pays aux bienfaits et aux gloires de 1830; 3. le parti de la *république modérée,* qui, très-circonspect à l'endroit des réformes économiques, ne veut plus cependant ni de royauté, ni de noblesse, ni de présidence; 4. le parti de la *république rouge*, plus gouvernemental encore qu'économiste, et qui a pris pour programme la constitution de 93; 5. le parti *bonapartiste*, qui tend à satisfaire ou tromper par la guerre l'appétit du prolétariat; 6. le parti *prêtre*, enfin, qui, parfaitement renseigné sur la marche du siècle, ne voit plus d'issue pour la société, et pour lui-même de salut, que dans le rétablissement de l'omnipotence spirituelle et temporelle du pape. Je ne compte pas comme parti les socialistes, quoique plus républicains et plus radicaux que les rouges, parce que, dans aucune de leurs écoles, ils ne sont hommes de *pouvoir*, mais hommes de SCIENCE et de solution.

Trois classes et *six* partis, en tout NEUF grandes divisions antagoniques : voilà la France, sous le régime de l'économie malthusienne et de la centralisation politique. Voilà le produit de cette *unité* dont nous sommes si fiers, que l'étranger *nous envie,* et à laquelle il faut donner pour emblème la tête de Méduse et ses serpents!

Or, je défie tout pouvoir qui ne sera pas révolutionnaire, celui de Henri V aussi bien que celui du 2 décembre, la théocratie comme la bourgeoisie, de faire cesser cette division des partis et des classes; et par la même raison je défie tout

pouvoir, au point où en sont les choses, de tenir contre. Vous pouvez quelque temps vous soutenir sur l'antagonisme des partis, comme la lanterne du Panthéon sur les arcs-boutants du dôme : mais cet équilibre, qui fit toute la stabilité de Louis-Philippe, est précaire. Qu'un instant, à la première occasion, les partis cessent de se contrebuter, les classes de se menacer, et le pouvoir tombe. La suppression des libertés, les gênes de la presse, l'état de siége, les prisons d'état, l'ostracisme érigé en institution, tous ces instruments de la vieille tyrannie, n'y feront rien. Un gouvernement qui n'aura pour lui que la force et des millions de suffrages, sera obligé, comme Robespierre, de recommencer sans cesse l'*épuration* de la société, jusqu'à ce que lui-même il soit *épuré*.

L'Empereur crut arrêter la corrosion des partis par la guerre : détestable ressource, qui atteste moins le despotisme de l'homme que l'extrémité où il se voyait réduit, et sa profonde ignorance des choses révolutionnaires. Eh bien ! la guerre a prononcé en dernier ressort contre l'Empereur. Et puis, quelle guerre ferait Louis-Napoléon ? à quel propos ? contre qui ? avec quoi ?... Je pose ces questions, sans les presser : je ne voudrais rien dire qui eût l'ombre d'un défi ou d'une ironie. Passons donc sur la politique guerrière, et puisqu'il est à peu près défendu au 2 décembre, hors le cas où il prendrait fait et cause pour la révolution, de rendre au peuple cette poésie impériale ; puisqu'il est condamné à faire de la vile prose économique et sociale, disons-lui que les idées ne se combattent que par les idées ; qu'en conséquence, pour avoir raison des partis, il

n'est qu'un moyen, c'est d'en former un qui les engloutisse tous. J'ai expliqué ailleurs comment, dans la donnée actuelle, ce parti d'absorption devait se composer de la classe moyenne et du prolétariat: je m'en réfère à mes précédentes indications.

Nier, dans l'économie actuelle de la société, la nécessité des partis : impossible.

Gouverner avec eux, sans eux ou contre eux : impossible.

Leur imposer silence par des moyens de police, ou leur donner le change par la guerre et les aventures : impossible.

Il reste que l'un quelconque devienne l'instrument d'absorption de tous : c'est cela qui est possible.

Que le 2 décembre donc, et ce que je dis ici pour le gouvernement qui passe, je l'adresse à tous ceux qui viennent; que le 2 décembre embrasse franchement sa raison d'être; qu'il affirme, sans restriction ni équivoque, la révolution sociale; qu'il dise tout haut à la France, qu'il notifie à l'étranger la teneur de son mandat; qu'il appelle à lui, au lieu d'un corps de muets, une représentation vraie de la classe moyenne et du prolétariat; qu'il prouve la sincérité de sa tendance par des actes d'un libéralisme explicite; qu'il se purge de toute influence cléricale, monarchique et malthusienne; qu'il transporte aux corps des instituteurs et des médecins, les uns dans la misère, les autres livrés au hasard d'un honteux casuel, les 42 millions jetés aux prêtres; qu'il chasse de sa société cette bande d'intrigants, sans foi ni loi, bohêmes, espions la plupart, qui le grugent; qu'il abandonne aux

gémonies de l'opinion ces gentillâtres littéraires, dont le souffle vénal, pestilentiel, enfle la voile de toute tyrannie; qu'il livre aux francs-juges de la démocratie la plus pourpre tous ces renégats, dramaturges de cour, pamphlétaires de police, marchands de consultations anonymes, moutons de prisons et de cabarets, qui après avoir mangé le pain sec du socialisme, lèchent les plats gras de l'Elysée...

Quoi donc! parce que la démocratie a combattu la candidature de Louis Bonaparte au 10 décembre, j'y étais; parce qu'elle l'a fait reculer le 29 janvier, j'y étais; parce qu'elle s'est insurgée contre lui le 13 juin, sans la prison j'y aurais été; parce qu'elle l'a vaincu dans les élections de 1850, du fond de la Conciergerie j'y étais encore; parce qu'elle s'est levée contre lui le 2 décembre, je ne puis plus dire que j'y étais!... Louis-Napoléon se croirait obligé, par esprit de concurrence, de donner à sa politique une signification personnelle! Il aurait peur de paraître éclipsé, si l'on disait de lui qu'après avoir terrassé la république sociale, il lui a pris ses idées, et s'est mis à sa remorque!

L'Empereur céda jadis à ce puéril amour-propre. Il voulut être autre chose que la république, faire plus que la république, penser mieux que la république. Il arriva, en fin de compte, qu'avec tous ses titres, ses couronnes, ses trophées, il ne fut rien, ne fit rien, seul ne pensa jamais rien : il resta Napoléon. Allons-nous recommencer ce concert à une seule partie du grand maestro?

Ni Galba, qui remplaça Néron, tant regretté du peuple; ni Vespasien, qui refusa aux larmes

d'Eponine le pardon de Sabinus; ni Nerva, qui avait conspiré contre Domitien; ni Pertinax, qui tua Commode; ni Septime-Sévère, qui fit décapiter Didius-Julianus, le dernier et plus offrant enchérisseur du césarisme; ni Aurélien, qui traîna à son char l'immortelle Zénobie: aucun de ces empereurs ne se crut obligé de modifier le statut impérial, statut révolutionnaire alors, parce que l'ayant repris de mains rivales, quelquefois indignes, il se serait cru déshonoré en le suivant. Brutus, il est vrai, après avoir expulsé les Tarquins, abolit le titre de roi et proclama la république. C'est que les Tarquins, affectant les airs des tyrans grecs, manquaient à leur mission modératrice, qui était de procurer, par le patronage des patriciens, l'émancipation de la plèbe.

Que parlez-vous donc de plagiat et de remorque, comme s'il s'agissait des individus, non de la destinée? Laissez les hommes, puisque la défaite et leur propre dignité ne leur permettent pas d'être à vous. Entre Ésaü et Jacob, le supplanté et le supplanteur, il peut y avoir paix, jamais amitié ni oubli. Pour des gens de cœur, il est des griefs qui ne se peuvent effacer. Je veux bien, acquittant le tribut de mes opinions à ma patrie, contribuer peut-être à éclairer un pouvoir que j'ai dû cesser de combattre; je ne le servirai pas. Mais précisément parce qu'Ésaü a perdu son droit d'aînesse, il faut que Jacob soit chef du peuple de Dieu: sinon Esaü, dit Édom, *le Rouge*, revendiquera l'héritage, et châtiera son cadet suborneur et infidèle.

Ne rusez point avec la révolution; n'essayez pas de la faire tourner à vos fins particulières, l'oppo-

sant à vos compétiteurs, pendant que vous vous tailleriez dans son écharpe un manteau d'empereur ou de roi. Ni vous, ni aucun de ceux qui aspirent à vous remplacer, vous ne pouvez concevoir une idée valable, mener à fin la moindre entreprise, hors des données de la révolution. La révolution a tout prévu, tout conçu; elle-même a dressé le devis. Cherchez, et quand d'un esprit droit et d'un cœur docile vous aurez trouvé, ne vous mêlez plus, en commun avec le pays, que de l'exécution.

Et quelle serait donc la haute pensée, l'idéal politique et économique, que le dépositaire de la souveraineté nationale se créerait à lui-même, le produisant de son génie, et ne le recevant, ni par transmission historique des partis qui l'ont précédé aux affaires, ni par voie analytique de l'étude des faits sociaux et de leur généralisation? Que pourrait-il penser de lui-même, comme homme, qu'il ne dût recevoir de l'opinion comme chef d'état; contre quoi par conséquent tous les citoyens n'eussent le droit de protester, s'il lui plaisait d'imposer, en vertu de son titre, son idée nouvelle?

« Parmi tant de religions qui se contredisent, » disait Rousseau, une seule est la bonne, si tant » est qu'une le soit. » De même, parmi tant de politiques que la fantaisie des partis et la présomption des hommes d'état enfantent, une seule peut être vraie, c'est celle qui, par sa conformité constante, harmonique, avec la nature des choses, acquiert un tel caractère d'impersonnalité et de réalité, que chacun de ses actes semble un décret de la nature même, et qu'à l'Académie, à l'atelier,

sur la place publique, dans un conseil d'experts, partout où des hommes se réunissent pour traiter ensemble, elle puisse se formuler aussi bien que dans une assemblée de représentants et un conseil d'état. Elevée à ce degré d'authenticité où elle tient tout des choses et rien de l'homme, la politique est l'expression pure de la raison générale, le droit immanent de la société, son ordre intérieur, en un mot, son *Économie*.

Cette politique, vous ne la trouverez ni dans Aristote, ni dans Machiavel, ni dans aucun des maîtres qui ont enseigné aux princes l'art, essentiellement subjectif, d'exploiter leurs états. Elle se dégage des rapports sociaux, et des révélations de l'histoire. Pour moi, la révolution au 19e siècle en doit être l'avénement.

C'est un principe, dans cette politique à la fois rationnelle et réelle, que sans travail il n'est pas de richesse, et que toute fortune qui n'en provient pas est par cela même suspecte; que le labeur augmente toujours et que le prix des choses diminue; qu'ainsi le minimum de salaire et le maximum des heures de travail sont inassignables; que si l'hectolitre de blé vaut 20 francs, aucun décret du prince ne le peut faire vendre 15 ou 25, et que toute hausse ou baisse factice, par autorité de l'état, est un vol; que sous le régime de l'intérêt, l'impôt proportionnel, équitable en lui-même, devient progressif dans le sens de la misère, sans que rien au monde puisse l'empêcher; qu'un autre corollaire de cet intérêt est la protection douanière, en sorte que toute tentative pour abolir celle-ci sans toucher à celui-là est une contradiction; que toute

taxe qui affecte les objets de luxe, au lieu d'être supportée par le consommateur, le sera infailliblement par l'ouvrier, attendu que la consommation étant facultative et le prix libre, le producteur d'objets de luxe a toujours plus besoin de vendre que le consommateur d'acheter....

Que de bévues des gouvernements et de leur politique arbitraire auraient été empêchées; que de vexations, de souffrances, de mécomptes, de déficits prévenus; que de tendances funestes arrêtées à leur origine, si depuis soixante ans ces propositions, avec leurs corollaires, avaient eu rang de vérités démontrées et d'articles de loi dans la conscience générale! Avec une douzaine de propositions de cette espèce, et une presse libre, je voudrais arrêter court, dans toutes ses fugues, le gouvernement du 2 décembre. Quoi donc! Louis-Napoléon ne régnerait-il que par l'imbécillité des Français?...

Il existe, sur les rapports des hommes en société, sur le travail, le salaire, le revenu, la propriété, le prêt, l'échange, l'impôt, les services publics, le culte, la justice, la guerre, une foule de vérités pareilles, dont un simple extrait, accompagné d'exemples, dispenserait les gouvernements de toute autre politique, et bientôt la société des gouvernements eux-mêmes. C'est là notre véritable constitution : constitution qui domine toutes les difficultés, qui ne laisse rien à la sagesse des princes, qui se moque des dictateurs et des tribuns; dont les théorèmes, enchaînés l'un à l'autre comme une mathématique, conduisent l'esprit du connu à l'inconnu dans les voies sociales, fournissent des solu-

tions pour toutes les circonstances; et contre la quelle tout ce qui se fait, d'où qu'il vienne, est nu de soi, et peut être réputé tyrannie! Le pouvoi qui enseignera aux citoyens cette constitution, et l chose commence à devenir possible, aura plus fai pour l'humanité que tous les empereurs et les papes après lui les révolutions de l'espèce seront comm celles de la planète, rien ne les troublera, e personne ne les sentira plus.

Le 2 décembre, dans le premier feu du cou d'état, réparant la longue incurie de nos assem blées, a pu décréter coup sur coup des concession de chemins de fer, des adjudications de travaux des prorogations de privilége, des réductions d'es compte, des saisies d'immeubles, des conversion de rentes, des continuations d'impôts, etc., etc. faire une foule de choses qui, si la société étai instruite de sa vraie constitution, auraient été de puis longtemps faites, et mieux faites, ou ne se se raient jamais faites. Le vulgaire, qui rapporte tou à la volonté du chef, à peu près comme le pèr Malebranche voyait tout en Dieu, a admiré cett fécondité décrétale, et parasites d'applaudir à c pouvoir fort et agissant! Mais bientôt la fièvre de réformes s'est calmée : plus d'une fois le 2 dé cembre a dû rétracter des résolutions sous presse retirer des projets dont était saisi déjà le consei d'état, et l'on peut prévoir que s'il n'appren à lire mieux dans le livre de la politique éternelle il paraîtra bientôt aussi impuissant, aussi incapable aussi téméraire, aussi fou que ses devanciers, san en excepter l'Empereur lui-même.

Quoi qu'il en soit, et des décrets rendus jusqu'i

par le 2 décembre au milieu de l'abstention universelle, et de ceux qu'il rendra par la suite du fond de sa prérogative, il ne fera pas que la maximation des fortunes cesse d'être une idée contradictoire ; qu'une vente puisse être réputée parfaite, avant que les parties soient convenues de la chose et du prix : que le mandat et l'adjudication, dans le même individu, soient termes compatibles ; que le quasi-contrat ne devienne quasi-délit, et même crime, alors que le bienfaiteur d'office se prévaut du bienfait pour asservir le bénéficiaire.....

Le 2 décembre ne fera pas que le système féodal, vaincu dans l'ordre politique et religieux, redevienne une vérité dans l'ordre industriel, quand les conditions du travail et les lois de la comptabilité s'y opposent ; il ne fera pas après son décret sur l'escompte, rendu au nom de la propriété publique, que l'intérêt des capitaux soit désormais autre chose qu'une taxe arbitraire et transitoire ; il ne fera pas, malgré ses concessions de quatre-vingt-dix-neuf ans, que si le prix de revient des transports, par fer et par eau, peut descendre à 1 centime par tonne et kilomètre, le pays consente à payer aux compagnies 8, 10 et 14 centimes, par amour de la féodalité industrielle ; ni, quand le salaire du travailleur, dans toutes les catégories de services, est en décroissance continue, que celui des fonctionnaires de l'état doive augmenter.

L'Empereur, avec sa concentration politique, avec son blocus continental et ses incorporations perpétuelles d'états, se créait cent impossibilités dont chacune, avec le temps, pouvait le détruire. Louis-Napoléon, qui ne s'est pas donné le quart de

la besogne de son oncle, avec sa seule constitution renouvelée de l'an VIII, s'en crée mille : tant, depuis la chute de l'Empereur, les éléments réfractaires à l'autorité ont pris de développement!...

Le 2 décembre a donné au clergé un brevet d'enseignement à peu près exclusif. Mais ce brevet, tout à fait gratuit, ne contient pas plus de garantie du gouvernement que les milliers de brevets et diplômes qu'il délivre chaque année, contre écus, aux étudiants et industriels. Il ne fera pas, ce brevet, même quand il joindrait à l'autorité de l'état celle de la sainte écriture, que le travail, considéré par la théologie comme l'expiation d'un vice originel, *In sudore vultûs tui vesceris pane tuo,* redevienne un état servile; que celui qui par le travail se rachète de la misère, de l'ignorance et de l'esclavage, ne conçoive pas la pensée de se racheter aussi, par le même moyen, du péché et de la coulpe; que l'esprit religieux, entretenu par les prêtres, ne se trouve ainsi balancé par le génie industriel; que pauvreté soit de nouveau réputée vertu, et que le progrès du bien-être et du luxe n'ait pas pour corrélatif le développement de la raison, l'affranchissement de la conscience, le règne absolu de la liberté, à la place de l'humilité, du détachement et de la passivité chrétienne.

Le 2 décembre, par philanthropie, autant que par intérêt, se préoccupe de l'amélioration du sort des classes pauvres. Les circulaires de ses ministres le répètent; les caresses du Président en témoignent; plusieurs de ses actes le font entendre; les confidences de ses amis et l'hostilité croissante des partis rendent la chose tout à fait probable.

Mais comment se propose-t-il d'opérer cette amélioration? Il ne peut pas sur la France moderne régner en calife; s'emparer au nom de l'intérêt public de la production et du commerce; mettre 27,000 lieues carrées de pays, 27 millions de propriétés, fabriques, métiers, en régie; convertir 36 millions de producteurs de tout âge et de tout sexe, plus ou moins libres, et qui aspirent chaque jour à le devenir davantage, en salariés. On n'avale pas plus gros que soi, et si le 2 décembre pense engloutir la nation, c'est lui qui crèvera.

Supposons que le 2 décembre, poursuivant la solution du problème économique, essaye de reconstituer la nation suivant le système que nous avons signalé comme étant la conséquence du décret sur les biens de la famille d'Orléans. Hors de la liberté progressive, indiquée par l'histoire, et de la communauté des égaux, adoptée au fond par tous les utopistes, il n'y a pas d'autre système. Il faut au préalable que le 2 décembre intéresse à ses vues une partie du pays; qu'avec celle-là, il conquière le reste; et comme il entend se réserver l'initiative, qu'il ne saurait consentir aucun démembrement de son autorité, qu'il ne peut offrir à ses auxiliaires et adhérents que des récompenses pécuniaires, des concessions de terres, mines, etc., ou des priviléges commerciaux et industriels; il faut que cette association pour l'organisation du travail et l'extirpation de la misère, d'après le principe de la hiérarchie militaire et gouvernementale, offre aux associés, en facultés économiques, une indemnité suffisante du renoncement à leurs droits politiques.

Or, c'est ici que la contradiction ne tarderait pas d'apparaître. Le 2 décembre apprendrait bientôt, par son expérience, ces vérités au-dessus de tout gouvernement : c'est que *travail* et *commerce* ont pour synonyme *liberté ;* que la liberté industrielle est solidaire de la liberté politique; que toute restriction apportée à celle-ci est une entrave pour celle-là, conséquemment un empêchement au travail et une interdiction de la richesse ; que l'échange, le prêt, le salaire, tous les actes de l'ordre économique, sont des contrats libres qui répugnent à toute condition hiérarchique. Quant au pouvoir central, il verrait, et déjà il ne tient qu'à lui de le voir, que les affaires des particuliers ne prospèrent qu'autant qu'ils ont confiance dans le gouvernement ; que le seul moyen de leur donner cette confiance, c'est de les faire eux-mêmes membres actifs du souverain ; que les exclure du gouvernement, c'est autant que les chasser de leurs industries et propriétés ; et qu'une nation de travail, comme la nôtre, gouvernée sans le contrôle perpétuel de la tribune, de la presse et du club, est une nation en état de faillite, déjà sous la main des garnisaires...

Tous les lieux communs sont épuisés sur la nature démocratique de l'impôt, et le droit qu'a la nation de le fixer librement. Le 2 décembre sait cela comme tout le monde : la constitution du 15 janvier a bien voulu le reconnaître. Pourquoi donc les mêmes représentants qui sont appelés à voter le TOTAL de l'impôt, n'ont-ils pas le droit d'en discuter le *détail*, et d'y faire telles réductions qu'ils jugent utiles ? La France et son gouvernement, d'après le système de votation suivi pour l'impôt au corps

législatif, est comme une maison de commerce, formée par deux individus soi-disant associés en nom collectif, et dont l'un serait chargé d'acquitter sur ses produits, à présentation des factures, et sans pouvoir demander de compte, les dépenses dont la fixation serait le privilége exclusif de l'autre. Où le 2 décembre a-t-il pris ce mode de société et surtout de comptabilité ?....

Tout a été dit pareillement sur le fonctionnaire public. Le fonctionnaire public, depuis le *chef suprême de l'état* jusqu'au dernier *valet de ville*, est le mandataire de la nation, le commis, le délégué du peuple. La constitution du 15 janvier, comme ses précédentes, reconnaît cette démocratisation du personnel de l'état. Pourquoi donc n'appartient-il qu'au chef de l'état de nommer aux emplois, d'en fixer les attributions et les salaires ? Pourquoi les 500,000 salariés de l'état forment-ils corps, caste, nation pour ainsi dire à part, sous la dépendance exclusive du chef de l'état ? Sous ce rapport encore, la France ressemble à un domaine dont l'exploitation aurait été changée par l'intendant en une *servitude personnelle*, établie à son bénéfice, avec faculté pour lui, non-seulement de transiger au nom du propriétaire, mais de *compromettre*. Où le 2 décembre a-t-il puisé cette notion du mandat et de la propriété ? Ce n'est pas dans le code Napoléon.....

Je ne veux pas que mes observations dégénèrent en attaques, et c'est pour cela que je les exprime en style juridique, me bornant à montrer, à l'aide de quelques rapprochements, et dans les formes les plus concises, combien l'exercice de l'autorité,

tant réclamée de nos jours par des avocats sans science, des publicistes sans philosophie, des hommes d'état également dépourvus de pratique et de principes, est devenu incompatible avec les notions les plus élémentaires de l'économie et du droit. De quelque côté qu'on y regarde, le 2 décembre, — et quand je dis le 2 décembre, ai-je besoin de répéter sans cesse que je comprends toute autre forme dictatoriale ou dynastique? — le gouvernement, dis-je, est acculé entre *l'an-archie* et le *bon-plaisir*, obligé de choisir entre les tendances naturelles de la société, et l'arbitraire de l'homme! Et cet arbitraire, c'est la violation perpétuelle du droit, la négation de la science, la révolte contre la nécessité; c'est la guerre à l'esprit et au travail! Impossible.

Je ne finirai pas, après avoir touché les impossibilités de l'intérieur, sans dire un mot de celles du dehors.

S'il est une chose que le 2 décembre doive avoir à cœur, c'est à coup sûr de réparer les désastres de 1814 et 1815, de relever dans le concert européen l'influence de notre nation, de la faire remonter au rang des puissances de premier ordre, en appuyant, au besoin, cette prétention légitime par les armes.

Le 2 décembre le peut-il, dans la situation équivoque où il s'est placé, entre la révolution et la contre-révolution?

Des bruits ont circulé, trouvent encore des crédules, sur des projets de descente en Angleterre, d'invasion de la Belgique, d'incorporation de la Savoie, etc. Ces bruits ont été démentis *par ordre:*

en effet, ce sont de ces choses qu'on ne croit pas sans les avoir vues, et quand on les a vues on n'y croit pas encore.

Le peuple, qui ne sait de la guerre que les batailles, qui n'en comprend ni la raison ni la politique, peut se repaître de ces chimères, attendre que le Président, ayant battu les Anglais, les Prussiens, les Autrichiens, les Russes, et revenant chargé de trésors, décharge d'autant les rôles des contributions. Partout ailleurs qu'au cabaret, on sait que la guerre est la lutte des principes, et que toute guerre qui n'a pas pour objet de faire triompher un principe, comme furent les guerres de Louis XIV et de l'Empereur, est une guerre condamnée, et d'avance perdue.

Où donc est le principe, le grand intérêt, national et humanitaire, que peut invoquer en ce moment Louis-Napoléon, pour être en droit de déclarer, à n'importe qui, la guerre?

L'abolition des traités de 1815?

Ceux qui depuis vingt ans parlent de ces traités ne savent pour la plupart de quoi il s'agit. Les traités de 1815, œuvre de la Sainte-Alliance, sont le produit des guerres impériales : à cet égard, ils prennent place dans l'histoire, à la suite du traité de Westphalie. Ils ont pour objet de former, à perpétuité, une croisade entre les puissances de l'Europe contre tout état qui, comme la France de 1804 à 1814, tendrait à sortir de ses limites naturelles ou prescrites, et à s'incorporer des portions de territoire étranger. La France, dont les empiètements successifs pendant dix années ont été l'occasion de ces traités, s'y trouve plus maltraitée que les

autres puissances : elle a été refoulée en deçà du Rhin, dégarnie, ouverte. Tel était le droit de la guerre et le bénéfice de la victoire pour les alliés. Nous avons voulu nous étendre, nous sommes vaincus, nous devons payer et de plus fournir des sûretés ! Rien ne saurait infirmer ces traités, rien, dis-je, si ce n'est le consentement des parties, ou la guerre, mais la guerre appuyée sur un nouveau principe.

Je reproduis donc ma question : Ce principe, où est-il pour le 2 décembre ?

Louis-Napoléon n'a fait jusqu'ici que servir la Sainte-Alliance en frappant la démocratie et la révolution ; bien loin qu'il puisse protester contre les traités de 1815, de fait il y adhère. Il serait puéril qu'il attendît de ses alliés, à titre de récompense, la frontière du Rhin. La seule récompense que Louis-Napoléon puisse obtenir de la Sainte-Alliance, c'est qu'elle le tolère, le soutienne, le protége, comme gardien et dompteur de la révolution, jusqu'à ce que les circonstances, devenues par lui favorables, permettent aux alliés de nous rendre une troisième fois nos princes légitimes. Elle serait illogique, certes, la Sainte-Alliance, en contradiction avec elle-même, elle mentirait à son but et à ses principes, si, en faisant la guerre à la révolution, elle reconnaissait en Louis-Napoléon Bonaparte un dynaste d'origine essentiellement révolutionnaire, à plus forte raison si elle lui concédait, pour joyeux avénement, un territoire de cinq à six millions d'habitants, avec la ligne stratégique la plus formidable du monde.

Maintenant que Louis-Napoléon, usant de sa pré-

rogative, en appelle aux armes; que, servant la contre-révolution d'une main, et jurant de l'autre par la révolution, il engage le pays dans une guerre avec la Sainte-Alliance, pour la frontière du Rhin, il est le maître. Mais qu'il sache aussi que dans une revendication ainsi posée l'opinion ne le suivrait pas : elle ne verrait dans sa politique qu'une fantaisie conquérante, un point d'honneur national ou domestique, sans caractère moral, et par son abandon elle paralyserait ses efforts. Tant il est vrai qu'il y a dans les traités de 1815 quelque chose de légal, qui ne peut être délié que par une légalité supérieure.

La révolution au 19ᵉ siècle est cette légalité.

Rappelons-nous ce qui a été dit plus haut que Louis-Napoléon, de même que l'Empereur, ayant pour adversaire principal la féodalité capitaliste représentée au dehors par l'Angleterre, la vraie manière de combattre l'Angleterre, ce n'est pas de l'attaquer en Égypte, dans l'Australie ou l'Inde, pas plus que d'enjamber la Manche : c'est de frapper l'ennemi, chez nous d'abord, dans les rapports du travail et du capital.

Dès avant la révolution de 89, l'Angleterre avait commencé la conquête du globe : comment? par la force des armes? non, elle laisse ce système aux Français; — par l'accumulation de ses capitaux, la puissance de son industrie, l'extension de son commerce. Le succès ne lui a point failli : pas de pays aujourd'hui où elle ne récolte. Nous-mêmes nous payons tribut à ses ouvriers, à ses ingénieurs, à ses capitalistes; et déjà, par les acquisitions de propriétés que font chez nous les sujets anglais, la

Grande-Bretagne prépare sur notre territoire le retour de sa prépondérance. Le *libre échange*, auquel ses bourgeois convient les peuples, en écrasant toute concurrence, est le dernier coup qu'elle s'apprête à porter à la liberté des nations.

Ainsi procède l'Angleterre : pas de conquêtes à main armée, pas d'incorporations de territoires, pas de nations englobées, pas de dynasties destituées : elle ne se permet aucune de ces violences. Elle ne tient point à gouverner les peuples, pourvu qu'elle les pressure, témoin le Portugal : la *Balance du commerce*, portée à son maximum de puissance sous le nom de *Libre échange*, voilà l'artillerie de l'Angleterre.

Il faut donc qu'à une guerre de capitaux nous répondions, avant tout, au dedans et au dehors, par un système de crédit qui annule la supériorité que l'Angleterre tire de ses masses capitalisées : alors, nous pourrons parler à la Sainte-Alliance. Déjà, par ses décrets financiers, le 2 décembre a marqué le but : qu'il achève, qu'il n'attende point que des nécessités plus impérieuses l'y contraignent. Soit qu'il pense à négocier, soit qu'il se prépare à la guerre, qu'il commence par se rendre économiquement fort. Qu'il ose accomplir en six mois ce que ces journaux font entrevoir dans une perspective de 50 années ; que par la réduction combinée des rentes et intérêts aux simples frais de commission, il change dans leur intégralité les rapports du travail et du capital ; qu'il coupe, si j'ose ainsi dire, le nerf à la féodalité bourgeoise, et puis, qu'il déclare à son tour à l'Angleterre, non plus le *Blocus continental*, folie avonculaire, mais

e *Libre échange;* enfin qu'il abolisse autour de lui a douane.... Cela fait, voici dans quelle situation e trouverait la France, vis-à-vis d'elle-même et de étranger.

A l'intérieur, la production augmente d'un uart.... C'est une règle d'économie, un des héorèmes les mieux démontrés de la science, que e revenu du capital est produit, comme l'impôt, ar le travail; que dans l'inventaire de la société, e revenu ne doit pas s'ajouter au produit, mais se éduire du produit, comme l'impôt; qu'ainsi ce u'on ôte au revenu, de même qu'à l'impôt, profite 'autant au travail, qui le consommant le recrée, ttendu qu'il n'y a de consommation improductive ue celle du capitaliste et de l'état; de telle sorte ue si, sur une production annuelle de neuf milliards, il est prélevé quatre milliards pour le capital et pour l'impôt, ce prélèvement étant par hypothèse supprimé, en même temps que la consommation des producteurs doublera, leur production 'élèvera, *ipso facto,* de neuf milliards à treize. Que e 2 décembre rende aux classes travailleuses ce signalé service, et il pourra se vanter, au banquet national, de ne pas manger le morceau honteux! Ses 12 millions de liste civile lui seront comptés comme une commission, sur le surplus d'affaires qu'il aura procurées, de 1/2 ou 1/4 pour 100...

Au dehors, la Belgique, la Savoie, une partie de a Suisse et du Piémont, gravitent, de toute la puissance de leurs intérêts industriels, vers la France, marché libre de 36 millions de consommateurs, consommant, d'après ce qui vient d'être dit, comme 45! Crédités par la circulation fran-

çaise et par leurs échanges, ces états opèrent à leur tour la liquidation de leur aristocratie capitaliste et propriétaire, dont la *confiance* abattue devient partout le signal de la prospérité publique : ils tombent dans le cercle d'attraction de la France. Ne leur demandez point alors si, avec leur révolution économique, solidaire de la nôtre, avec notre langue, nos monnaies, nos codes, notre commerce, ils veulent être français ! Ne leur proposez ni inspecteurs de police, ni préfets : laissez-les se gouverner à leur guise, conserver leur franchise, jouir tout d'abord de cette indépendance civile et politique, qu'il faudra bien, tôt ou tard, rendre à chacune de nos provinces. Contentez-vous, avec ces co-intéressés, d'une alliance offensive et défensive qui vous permette, dans le péril commun, de compter sur leurs soldats et leurs forteresses, comme sur les vôtres. Cette politique de réserve, bientôt comprise, vous assure d'immenses succès. Quand la conquête avait pour objet le tribut, comme au temps des monarchies orientales, la conquête, quoique brutale, était du moins rationnelle. Aujourd'hui le pillage a cessé, pour les états comme pour les particuliers, d'être un moyen de fortune. Les vraies conquêtes sont celles du commerce : l'exemple de l'Angleterre, depuis un siècle, le prouve de reste. Comment se fait-il, quand l'esprit des nations a changé, que les formes de leur diplomatie soient juste à la hauteur de celle des Cambyse et des Ninias !....

Après la Belgique, la Savoie, la Suisse française, le Piémont cisalpin, pays limitrophes, l'Italie. Rome, foyer d'éruption, projette ses flammes

nationales au nord et au midi de la Péninsule. Dites-lui, Président de la république humanitaire, que vous voulez qu'elle vive par elle-même et pour elle-même, et elle vivra. D'un mot vous aurez ressuscité cette nationalité, égorgée par vous dans les murs de Rome, après avoir été trahie sur le champ de bataille de Novarre !

La Pologne aura son tour ; et *le Roi des mers ne vous échappera pas*, saisi dans le filet démocratique et social.....

Avec la France révolutionnée, la politique extérieure est facile à suivre. Le centre de gravité européen se déplace, la nouvelle Carthage cède à la Rome nouvelle, et s'il faut combattre, la guerre est sainte, la victoire est sûre. Mais où donc Louis-Napoléon, désertant l'idée révolutionnaire, trouverait-il un prétexte pour faire au nom de la France la moindre démonstration sur le continent? Geôlier bénévole et gratuit de la démocratie, compère et dupe de la contre-révolution, il n'a pas même le droit d'émettre un vœu. Il a reçu les compliments du czar : qu'aurait-il à réclamer pour la Pologne? Il a fait, de concert avec les jésuites, avec les soldats de l'Autriche et de Naples, la campagne de Rome : les choses rétablies par lui dans le *statu quo*, que lui reste-t-il à dire en faveur des Italiens? Grâce à sa diversion puissante, la réaction est maîtresse partout en Europe, sur le Pô, sur le Rhin, sur le Danube : quel principe représenterait, aux yeux des Napolitains, des Romains, des Lombards, des Hollandais, des Westphaliens, la famille de l'Empereur? Croit-elle qu'on la cherche pour sa noblesse, et MM. Louis, Jérôme, Napoléon, Pierre,

Charles, Antoine, Lucien Bonaparte et Murat, pensent-ils être du limon dont se pétrissent les souverains par la grâce de Dieu, les princes légitimes, les rois absolus, et les valets?....

Oui, citoyens ou messieurs, vous portez le plus grand des noms modernes; vous appartenez par la chair et le sang à celui de tous les hommes qui sut le mieux fanatiser les masses, et les courber sous le joug. Souvenez-vous cependant qu'il ne parvint, quelques années, à les contenir, que parce qu'il représentait à leurs yeux la Révolution armée; et que pour n'avoir pas su, au jour marqué par les circonstances, être grand par la paix et la liberté, comme il l'avait été par le commandement et par la guerre, pour avoir mis son libre arbitre à la place de la destinée que lui montrait son étoile, il périt, chose pitoyable, sous sa propre déraison, laissant aux Homères de l'avenir, si l'avenir produit encore des Homères, le plus riche et le plus gigantesque canevas, et presque rien à l'histoire!...

On ne trompe pas la Révolution, fût-on l'Empereur, vivant et victorieux; alors qu'elle est muette, que tout le monde l'ignore, que personne ne prend la parole pour elle, que tous les préjugés qu'elle combat sont en honneur et ne rencontrent aucune contradiction, tandis que les intérêts qu'elle sert s'oublient eux-mêmes ou se vendent.

Et l'on s'imaginerait que pour vaincre la révolution il suffira de cette cendre impériale rapportée de l'exil, aujourd'hui que le peuple ne croit plus aux revenants, aujourd'hui que la révolution parle à toute heure, que les hommes jurent en son nom, que les jeunes filles la chantent, que les pe-

tits enfants la redisent, que les proscrits la portent sur tous les coins du globe ; aujourd'hui que le pouvoir absolu fait à cause d'elle, nuit et jour, la veille des armes, et que le capital se tord sous sa violente étreinte !

Impuissance, impuissance, impuissance !... Or, l'Élysée saurait-il me dire combien peut durer, en présence de la révolution qui grandit, un gouvernement dépouillé de prestige, et réduit à la quotidienneté de l'impuissance?...

X.

ANARCHIE OU CÉSARISME. — CONCLUSION.

S'il est un fait qui atteste la réalité et la force de la révolution, c'est sans contredit le 2 décembre. Que la France l'entende, et que l'Europe en soit instruite : après les journées de février et juin 1848, celles de décembre 1851 doivent compter comme la troisième éruption du volcan.

Rendons-nous compte de cette secousse qui, plus qu'aucune autre, a fait faire à la révolution un pas décisif.

La France, par toute son histoire, par les Romains et les Francs, par Charlemagne et les Capétiens, marche, d'une marche continue, à 89; par 89, elle aboutit à 1848.

En 1848, comme en 1789, tout, DANS LES CHOSES, appelle une révolution. Mais à la différence de 1789, il n'y a en 1848, *dans les idées*, rien, ou peu s'en faut, qui la détermine. La situa-

tion est mûre, l'opinion est en retard. De ce désaccord entre les choses et les idées jaillissent tous les incidents qui ont suivi....

D'abord, la prédication socialiste.

La révolution s'imposant comme nécessité, et l'opinion s'en défiant parce qu'elle ne la connaissait pas, le premier travail devait être de révéler au pays la révolution sociale. Tandis donc que le Gouvernement provisoire, la Commission exécutive, le général Cavaignac, s'occupent de maintenir l'ordre, le socialisme, avec l'énergie que commandait la circonstance, organise sa propagande. On lui a reproché d'avoir *fait peur*, on l'accuse encore aujourd'hui d'avoir, par ses extravagances, compromis, perdu la république! Oui, le socialisme a fait peur, et il s'en vante! On meurt de peur comme de toute autre maladie, et la vieille société n'en reviendra pas. Le socialisme a fait peur! Fallait-il donc, parce que les autres ne faisaient rien, ne pouvaient faire rien, que nous nous tussions nous-mêmes? Fallait-il, en mettant des sourdines à nos tambours, laisser tomber l'idée avec l'action?... Le socialisme a fait peur! Puissants génies, à qui le socialisme a fait peur, et qui n'avez pas tremblé devant le suffrage universel!...

Or, comme le socialisme, effrayant à première vue (toute idée qui se manifeste pour la première fois effraye), ne pouvait passer sans soulever une contradiction violente; comme cependant il était dans la donnée de l'histoire et des institutions, il devait arriver, d'un côté, que le socialisme grandirait sous une réaction générale; en second lieu, qu'il mettrait à nu l'inconséquence de tous ses ad-

versaires, depuis les montagnards jusqu'aux dynastiques, et par cette révélation de leur illogisme, les précipiterait les uns après les autres du pouvoir, dont ils se servaient contre lui.

Pas un fait qui n'atteste le progrès du socialisme, qui ne montre en même temps la déroute successive, inévitable de ses adversaires.

Pourquoi, de février à décembre 1848, les républicains de toute nuance sont-ils successivement évincés? parce qu'ils se tiennent hors du socialisme, qui est la révolution; parce que hors de la révolution sociale, la république n'a plus de sens, qu'elle semble un juste-milieu, une *doctrine*, un arbitraire.

Mais pourquoi les républicains, adorateurs de 93, se tiennent-ils en 1848 hors du mouvement? parce qu'ils aperçoivent dès l'abord que la révolution sociale est la négation de toute hiérarchie, politique et économique; que ce *vide* fait horreur à leurs préjugés d'organisation, à leurs habitudes de gouvernement; et que leur esprit, s'arrêtant à la superficie des choses, ne découvrant pas sous la nudité de la forme le lien intelligible du nouvel ordre social, recule à cet aspect, comme devant un abîme.

Ainsi, même comme négation, comme table rase ou plutôt comme vide, la révolution exerce déjà une puissance sur le milieu ambiant; elle est une force d'attraction, une finalité, un but, puisqu'en la niant les républicains semblent se renier eux-mêmes et se perdent!

Au 10 décembre, Louis Bonaparte obtient la préférence sur le général Cavaignac, qui cependant

avait bien mérité de la patrie, dont le civisme, le désintéressement, la modestie seront relevés par l'histoire impartiale. Pourquoi cette injustice de l'élection ? parce que le général Cavaignac, fatalité ! avait dû combattre, au nom de l'ordre et de la loi, la révolution dans le socialisme ; parce qu'ensuite il se présentait, au nom de la révolution, comme adversaire des partis dynastiques, et franchement républicain parce que, enfin, devant cette rigidité à la fois constitutionnelle et républicaine le nom de Bonaparte se levait, pour les masses comme une espérance de révolution plus prompte, pour les partisans de l'autel et du trône qui les poussaient comme une espérance de contre-révolution. Révolution, contre-révolution, le *oui* et *non*, qu'importe ? c'est toujours la même passion qui agite, la même idée qui dirige.

Contre qui est entreprise plus tard la guerre de Rome ? contre Mazzini ? Allons donc ! ceux qui firent décréter la guerre de Rome étaient tout aussi démocrates que Mazzini. Comme Mazzini, comme Rossi, ils portaient écrit sur leur drapeau : *Séparation du spirituel et du temporel ! Gouvernement laïc et libre !* La révolution de Rome a été faite contre la révolution sociale.

Contre qui est votée la loi du 31 mai ? — contre la révolution.

Comment, en 1849 et 1850, l'élu de cinq millions et demi de suffrages parvient-il à se dépopulariser ? par son alliance avec les réacteurs. Comment ensuite recouvre-t-il sa popularité ? en affirmant le suffrage universel, voix, on le suppose, de la révolution. Le peuple, en 1851, a reçu Louis Bonaparte

à résipiscence : comme le père de l'enfant prodigue, sans écouter les observations du fils sage, il a pardonné au fils repentant.

Nous voici en présence des élections de 1852 : à gauche la proposition de rappel de l'Elysée, à droite l'obstination de la loi du 31 mai, derrière nous l'insurrection. La situation est on ne peut plus révolutionnaire : qu'est-ce qu'il en sortira ?

Ici, nous ne devons plus juger les événements au point de vue de la légalité et de la morale, de l'exercice régulier du pouvoir, du respect de la constitution, de la religion du serment. L'histoire prononcera sur la moralité des actes : ce qui nous appartient c'est d'en constater le fatal côté. Constitution, serment, lois, tout a sombré au milieu de la compétition ardente : la mauvaise conscience de l'un a défié celle de l'autre, et quand la royauté se proclame à la tribune, pourquoi l'empire ne s'élèvеverait-il pas sur la place publique ? La foi constitutionnelle foulée aux pieds par la majorité, il ne reste que l'action brute, *immorale*, des ambitions et des partis, instrument aveugle du destin.

Telle est donc, en novembre 51, la situation des forces antagoniques : la révolution est représentée par la gauche républicaine, et incidemment par l'Elysée, qui se joint à elle pour le rappel de la loi du 31 mai ; — la contre-révolution a pour organe la majorité, et incidemment aussi l'Elysée, qui s'unit à elle pour tout le reste, contre le parti républicain.

L'Elysée, élément équivoque, sans signification par lui-même, est en ce moment combattu par les deux partis, qui tendent, avec une égale ardeur, à

l'éliminer. Il s'agit en effet de savoir si la France sera à la révolution ou à la contre-révolution. Qu'est-ce que M. Bonaparte, pour qu'il vienne dire : Ni l'un ni l'autre ; c'est à moi que sera la France?...

Cependant, à la vue de ce champ clos où vont se jouer ses destinées, que pense le pays ? Le pays répugne à rétrograder, mais il redoute les révolutionnaires. Ce n'est plus seulement le socialisme qui lui fait peur : c'est une réaction montagnarde, ce sont les représailles de la démocratie !... Cette disposition des esprits, qui repousse également, d'un côté *le principe de la réaction*, de l'autre *les hommes de la révolution*, fait la fortune de l'Elysée. La même raison qui pouvait le faire broyer entre les deux armées, lui vaut le triomphe sur toutes deux : il affirme la révolution, et il protége les conservateurs ! Solution bilatérale et contradictoire, mais logique pourtant, vu l'état de l'opinion, et que les circonstances rendaient presque inévitable.

La signification du 2 décembre, l'idée qu'il représente, est donc, bien authentiquement, RÉVOLUTION. Le reste est affaire de *personnes*, c'est-à-dire, intrigues de partis, transactions de coteries, vengeances privées, manifestations autocratiques, mesures de salut public et de raison d'état. C'est la marge laissée au bon plaisir gouvernemental par la loi des révolutions.

Mais cet ambigu ne peut durer : tout principe doit produire ses conséquences, tout pouvoir dérouler son idée. Nous en sommes là : que va faire Louis Napoléon ?

J'ai rapporté les actes principaux du 2 décembre ;

j'en ai fait ressortir l'inspiration, moitié réelle, moitié personnelle, et la constante incertitude. Et nous avons pu constater que jusqu'à ce moment le nouveau pouvoir, arrêté par le néant de l'opinion publique, abandonné à ses seules inspirations, plutôt dirigé, au sein de la contradiction universelle, par la prudence de l'homme que par la raison des choses, au lieu de quitter le double visage qui lui a donné la victoire, tendait plutôt, en vertu de l'idée qu'il se fait de la délégation, et d'après ses traditions domestiques, à continuer son jeu de bascule, et à transformer, probablement sans s'en rendre compte, en une féodalité de fantaisie les institutions actuelles.

J'ai montré alors, par l'exemple de l'Empereur, la vanité de toute conception politique en dehors de la synthèse sociale, de la raison de l'histoire, des indications de l'économie, et de la donnée révolutionnaire. Et l'analogie des époques m'y autorisant, j'ai rappelé Louis Bonaparte à sa véritable mission, définie par lui-même, à l'époque de son premier avénement, *la fin des partis* : définition qui se traduit en cette autre, *la fin de la politique machiavélique ou personnelle,* c'est-à-dire, *la fin de l'autorité* elle-même.

La négation de l'autorité, et par suite la disparition de tout organisme gouvernemental pouvait paraître encore, en 1849, une idée obscure (1); après le 2 décembre, il n'y reste plus le moindre nuage. Le 2 décembre a fait ressortir la contradiction du gouvernementalisme et de l'économie, de

(1) Voir *Confessions d'un révolutionnaire*, § XVI, 3e édition.

l'état et de la société, dans la France actuelle ; ce que nous ne pouvions que deviner, il y a quatre ans, par les règles de la logique, les faits, interprètes infaillibles, le rendent aujourd'hui palpable : le paradoxe est devenu une vérité.

Résumons ces faits, et prouvons par leur analyse la vérité de cette triple proposition, qui représente tout le mouvement des 64 dernières années :

Le gouvernement personnel, ou despotique, est impossible ;
Le gouvernement représentatif est impossible ;
Le gouvernement est impossible.

Les principes sur lesquels repose depuis 89 la société française, disons toute société libre, principes antérieurs et supérieurs à la notion même de gouvernement, sont :

1. La *propriété libre*, celle qu'on appelait à Rome quiritaire, et chez les barbares envahisseurs allodiale. C'est la propriété absolue, autant du moins qu'il peut se trouver chez les hommes quelque chose d'absolu ; propriété qui relève directement et exclusivement du propriétaire, lequel l'administre, la loue, la vend, la donne ou l'engage, suivant son bon plaisir, sans en rendre compte à personne.

La propriété doit être transformée, sans doute, par la révolution économique, mais non pas en tant qu'elle est libre : elle doit, au contraire, gagner sans cesse en liberté et en garantie. La transformation de la propriété porte sur son *équilibre* : c'est quelque chose d'analogue au principe qui a été introduit dans le droit des gens par les traités de Westphalie et de 1815.

2. Le *travail libre*, avec toutes ses dépendances,

la profession libre, le commerce libre, le crédit libre, la science libre, la pensée et la religion libres : ce qui veut dire, le droit absolu, *à priori*, sans restriction ni contrôle, pour tout citoyen, de travailler, fabriquer, cultiver, extraire, produire, transporter, échanger, vendre, acheter, prêter, emprunter, transiger, inventer, s'instruire, penser, discuter, vulgariser, croire ou ne pas croire, etc., dans la mesure de ses moyens, sans autre condition que celle de tenir ses engagements, comme aussi de ne gêner personne dans l'exercice du même droit.

Le travail aussi doit être révolutionné, comme la propriété ; mais quant à ses *garanties*, nullement quant à son initiative. Prendre l'organisation corporative pour garantie du travail, ce serait recommencer l'œuvre du moyen âge, l'extirpation de l'esclavage par la féodalité.

3. La *distinction naturelle, égalitaire et libre*, des spécialités industrielles, mercantiles, scientifiques, etc., d'après le principe de la division du travail, et en dehors de tout esprit de caste.

Tels sont les *principes de* 89, objet de la célèbre *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, reconnus par la dernière constitution ; et telles depuis cette époque les bases de notre société.

Or, le gouvernement devant être l'expression de la société, suivant l'expression de M. de Bonald, on demande quel peut être le gouvernement d'une société établie sur de pareilles bases ?

Ce ne pourra pas être une féodalité territoriale, puisque la propriété est libre ; ni une féodalité industrielle, mercantile ou financière, puisque le

travail est libre, le commerce libre, le crédit libre, ou du moins en puissance manifeste de le devenir; ni un régime de castes, puisque les spécialités professionnelles, d'après leur principe économique, sont libres ; ni une théocratie, puisque la conscience est libre aussi. Sera-ce une monarchie absolue ? non, puisque les facultés de l'homme et du citoyen, le travail, l'échange, la propriété, etc., converties en *droits*, étant libres, et leur exercice libre, il ne reste plus rien qui puisse servir de motif ou d'objet à une autorité quelconque, et que le souverain, jadis visible, personnel, incarnation du droit divin, est devenu une abstraction, une fiction, à savoir le peuple.

Si donc, dans la société ainsi constituée il se forme un gouvernement, ce gouvernement ne pourra résulter que d'une délégation, convention, fédération, en un mot, d'un consentement, libre et spontané, de tous les individus qui composent le peuple, chacun d'eux stipulant et se cotisant pour la garantie de ses intérêts. Si bien que le gouvernement, si gouvernement il y a, au lieu d'ÊTRE l'AUTORITÉ, comme auparavant, *représentera le Rapport* de tous les intérêts qu'engendrent la propriété libre, le travail libre, le commerce libre, le crédit libre, la science libre, et n'aura par conséquent lui-même qu'une valeur représentative, comme le papier monnaie n'a de valeur que par celle des écus qu'il représente. Au fond, le gouvernement représentatif a pour emblème et peut-être défini, un *assignat*.

Ainsi la nature démocratique et représentative du gouvernement découle de la nature essentiellement libre des intérêts dont il indique le rapport :

ces intérêts donnés, tout rappel à une autorité quelconque devient un non-sens. Pour que le gouvernement cessât d'être démocratique, dans une société ainsi faite, et que l'autorité y reparût, il faudrait que les facultés déclarées libres cessassent de l'être ; que la propriété ne fût plus propriété, mais fief ; le commerce plus commerce, mais octroi ; le crédit plus crédit, mais servitude, corvée, dîme et mainmorte : ce qui est contre l'hypothèse.

Ai-je besoin de redire, ce que tout le monde sait, que la pensée de 89, celle de toutes les constitutions qui en sont sorties, a été d'organiser le gouvernement, de telle manière qu'il fût la représentation des intérêts libres sur lesquels la société repose, et que telle est encore la prétention du 2 décembre? Le 2 décembre, comme tous les pouvoirs qui l'ont précédé depuis 89, se flatte de représenter par excellence le rapport des intérêts reconnus libres par nature et *à priori*. Ni lui, ni aucun de ses devanciers ne s'est jamais douté de ce que c'est, pour un gouvernement, qui d'ailleurs vise à l'autorité, que d'être une *représentation*, la représentation d'un *rapport*, d'un rapport d'*intérêts*, et d'intérêts *libres!!!*

Ainsi le gouvernement n'existe aujourd'hui que par ce qu'il *représente*. Il ne jouit pas, comme dit l'école, de l'*aséité;* il ne se pose pas de lui-même, il est le produit du bon plaisir des libertés, de la convenance des intérêts. Un tel gouvernement est-il possible? N'y a-t-il pas contradiction entre tous ces termes : *Gouvernement*, *représentation*, *intérêts*, *libertés*, *rapport?*... Au lieu de nous livrer sur ce point à une discussion de catégories, de tenir le

lecteur plongé dans la métaphysique, faisons de l'histoire.

Supposons que, dans l'ordre des connaissances politiques, il arrive, comme en tout autre ordre de connaissance, que les idées abstraites prenant peu à peu la place des idées concrètes, le gouvernement, au lieu d'être considéré comme la *représentation* ou personnification du rapport social, ce qui n'est qu'une conception matérialiste et idolâtrique, soit conçu comme étant ce RAPPORT lui-même, chose moins poétique peut-être, moins favorable à l'imagination, mais plus conforme aux habitudes de la logique : le gouvernement, ne se distinguant plus des intérêts et des libertés, en tant que les uns et les autres se mettent en relation, cesse d'exister. Car un rapport, une loi, peut s'écrire, comme on écrit une formule d'algèbre, mais ne *se représente pas*, dans le sens gouvernemental et scénique du mot, ne s'incarne pas, ne peut pas devenir toute une armée d'histrions, ayant pour mandat de jouer devant le peuple le *Rapport des intérêts!* Un rapport est une idée pure, qui se consigne, en quelques chiffres, caractères, signes, ou vocables, dans un livre, dans un traité, dans un contrat, mais qui n'a de réalité que celle des objets mêmes qui sont en rapport.

Eh bien! le résultat le plus positif, le seul positif, de tous les gouvernements qui depuis 89 ont passé sur la France, a été de mettre en lumière cette vérité simple comme une définition, évidente comme un axiôme : *Le Gouvernement est le Rapport des libertés et des intérêts.*

Et cette première proposition donnée, les consé-

quences assurent : c'est que désormais la politique et l'économie se confondent ; que pour qu'il y ait rapport d'intérêts, il faut que les intérêts eux-mêmes soient présents, répondants, stipulants, s'obligeants, et agissants ; qu'ainsi la raison sociale et son vivant emblème sont une seule et même chose ; en dernière analyse, que tout le monde étant gouvernement, il n'y a plus de gouvernement. La négation du gouvernement surgit ainsi de sa définition : Qui dit gouvernement représentatif, dit rapport des intérêts ; qui dit rapport des intérêts, dit absence de gouvernement.

Et, en effet, l'histoire des soixante dernières années prouve qu'avec le gouvernement représentatif, pas plus qu'avec le despotique, les intérêts ne sont ni libres, ni en rapport ; que pour qu'ils se maintiennent dans les conditions de leur déclaration, qui sont celles de leur existence, il faut qu'ils traitent directement entre eux, suivant la LOI de leur solidarité, et sans intermédiaire. Hors de là, la propriété redevient fief, le travail servitude, le commerce péage ; les corporations se reforment, la philosophie est à la discrétion de l'Eglise, la science, entre les mains des Cuvier et des Flourens, ne dit que ce qu'il plaît à la théologie et au pape : il n'y a plus ni libertés ni intérêts !

Les intérêts, dans leur Déclaration fameuse, avaient dit que la conscience serait libre. — Le représentant des intérêts déclare, en 1814, que la religion catholique est la religion de l'état ; en 1830, qu'elle est la religion de la majorité, ce qui, pour la pratique et pour les finances, revient exactement au même. En effet, en 1852, les catholiques, sous

prétexte qu'ils sont la majorité, mettent hors de l'instruction publique les dissidents, ôtent les chaires, ferment les écoles aux protestants et aux juifs. En sorte que tout citoyen, qu'il ait ou non un intérêt de croyance, paye, d'abord, pour toutes les religions, et s'il a le malheur d'être juif ou protestant, est excommunié, non pas comme juif ou protestant, mais comme faisant partie de la minorité religieuse, par les catholiques. Où est la liberté? où est le rapport?

Les intérêts voulaient, par la même Déclaration, que la pensée fût libre. — Le représentant des intérêts, du rapport des intérêts, prétend, de son côté, qu'il ne peut remplir son mandat en présence de cette liberté; qu'il a besoin que les intérêts ne parlent point, n'écrivent rien, ne lisent pas; attendu que, s'ils y regardaient de trop près, s'ils donnaient un avis, leur sécurité et celle de l'état se trouverait compromise. L'Empereur supprime les journaux, la restauration crée la censure, la monarchie de juillet fait les lois de septembre, la république septembrise les journaux, le 2 décembre leur donne des *avertissements*. Où est la liberté des intérêts? où est leur rapport? Et quelle étrange manière de représenter les intérêts, que de les réduire au silence.....

Dans la prévision des intérêts, la guerre devait être le dernier argument auquel la nation aurait recours pour conserver la paix. Hors le cas de guerre, l'entretien d'une armée permanente leur semblait une anomalie, que l'institution des gardes nationales avait surtout pour but de faire cesser. — Mais le représentant des intérêts, *chef des armées de*

terre et de mer, trouve toujours quelque raison de faire valoir son titre ; et quand il ne guerroie pas, il tient ses armées au complet, sous prétexte que sans cela il ne peut répondre de l'ordre intérieur, maintenir la paix entre les intérêts! Les intérêts ne sont donc pas en rapport, ou pour mieux dire, ce rapport n'est pas représenté, puisque le représentant ne peut les tenir en paix que par la force.

Les intérêts demandent un gouvernement à bas prix, la modération des impôts, leur répartition équitable, l'économie dans les dépenses, le remboursement des dettes! — A cela le représentant des intérêts répond, que pour être bien gouverné, il faut bien payer ; qu'un fort budget est une marque de richesse et de force, une dette énorme une condition de stabilité. Et le budget avec la dette double en 50 ans! N'est-ce pas la mystification des intérêts?

La vigne est une des sources principales de la richesse du pays. Il faudrait, pour en encourager la culture, assurer aux vins et eaux-de-vie le débouché dont ils ont besoin, en supprimant les trois quarts au moins des droits sur les boissons, ce qui serait en même temps faire grand plaisir au peuple, qui se prive de vin. — Que dit là-dessus le représentant des intérêts? que les droits sur les boissons forment la catégorie la plus importante de ses recettes, le plus beau fleuron de sa couronne ; que les remplacer, est impossible ; que les supprimer, c'est le pousser à la banqueroute. Pour comble de contradiction il ferme les cabarets! En sorte que, si l'intérêt vinicole n'est refoulé, écrasé, sacrifié, les autres intérêts ne peu-

vent être représentés! Où est la liberté pour la vigne? où est son rapport avec les autres cultures, avec l'industrie et le commerce?...

Mais quoi! ce n'est pas la vigne seule qui se plaint : l'agriculture demande du sel; l'ouvrier de la viande, du sucre, du tabac, de la houille, du cuir, de la toile, des laines. L'ouvrier est nu, et meurt de faim. — Le représentant des intérêts en souffrance, et ces intérêts sont tous les intérêts! fait dire par ses journaux et ses orateurs, qu'il n'est pas vrai que le sel soit indispensable à l'agriculture et au bétail, comme s'il savait cela mieux que les agriculteurs! comme s'il lui appartenait, à lui représentant, d'en décider!... Qu'au surplus, il serait heureux de réaliser en faveur du peuple le vœu de Henri IV, *la poule au pot;* mais que l'intérêt des éleveurs français, celui des fabricants de sucre indigène, etc., etc., ne permettent pas de laisser introduire dans le pays, franco de port, les bestiaux, les sucres, les houilles, etc., dont le peuple a besoin pour sa consommation. Si bien que les intérêts sont sacrifiés, par leur propre représentant, au rapport des intérêts, et qu'en vertu de ce rapport, d'après le témoignage du représentant, la nation ne pourrait devenir riche sans qu'elle fût à l'instant même ruinée! A quoi sert donc le gouvernement? N'est-il pas clair ici, que la représentation du rapport ne représente qu'une chose, c'est que le rapport n'existe pas?

Depuis vingt ans les intérêts réclamaient, sans pouvoir les obtenir, des intitutions de crédit. Enfin, un décret du 2 décembre organise le crédit foncier : c'est tout ce qu'il peut faire. Mais comme il

n'a pas de fonds, l'institution n'est qu'une caisse, qui restera vide jusqu'à ce qu'il plaise aux intérêts de la remplir. Est-il clair, malgré ce qu'a dit le fameux Law, cité par M. Thiers, que l'état ne donne point crédit mais le reçoit au contraire : ce qui fait que le représentant des intérêts se trouve, en matière de crédit, dans une absolue incapacité d'agir, s'il n'est lui-même représenté par les intérêts qu'il représente !

Le rapport des intérêts démontre que les canaux doivent être livrés à la batellerie gratis. Le représentant des intérêts établit un tarif sur les canaux, et les afferme. Pourquoi ? parce que cela oblige ses amis, et lui procure un revenu. Le représentant des intérêts a donc d'autres intérêts que les intérêts !

Le rapport des intérêts exige que les postes, les chemins de fer, tous les instruments d'utilité publique, soient exploités au prix le plus bas, et sans intérêt de capitaux. Le représentant des intérêts fait payer le transport des lettres, des personnes et des marchandises, le plus cher qu'il peut ; les particuliers n'ont pas même la sécurité de leurs correspondances. Jusqu'ici on avait cru que c'était au mandant de témoigner sa confiance au mandataire : point du tout, c'est le mandataire qui dit n'avoir pas confiance à ses commettants !

L'intérêt des familles, intérêt universel, absolu, sans contradicteur possible, veut que l'instruction soit donnée à l'enfant par des hommes qui aient la confiance du père, et suivant des principes qui lui agréent. Le représentant de l'intérêt de famille, expression la plus haute de la puissance pater-

nelle, livre l'instruction aux ignorantins et aux jésuites; et cela, sous couleur qu'il ne représente pas seulement les pères, qu'il représente aussi les enfants!... Que dites-vous, pères de famille, de cette consciencieuse représentation?...

Sur tous les points, le représentant des libertés et des intérêts, est en contradiction avec la liberté, en révolte contre les intérêts : le seul rapport qu'il exprime, c'est leur servitude commune!

Que faudra-t-il donc vous dire, race moutonnière, pour vous prouver qu'un rapport, une idée, ne se *représentent* point, comme il vous plaît de l'entendre; que la liberté à plus forte raison ne se représente pas non plus; que la représenter, c'est la détruire; et que du jour où nos pères firent, devant Dieu et devant les hommes, la *Déclaration de leurs droits*, posèrent en principe le libre exercice des facultés de l'homme et du citoyen, ce jour-là, l'autorité fut niée dans le ciel et sur la terre, et le gouvernement, même par voie de délégation, rendu impossible?

Revenez, si vous le voulez, aux mœurs féodales, à la foi théocratique, ou à la piété de césar; rétrogradez de dix, de vingt, de quarante siècles, mais ne parlez plus de libertés représentées, de droits et d'intérêts représentés : parce que les libertés et les intérêts, dans leur collectivité et leur rapport, ne se représentent point, et que le représentant d'une nation, de même que le représentant d'une famille, d'une propriété, d'une industrie, ne peut en être que le chef et le maître. La représentation des intérêts, c'est la reconstitution de l'autorité!

Anarchie ou césarisme donc, M. Romieu vous l'a

dit; les jésuites vous le disent, et pour la centième fois je vous le répète. Ne cherchez plus de faux-fuyants, plus de milieux. Depuis soixante ans ils ont été tous épuisés, et l'expérience vous a fait voir que ces milieux ne sont, comme le purgatoire de Dante, qu'une sphère de transition, où les âmes, dans l'agonie de la conscience et de la pensée, sont préparées pour une existence supérieure.

Anarchie, vous dis-je, ou césarisme : vous ne sortirez plus de là. Vous n'avez pas voulu de la république, honnête, modérée, conservatrice, progressive, parlementaire, et libre; vous voilà pris entre l'*Empereur* et la *Sociale!* Avisez, maintenant, ce qui vous plaît le plus : car, en vérité, Louis-Napoléon, s'il tombe, ne tombera, comme son oncle, que par la révolution, et pour la révolution; et le prolétaire, quoi qu'il arrive, se lassera moins que vous. N'est-ce pas pour lui que se fera la révolution; et, en attendant la révolution, n'est-il pas l'ami de César?...

Mais le césarisme! Le joyeux conseiller de l'Elysée y a-t-il réfléchi? Le césarisme devint possible chez les Romains, quand à la victoire de la plèbe sur le patriciat s'ajouta la conquête du monde, comme garantie de subsistance. Alors César put récompenser ses vétérans des terres prises à l'étranger, payer ses prétoriens avec les tributs de l'étranger, nourrir sa plèbe des produits de l'étranger. La Sicile, l'Égypte, fournissaient des grains; la Grèce, ses artistes; l'Asie, son or, ses parfums et ses courtisanes; l'Afrique, ses monstres; les Barbares, leurs gladiateurs. Le pillage des nations organisé pour la consommation de la plèbe romaine, plèbe fainéante,

férocé, hideuse; et pour la sécurité de l'Empereur: voilà le césarisme. Cela dura, que bien, que mal, trois siècles, jusqu'à ce que la coalition des plèbes étrangères, sous le nom de christianisme, eût rempli l'empire et conquis César.

Il s'agit aujourd'hui de bien autre chose. Nous avons perdu nos conquêtes, et celles de l'Empereur et celles de la république. Nous ne tirons pas de l'étranger un centime dont nous puissions faire l'aumône au dernier des décembristes, et l'Algérie nous coûte, bon an mal an, cent millions. Pour triompher de la bourgeoisie, capitaliste et propriétaire; pour contenir la classe moyenne, industrieuse et libérale, et régner par la plèbe, il ne s'agit plus de l'entretenir, cette plèbe, des dépouilles des nations vaincues; il s'agit de la faire vivre de son propre produit, en un mot de la faire travailler. Comment s'y prendra César? la question est là. Or, de quelque manière qu'il s'y prenne, qu'il s'adresse à Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, Louis-Napoléon, etc., nous sommes en plein socialisme, et le dernier mot du socialisme, c'est, avec le *non-intérêt*, le *non-gouvernement!* . . . .

. . . .

Croyez-vous, me demandera à cette heure une curiosité indiscrète, malveillante peut-être, que le 2 décembre accepte le rôle révolutionnaire dans lequel vous l'enfermez, comme dans le cercle de Popilius? Auriez-vous foi dans ses inclinations libérales? et sur cette nécessité, si bien démontrée par vous, du mandat de Louis-Napoléon, vous rallierez-vous à son gouvernement, comme à la meilleure ou à la moins mauvaise des transitions?

C'est là ce qu'on veut savoir, et où l'on vous attend !...

Je répondrai à cette question, un peu scabreuse, par une autre :

Ai-je le droit de supposer, quand les idées que je défends depuis quatre ans ont obtenu si peu de succès, que le chef du nouveau gouvernement les adopte de sitôt et les fasse siennes? Ont-elles revêtu, aux yeux de l'opinion, ce caractère d'impersonnalité, de réalité, d'universalité, qui les impose à l'état? Et si ces idées, encore toutes jeunes, ne sont guère encore que les idées d'un homme, d'où me viendrait l'espoir que le 2 décembre, qui est homme aussi, les préfère à ses idées?.....

J'écris, afin que les autres réfléchissent à leur tour, et s'il y a lieu, qu'ils me contredisent. J'écris, afin que la vérité se manifestant, élaborée par l'opinion, la révolution, avec le gouvernement, sans le gouvernement, ou même contre le gouvernement, puisse s'accomplir. Quant aux hommes, je crois volontiers à leur bonne intention, mais encore plus à l'infortune de leur jugement. Il est dit, au livre des Psaumes : *Ne mettez pas votre confiance dans les princes, dans les enfants d'Adam*, c'est-à-dire, dans ceux dont la pensée est subjective, *parce que le salut n'est pas avec eux!* Je crois donc, et pour notre malheur à tous, que l'idée révolutionnaire, mal définie dans l'esprit des masses, mal servie par ses vulgarisateurs, laisse encore au gouvernement l'option entière de sa politique; je crois que le pouvoir est entouré d'impossibilités qu'il ne voit pas, de contradictions qu'il ne sait point, de piéges que l'ignorance universelle lui dérobe; je

crois que tout gouvernement peut durer, s'il veut, en affirmant sa raison historique, et se plaçant dans la direction des intérêts qu'il est appelé à servir, mais je crois aussi que les hommes ne changent guère, et que si Louis XVI après avoir lancé la révolution a voulu la retirer, si l'Empereur, si Charles X et Louis-Philippe ont mieux aimé se perdre que d'y donner suite, il est peu probable que ceux qui leur succéderont s'en fassent de sitôt, et spontanément, les promoteurs.

C'est pour cela que je me tiens en dehors du gouvernement, plus disposé à le plaindre qu'à lui faire la guerre, dévoué seulement à la patrie, et que je me rallie corps et âme à cette élite de travailleurs, tête du prolétariat et de la classe moyenne, parti du travail et du progrès, de la liberté et de l'idée : qui, comprenant que l'autorité n'est de rien, la spontanéité populaire d'aucune ressource ; que la liberté qui n'agit point est perdue, et que les intérêts qui ont besoin pour se mettre en rapport d'un intermédiaire qui les représente, sont des intérêts sacrifiés, accepte pour but et pour devise, l'*Éducation du peuple*.

O patrie, patrie française, patrie des chantres de l'éternelle révolution ! patrie de la liberté, car malgré toutes tes servitudes, en aucun lieu de la terre, ni dans l'Europe, ni dans l'Amérique, l'esprit, qui est tout l'homme, n'est aussi libre que chez toi ! patrie que j'aime de cet amour accumulé que le fils grandissant porte à sa mère, que le père sent croître avec ses enfants ! Te verrai-je souffrir longtemps encore, souffrir non pour toi seule, mais pour le monde qui te paye de son envie et de ses

outrages ; souffrir innocente, pour cela seulement que tu ne te connais pas?... Il me semble à tout instant que tu es à ta dernière épreuve ! Réveille-toi, mère : ni tes princes, tes barons, et tes comtes, ne peuvent plus rien pour ton salut, ni tes prélats ne sauraient te réconforter avec leurs bénédictions. Garde, si tu veux, le souvenir de ceux qui ont bien fait, va quelquefois prier sur leurs monuments : mais ne leur cherche point de successeurs. Ils sont finis ! Commence ta nouvelle vie, ô la première des immortelles ; montre-toi dans ta beauté, Vénus Uranie ; répands tes parfums, fleur de l'humanité !

Et l'humanité sera rajeunie, et son unité sera créée par toi : car l'unité du genre humain, c'est l'unité de ma patrie, comme l'esprit du genre humain n'est que l'esprit de ma patrie.

FIN.



TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.

LA

PORNOCRATIE

OU

LES FEMMES

DANS LES TEMPS MODERNES

ŒUVRES COMPLÈTES DE P.-J. PROUDHON

32 VOLUMES

En format grand in-18 jésus.

ŒUVRES ANCIENNES. — TOME I. Qu'est-ce que la propriété? 1er Mémoire. Recherches sur le principe du droit et du gouvernement. — 2e Mémoire. Lettre à M. Blanqui sur la propriété. 3 50

TOME II. 1° Avertissement aux propriétaires; 2° Plaidoyer de l'auteur devant la cour d'assises de Besançon; 3° Célébration du dimanche; 4° De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables; 5° Le Miserere. 3 50

TOME III De la création de l'ordre dans l'humanité, ou principes d'organisation politique. 3 50

TOMES IV et V. Système des Contradictions économiques ou philosophie de la misère. 7 »

TOME VI. Solution du problème social. Organisation du crédit et de la circulation. Banque d'échange. Banque du peuple. 3 50

TOME VII. La Révolution sociale. — Le droit au travail et le droit de propriété. — L'impôt sur le revenu. 3 50

TOME VIII. Du Principe fédératif. — Si les traités de 1815 ont cessé d'exister. 3 50

TOME IX. Les Confessions d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la Révolution de Février. 3 50

TOME X. Idée générale de la révolution au XIXe siècle. (Choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle.) 3 50

TOME XI. Manuel du spéculateur a la Bourse. 3 50

TOME XII. Des Réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer. 3 50

TOMES XIII et XIV. La Guerre et la Paix; recherches sur le principe et la constitution du droit des gens. 7 »

TOME XV. Théorie de l'impôt. 3 50

TOME XVI. 1° Majorats littéraires; 2° Fédération et Unité en Italie; 3° Nouvelles Observations sur l'Unité italienne; 4° Les Démocrates assermentés. 3 50

TOMES XVII, XVIII, XIX. Brochures et articles de journaux, lettres, etc., depuis février 1848 jusqu'à 1852 (réunis pour la première fois). — Articles du *Représentant du Peuple*, du *Peuple*, de *la Voix du Peuple*, du *Peuple* de 1850. 10 50

TOME XX. Philosophie du progrès. — La Justice poursuivie par l'Eglise. 3 50

TOMES XXI à XXVI. De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise (avec les deux premiers volumes inédits) 21 »

ŒUVRES POSTHUMES. — Théorie de la propriété, suivie d'un plan d'Exposition universelle. 1 vol.......... 3 50

De la capacité politique des classes ouvrières. 1 vol.... 3 50

France et Rhin. 1 vol.............................. 2 50

Théorie du mouvement constitutionnel. 1 vol.......... 3 50

La Bible annotée. — Les Evangiles. 1 vol .... 4 »

— Les Apôtres. 1 vol......................... 5 »

ŒUVRES POSTHUMES DE P.-J. PROUDHON

LA PORNOCRATIE OU LES FEMMES DANS LES TEMPS MODERNES

PAR

P.-J. PROUDHON



PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
A. LACROIX ET Ce, ÉDITEURS
13, *Faubourg Montmartre*

1875

PRÉFACE

L'année 1858 fut une époque mémorable ans la vie de P.-J. Proudhon. L'éminent crivain atteignit, on peut le dire, l'apogée e sa carrière par la publication de son œuvre capitale : LA JUSTICE. Sa pensée mbrassa à cette occasion les principales nanifestations politiques, intellectuelles et norales de la vie humaine. L'auteur apporta son travail toutes les ressources de sa profonde érudition, de son implacable logique et de la fougue de son style.

L'effet produit fut considérable. Mais ce fut le gouvernement impérial qui s'en émut le plus vivement, et à sa manière.

Proudhon, traduit devant les tribunaux,

fut jugé et condamné en trois ans de prison et 4,000 francs d'amende. L'éditeur Garnier, ainsi que les imprimeurs Bourdier et Bry s'attirèrent également des condamnations corporelles et fiscales.

Proudhon qui, pour des motifs analogues, avait déjà subi de longues années de prison, préféra cette fois-ci l'exil à la privation de sa liberté, et se réfugia en Belgique.

L'œuvre condamnée, entre autres questions soulevées, contenait une vaste étude sociologique sur la Femme. L'auteur y déterminait le rôle de la moitié de l'espèce dans la société moderne, le contingent que la femme apportait à son développement, et les droits qui lui revenaient par suite de sa conformation et de ses aptitudes. Il concluait au couple androgyne comme unité sociale, sans toutefois attribuer une valeur équivalente aux deux parties qui la constituaient. L'homme, disait-il, est à la femme,

dans la proportion de 3 à 2. L'infériorité de cette dernière était par conséquent irrémédiable.

La formule du célèbre écrivain devait forcément déplaire à toute une moitié du public. Aussi les réfutations ne se firent-elles pas attendre. Des articles de journaux, des brochures, des livres entiers, élaborés par des auteurs qui se croyaient lésés dans les droits imprescriptibles de leur sexe, ne tardèrent pas à se produire sur une grande échelle. On les envoyait au fur et à mesure de leur publication à Proudhon qui, de son côté, en prenait connaissance et les rangeait ensuite par ordre de date, dans un dossier affecté à la cause.

Parmi les polémistes féminins apparurent au premier rang deux écrivains, Mmes J. d'H*** et J. L***. Celle-ci surtout, douée d'une rare élévation d'esprit et d'un remarquable talent de style, entreprit contre le

hardi agresseur une campagne dont Proudhon lui-même ne fut pas le dernier à apprécier le plan aussi bien que l'exécution. Mme J. d'H***, pour sa part, se distingua par l'abondance de ses productions.

Proudhon songeait à un retour offensif. Qu'était-ce, après tout, sa vie, sinon une longue série de batailles! Il groupait ses matériaux et fourbissait ses armes. Menant, selon son habitude, plusieurs œuvres de front, il consacrait le gros de son temps à la plus pressée; puis, dans ses heures de loisir, de promenades, il méditait aux publications qu'il réservait pour l'avenir. Cette pensée ardente, en perpéuelle ébullition, ne se reposait jamais. Seulement, comme une mémoire d'homme n'aurait pas suffi à retenir et à classer une foule d'arguments trouvés et acquis au débat, Proudhon prenait des notes, jalonnait la voie de ses déductions, fixait ses points de repère.

Des carnets se remplissaient à vue d'œil, de petits bouts de papier, couverts de fine écriture, s'accumulaient dans les dossiers.

Le tour assigné à l'élaboration définitive du sujet étant venu, Proudhon étalait devant lui sa matière première et procédait à la tâche. Il rédigeait avec une rapidité dont ne peuvent se faire l'idée que ceux qui l'ont connu dans sa vie intime. Les corrections venaient après, habituellement sur épreuves.

C'est ainsi, vers la fin de sa carrière, qu'un jour, il résolut de reprendre ses études sur la Femme, et de publier sa réponse aux attaques dirigées contre sa doctrine par Mmes J. L*** et J. d'H***. L'ouvrage portait pour titre : *la Pornocratie.*

Le polémiste entama vaillamment la rédaction de son manuscrit. Mais la pensée

seule était en lui vaillante. Le corps pliait déjà sous les rudes assauts de la maladie qui devait bientôt emporter ce lutteur à outrance.

L'ouvrage sur *la Pornocratie* fut mené au tiers à peine de la dimension projetée. Le reste subsista en notes. Mais ces notes mêmes, quoique jetées au hasard, et la plupart sous formes d'aphorismes, offrent encore un puissant intérêt. Par leur tour et leur concentration, elles rappellent les *Pensées*, ou mieux encore les *Poésies épigrammatiques* de Gœthe. Qui sait même si, en feuilletant avec attention ces dernières, on ne découvrirait pas de curieux rapprochements entre les théories du penseur jurassien et les incursions dans l'ordre des idées religieuses ou sociales du poète de Weimar? Parmi les aphorismes rimés de Gœthe, on en trouve un, sous le titre singulièrement, comme on dirait aujourd'hui, subversif,

de CATÉCHISME. Le voici dans sa traduction littérale :

LE MAITRE. — Réfléchis, mon enfant : D'où viennent tous ces biens? Tu ne peux les tenir de toi-même.

L'ENFANT. — Eh! j'ai tout reçu de mon papa.

LE MAITRE. — Et lui, de qui le tient-il?

L'ENFANT. — De grand-papa.

LE MAITRE. — Mais non! Et le grand-papa, de qui l'a-t-il reçu?...

L'ENFANT. — Il l'a pris (1).

Il est permis de supposer que si la boutade fût tombée sous les yeux de Proudhon, il s'en serait servi comme d'épigraphe pour l'une de ses premières Études sur la *Propriété*.

(1) ŒUVRES DE GŒTHE. — *Poèmes épigrammatiques*, précédées de l'entête : « Que le mérite d'une pareille production soit l'expression d'une pensée profonde. »

En produisant au jour le présent Essai, tel qu'il nous a été légué par l'éminent écrivain, nous avons la conviction de présenter au public l'équivalent, pour ainsi dire, d'un tableau de maître, une partie terminée, l'autre à l'état d'ébauche. Mais l'ébauche même, d'un vrai artiste, excite encore un vif intérêt. Mise en regard de la partie achevée, elle offre le spectacle de la conception, du labeur et du résultat définitif, et, ainsi que l'eût défini l'ancienne École, à côté de l'*opus operatum*, elle soulève à nos yeux un coin du voile qui recouvrait l'*opus operans*.

C. E.

DE LA

PORNOCRATIE

DANS LES

TEMPS MODERNES

A Mmes J*** L*** ET JENNY D'H***

MESDAMES,

Je possède vos trois volumes, et je les ai lus : ce n'a pas été sans effort. Jamais je n'éprouvai pareil mécompte ; jamais plus détestable cause ne fut servie par de si pauvres moyens. Je ne vous reproche pas vos injures : les injures, je les comprends quand elle viennent d'une indignation légitime, et je les subis en toute humilité, comme si c'étaient des raisons. Mais de la raison il n'y en a pas ombre dans vos attaques; et ce

qui m'affecte de votre part, c'est l'effronterie même de la déraison. Certes, mesdames, vous n'espériez pas que je répondrais à ce flux de paroles : vous teniez, avant tout, à épancher votre bile; le reste vous souriait peu. Une doctrine est jugée quand elle produit de pareils phénomènes : je n'avais qu'à me frotter les mains, et vous laisser dans votre triomphe. Que pouvais-je souhaiter de mieux que de voir une prétendue antagoniste se ravaler par tout ce que la vanité blessée et la colère peuvent amasser de futilités dans un cerveau de femme?

J'ai cru devoir, cependant, ne pas laisser tomber vos deux productions. Vous devinez facilement, mesdames, que ce n'est pas sans motifs. Il s'agit de bien autre chose, en effet, que de vos déclamations et de mon ressentiment.

Notre décomposition sociale marche à vue d'œil; plus j'en étudie les symptômes, plus je découvre que les libertés publiques ont pour base et pour sauvegarde les mœurs domestiques; que les mêmes maximes par lesquelles on détruit les droits des peuples sont celles par lesquelles vous et vos coryphées vous renversez l'ordre des familles; que toute tyrannie, en un mot, se résout en prostitution, et que la prostitution, étu-

diée dans son principe, est précisément ce que vous, mesdames, appelez, avec le Père Enfantin et ses acolytes, *affranchissement de la femme* ou *amour libre.*

Est-ce ma faute, à présent, si vous figurez, comme dames patronesses, au premier rang de cette pornocratie qui depuis trente ans a fait reculer en France la pudeur publique, et qui, à force d'équivoques et à l'aide de la corruption la plus subtile, s'est constituée partout des avocats, des philosophes, des poètes et des dévots ? Vous attaquez tout ce que j'aime et révère, la seule de nos anciennes institutions pour laquelle j'ai conservé du respect, parce que j'y vois une incarnation de la justice. Acceptez donc les conséquences de votre rôle; subissez, sans tant de criailleries, les qualifications que vous inflige votre théorie; quant à moi, appelez-moi ogre, Minotaure et Barbe-Bleue, je ne me plaindrai pas, si vous prouvez, par de bonnes raisons, que je me trompe.

I

Vous plaît-il, mesdames, que nous y allions de franc jeu? Avouez que ce qui vous irrite dans mon Étude (1) n'est pas le préjudice que ma théorie du mariage peut causer à votre sexe : vous savez parfaitement qu'il n'a de ce côté rien à craindre. De mon côté, je suis prêt à confesser que lorsque j'ai parlé, avec une certaine ironie, des faiblesses et des misères de la femme, je pensais à autre chose encore qu'à la plus belle moitié du genre humain. De vous à moi la querelle est toute personnelle : ni l'épouse, ni la mère, ni la fille, pas plus que le chef de la communauté, n'y sont intéressés. C'est ce dont je voudrais que toute honnête femme qui lira ceci fût d'abord convaincue.

La question du mariage, telle que je l'ai posée, peut se ramener à ce dilemme :

1. Ou l'homme et la femme, considérés dans

(1) Proudhon entend parler ici de la 10e et de la 11e Études de son livre : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église.*

leur triple manifestation physique, intellectuelle et morale, sont égaux en toutes leurs facultés; dans ce cas, ils doivent être égaux encore dans la famille, l'économie, le gouvernement, la magistrature, la guerre; en un mot, dans toutes les fonctions publiques et domestiques;

2. Ou bien ils sont seulement équivalents, chacun ayant en prédominance une prérogative spéciale: l'homme la force, la femme la beauté. Dans ce cas, la balance de leurs droits et de leurs devoirs respectifs doit être faite d'une autre manière, mais d'une manière telle qu'en résultat il y ait entre les deux sexes égalité de bien-être et d'honneur.

Dans les deux hypothèses, le droit et la dignité de la femme sont reconnus; elle peut se dire affranchie, elle est sauvée. Il n'y a pas un troisième système : en bonne justice, vous me deviez des éloges pour avoir su réduire une question aussi ardue à une alternative aussi simple. Quoi qu'il advienne, le législateur père de famille, philosophe, économiste ou moraliste, est tenu de fournir une équation, car, ainsi que je le fais observer moi-même, on ne peut pas admettre que la femme, créature raisonnable et morale, compagne de l'homme, soit traitée

comme si son sexe impliquait déchéance. Pourquoi, au lieu de m'injurier, ne vous êtes-vous pas bornées à prendre acte de mes paroles?

Je sais bien que, d'après le préjugé régnant, préjugé qui est le vôtre, la *beauté* semble quelque chose de fort peu de poids, une pure imagination, une non-réalité; que lorsque je dis : Oui, l'homme est plus fort, mais la femme est plus belle, j'ai l'air de faire une mauvaise plaisanterie. C'est, à votre jugement, comme si je posais sur la tête de l'homme le signe positif +, sur celle de la femme le signe négatif —. La beauté, se dit-on, qu'est-ce que cela? Pour combien cela compte-t-il dans le gouvernement, dans le ménage, ou sur le marché?... C'est ainsi que raisonne le vulgaire, qui n'admet de réalités que celles qui se mesurent au poids et au litre; et que vous raisonnez vous-mêmes, mesdames; car, avec votre superbe, il s'en faut de beaucoup que vous soyez aussi affranchies que vous le dites.

Eh bien! non, la beauté n'est pas un néant; et, sur ce point, vous me permettrez de dire que les messieurs sont juges plus compétents que les dames. La beauté — n'oublions pas que je parle de la beauté comme de la force, à tous les points de vue physique, intellectuel et moral —

n'est pas un néant ; c'est le corrélatif de la force, une puissance, une vertu, un je ne sais quoi dont il est plus aisé de montrer l'action que de définir l'essence, mais quelque chose qui n'est pas rien, puisque ce qui agit, et qui sert de corrélatif à la force et à la substance, ne peut pas être rien. J'ai essayé, dans une Étude spéciale, d'expliquer le rôle de l'idéal dans le mouvement humanitaire ; j'ai cru reconnaître en lui cette *grâce prémouvante* par laquelle les théologiens expliquent toutes les vertus et les progrès de l'humanité ; j'ai dit que, sans cette puissance d'idéalisation, l'homme, sans souci de sa dignité, resterait sourd aux sollicitations de sa conscience ; et quand, plus tard, dans une autre Étude, j'ai fait de la femme la représentation vivante de cet idéal, je n'ai fait autre chose que rendre plus concrète une pensée jusque-là perdue dans les abstractions des théologiens et des philosophes. Ah ! si le vénérable Père Enfantin s'était avisé de pareille chose ; s'il avait dit que la beauté, chez la femme, est plus efficace, plus créatrice que la force chez son compagnon, attendu que c'est la beauté qui, la plupart du temps, mène la force, que d'applaudissements, que de bouquets, que de baisers !...

Maintenant, mesdames, il est possible que je me trompe. Il se peut que l'idéal, que la femme et sa beauté n'aient pas, dans la société humaine, l'importance que je leur assigne. Il se peut même qu'en déclarant, avec la presque universalité de mes pareils, la femme plus belle que l'homme, j'aie tout simplement fait preuve de mauvais goût ; il se peut, dis-je, que les femmes, dont la figure nous séduit, soient réellement laides, d'autant plus laides qu'elles ont le privilége de se rendre affreuses en voulant ressembler aux hommes. Y avait-il pour vous, dans cette inoffensive erreur, le moindre sujet de fâcherie ? Quel mal cela faisait-il à vous et à votre cause ? A tout le moins, vous me deviez compte de ma bonne intention, puisque, en définitive, en réalisant, pour ainsi dire, dans la personne de la femme, l'éternelle et céleste beauté, j'ajoutais à l'actif de votre sexe une valeur énorme. Singulières avocates, qui vous plaignez que vos contradicteurs vous fournissent vos moyens les plus décisifs, vos titres les plus solides ; qui trouvez mauvais que nous vous fassions *la mariée trop belle !*

Tout ceci admis, je me suis demandé : Qu'est-ce que le mariage ? — L'union de la force et de la beauté, union aussi indissoluble que celle de la

forme et de la matière, dont le divorce implique destruction de toutes deux. C'est précisément en cela que le mariage diffère de la société civile et commerciale, essentiellement résoluble, et dont l'objet est le gain. La force et la beauté s'unissent à titre gratuit : elles ne se payent pas réciproquement, la première en services, la seconde en faveurs ; il n'y a pas de commensuration possible entre les fruits du travail et les dons de l'idéal. Le mariage, dans la pureté de son idée, est un pacte de dévouement absolu. Le plaisir n'y figure qu'en second ordre : tout échange des richesses que produit l'homme contre les joies que procure la femme, tout commerce de volupté, est concubinat, pour ne pas dire prostitution mutuelle. C'est ainsi que le mariage devient pour les époux un culte de la conscience, et pour la société l'organe même de la justice. Un mariage saint, s'il ne rend pas les époux impeccables, exclut de leur part, vis-à-vis des étrangers, tout crime et félonie ; tandis que le concubinat, soit l'union de l'homme et de la femme, secrète ou solennelle, mais formée seulement en vue du plaisir, bien que dans certains cas excusable, est le repère habituelle des parasites, des voleurs, des faussaires et des assassins.

Oh! mesdames, je sais combien cette morale vous paraît sévère, à vous, qui faites fi de la force et encore plus de la beauté, et pour qui plaisir et richesse sont en définitive le véritable contrat social, la vraie religion. Avouez pourtant que dans les conditions de travail et de frugalité que la nature même des choses impose à notre espèce, si nous voulons former des mariages solides, une société vertueuse, cette théorie du dévouement vaut mieux que vos maximes épicuriennes. En tout cas, vous ne pouvez dire que j'ai fait tort à la femme, l'être, selon moi, le plus faible; car voici, à peu près, comment je l'ai traitée.

Quant à la famille, l'économie de l'existence se divise en deux parties principales : *production* et *consommation*.

La première est de beaucoup la plus rude : j'en ai fait l'attribut de l'homme; la seconde est plus facile, plus joyeuse : je l'ai réservée à la femme. L'homme laboure, sème, moissonne, moud le blé; la femme fait cuire le pain et les gâteaux. Toute leur vie, en ce qui concerne le travail, peut se ramener à ce symbole : peu importe de quelle manière, dans l'avenir, le travail pourra être divisé, organisé et réparti; en

dernière analyse, toutes les opérations viriles et féminines sont respectivement des dépendances de la charrue ou du pot-au-feu. Sauriez-vous me montrer en quoi ce partage est injuste ?... Mais, la table mise, et le repas servi, ai-je dit à la femme de s'asseoir en un coin; d'attendre, pour manger, que son seigneur et maître lui fît signe, de se contenter de pain bis, rassis, tandis que lui mangerait le pain blanc et frais? Loin de là, j'enseigne aux maris que tout ce qu'il y a de meilleur à la maison doit être toujours pour la femme et les enfants, et que sa jouissance, à lui, doit se composer surtout de la leur. Sans doute, j'ai omis bien des choses; je n'ignore pas, pour me l'être bien des fois entendu dire, que je suis peu gracieux et aimable; mais enfin vous avouerez que ce ne sont point là façons d'un égoïste, d'un exploiteur, d'un tyran. Si c'est le bonheur des femmes que vous prétendez servir, comptez-moi donc au nombre de vos partisans.

J'ai dit, après Aug. Comte, et mieux que lui, que la femme, incarnation de l'idéal, semble d'une nature supérieure à l'homme, qui n'a guère pour lui que la force; que s'il procure l'utilité, elle seule donne la félicité; que pour cette raison elle devait être, autant que possible,

affranchie de toute œuvre utilitaire, surtout du travail rude et répugnant. J'ai fait de la monogamie la loi fondamentable du couple androgyne ; j'ai banni le divorce ; j'ai dit que, dans un mariage vraiment digne, l'amour devait être subordonné à la conscience, à telle enseigne que chez de vrais époux la bonne conscience pouvait et devait tenir lieu d'amour : tout cela au bénéfice de qui, s'il vous plaît ? Évidemment au bénéfice de la femme, de celui des conjoints qui règne surtout par la beauté, qui, par conséquent, est le plus exposé à déchoir.

Quant aux choses du dehors, je n'ai pas voulu, je ne veux pas pour la femme, et par les mêmes considérations, de la guerre, parce que la guerre sied aussi peu à la beauté que la servitude.

Je ne veux pas de politique, parce que la politique, c'est la guerre.

Je ne veux pas de fonctions juridiques, policières ou gouvernementales, parce que c'est toujours la guerre.

Je dis que le règne de la femme est dans la famille ; que la sphère de son rayonnement est le domicile conjugal ; que c'est ainsi que l'homme, en qui la femme doit aimer, non la beauté, mais la force, développera sa dignité, son individua-

lité, son caractère, son héroïsme et sa justice, et c'est afin de rendre cet homme de plus en plus vaillant et juste, sa femme par conséquent, de plus en plus reine, que j'attaque la centralisation, le fonctionnarisme, la féodalité financière, l'exorbitance gouvernementale et la permanence de l'état de guerre. C'est pour cela que, dès le mois d'octobre 1848, j'ai protesté contre le rétablissement de l'Empire, que je considérais comme une prostitution nationale, et que je n'ai cessé de réclamer des réformes économiques qui, en rendant le paupérisme, la révolte et le crime moins fréquents et moins intenses, réduiraient progressivement le nombre et la durée des magistratures, et ramèneraient peu à peu l'ordre social à la liberté pure et simple, ce qui veut dire à la restauration complète de la famille et à la glorification de la femme.

J'ai blâmé, avec toute l'énergie dont j'étais capable, la séduction, l'adultère, l'inceste, le stupre, le viol, la prostitution, tous les crimes et délits contre le mariage et la famille, j'eusse dû dire contre la femme. Je les ai dénoncés comme les signes et les instruments du despotisme : en quoi j'ose me flatter que ma parole ne devait point vous être suspecte. Si j'ai excusé, dans

une certaine mesure, et après les autorités les plus graves, le concubinat, c'a été encore dans l'intérêt des femmes. Je ne fais pas de doute qu'il n'eût été possible à un autre de dire mieux que moi ; mais enfin j'ai parlé selon mes faibles moyens, et si je regarde autour de moi, si je remonte dans le passé, je ne vois pas un auteur, non pas un, qui ait pris autant à cœur la cause de votre sexe. Pourquoi donc ce déluge d'épithètes offensantes : que je suis un rustre, un âne, un lâche ? Eh ! mesdames, si le droit de la femme était la seule chose qui vous tînt au cœur, voici tout ce que vous aviez à me dire : « Monsieur Proudhon, vous êtes, jusqu'à présent, le premier de nos défenseurs, et nous sommes heureuses de vos excellentes dispositions. La condition que vous faites à notre sexe n'est point à dédaigner, et ce pis-aller nous garantirait déjà une existence sortable. Mais, permettez-nous de vous le dire, en ce qui concerne la femme, vous n'êtes encore qu'un simple bachelier ; vous n'avez vu de ses splendeurs qu'un pâle rayon, et, comme vous l'a dit un artiste de vos amis, *vous n'entendez rien à l'amour.*

« Vous nous croyez faibles de corps, pauvres de génie, timides de cœur, et c'est en considé-

ration de ce qu'il vous plaît d'appeler notre beauté, et qui ne nous inspire à nous qu'une médiocre estime, que vous vous croyez obligé de vous dévouer à notre félicité. Erreur généreuse, mais déplorable ! Nous possédons, sachez-le, du moins nous pouvons acquérir, au même degré que vous, et sans que cela ôte rien à nos charmes, la force physique. Et quand même nous ne l'acquerrions pas, qu'importe? Si nous n'en avons pas besoin ! Le taureau est plus puissant que l'homme, cela prouve-t-il qu'il entre en comparaison avec lui?... Quant aux qualités de l'âme, les seules dont il convienne de tenir compte, le génie, la prudence, la justice, la dignité, le courage, en vous apprenant qu'elles ne nous manquent pas plus qu'à vous, nous ne serons que modestes. Ah! malheureux raisonneur, si pour le peu que vous avez pénétré de la nature de la femme; vous lui voulez tant de bien, que sera-ce quand vous aurez reçu sa révélation tout entière? Laissez-nous donc vous instruire, et tenez-vous pour assuré de notre reconnaissance. Votre esprit n'a point vu, votre cœur n'a jamais connu de quelle immense volupté une femme libre peut combler un mortel. Certes, il y a en vous l'étoffe d'un fervent adorateur de la femme, d'un féal

chevalier de la *Reine du ciel.* Il ne s'agit que de vous ôter cette taie qui vous couvre la prunelle pour faire de vous le saint Paul de la révolution de la femme, de toutes les révolutions la plus grande et la dernière. »

Ce langage était le seul que vous eussiez le droit de me tenir, puisque vous n'étiez nommées ni l'une ni l'autre dans mon livre, et que, parlant pour toutes vos sœurs, vous n'aviez qu'à vous emparer du beau rôle que je leur faisais, sans y mêler rien de vos personnes. Qui sait, si après cela, la récompense promise venant en aide à mon imbécillité, je n'aurais pas fini par reconnaître que ma balance du *doit* et de l'*avoir* de la femme était inexacte; qu'égale à l'homme en puissance, elle possède en plus la beauté; qu'ainsi votre supériorité est complète; que, relativement à vous, nous sommes des êtres déchus ; et, pour tout dire d'un mot, que la femme, bien loin qu'elle ait causé par sa curiosité indiscrète la perte du genre humain, comme le rapporte méchamment et calomnieusement la Genèse, a été donnée à l'homme comme sa rédemptrice et son ange gardien ?

Avouez, mesdames, que vous feriez de tristes avocats. Il suffirait d'un mot à double entente

pour vous mettre hors de mesure, et, à moins que vous n'usassiez avec vos juges d'une autre dialectique, vous feriez couper le cou à tous vos clients. Cette cause de la femme, que vous vous êtes ingérées de défendre, vous la trahissez à chaque ligne, vous la déshonorez. Comme ceci tient précisément à la différence de prérogative que j'ai cru remarquer, après tant d'autres, entre les deux sexes, et que vous niez, sans nulle preuve, avec le plus incroyable aplomb, vous trouverez tout simple que je vous y retienne. Là est le point capital de la question.

II

Parallèle de l'homme et de la femme.

Il n'y a pas de puissance sans beauté, et, réciproquement, pas de beauté sans puissance, pas plus qu'il n'existe de matière sans forme, ou de forme sans matière; c'est pour cela qu'on dit une *beauté mâle* et une *femme forte;* c'est pourquoi la femme a sa part dans la production domestique, de même que l'homme a la sienne dans l'art de bien vivre, qui n'est autre que le ménage même.

Mais la puissance et la beauté, bien qu'aussi intimement unies par la matière et la forme, ne sont point une seule et même chose; leur nature n'est point identique, leur action encore moins. Aucun effort de la pensée ne saurait les réduire à une commune expression. C'est ce qui fait qu'en dehors de la sexualité organique, il existe une différence que tout le monde sent et que la raison proclame irréductible entre l'homme et la femme.

Mais cette différence ne serait-elle point illusoire? Faut-il n'y voir, comme vous le prétendez, mesdames, qu'un effet de l'éducation et de l'habitude, à tel point qu'on puisse espérer, par un changement de régime, de la faire disparaître et de ne laisser subsister entre les sexes d'autre différence que celle de l'appareil générateur? En d'autres termes, le système des rapports entre l'homme et la femme, que j'ai cherché à établir sur l'*équivalence* de leurs attributs, doit-il être fondé au contraire sur l'ÉGALITÉ et l'IDENTITÉ de ces mêmes attributs? Toute la dispute est là.

Notons que de la loi des sexes dépendra celle de la famille, par suite, l'ordre de la société, la constitution de l'humanité tout entière.

J'ai dit que les faits confirmaient ce que révèle à tout individu de bonne foi le premier aperçu, savoir : Que l'homme est plus fort, mais moins beau; la femme plus belle, mais moins vigoureuse. Là-dessus vous faites de grandes ricaneries. Vous niez les faits, parce que, contrairement à ma propre thèse, vous vous imaginez que je les cite à mauvaise intention. Vous allez jusqu'à dire que je n'ai point produit de faits; bien plus, que les faits sont pour vous. La femme surprise en adultère nie toujours; à l'en croire,

son mari lui aurait encore de l'obligation. Rappelons donc, au moins sommairement, les faits, et de manière à ce qu'on ne les passe plus sous silence.

Facultés physiques. — Prenez au hasard, dans les différentes classes et conditions de la société, deux jeunes gens, un paysan et une paysanne, un ouvrier et une ouvrière, un damoiseau et une demoiselle ; prenez, à d'autres degrés de l'échelle, un homme fait et une femme, un vieillard et une vieille, ou bien un adolescent et une adolescente, un petit garçon et une petite fille, et faites-les lutter. C'est une expérience que chacun peut faire par soi-même, que j'ai faite cent fois au temps où j'étais berger. Il pourra se faire quelquefois que le sort désigne pour la lutte un garçon faible et une fille très-forte, qui alors remportera la victoire. Mais quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, vous trouverez que le mâle sera le maître. Voilà un fait. En revanche, vous trouverez un pareil nombre de fois la femme plus belle que l'homme. Ce second fait est la contre-partie de l'autre.

Est-ce la nature qui a établi entre eux cette différence ? Il est facile d'en juger : il suffit des yeux. Comparez l'Hercule Farnèse, le gladiateur, le Thésée ou l'Achille à la Vénus de Milo,



à la Vénus de Médicis, à la Diane Chasseresse : est-ce que les uns ne sont pas organisés pour la force, les autres pour la beauté ? Faites comparaître, comme à Sparte, dans l'arène, toute la jeunesse, toute la population : l'effet produit sera le même. Tel est le fait, fait qui se répétera autant de fois, ou peu s'en faut, que vous aurez formé de couples.

C'est peut-être le régime qui en est la cause, direz-vous. Nous allons voir. Jusqu'à l'époque de la puberté, la différence entre garçons et filles est peu de chose : Fourier les appelait le *sexe neutre*. Leur régime est aussi, à peu près, le même : s'il y a quelque différence, c'est en prévision de ce que la jeune fille doit inévitablement devenir. Aussi, en même temps que les adolescents, de même que les petits enfants des deux sexes se rapprochent davantage pour la force, ils s'éloignent moins pour la beauté; de là, en partie, cet amour grec, sur lequel je n'ai pas besoin, mesdames, de m'expliquer avec vous. Tout à coup, chez l'un et chez l'autre sujet, la physionomie change : les formes deviennent plus anguleuses chez l'un, plus arrondies chez l'autre; le développement des hanches et du sein, en donnant le dernier trait à la beauté de la

femme, lui ôte en même temps l'agilité. Les anciens poètes ont fait d'Atalante, de Camille, des femmes légères à la course : pure fiction ! La rapidité de la femme est chose impossible ; elle porte proportionnellement plus de poids mort que l'homme. Relisez, dans l'*Émile*, la description de la joûte entre Émile et Sophie; vous verrez quelle drôle de figure fait une femme disputant à un homme le prix de la course. Relisez, dans le poème de Quintus de Smyrne, le combat d'Achille et de Penthésilée, la reine des Amazones, et vous verrez l'énorme différence qu'il y a, même au point de vue du merveilleux épique, entre un héros et une héroïne. Si Camille, Atalante, Diane elle-même, avaient le pied aussi léger que l'ont dit les poètes, c'est qu'elles n'étaient pas jolies femmes : le centre de gravité devait être placé chez elles, comme chez l'homme, dans la poitrine; elles avaient la jambe maigre, la hanche évidée, et pas de gorge.

En voulez-vous davantage? En Amérique, on n'emploie pas les femmes aux travaux des champs, et, d'après le récit de tous les voyageurs, elles n'en sont que mieux portantes et plus belles. En Franche-Comté, en Bourgogne, où les paysannes travaillent comme des bêtes de somme, elles sont

vieilles à trente ans et affreuses ; tandis que les hommes, qui pourtant se réservent le plus rude de la besogne, sont encore, à cinquante ans, superbes. Sur tout cela, consultez les physiologistes, vous les trouverez d'accord avec les peintres et les statuaires.

Avez-vous vu défiler un régiment, un jour de parade, les vivandières en tête, portant l'uniforme? Rien de plus beau, en général, qu'une troupe d'hommes rangés en bataille; mais il y a une chose qui fait tache, c'est la vivandière. Cette femme en pantalon, marchant au pas de troupe, qui attire votre regard au premier moment, parce qu'elle est femme et qu'elle porte un costume, est, en fin de compte, disgracieuse. La femme qui court mal est aussi mauvais piéton. Ce qui lui convient, c'est la danse, la valse, où elle est entraînée par son valseur, ou bien encore le pas lent et solennel des processions. Ce sont là des faits, je pense, que je pourrais multiplier et varier à l'infini. Les ai-je inventés, ou trouvez-vous qu'ils manquent de signification? Au reste, vous ne niez pas, d'une manière positive, la supériorité de la force physique chez le sexe mâle, bien qu'il vous répugne de la reconnaître. Vous la passez sous silence, comme si elle n'é-

tait rien. La force, pensez-vous, qu'est-ce que cela prouve?...

Ce que cela prouve, mesdames? C'est qu'en vertu des constitutions de la nature, il y a une différence radicale entre les fonctions et les destinées, tant sociales que domestiques, de l'homme et de la femme : chez l'un, plus de mouvement, d'énergie, d'activité; chez l'autre, un exercice plus doux, une vie plus sédentaire, où les charmes de la personne se déploient à l'aise et produisent tout leur effet. L'opinion du genre humain est conforme à cette loi de nature; l'épithète de *virago*, par laquelle on désigne les créatures ambiguës, à formes viriles, tempérament soldatesque, ne se prend point en bonne part : on les soupçonne de vilains goûts. Les qualifications de *coureuse* et d'*émancipée*, en vertu de cette même analogie du physique et du moral, sont encore pires. Et les femmes en masse adhèrent à ce jugement, à l'exception d'un petit groupe, dont M. Enfantin n'a pas encore trouvé d'échantillon présentable. Dès l'origine des choses, et sans sortir de l'ordre physique, la nature et la conscience universelle ont condamné votre Église; elles vous ont notées d'infamie. Est-ce un fait?

Facultés intellectuelles. — J'ai dit que si l'homme avait plus de puissance nerveuse et musculaire que la femme, en vertu de l'unité de l'être, de la solidarité et de l'harmonie des facultés, il devait avoir aussi plus de puissance intellectuelle. Mais, par la même raison, je devais ajouter et j'ai ajouté que l'intelligence chez la femme devait se distinguer, comme le corps, par des qualités spéciales, formant complément et contre-poids à celles de l'homme. Rien de plus logique, de plus équitable en même temps, rien de moins menaçant pour le droit des femmes que cette induction du physique à l'intellectuel, que cependant il convenait d'appuyer de faits.

Des faits, je vous en ai cité de toute sorte; mais comme il vous a plu de n'y voir que des sarcasmes à votre adresse personnelle, vous les avez déclarés non avenus. Il faut pourtant, mesdames, que nous partions d'un principe, si nous voulons que le public qui nous lit nous entende. Est-ce de vous qu'il s'agit, ou de votre sexe? Évidemment c'est de votre sexe, au nom duquel vous protestez, et que vous dites tyrannisé, dégradé par le mien, Laissons donc de côté ce qui peut vous être particulièrement désagréable dans

l'enquête : ou vous serez sauvées avec toutes les femmes, ce qui veut dire que vous abjurerez vos maximes; ou vous serez blâmées toutes seules. Soyez tranquilles, il n'y aura pas de confusion, pas d'injustice.

Des faits ! je vous en ai cité d'un seul coup les SOIXANTE MILLE brevets d'invention et perfectionnement pris par des hommes, en France, depuis l'année 1791, contre une *demi-douzaine* pris par des femmes pour *articles de mode!*

Des faits! je vous citerai encore la *Biographie universelle* ; faites le compte des sujets des deux sexes qui se sont distingués dans la philosophie, le droit, les sciences, la poésie, l'art, en un mot dans tous les exercices de l'esprit ; je m'en fie à vous pour le résultat. Après les faits bruts, voulez-vous des témoignages, qui sont aussi des faits? Je vous ai cité les sages de l'antiquité et des temps modernes, les poètes, les théologiens, les conciles, abstraction faite, bien entendu, des termes injurieux dans lesquels trop souvent, à propos de la femme, la raison masculine s'exprime. Tout ce qui a été dit à ce sujet se réduit à ces paroles de Lamennais :

« Je n'ai jamais rencontré de femme qui fût

« en état de suivre un raisonnement pendant un « demi-quart d'heure. *Elles ont des qualités qui* « *nous manquent*, des qualités d'*un charme par-* « *ticulier, inexprimable;* mais, en fait de raison, « de logique, de puissance de lier les idées, d'en- « chaîner les principes et les conséquences et d'en « apercevoir les rapports, la femme, même la plus » supérieure, atteint rarement à la hauteur d'un « homme de médiocre capacité. L'éducation peut « être en cela pour quelque chose, mais le fond « de la différence est dans celle des natures. » Il conclut : « La femme est un papillon léger, gra- « cieux, brillant, à qui des escargots philosophes « ont proposé de se faire chenille. » Voulez-vous des aveux, qui sont toujours des faits? Je vous ai cité les paroles de Mmes Sand, D. Stern, Necker de Saussure, Guizot, les plus célèbres de notre temps, les plus favorables à la théorie de l'égalité. Toutes, avec un dépit plus ou moins marqué, mais très-mal placé, parlent comme Hégel et Lamennais. C'est le sexe tout entier, se confessant par la bouche de ses représentants les plus capables en même temps que les plus dévoués, et reconnaissant sa faiblesse. Quel fait plus écrasant que celui-là?

Voulez-vous des expériences? L'expérience, en

philosophie, n'est autre chose que l'art de surprendre la nature sur le fait. J'ai comparé les productions littéraires des femmes à celles des hommes ; et quiconque a étudié les procédés de l'art oratoire, et la manière dont se fabriquent aujourd'hui la plupart des livres et des romans, peut recommencer, à satiété, la même comparaison. Est-ce qu'il n'en résulte pas que, chez la femme-auteur, les écrits procèdent beaucoup plus de la faculté expressive ou parlière, que de la faculté pensante ? Est-ce que nous ne les avons pas trouvées toutes plus ou moins atteintes d'une sorte de nymphomanie intellectuelle, qui, à travers un déluge de paroles, leur fait affecter les formules viriles, et les ramène sans cesse à une idée fixe : l'amour ; c'est-à-dire à la chose que vous nommez votre *émancipation ?*

Voulez-vous à présent remonter plus haut que les faits, et aller aux causes ? Interrogez la phrénologie. Elle vous dit que le cerveau de la femme n'est pas constitué de la même manière que celui de l'homme. En effet, les divisions cérébrales qui correspondent, autant que l'on a pu s'en assurer par des milliers d'observations, aux facultés puissantes de l'esprit, la causalité, la comparaison, la généralisation, l'idéalisation, perfectionnement



ou progrès, sont, de même que les instincts polémiques et guerriers, de commandement, de fermeté et de personnalité, en plus grand développement chez l'homme, en moindre développement chez la femme. En revanche, et comme si la nature, non contente de cette supériorité de puissance accordée au sexe mâle, avait voulu prévenir toute insurrection de la part du sexe faible, elle a donné à celui-ci, en prédominance, la vénération, la subordination, l'attachement, la résidence, la circonspection, le besoin d'approbation et de louange, toutes facultés qui révèlent la défiance que la femme a de ses moyens, enfin une sorte d'esprit intuitif et divinatoire qui tient lieu à la femme de raisonnement et de conviction. Et comme si cela ne suffisait point encore pour la paix domestique, l'ordre des sociétés et la destinée finale du genre humain, la masse totale du cerveau est plus petite chez la femme, dans la proportion moyenne de 3 livres 4 onces contre 3 livres 8 onces. Or, comme le dit Broussais, toutes choses d'ailleurs égales, il y a plus de puissance là où il y a plus de quantité; et l'objection qu'on voudrait tirer contre la phrénologie du cerveau de l'éléphant ou de celui de la baleine tombe, parce que le cerveau des ani-

maux n'est pas organisé comme celui de l'homme, qu'il ne répond pas aux mêmes besoins, à des facultés aussi nombreuses, en un mot parce qu'entre eux et lui toutes choses ne sont pas égales et homologues. Vous inscrivez-vous indistinctement en faux contre toutes les propositions de la phrénologie?

Ces faits, à l'exception de ceux de la cinquième catégorie, relative à la comparaison des œuvres littéraires, je me suis borné à les indiquer en masse, ne me croyant pas obligé de rapporter autrement des vérités tombées dans le domaine public. Cela vous a donné prétexte de dire que je n'avais cité aucun fait. C'est ainsi que raisonne la femme lorsque la passion la domine, la femme affranchie de toute foi comme de toute bonne foi. Elle ne voit, ni entend; comme la fameuse Scylla de la mythologie, elle jappe. Détruisez donc la statistique du commerce, détruisez la biographie universelle, détruisez le témoignage des théologiens, des philosophes, des poètes, des moralistes; détruisez l'aveu de vos chefs de file, détruisez cette critique littéraire, qui vous met à votre place; détruisez la phrénologie, et quand vous aurez détruit toutes ces choses, vous pourrez dire que je n'ai pas produit de faits.

Quant à moi, qui, poursuivant d'un trait implacable cette pourriture saint-simonienne, n'avais garde de refaire la satire de Boileau sur les femmes, j'ai conclu, sur l'exposé de ces faits, comme je l'avais fait précédemment à propos de l'inégalité des forces, que la puissance intellectuelle de l'homme devait avoir pour corrélative chez la femme une qualité d'un autre genre, qualité d'application, de simplification, de vulgarisation, qualité qui par conséquent devait donner à l'esprit féminin, en agrément, ce que celui de l'homme a en profondeur. J'ai raisonné de la nourriture spirituelle comme de la nourriture corporelle. Ce n'est pas tout qu'un cerveau qui la produise, il en faut un autre qui la prépare. Nous en savons un bel exemple dans mistress Mary Somerville, qui, en 1831, à la prière de lord Brougham, traduisit, pour la société de la diffusion des connaissances utiles, la *Mécanique céleste*, de Laplace, « l'algèbre en langage ordinaire, » une œuvre faite pour la postérité, disait de cette traduction John Herschell. Certes, mistress Somerville pouvait passer, en son genre, pour un phénomène; cela ne l'empêcha point d'être la meilleure ménagère du monde; elle traduisait de Laplace « l'algèbre en langue vulgaire » dans

ses moments perdus, comme une autre eût fait de la tapisserie; elle sentait d'ailleurs que, si peu d'hommes eussent été capables de pareille besogne, aucune femme, en revanche, n'eût suppléé Laplace ou Newton.

C'est beaucoup d'avoir su vaincre, disait Napoléon; le grand point est de savoir user de la victoire. Eh bien, c'est la femme qui use de la victoire de l'homme, et qui tire parti de ses conquêtes. A lui le travail de la production économique et philosophique; à elle l'art de la jouissance. Seul il ne sait pas user; ce qu'il acquiert par la force s'en va, sans la femme, en dissipation. En quoi l'une de ces attributions est-elle moins digne que l'autre?

Que l'homme exerce son corps et son esprit tant qu'il voudra, qu'il entasse découverte sur découverte, création sur création, chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre, il ne parviendra pas, quel que soit son développement, à changer sa nature ni à travestir son caractère. La force restera son attribut essentiel; il ne deviendra pas un joli minois pour le corps, ni un sylphe pour l'intelligence. Il le deviendra d'autant moins qu'il se sera donné plus de peine dans son corps et dans sa pensée.

De même, que la femme aiguise tant qu'elle voudra son entendement aux idées de l'homme, qu'elle multiplie avec lui ses connaissances, qu'elle pénètre parfois jusqu'au fond de ses spéculations; elle ne deviendra jamais un *esprit fort*, je rétablis le terme dans son acception purement virile et philosophique; elle ne fera toujours que croître en agréments, et cela d'autant plus qu'elle aura appris davantage. La nature, comme je l'ai dit, l'a enchaînée, dans son développement même, à la beauté; c'est sa destination, c'est, pour ainsi dire, son état.

Toute déviation de l'être engendre maladie ou difformité. Le mignon qui affecte les grâces féminines est aussi dégoûtant que le nègre à face de gorille; la femme qui porte favoris et moustaches est peut-être encore plus hideuse. C'est pour cela que la soi-disant savante qui dogmatise, qui pérore, qui écrivaille, la femme qui répète à tout propos, comme vous, madame Jenny d'H***, *je professe, j'affirme, j'enseigne, j'expose, j'admets, je nie, j'ai écrit, je déclare;* celle qui s'affuble d'une barbe philosophique, qui traduit la métaphysique en baragouin, et se mêle de *réfuter* des théories qu'elle ne comprend pas et que cependant elle pille, comme vous, madame

J*** L***, cette femme-là déchoit et devient laide. Car il y a une laideur dans l'esprit cent fois pire que celle du corps : c'est celle qu'a représentée Molière, aux applaudissements de tous les siècles, dans son immortelle comédie des *Femmes savantes*. Relisez-là, mesdames : celle-là peut se vanter d'avoir fait un grand pas dans la sagesse qui s'est pénétrée de la philosophie des *Femmes savantes*.

Facultés morales. — J'ai raisonné des facultés morales exactement comme j'avais raisonné des intellectuelles : s'il y a dans l'homme plus de force de tempérament et d'intelligence, en vertu de l'unité constitutive de l'être, des lois d'harmonie et de proportion, il doit y avoir aussi plus de force de conscience. Pour la même raison, le même phénomène que nous avons déjà observé deux fois doit encore ici se reproduire : s'il est permis, dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique et intellectuel, d'établir une différence entre l'énergie et la beauté, la femme doit se distinguer de l'homme par quelque chose de spécial, qui rétablisse entre elle et lui l'équilibre de dignité. En sorte que l'homme, après avoir servi d'initiateur à la femme, aussi bien pour le droit

que pour l'idée, en reçoit une impression qui redouble son zèle pour la vérité et la justice. J'ai dit toutes ces choses; vous les avez lues : jamais bilan ne fut dressé avec un soin plus scrupuleux. Que me reprochez-vous donc? J'ai établi de mon mieux la vérité de cette proposition : Si l'homme, expression de la puissance, est à la femme comme 27 à 8; la femme, expression de l'idéal, est à l'homme aussi comme 27 à 8. Vous qui affirmez, qui proposez, qui enseignez tant de choses, admettez-vous, mesdames, ou niez-vous l'équivalence des sexes? Car, en vérité, plus on vous lit, moins on comprend ce que vous voulez.

Il est vrai qu'ici comme ailleurs la question est de savoir si la beauté n'est pas chose vaine et chimérique, de pure apparence, mais chose positive, qui a son rôle, son influence très-grande et son inestimable prix? Et comme vous ne croyez point à ce que j'appellerai l'existence de la beauté, professant en cela, et pour cause sans doute, une doctrine contraire à celle des plus grands philosophes, des plus grands poètes, des plus grands théologiens; comme vous êtes, en fait d'idéal, de vrais athées, vous vous dites que si la femme n'a pour balancer son époux

que sa beauté, la beauté de son corps, de son âme et de son esprit, c'est fait d'elle :

La Femme est un esclave, et ne doit qu'obéir.

C'est ainsi que vous avez pris le parti de nier — si cela s'appelle nier ! — tous les faits physiologiques, psychologiques, économiques et sociaux que j'avais présentés à l'appui de ma théorie du mariage, comme ces femmes qui, piquées au jeu et, voyant qu'elles ont perdu, prennent le parti de brouiller les cartes.

Toute vertu est une irradiation de la justice.

La justice a son point de départ dans le sentiment de la dignité, lequel est naturellement d'autant plus énergique que le sujet se sent plus de valeur en intelligence, talent et force. C'est ainsi que le lion est le plus fier et le plus courageux des animaux ; et parce qu'il est le plus fort et parce qu'il a au plus haut degré la conscience de sa force.

Appliquons à l'humanité ce principe, commun à tous les êtres vivants, et qui constitue déjà un premier fait.

Dans l'homme, la personnalité est plus énergique : il y a plus d'orgueil, plus de bravoure,

d'indépendance; le point d'honneur est plus susceptible; l'ambition, l'esprit de domination, l'instinct du commandement sont plus forts : c'est un des reproches que vous nous faites. — La femme, au contraire, est plus timide, et, ce qu'il y a de remarquable, cette timidité ne lui messied pas, elle n'en a point de honte; elle est dans sa nature quand elle se montre craintive et timide. Elle a, comme on dit, le don des larmes, qui la rend touchante comme la biche, mais que vous ne trouverez pas chez le lion ou le taureau, et rarement chez l'homme. Elle est plus docile, plus disposée à l'obéissance et à la résignation; elle affecte beaucoup moins l'empire, contente de régner, comme une fée, par le charme de sa figure et la vertu de sa petite baguette. Ce fait, vous ne le niez pas plus que l'autre, puisque c'est surtout à raison de ce fait que vous vous indignez contre les femmes, vos sœurs, que vous traitez de *bêtes* et de *lâches*.

C'est l'énergie morale de l'homme qui a établi la coutume du duel, inconnu à l'autre sexe; que dites-vous encore de ce fait-là?

C'est par un effet de ce même principe que la guerre a été organisée entre les nations, et considérée comme une des formes de la justice;

forme terrible, qui, c'est ma conviction et mon espérance, doit tomber peu à peu en désuétude, mais qui n'en est pas moins essentielle à la constitution de l'humanité et à la manifestation du droit. Mais ce sont choses qui dépassent votre nature de femme, et que vous ne sauriez comprendre.

Vous réclamez pour la femme, comme pour l'homme, les fonctions de judicature. Apprenez donc, une bonne fois, que toute judicature est un démembrement de l'autorité militaire; de même que toute législation est une déduction du droit de la force. Réclamez donc aussi pour les jeunes filles, comme pour les jeunes hommes, le privilége de la conscription. Vous n'êtes pas seulement en état de monter une garde.

Mais précisément parce que la femme a moins d'énergie morale que l'homme, elle apporte à sa justice un tempérament indispensable, sans lequel notre état juridique ne se distinguerait en rien de l'état de guerre; ce tempérament, ce sont les idées de clémence, de tolérance, de pardon, de grâce, de réconciliation et de miséricorde, qui partout se mêlent à cette idée de justice. L'homme incline davantage à faire prévaloir le droit pur, rigoureux, impitoyable; la

femme tend à régner par la charité et l'amour. Telle est la pensée du christianisme, dans l'établissement duquel les femmes ont une si grande part. C'est l'influence féminine qui apprend à l'homme à se dessaisir volontairement d'une partie de son droit, plus heureux de ce sacrifice qui met le sceau à sa générosité qu'il ne l'eût été d'une pleine et entière revendication. Ce dernier fait, vous ne le niez point, puisque vous êtes les premières à vous prévaloir de ces trésors d'amour, de charité, de miséricorde et de grâce que Dieu a versés dans le cœur des femmes. Et vous ne voyez seulement pas que ces qualités morales de votre sexe, qui mettent le comble à ses perfections, témoignent précisément, au point de vue de la pure justice, de son infériorité.

J'ai osé dire, contrairement à l'opinion mise à la mode par les chevalières du libre amour, que, même en ce qui concerne la pudeur, la femme avait reçu son initiation de l'homme. Là-dessus grande rumeur parmi les affranchies, comme si elles se souciaient le moins du monde de la pudeur. L'idée était pourtant bien simple; elle n'a rien de paradoxal,

L'être intelligent et libre répugne à tout ce qui

lui rappelle l'animalité, et qui le fait aller de pair avec les brutes. C'est pour cela que, dès que sa conscience s'éveille, l'homme couvre sa nudité, fait cuire ses aliments, évite, seul ou en compagnie, tout ce qui lui semble *déshonnête*. Il existe, à ce sujet, dans le *Pentateuque*, plus d'une ordonnance d'une simplicité primitive, et qu'il serait bon de rappeler à certaines nations civilisées. Et plus la société avance dans la justice, plus elle se distingue dans l'art de manger, de se vêtir ; plus elle recherche la propreté et l'urbanité ; plus les individus apportent de réserve dans leur langage et dans leurs gestes. Tout ce qui a rapport à l'amour rentre dans cette catégorie.

Naturellement, l'individu fera d'autant mieux cette distinction des choses honnêtes et des choses honteuses ; il sera, par conséquent, d'autant plus sensible à la grossièreté de son prochain, à ce qu'il regarde comme un manque de respect envers lui, qu'il aura un sentiment plus énergique de son honorabilité. Les faits sont ici d'accord avec les inductions de la théorie.

Pour ne parler que des rapports sensuels, c'est une loi de la nature chez tous les animaux, que la femelle, sollicitée par l'instinct de progé-

niture, et tout en faisant beaucoup de façons, cherche le mâle. La femme n'échappe point à cette loi. Elle a naturellement plus de penchant à la lasciveté que l'homme ; d'abord parce que son moi est plus faible, que la liberté et l'intelligence luttent chez elle avec moins de force contre les inclinations de l'animalité ; puis parce que l'amour est la grande, sinon l'unique occupation de sa vie, et qu'en amour, l'idéal implique toujours le physique. Comme preuves, j'ai cité, entre autres : 1° la coquetterie précoce des petites filles, en contraste avec l'antipathie que témoignent pour elle les petits garçons, et l'excessive timidité des jeunes hommes ; 2° la prostitution, tant sacrée que profane, et le proxénétisme, incomparablement plus fréquent chez les femmes que chez les hommes ; 3° les cas si rares de polyandrie, qui démontrent que si l'homme, à un certain moment de la civilisation, n'hésite pas à s'approprier, en tout bien tout honneur, plusieurs épouses toutes très-consentantes, lui, de son côté, ne consent pas à devenir, en compagnie de plusieurs autres, la propriété d'une même épouse ; 4° enfin, la tendance des femmes à rabaisser le mariage au niveau du concubinat, par la prédominance de l'amour sur le

droit, ainsi qu'il résulte, mesdames, de vos propres théories.

En tout cela, la femme est d'accord avec sa nature et sa destinée, et ce que j'en ai dit ne l'humilie pas. Elle est toute beauté et amour : comment n'aurait-elle pas l'initiative des choses amoureuses? Le même sentiment qui lui fait tempérer la justice sévère de l'homme, embellir sa demeure, poétiser ses conceptions, lui apprend à le distraire de ses pensées, de ses entreprises, de ses combats, pour vaquer avec elle à d'autres œuvres. Il faut qu'il en soit ainsi pour l'ordre de la société et leur félicité à tous deux. Heureux sentiment, quand l'idolâtrie d'amour ne leur fait pas oublier ce qu'ils doivent à la dignité sociale ainsi qu'à leur propre gloire.

Mais ici encore remarquez la différence entre les deux sexes : si l'homme, plus que la femme, a l'initiative de la pudeur, elle ne semble pas faite pour lui; c'est sa compagne qui sera chargée de conserver ce trésor. Chez l'un, la pudeur a disparu dans la victoire; chez l'autre, elle grandit après la défaite. La sainteté du foyer domestique sera l'œuvre de la femme; de cette sainteté de la famille sortira la vertu républicaine. Voilà pourquoi, chez les anciens peuples,



la mère était honorée au-dessus de la Vierge, et paraissait même plus belle : *Gratia super gratiam, mulier sancta et pudorata*, dit la Bible. Le christianisme a renversé cet ordre : il a déclaré la femme mariée impure; il ne fait cas que de la pucelle; ce qui est le renversement de la nature, une atteinte à l'honneur de la famille et à la dignité de l'homme même.

Pourquoi faut-il, mesdames, que ce soit moi qui vous apprenne ces choses? Ah! c'est que l'impudence chez la prétendue savante aboutit à l'impudeur chez la femme. Vous jetez les hauts cris, parce que, sans vous nommer, attendu que je ne vous connaissais pas, j'ai traité d'*impures* les affranchies dont vous plaidez la cause, et vous prouvez, par toutes vos paroles, que si, par la force de la nature, vous êtes encore capables de rougir, vous avez perdu la juste notion de la pudeur. Ne dites-vous pas que la paillardise, l'adultère, la prostitution, ne sont pas plus une faute pour la femme que pour l'homme, et que, si le péché de l'un jouit d'une si grande tolérance, celui de l'autre ne doit pas paraître moins excusable? Cette inégalité, que l'opinion de tous les peuples a mise entre l'incontinence de l'homme et l'impudicité de la femme, n'est-elle

pas un des principaux griefs dont vous chargez la tyrannie maritale? Folles, et trois fois folles, qui ne comprenez pas qu'en revendiquant pour la femme une pareille immunité, vous lui élevez un piédestal... dans la boue. Et à qui donc votre dessein est-il de plaire quand vous aurez conquis pour votre sexe semblables *droits?* Est-ce à des hommes ou à des singes?

Je résume toute cette analyse en deux mots :

L'homme est principalement une puissance d'ACTION ; la femme, une puissance de *fascination*. De la diversité de leurs natures dérive la diversité de leurs qualités, de leurs fonctions, de leurs destinées. Comment ces qualités, ces fonctions, ces destinées s'engrènent-elles pour former le couple? En autres termes, quelle est la loi, quel est le but du mariage? C'est ce que nous allons examiner maintenant.

III

Rapport des deux sexes. — Eclosion de la conscience. — Fondement de l'ordre politique.

Jusqu'à présent, il me semble que la femme n'est pas trop mal partagée. Si les anges du paradis, que les savants théologiens prétendent être privés de sexe, recevaient de l'Éternel l'ordre de descendre sur la terre et d'y revêtir notre chair, mais avec la faculté d'opter pour notre sexe ou pour le vôtre, ne pensez-vous pas, mesdames, que ces esprits célestes aimeraient mieux naître femmes que de devenir hommes?

Mais on s'inquiète du sort d'une créature dont le métier est de se montrer en tout belle, gracieuse, douce, modeste, discrète, aimante, séduisante, dévouée, capable au besoin d'un effort d'héroïsme, et obligée, pour subsister, de s'unir à un être plus fort qu'elle, et qui, par conséquent, ne brille pas précisément par les mêmes qualités. Car, il n'y a pas à dire, l'union est forcée.

Au point de vue de l'intelligence et de la conscience, comme à celui du corps, l'homme et la femme forment un tout complet, un être en deux personnes, un véritable organisme. Ce couple, nommé par Platon *androgyne*, est le vrai sujet humain. Considérée à part, chacune des deux moitiés qui le composent paraît une mutilation. Vous ne le niez pas, vous, mesdames, qui vous prévalez de ce joli mot *androgyne, homme-femme*, pour en conclure ce que vous appelez l'égalité des sens. Remarquez pourtant que cette androgynie n'existerait pas, si les deux personnes étaient égales en tout, si elles ne se distinguaient pas chacune par des qualités spéciales dont l'engrenage constitue précisément l'organisme.

Dans cette existence à deux, les puissances de l'esprit, de la conscience et du corps acquièrent, par leur séparation même, plus d'énergie : c'est une première application faite par la nature même du grand principe de la division du travail. L'expérience prouve qu'en effet le résultat est plus grand pour la félicité des conjoints, quand leur action commune est divisée en deux départements : l'un matériel et utilitaire, l'autre animique et esthétique ; l'un pour le dehors, l'autre

pour le dedans. Si la production totale en est diminuée, la consommation est mieux faite ; si l'invention philosophique est plus lente, les actions gagnent à être concretées et rendues *familières ;* si le progrès du droit éprouve quelque retard, il devient plus humain par la tolérance et la charité.

Pénétrons plus avant dans ce système que j'ai appelé l'organe, créé par la nature même de la justice.

Quels seront les droits et devoirs respectifs des époux ?

Dans tous ses rapports avec son semblable, l'homme exige service pour service, produit pour produit, conseil pour conseil, droit pour droit. La loi qui le régit est la loi du talion, la loi terrible de la concurrence, de la lutte, ou, ce qui revient absolument au même, de l'équilibre des forces.

De l'homme à la femme, en raison de la diversité de leurs dominants, les choses ne se passent plus de même. D'abord, l'homme ne peut pas exiger de la femme travail pour travail, corvée pour corvée, produit pour produit, puisqu'elle est plus faible. Dans ces conditions, elle serait traitée fatalement en inférieure ; et, savez-vous

ce qui résulte, pour une créature humaine, de son infériorité à tort ou à raison déclarée ? L'affranchissemant ? non, l'esclavage ! Voyez les nègres dans les colonies, voyez l'état de la femme chez les sauvages !

Qu'est-ce donc que la femme peut donner à l'homme en échange de son travail, de cette richesse qu'il crée, de toutes ces merveilles qu'il invente ? Sa beauté, allez-vous dire, ses attraits, ses grâces, son amour, son idéalisme, toutes les séductions de son corps, de son âme et de son esprit. Propos de mercenaire, qui croit qu'on trafique de la beauté, de l'amour et de l'idéal comme de la viande et du poisson.

M. Enfantin, votre maître, qui a tant parlé de l'amour et dont les disciples ont fait depuis le coup d'État de si magnifiques affaires, n'a jamais su discerner ces deux éléments : le beau et l'utile. Il ne vous a pas dit que la beauté et l'utilité étaient deux notions irréductibles, d'où cette conséquence, qu'elles ne s'échangent point; qu'il ne peut pas y avoir tradition de la beauté comme d'une valeur en marchandises ou en espèces; que la femme, enfin, ne saurait payer les cadeaux de l'homme par aucune prestation de ses charmes, attendu que ces charmes ne sont

pas une chose qui se compte, se mesure, un produit de l'industrie dont on peut calculer les frais, c'est un don de la nature, immatériel, qui ne se peut livrer et qui n'a rien coûté à produire.

Je vous l'ai dit, et jamais personne n'avait élevé si haut votre sexe. Toutes les œuvres de l'homme, celles même du magistrat assis pour prononcer le droit, sont rémunérables ; toutes les richesses données par la nature peuvent être échangées ; les biens que la femme promet à l'homme et dont elle a le dépôt sont seuls hors prix.

Est-ce qu'on paye la charité, la clémence, le pardon, la miséricorde? Les payer, c'est les anéantir; le ministre qui trafique des concessions de l'État est un concessionnaire; le juge qui arrête, moyennant finance, la vindicte de la loi, est un prévaricateur.

Est-ce qu'on vend la pudeur? La pudeur qui se vend, vous savez comment on l'appelle, c'est la prostitution.

De même la beauté, mot par lequel je résume toutes les prérogatives de la femme, ne se vend ni ne s'escompte : elle est hors du commerce. C'est pourquoi entre l'homme et la femme qui s'épousent, il n'y a pas, ainsi qu'on l'a dit et que

vous l'imaginez, association de biens et de gains comme entre négociants ou propriétaires : il y a don mutuel et gratuit, dévouement absolu. Le contrat de mariage est donc d'une tout autre nature que le contrat de vente, d'échange ou de loyer : c'en est le renversement.

L'homme, expression de la force, est attiré par la beauté. Il veut se l'approprier, s'unir à elle d'une union indissoluble. Comment l'obtiendra-t-il? Quel prix en offrira-t-il? Aucun. Rien de ce que possède l'homme, de ce qu'il peut créer ou acquérir, ne saurait payer la beauté. Les caresses mêmes de l'amour ne sont pas un prix digne d'elle : des amants qui se prennent pour cause de volupté sont des égoïstes, leur union n'est point un mariage, la conscience universelle l'a appelée fornication, paillardise, libertinage. L'homme digne, dont le cœur aspire à la possession de la beauté, comprend de suite une chose, c'est qu'il ne peut l'obtenir que par le dévouement. Lui qui a la force, il se met aux pieds de la femme, il lui consaere son service et se fait son serviteur. Lui qui la sait faible, enivrée d'amour, il devient respectueux, il écarte toute parole, toute pensée de volupté. Sa fortune, son ambition, il les sacrifiera pour lui

plaire; il n'y a que sa conscience qu'il ne sacrifiera pas, parce que sa conscience est sa force et que c'est dans l'union de la force et de la beauté que consiste le mariage. Dévouement absolu, dévouement d'une conscience forte et sans tache, voilà, en réalité, tout ce que l'épouse offre à son époux, la seule chose qu'il puisse offrir et qu'elle, de son côté, puisse accepter.

Même mouvement du côté de la femme. Autant elle a en prédominance la beauté, autant elle a d'inclination pour la force. Cette force, si désirable, elle la redoute d'abord ; tout être faible éprouve une certaine crainte de l'être fort. Pour apprivoiser, dompter cette force, l'offre de sa beauté ne servirait de rien, elle aurait fait acte de prostitution. Pour conquérir la force de l'homme, la beauté de la femme est aussi impuissante que la force elle-même est impuissante à conquérir la beauté. Ici, comme tout à l'heure, il ne reste qu'un moyen : le dévouement.

Dévouement pour dévouement, à la sollicitation de l'attrait qu'éprouve l'une pour l'autre la force et la beauté ; tel est donc, en définitive, le pacte conjugal, de tous les pactes le plus sublime, à l'imitation duquel se feront plus tard les pactes de chevalerie. Voyez-vous comment à

la volupté, à l'amour, s'est substitué un sentiment plus élevé, sentiment qui n'exclut pas la volupté et l'amour, mais qui leur commande, qui les subalternise et les efface, et au besoin les supplée? Voilà, mesdames, le mariage, que vous me paraissez ne connaître ni l'une ni l'autre. Hors de là, prenez note de mes paroles, il n'y a pour la femme que honte et prostitution. L'homme et la femme qui se sont ainsi épousés savent, vous pouvez m'en croire, ce que c'est que justice : aucune félonie n'entrera dans leur commune conscience. Il faudrait pour cela qu'ils redevinssent, d'un commun accord, ce qu'ils n'ont pas voulu être, ce qu'ils se sont juré de n'être jamais, d'impurs concubinaires. Leur mariage est une colonne de plus à ce temple éternel de l'humanité que le Christ voulait fonder en nos âmes, et que je vous accuse, vous et vos adhérents, de détruire.

Voulez-vous maintenant que nous tirions les conséquences de ce contrat de mariage? Serrons-en d'abord et de plus près le principe.

L'homme et la femme, que l'amour semblait devoir gouverner exclusivement, ont fini par s'engager sous une loi plus élevée, qui est celle du dévouement. Mais dévouement à quoi? en

ıoi ? pourquoi? Cette question demande qu'on éclaircisse; puisque, comme nous l'avons bservé, ce n'est pas en monnaie, bijoux ou autres valeurs, que l'homme paye les joies de l'amour et la possession de la beauté; et que d'autre part, grâce au progrès de la civilisation, la jeune fille n'attend pas précisément, pour subsister, le dévouement d'un mari; ni le jeune homme, pour soigner et blanchir son linge, le dévouement d'une femme. De quelle espèce est alors ce dévouement, et sur quoi porte-t-il?

La détermination que nous avons faite des qualités respectives de l'homme et de la femme va nous donner la réponse.

L'homme représente en prédominance la force physique, intellectuele et morale; la femme représente en prédominance, à ce triple point de vue, la beauté.

Donc en s'épousant sous la loi d'un dévouement réciproque, l'homme et la femme se dévouent, le premier au culte de la beauté dans la personne de son épouse; la seconde, au respect de la force dans la personne de son époux; tous deux au développement de la force et de la beauté dans leurs enfants.

En effet, celui qui se dévoue à une personne

ou à une œuvre, s'engage à servir cette personne ou cette œuvre suivant leur nature et selon ses propres facultés : ce qui implique en outre pour lui-même l'obligation d'entretenir ses facultés dans le plus parfait état. Or, nous avons dit que l'homme et la femme, comparés l'un à l'autre, pouvaient se définir, le premier, une nature en prédominance de force, la seconde, une nature en prédominance de beauté. Par conséquent l'homme et la femme, se dévouant l'un à l'autre, s'engagent réciproquement, celui-là à suivre sa femme selon ses inclinations, qui sont la beauté, la tendresse, la grâce, l'idéal, et pour cela, à se rendre lui-même de plus en plus homme ; celle-ci à servir son mari selon son tempérament, qui est la force, et pour cela à se rendre elle-même de plus en plus femme. Plus, en se rendant réciproquement tous les services que comporte un dévouement absolu, ils s'approcheront chacun de son type, plus, par cette différenciation croissante, leur union deviendra intime, et moins aussi le dévouement leur pèsera. Telle est la loi, dans son expression la plus précise et la plus générale : sa portée est immense.

1° L'union conjugale sera des deux parts monogamique et indissoluble. Les raisons en sont



aisées à déduire. Là où le dévouement est partagé, il cesse d'être. Une femme soi-disant dévouée à plusieurs amants n'est, en réalité, dévouée à aucun; un homme soi-disant dévoué à plusieurs maîtresses n'est, en réalité, dévoué à aucune. Et non-seulement par cette polygamie le dévouement est anéanti, l'homme et la femme sont amoindris dans leur dignité. L'homme est personnel, volontaire, impérieux, exclusif; il fait de sa femme son confident, son confesseur, le dépositaire de sa fortune et de ses besoins, l'oracle de sa conscience. Partager l'amour de sa femme ce serait sacrifier son honneur et son amour même. De son côté, la femme n'a de valeur que par la chasteté; sa gloire est dans la fidélité de son mari; comment, en perdant l'une, s'exposerait-elle à perdre aussi l'autre? Les époux sont l'un pour l'autre des représentants de la divinité; leur union fait leur religion : toute polygamie est est un polythéisme, une idée contradictoire, une chose impossible.

2° L'exclusion en amour entraîne la séparation des ménages, sans laquelle l'intimité conjugale serait à chaque instant violée, exposée à la honte et à la trahison. La monogamie admise, personne ne niera cette conséquence, la commu-

nauté du ménage peut se supporter entre parents et enfants, parce que des parents aux enfants il n'y a pas lieu à amoureuse convoitise; parce que d'un autre côté, le but du mariage est de constituer la famille, et que des parents aux enfants la famille ne fait que se continuer; elle est la même.

3° Le ménage formé, l'homme est chargé du travail, de la production, des relations extérieures; la femme a l'administration du dedans. Ce partage est déterminé par les qualités respectives des époux. Au plus fort, l'action, la lutte, le mouvement; à celle qui brille et qui aime, mais qui ne doit briller que pour son époux, n'aimer que lui, les soins domestiques, la paix et la pudeur du foyer. Tous deux sont responsables, et partant libres dans leurs fonctions; toutefois le mari aura droit de contrôle sur la femme, tandis que la femme n'a que celui d'aider, aviser, informer son mari. La raison de ceci est manifeste : la tenue du ménage dépend beaucoup plus de la production virile que celle-ci ne dépend de celle-là, et comme l'homme est chargé du travail principal, qu'il a la supériorité de puissance, que la responsabilité qui lui incombe est plus grande, il se trouve constitué, du droit même de

la puissance, CHEF de la communauté, Et le droit aussi bien que le devoir de la femme, est de reconnaître cette puissance, d'en réclamer les actes, de la provoquer, de la servir, de s'y dévouer. Otez cette prépotence maritale, ôtez le dévouement de la beauté à la force, vous retombez dans le concubinat, vous détruisez le mariage.

4° C'est maintenant que nous allons observer l'influence du mariage sur le développement de la justice. Chef de communauté, le nouvel époux sent croître en lui la personnalité, l'ambition, l'esprit d'entreprise, la fierté du caractère, l'indépendance de l'esprit. Son énergie s'augmente à la fois, et du secours que lui apporte sa femme, et de l'effacement même de celle-ci, ou, si l'on aime mieux, de la discrétion avec laquelle elle se produit. Puis la fougue amoureuse se calme, la volupté est subalternisée par le travail, par la présence des enfants et les perspectives de l'avenir; au règne éphémère de l'amour a succédé, pour le reste de la vie, le règne plus sérieux de la conscience. C'est pourquoi j'ai pu dire, en un sens, qu'entre honnêtes gens on ne parle pas d'amour, et que moins l'amour tient de place dans l'existence, plus il y a de chances pour la

félicité. Nous verrons tout à l'heure l'effet de cette métamorphose.

5° L'homme, par ses seuls efforts, aurait peine à subvenir à ses propres besoins; à plus forte raison aurait-il peine à subvenir à l'entretien de sa femme et de ses enfants. Il faut qu'il combine son industrie avec l'industrie de ses pareils. De là la société politique, dont la famille n'est que l'embryon. Cette société a ses lois et sa destinée propre que la philosophie connaît encore fort peu ; mais on ne saurait douter qu'elle n'ait aussi pour but, d'une part, l'accroissemeut de la dignité et de la liberté virile, de l'autre, l'augmentation de la richesse, et par suite celle du bien-être de tous. Le rapport des familles à l'État, en un mot la *République*, tel est, pour le sexe mâle, le problème à résoudre. Les femmes n'y interviennent que d'une manière indirecte, par une secrète et invisible influence. Comment en serait-il autrement? Organe embryonnaire de la justice, les époux ne font qu'un corps, une âme, une volonté, une intelligence; ils sont dévoués l'un à l'autre à la vie et à la mort; comment seraient-ils d'une opinion ou d'un intérêt différent? D'autre part, la question politique, qui rapproche les familles, n'est à autre fin que de constituer leur



solidarité, et de leur assurer toutes les garanties de liberté, de propriété, de travail, de commerce, de sécurité, d'instruction, d'information, de circulation, qu'ils réclament, toutes choses qui relèvent exclusivement des attributions de l'homme. Comment les femmes seraient-elles nominativement consultées? Supposer que la femme puisse exprimer dans l'assemblée du peuple un vote contraire à celui de son mari; c'est les supposer en désaccord et préparer leur divorce. Supposer que la raison de la première puisse balancer celle du second, c'est aller contre le vœu de la nature et dégrader la virilité. Admettre enfin, à l'exercice des fonctions publiques une personne que la nature et la loi conjugale ont pour ainsi dire consacrée à des fonctions purement domestiques, c'est porter atteinte à la pudeur familiale, faire de la femme une personne *publique*, proclamer de fait la confusion des sexes, la communauté des amours, l'abolition de la famille, l'absolutisme de l'État, la servitude des personnes et l'inféodation des propriétés.

Voilà comment s'établit la subordination de l'épouse à l'époux dans le mariage. Cette subordination n'a rien du tout d'arbitraire ; ce n'est ni une fiction légale, ni une usurpation de la force,

ni une déclaration d'indignité pour le sexe le plus faible, ni une exception commandée par les nécessités de l'ordre domestique et social au droit positif de la femme : elle résulte, cette subordination, de ce fait patent et incontestable, que les attributions viriles embrassent la grande majorité des affaires, tant publiques que domestiques; elle ne constitue pas, du reste, pour l'homme, au détriment de la femme, la moindre prérogative de bien-être ou d'honneur; tout au contraire, en lui imposant la charge la plus lourde, elle fait de lui le ministre de la fidélité féminine, de laquelle séule il doit tirer ensuite la sienne.

Changez, modifiez, ou intervertissez, par un moyen quelconque, ce rapport des sexes, vous détruisez le mariage dans son essence; d'une société en prédominance de justice vous faites une société en prédominance d'amour; vous retombez dans le concubinat et la papillonne; vous pouvez avoir encore des pères et des mères, comme vous avez des amants, mais vous n'aurez plus de famille; et sans famille, votre constitution politique ne sera plus une fédération d'hommes, de familles et de cités libres, ce sera un communisme théocratique ou pornocratique, la pire des tyrannies.

Pour rendre ceci plus sensible, supposons que la nature, qui, d'après moi, par la manière dont elle a doté les deux sexes, a constitué le mariage, et la famille, et la société civile, tels que nous les voyons, ou que du moins il nous est facile d'en déterminer les types, supposons, dis-je, que cette même nature ait voulu établir la société humaine sur un autre mode. Qu'avait-elle à faire? Le plan qu'elle a suivi nous indique celui qu'elle a rejeté : c'était de répartir également toutes les facultés entre les sexes, de leur donner à tous deux puissance égale et beauté égale; de rendre la femme vigoureuse, productrice, guerrière, philosophe, juge, comme l'homme; l'homme, joli, gentil, mignon, agréable, angélique et tout ce qui s'ensuit, comme la femme; en un mot, de ne laisser subsister de différence entre eux que celle de l'appareil génital, dont il paraît que personne ne se plaint, et sans lequel, quoi que disent les mystiques, on ne conçoit pas l'amour.

Dans ces conditions, il est clair que l'homme et la femme, ayant chacun la plénitude d'attributions que nous ne trouvons aujourd'hui que dans le couple, égaux en tout l'un à l'autre et similaires, moins ce que je n'ai pas besoin de dire, seraient dans des relations tout autres que celles

que suppose actuellement le mariage. L'homme ne serait pas dévoué à la beauté qu'il possèderait ; la femme ne se dévouerait pas davantage à la force, qui lui aurait été également dévolue en partage. L'influence qu'ils exercent, dans l'état présent de leur constitution l'un sur l'autre, ne serait plus la même : il n'y aurait entre eux ni admiration, ni culte, aucune inclination dévotieuse ; nul besoin d'approbation, de confidence, ou d'encouragement, pas plus que de protection, de service ou d'appui. Les choses redeviendraient entre l'homme et la femme ce que nous les voyons entre personnes de même sexe : service pour service, produit pour produit, idée pour idée. Sans doute il y aura de l'amour, puisque nous conservons, dans ce but exprès, la distinction sexuelle. Mais ils seront affectés d'une autre manière : leur amour n'ira pas au delà de l'excitation voluptueuse ; il n'aura rien de commun avec la conscience qu'il primera ; n'étant pas tranformé par le dévouement le plus absolu, il ne tendra pas à la monogamie et à l'indissolubilité. Il se tiendra dans la zone de la liberté et du concubinat, n'éveillant aucune jalousie, excluant toute idée d'infidélité, s'exaltant au contraire par l'émulation des bonnes fortunes ; en sorte que la ten-

dance générale sera vers une communauté plus ou moins accusée d'amours, d'enfants, de ménages, dans une famille unique qui sera l'État.

Cette organisation, en dehors de la monogamie et de la famille, a été rêvée par tous ceux qui, comme nos émancipées et nos émancipateurs modernes, ont cru à l'égalité de puissance et de beauté dans les deux sexes; les mystiques l'ont placée dans le ciel, où, disent-ils, il n'y aura plus ni mâles ni femelles; de nos jours, elle semble à une foule de personnes, même fort instruites, l'unique moyen de détruire l'antagonisme, et par suite d'éteindre le crime et la misère. Mais une pareille société subsisterait-elle ? J'ose affirmer qu'elle serait cent fois pire que la nôtre; pour mieux dire, je la soutiens radicalement impossible.

La société subsiste par la subordination de toutes les forces et facultés humaines, individuelles et collectives, à la justice. Dans le système que je viens d'esquisser, l'individu, ayant en soi la plénitude d'attributions que la nature, ainsi que nous avons pu nous en convaincre, n'a accordée qu'au couple, serait inabordable dans sa personnalité; l'élément idéaliste deviendrait en lui prédominant; la conscience serait subal-

ternisée; la justice réduite à une idée pure; l'amour, synonyme de volupté, une simple jouissance. Alors éclaterait, avec une violence indomptable, la contradiction entre l'individu et la société : ce même sujet, qu'on se flattait d'enchaîner à l'ordre public par la communauté d'amours, de femmes, d'enfants, de familles, de ménages, répugnerait d'autant plus au communisme social qu'on l'aurait plus complétement affranchi. Il est possible que l'on ne se battît pas pour les femmes, puisque, d'après l'hypothèse, et eu égard à la constitution physique et morale de l'individu, il n'y aurait pas de jalousie; mais la compétition serait d'autant plus ardente pour le butin, la richesse, le confort et le luxe, toutes choses dont la production resterait soumise aux mêmes lois, et, dans une société livrée à l'amour et à l'idéal, serait encore plus insuffisante qu'aujourd'hui. Établissez, avec la communauté des amours, l'universalité du célibat, et, je ne crains pas de le dire, vous aurez un surcroît de consommation, moins de travail, moins d'épargne, partant plus de misère; en dernière analyse, à la place d'une société policée, une société vouée au brigandage ou, sinon, à la plus dégradante servitude. Ce résultat, pour tout homme qui a ré-

fléchi sur les rapports de la famille, du mariage, du travail, de la production et de l'accumulation de la richesse, ainsi que sur les conditions de la justice dans la Société, est aussi certain que deux et deux font quatre.

Ainsi se confirme, par le développement de l'idée contraire, la théorie du mariage. La société, c'est-à-dire l'union des forces, repose sur la justice. La justice a pour condition organique un dualisme, hors duquel elle se réduit bientôt à une notion pure, inefficace. Ce dualisme, c'est le mariage, formé par l'union de deux personnes complémentaires l'une de l'autre, et dont l'essence est le dévouement, le préparateur l'amour.

Ainsi se résout cette contradiction apparente, qui dit à l'homme : *commander, pour mieux servir;* à la femme : *obéir, pour mieux régner*, contradiction qui exprime avec tant de force l'engrenage matrimonial, et contient toute la loi et le mystère du sacrement. Le monde est plein de ces oppositions : il ne vit, il ne progresse que par là. Si le sens de la fameuse maxime, *le roi règne et ne gouverne pas*, n'est obscure que pour les démagogues qui aspirent au pouvoir absolu, à plus forte raison ces deux propositions : *commander, pour mieux servir; obéir, pour mieux*

régner, doivent paraître claires à tout homme qui a le sentiment de son devoir et de son droit, à toute femme qui a le respect de son mari et de sa propre dignité. Il y a seulement cette différence entre la royauté constitutionnelle et le mariage, qu'ici nous n'avons fait que constater l'ordre même de la nature, tandis que là il ne s'agit encore, et sauf plus ample informé, que d'une création de l'entendement, d'une théorie pure, d'une fiction. Jusqu'à présent, mesdames, il me semble que mes observations ne manquent pas d'exactitude, ni mes raisonnements de justesse. En tous cas, vous ne pouvez m'accuser de partialité et vous plaindre que je fasse tort à votre sexe, puisque toujours, en regard d'une prépotence masculine, je constate une prééminence féminine; qu'en échange du dévouement que je demande à la femme, j'impose à l'homme l'obligation d'un dévouement encore plus grand. Qu'est-ce donc encore une fois qui vous offusque? Si vous ne réclamez véritablement que votre droit, le voilà : égalité de fortune et d'honneur; développement et triomphe de vos facultés les plus précieuses; juste part d'influence; moins d'initiative dans les choses de la politique et de l'économie, mais aussi moins de responsabilité;

en résultat le règne, moins les fatigues et les périls de la conquête. Que vous faut-il de plus? Et pourquoi toute cette colère ?

Lorsque, résumant en deux mots, réunis par une disjonctive, la théorie du mariage et la destinée de la femme, j'ai prononcé, contre certaines tendances de notre époque, et par forme de conclusion, cette énergique parole : *courtisane ou ménagère*, vous n'aviez réellement qu'à applaudir. Lorsque ensuite, dans mon indignation croissante, j'ai ajouté cette formule imprécatoire : *plutôt la réclusion que cette prétendue émancipation pour la femme!* vous deviez, si vous eussiez eu le moindre respect de votre sexe, me reprendre et dire, comme aurait fait Lucrèce : PLUTOT LA MORT ! Lorsqu'enfin, décidé à venger la pudeur publique des outrages de quelques émancipées, je les ai appelées des *impures que le péché a rendues folles*, vous n'aviez qu'à vous taire, et ne pas donner au public sujet de penser que la qualification était pour vous.

Au lieu de cette conduite, la seule qui convient à d'honnêtes femmes, il vous a plu, soutenues par les encouragements de quelques castrats littéraires, de relever le défi ; ce qu'il y a de plus curieux, vous vous posez en calomniées : « nous

voilà deux, qui ne sommes ni impures ni folles, et qui affirmons, revendiquons et poursuivons l'affranchissement de la femme. Nous défions qui que ce soit de répondre à cela. »

Oh! mesdames, point d'équivoque, s'il vous plaît. Ne vous faites pas plus offensées que vous ne l'êtes, ni moi plus insolent que je ne suis. Je ne vous connaissais ni l'une ni l'autre quand j'ai fait mon livre, et je ne vous connais pas davantage aujourd'hui. J'aime à croire que votre vertu à toutes deux n'a pas franchi certain fossé qu'elle ne repasse plus : vous, madame J*** L***, je m'en rapporte à celui que la loi du mariage a étabi gardien et répondant de vos mœurs; plût à Dieu qu'il eût aussi bien gardé votre plume!... Vous, madame Jenny d'H***, je vous crois sur parole, et vous dispense de produire vos pièces. Je crois plus volontiers à l'égarement de votre esprit qu'à la corruption de votre cœur. Il se peut que, parmi les promotrices de l'émancipation féminine, il s'en trouve d'autres dans le même cas que vous : que celles-là prennent aussi pour elles acte de ma déclaration. Je juge les dispositions, non les actes. Cela dit, permettez-moi, mesdames, de vous rappeler à la pensée que donne ma critique, et qui a motivé

,e épithète d'*impures*, trop bien justifiée par
)lupart des femmes célèbres de notre siècle et
précédent, et contre laquelle vous protestez
vain. Cette pensée est que toute femme qui
e d'*émancipation* a perdu, *ipso facto*, la santé
l'âme, la lucidité de l'esprit et la virginité du
ır; qu'elle est en voie de péché : je ne vais pas
delà. Et puisque vous aimez la franchise, et
: vos provocations m'y contraignent, j'oserais
.s dire, mesdames, que vos deux publica-
ıs, si elles sont de vous, confirment la règle.
st ce que je vous démontrerai tout à l'heure.

IV

Physiologie de la femme émancipée.

La nature est toute puissance et toute harmonie. Mais ses œuvres, selon la juste observation de Raphaël, ne sont pas toujours telles qu'elle les veut : elles portent bien souvent le signe de la faiblesse et de la laideur. C'est une des raisons pour lesquelles la nature a créé l'homme : tout en se glorifiant elle-même par la production de ce chef-d'œuvre, elle s'est donné en lui un contemplateur et un critique, assez intelligent pour saisir les lois de la création et en concevoir l'idéal ; assez fort pour en réparer les défectuosités et en guérir les blessures, mais trop faible cependant, et de corps et d'esprit, pour la changer elle-même et la détruire. L'homme lui-même, dernier né de la nature, chargé de mettre à l'ordre du monde la dernière main, l'homme, tel qu'il se manifeste, n'est pas plus que les autres créatures, parfaitement conforme à son type. Aussi son œuvre de réparation commence et finit

par sa propre personne : le progrès de la justice dans l'humanité est le principe et la fin de toutes choses.

Ce qui rend la création de l'homme, conformément à son type, plus difficile qu'aucune autre, c'est la manière dont la nature l'a constitué dans ce double élément, la force et la beauté. Dans la totalité de l'espèce, la force et la beauté sont données en proportions égales. Mais l'espèce humaine n'agit pas seulement comme être collectif, elle agit encore, et surtout, par ses divisions. Il y a des mâles et des femelles, des races, des nations, des familles et des individus.

Le sexe mâle a plus de puissance; le sexe femelle manifeste plus de beauté et plus d'idéal: dans quelles proportions, l'un et l'autre? C'est ce qu'il serait d'une excessive difficulté, pour ne pas dire d'une grande témérité, de déterminer.

Chez certaines nations, les hommes paraissent plus forts que chez d'autres, les femmes plus femmes : de là, cette expression des ethnographes, que l'*élément masculin* est plus développé d'un côté, tandis que de l'autre c'est l'*élément féminin*. M. le docteur Clavel, dans son savant ouvrage sur les *Races humaines*, fait voir que le caractère anglais pèche par excès de virilité, et

le caractère français par excès de féminisation. Le type germanique, d'après la description qu'en fait cet écrivain, paraîtrait l'un des mieux équilibrés dans son double élément. Ces inégalités sont dues à deux causes : l'influence des milieux, dont la loi est prépondérante dans la création et le développement du règle animal ; l'influence des institutions, qui agissent à leur tour comme les milieux mêmes.

Il suit de là qu'une nation, après avoir débuté avec une énergie virile, peut s'*efféminer*, et par là même déchoir : c'est ce qui est arrivé aux Perses après Cyrus, aux Grecs, après la guerre du Péloponèse ; aux Romains eux-mêmes, à la suite de leurs immenses conquêtes et de leurs guerres civiles. Par la même raison, si une race peut s'efféminer, elle peut aussi, par le travail, la philosophie et les institutions, se viriliser davantage : c'est ce qui est arrivé pour les Français du Tiers-État, dans cette période à jamais glorieuse qui s'étend de la mort du cardinal de Fleury (1743) à celle de Louis XVIII (1824). On ne saurait dire que ce mouvement se soit aussi bien soutenu de 1825 à 1860 ; mais le travail peut être repris.

Cette oscillation de l'élément masculin à l'élé-

ment féminin, en autres termes, de la force à la beauté, de la politique à l'art, du droit à l'idéal, indique les limites de la puissance de l'homme sur lui-même, la sphère de son action, et les deux extrêmes entre lesquels il doit trouver son juste tempérament.

De même que l'homme, dans ses manifestations, n'est pas toujours fort d'une virilité suffisamment accentuée, la femme n'est pas non plus toujours belle : au moral, comme au physique, elle est sujette à mille laideurs. Souvent elle tombe au-dessous d'elle-même : elle est *lâche*, *molle* et *bête*, comme dit George Sand. On dirait alors qu'elle abuse de la permission de la nature, qui la veut, non pas inepte, mais relativement plus faible, et partant plus belle que son compagnon. Parfois aussi un phénomène contraire se produit. Tandis que l'homme s'avilit en se plongeant dans les *délices de Capoue*, on voit la femme s'*émanciper ;* prendre, comme dit la Bible, le vêtement de l'homme, affecter les formes, le langage, les allures de la virilité, et aspirer à en exercer les fonctions.

Partout et dans tous les temps, on rencontre de ces créatures excentriques, ridicules dans leur sexe, et insupportables au nôtre : elles sont de

plusieurs espèces. Chez les unes, ce *chic* masculin est l'effet du tempérament et d'une grande vigueur corporelle : on les appelle des *virago*. Ce sont les moins à craindre; elles ne font pas de prosélytes, et il suffit de la critique des autres femmes pour les ramener à l'ordre. Chez d'autres, la tendance à l'émancipation procède, ou d'un travers d'esprit, ou de la profession qu'elles exercent, ou bien enfin du libertinage. Celles-ci sont les pires : il n'y a pas de forfait auquel l'émancipation ne les puisse mener. A certaines époques, l'esprit de secte s'en mêle; la défaillance des mœurs publiques vient compliquer le mal : la lâcheté des hommes se fait l'auxiliaire de l'audace des femmes; et nous voyons apparaître ces théories d'*affranchissement* et de promiscuité, dont le dernier mot est la PORNOCRATIE. Alors c'est fini de la société.

La pornocratie se combine très-bien avec le despotisme, même avec le militarisme : l'empire romain en fournit un exemple chez Élagabale. La pornocratie s'unit également à la théocratie : C'est ce que tentèrent les Gnostiques au Ier et au IIe siècle de notre ère, et à quoi tendaient également, en plein XVIIe siècle, les mystiques. De nos jours, on a vu la pornocratie s'allier à la

bancocratie! Malthus et Enfantin sont la double expression de la décadence moderne. Mais l'heure est passée ; et le monde, qui regarde avec indifférence s'affaisser la théocratie papale, tourne le dos à la pornocratie malthusienne.

Vous ne vous plaindrez pas, mesdames, que je traite vos idées comme choses de peu d'importance, en homme qui n'aurait pas sondé et mesuré la haute portée de vos doctrines. Je sais de quel esprit vous êtes et ne fais aucune difficulté d'avouer que c'est cet esprit, esprit de luxure et de dévergondage, esprit de confusion et de promiscuité qui, depuis trente-cinq ans, a été la peste de la démocratie et la cause principale des défaites du parti républicain. Aussi je tiens à ce que le public vous juge, *intus et in cute*.

Commençons par les cas non douteux.

Parent Duchâtelet, dans son livre de la *Prostitution*, a remarqué que les filles publiques étaient gloutonnes, portées à l'ivrognerie, insatiables sangsues, immondes, paresseuses, querelleuses, d'un bavardage décousu et insupportable. A ces traits on reconnaît la femme retombée à l'état de nature ou de simple femelle. D'où vient cette déchéance? De la fréquentation excessive des

hommes, qui leur fait perdre, avec la réserve, la timidité, la diligence, la qualité essentielle du sexe, celle qui fait l'âme et la vie de l'honnête femme, la pudeur. Parent Duchâtelet aurait pu ajouter que la figure de ces femmes s'altère dans le même sens que leurs mœurs : elles se déforment, prennent le regard, la voix et l'allure des hommes, et ne conservent de leur sexe, au physique comme au moral, que le gros matériel, le strict nécessaire.

— Qu'y a-t-il de commun, allez-vous me dire, entre nous et ces prostituées ?

Je vous demanderai d'abord, mesdames, ce que signifie dans votre bouche le mot de *prostituée?* Remarquez que ces femmes ne font, après tout, qu'exercer l'amour libre ; que, si plus d'une a débuté par une séduction, la masse y est portée par élection ; que même, au point de vue de la démocratie amoureuse, elles font acte de philantropie et de charité, ainsi que l'entendaient les Gnostiques ; que du reste, et toujours d'après vos maximes, la délectation érotique n'a rien en soi d'immoral, qu'elle est licite autant que naturelle, qu'elle forme le plus grand bien et la plus grande part de l'humanité, et qu'en conséquence une jolie femme qui, pour le bonheur d'un

homme piqué d'amour, consent à lui faire le sacrifice d'une journée de son temps, a parfaitement le droit, dirait J.-B. Say, de recevoir en échange un dédommagement. Elle en a d'autant plus le droit que la femme, par l'exercice de la fonction amoureuse, se détériore insensiblement et se dégrade. Il n'y a pas, il ne peut y avoir d'amour gratuit, entendez-vous? si ce n'est celui qui s'abdique, au nom de la conscience, dans le mariage. Donc, ou le mariage, par lequel les amants s'unissent pour toujours, selon la loi du dévouement et dans une sphère plus haute que l'amour, ou la rémunération : point de milieu. Est-ce que les émancipées, qui vivent en concubinat, auraient la prétention de se donner pour rien, par hasard? Tout au moins elles ont reçu le *plaisir*, et la preuve, c'est que du moment où la chose ne leur *plaît* plus, elles se sont réservé de se reprendre. L'amoureuse qui se donne pour rien est un phénix qui n'a d'existence que chez les poètes; par cela même qu'elle se donne (hors mariage), elle est libertine, elle est prostituée; elle le sait si bien que si, plus tard, elle trouve à se marier, elle se présentera comme veuve; elle mentira; à l'impudicité elle joindra l'hypocrisie et la perfidie.

Voilà donc ce que le commerce des hommes, soit le libre amour, fait d'une femme : il la dévaste, la dénature, la travestit et en fait une apparence, hideuse à voir, de mâle. Or, je vous en préviens, toute fréquentation exagérée des hommes, alors même qu'elle se borne à de simples conversations de salons, d'académies, de comptoirs, etc., est mauvaise pour la femme, qu'elle déflore, et insensiblement corrompt. Je dis plus, il est impossible qu'une femme, sans fréquenter plus qu'il ne convient des hommes, s'occupe habituellement de choses qui ne sont pas de son sexe, sans que sa grâce naturelle en souffre, et, selon le cas, sans que son imagination s'allume, que ses sens s'enflamment et que la porte du péché ne s'ouvre toute large devant elle.

Tel est le rapport qui lie le fait à l'idée, qu'on peut toujours, chez un homme qui nie avec persévérance un point de morale, saisir un commencement d'infraction à cet article de la morale. Il est impossible, par exemple, de professer en théorie le despotisme et d'être en pratique franchement libéral; impossible, en économie politique, de soutenir l'arbitraire des valeurs et de ne pas tomber, si peu que ce soit, dans l'agiotage

ou l'usure ; impossible de préconiser le libre-échange sans favoriser, plus ou moins, la contrebande. Je dis de même qu'il est impossible à une femme de passer sa vie au milieu des hommes, de se livrer à des études ou à des occupations viriles, de professer, par exemple, la théorie du libre amour, sans que dans son extérieur elle prenne quelque chose de la *virago*, et qu'elle ressente au fond du cœur une pointe de libertinage.

Molière, dans sa comédie des *Femmes savantes*, a parfaitement saisi ce principe. Il représente une mère de famille, Philaminte, honnête dans sa vie, — le bel esprit lui est venu tard, — *mais chantant plus haut que le coq*, comme le dit la servante, par suite du plus haïssable caractère, tyran de son mari et de sa fille ; à la fin, la plus misérable des dupes. A côté de Philaminte est sa sœur Bélise, vieille prude occupée à chasser l'amour de chez elle, mais qui croit tous les hommes amoureux d'elle, et ne leur en veut pas pour cela. Qu'il y en ait un qui daigne l'entreprendre, elle fera quelque folie, c'est visible. Vient enfin la fille aînée de Philaminte, Mlle Armande, qui ne demanderait pas mieux que de jouer du matin au soir avec l'amour, mais qui ne

peut se décider à ***coucher contre un homme vraiment nu***. C'est le spiritualisme de Descartes qui lui donne de ces idées, auxquelles Henriette, la ménagère, qui ne sait ni philosophie ni grec, ne pense pas du tout. Molière, aussi grand moraliste que grand comique, vous connaissait à fond. Il savait ce que valent la raison, la vertu et les délicatesses des émancipées. Vous ne voulez pas seulement être hommes ; vous cherchez les hommes ; voilà ce que vous a prouvé Molière dans sa comédie des *Femmes savantes* et dans celle des *Précieuses*.

J'ai parlé précédemment des vivandières. Je suis loin de penser ni de vouloir dire du mal de cette classe intéressante de citoyennes. Toutes sont mariées ; la plupart, sans doute, fidèles. Mais elles sont à moitié soldats ; elles vivent dans la caserne ; elles figurent dans les revues ; elles sont portées sur les registres des régiments sous un numéro. J'ignore si leur service est absolument indispensable ; mais je voudrais, pour le respect du sexe, l'éloigner absolument du militaire. La *Vivandière* de Béranger m'a toujours paru et me paraît encore une chanson magnifique. Avouons cependant que cette composition ne tire pas précisément son éclat des grâces de

Catin. J'en dis autant des dames de la halle, plus terribles que leurs maris, les forts. Aucun gouvernement n'a osé jusqu'à présent débarrasser le marché parisien du privilége de ces dames : on dirait qu'elles portent une révolution dans leurs jupes.

J'ai habité longtemps près d'un hospice où se faisait un cours d'accouchement : c'était une véritable école de prostitution et de proxénétisme. Certes, il est d'honnêtes matrones dans la corporation des accoucheuses, j'en ai connu, et vous en êtes, vous, madame Jenny d'H***, un fier exemple. Mais je ne puis m'empêcher de eroire, quand vous daubez sur les accouchements, que vous combattez beaucoup plus alors pour la clientèle que pour l'émancipation. De bonne foi, comment voulez-vous qu'une jeune femme repasse dans son cerveau certains sujets, sans que son imagination brûle et que sa pauvre tête se monte? Le moins qui puisse lui arriver c'est, en se mariant au plus vite, de *porter*, comme on dit, les *culottes*. Connaissez-vous un homme de goût, une femme qui se respecte, qui veuille, pour sa fille, d'un pareil métier et d'un tel avenir?

C'est bien à tort, madame, que vous voudriez

nous faire considérer l'emploi des accoucheurs comme un symptôme de relâchement, et le zèle que vous témoignez à ce sujet dans vos brochures prouve tout simplement le désir que vous avez d'intéresser à votre thèse la pudeur des femmes en couches. C'est de la tactique, rien de plus. J'en aurais long à dire sur les sages-femmes, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Je m'abstiens, de peur de diffamation. Dès l'instant que les femmes, dans une société parvenue à un haut degré de civilisation, ne peuvent plus s'accoucher toutes seules, comme faisaient les femmes des Hébreux en Égypte, et comme le font encore aujourd'hui toutes les négresses et sauvagesses ; dès l'instant que, par le développement de la sensibilité nerveuse, l'accouchement est devenu un cas pathologique, il vaut mieux, dans l'intérêt même de l'honnêteté publique, appeler le médecin que faire instruire, dans cette science scabreuse, de jeunes paysannes. Entre le médecin et la femme en couche, entourée de son mari et des siens, la pudeur n'est pas plus intéressée qu'entre le soldat blessé et la sœur de charité. Allez-vous donc aussi, sous prétexte de pudeur, chasser les femmes des hôpitaux? Non, non : la femme, comme le mé-

decin, est à son poste au lit du malade; devant le péril, la pudeur se retire sous l'aile de la charité. Le dévouement seul ici se montre : dévouement de l'homme envers la femme, dévouement de la femme envers l'homme. C'est la loi du mariage qui gouverne ici, loi que votre fausse pudeur ne comprend pas, parce que vous êtes une affranchie. Quant à moi, je vous le déclare, je préfère mille fois, pour la morale publique et pour la morale domestique, le risque du docteur à celui des accoucheuses, mêmes *jurées*.

Cette histoire des médecins-accoucheurs, dont vous faites tant de bruit, m'en rappelle une autre que je vais vous dire, au risque de me faire accuser encore une fois par Mme J*** L*** de *tendance à l'obscénité*. Je suis sûr qu'elle me saura gré de l'anecdote :

J'ai connu un entrepreneur de remplacements militaires, au temps où les remplacements militaires étaient objet de commerce, dont la femme, en l'absence de son mari, faisait la visite corporelle des sujets. Elle auscultait, palpait sa marchandise, la faisait marcher. *Toussez!* leur disait-elle..... Du reste, une très-brave femme, que jamais on ne soupçonna de galanterie. Elle exerçait son métier philosophiquement. Les

remplaçants à ses yeux n'étaient pas des hommes : c'était de la chair à canon. Une telle femme, dans le monde des affranchies, serait un modèle; mais quel homme s'en approcherait sans dégoût?..... J'ai vu à la campagne des filles de fermier, propriétaires du taureau banal, qui, dans le cas de nécessité, le père n'y étant pas, s'acquittaient de la besogne sans le moindre embarras. *Honni soit qui mal y pense*. Ce que faisaient de leurs mains ces vierges rustiques est indescriptible. Chose curieuse, elles n'en paraissaient pas le moins du monde émoustillées, au contraire. Quant à moi, jeune gars, je puis bien dire que je n'ai jamais rien senti pour ces luronnes.

Tout cela n'est que grossier et tire médiocrement à conséquence; si je le rapporte c'est afin qu'il soit établi, contre les bégueules qui mettent la main sur leurs yeux et regardent à travers les doigts, qu'il y a positivement une distinction à faire entre les attributions de l'homme et celles de la femme; que la paix domestique, et une part considérable de la morale publique, dépendent de la définition qui sera faite des uns et des autres, attendu que toutes les fois que la femme sort des bornes que lui assigne la nature, elle se

déprave et avilit d'autant l'homme, et que bien loin d'en usurper les fonctions, sa plus grande crainte doit être de lui ressembler.

J'ai cité la fille du fermier au taureau, la marchande d'hommes, l'accoucheuse jurée, la vivandière, la dame de la halle, la courtisane, la savante; suis-je à la fin? On en ferait un dictionnaire. Tenons-nous-en aux deux catégories principales : les *artistes*, comme on les appelle, et les *esprits forts*.

La femme, expression de l'idéal, à qui la nature a donné en prédominance la beauté, a des dispositions esthétiques que je n'ai garde de nier, puisque ce serait me contredire. Mais ici, comme partout, la question est dans la mesure, chose dont vous autres, mesdames les immodérées, ne voulez pas entendre parler. Outre qu'aucune femme n'approcha jamais, même de loin, les grands artistes, pas plus que les grands orateurs et les grands poètes, il faut considérer encore, dans l'emploi des talents féminins, les convenances du sexe et de la famille, qui dominent tout.

Chez les anciens, les rôles de femmes étaient joués par des hommes. La raison en était d'abord que les anciens croyaient impossible de bien

représenter l'amour sans faire l'amour, et qu'ils n'admettaient pas sur la scène ce passage de la fiction à la réalité; puis ils eussent regardé le métier d'actrice, ou tout autre analogue, comme une *publicité* ou *publication* officielle de la femme, chose à laquelle l'honnêteté municipale répugnait. Nous avons changé cela : possible que le théâtre y ait gagné; mais les mœurs? Qu'on y réfléchisse : tout honnête père de famille qui fréquente le théâtre est plus ou moins fauteur de prostitution s'il y conduit sa femme ou sa fille..... Je ne pousse pas l'induction plus loin. Il est de fait que la grande majorité des femmes de théâtre cultive l'amour libre; quant à celles qui se contentent de leurs maris, et on assure qu'il y en a, il faudrait voir si, dans l'intérieur de leurs ménages, elles ne prétendent pas, en tout et pour tout, compter autant que leurs *camarades*. Ou la subordination des femmes, garantie par la réserve de leur vie, ou l'avilissement des hommes : il faut choisir. Je sais bien que la nature, qui partout crée des *ambigus*, comme disait Fourier, semble avoir prédestiné certains mâles à servir de chaperons à leurs moitiés. A la bonne heure! A femme émancipée, mari benêt. Paix et tolérance à ces braves sacrifiés. Mais qu'on n'en

fasse pas des modèles, surtout qu'on n'érige pas leur exemple en maxime de droit civil et politique. En résumé, je ne demande pas la fermeture des théâtres ; mais je dis qu'il nous reste fort à faire pour leur moralisation. Sur ce point on n'a nullement répondu aux objections de Rousseau et de Bossuet.

Passons aux femmes de lettres. J'ai reconnu à la femme une fonction d'éducatrice ; je ne crois pas en cela avoir fait aucune concession à mes adversaires. La femme, par la qualité de son esprit, est placée entre son mari et ses enfants comme un réflecteur vivant, ayant pour mission de concréter, simplifier, transmettre à de jeunes intelligences la pensée du père. L'homme vivant en société, les familles formant la cité par leur union solidaire, je crois que la femme qui possède à un haut degré les aptitudes de son sexe peut étendre la sphère de son rayonnement sur la communauté entière. De même que la beauté de quelques-unes profite à toutes, la vertu éminente, le talent hors ligne de quelques-unes peut aussi profiter non-seulement à toutes, mais à tous. J'admets en conséquence que la femme partage, jusqu'à un certain point, avec l'homme, la fonction d'écrivain ; mais c'est toujours à la

condition que, même lorsqu'elle écrit, même lorsqu'elle se montre en public, elle reste femme et mère de famille : hors de là, je ne la souffre plus. Or, là est le point délicat. Il est bien difficile que celle qui prend la parole devant l'assemblée n'ait pas le verbe un peu plus haut dans le ménage. Plus donc une femme montre de talent, plus elle a besoin de vertu domestique. En sommes-nous là? Le public, par ses applaudissements indiscrets, est le premier auteur du désordre. On dirait même qu'il fasse une médiocre estime de celles qui, au talent le plus vrai, joignent une conduite réservée et modeste. Une pointe de scandale ajoute à la célébrité du *bas-bleu*, et lui donne tout son parfum. Mlle de Meulan, Mme Amable Tastu commencent à être oubliés. Mme Necker de Saussure n'est connue que des institutrices. Combien d'autres, plus hardies, ont vu leur réputation s'étendre avec leurs galanteries !

Je consens donc à ce qu'une femme, à l'occasion, écrive et publie ses œuvres; mais je demande qu'avant tout le respect de la famille soit garanti. « La femme, dit le Code, ne peut « donner, aliéner, hypothéquer, acquérir, tester « en jugement, sans l'autorisation de son mari. »

Comment le législateur n'a-t-il pas vu que le cas est bien autrement grave, pour la dignité du mari, pour sa sécurité, lorsqu'il s'agit de la publication d'un écrit, ou de toute autre exhibition de sa femme. En France, ce sont les hommes qui se montrent les plus empressés à faire valoir ainsi leurs moitiés. En 1847, quelque temps avant la révolution de février, j'ai assisté à Paris à une séance politique et socialiste, dans laquelle une femme, fort belle, faisait, sous la protection de son mari, ses débuts oratoires. Il n'y avait rien à dire, puisque le mari était là, servant à sa femme d'appariteur. L'improvisation fut au-dessous du médiocre : Madame n'était pas en voix. Je ne saurais dire ce que je souffrais pour cette pauvre femme, montrée par un imbécile d'homme. Je crois, si j'avais été l'amant, que je l'aurais fait à l'instant rentrer chez elle, et que j'aurais souffleté le mari. Une femme qui écrit ne devrait être connue du public que de nom ; une femme qui pérore devrait être consignée à la maison.

J'étais à la séance des cinq académies dans laquelle Mme Louise Colet-Révoil vint recevoir le prix de poésie pour sa composition sur le musée de Versailles. Il y a plus de vingt ans de cela : Mme Louise Colet doit être vieille ; depuis

elle n'a produit rien qui vaille. Je m'irritais en moi-même de voir une jeune femme exposée aux regards, s'enivrant des applaudissements du public, plus qu'elle ne faisait sans doute de l'approbation de son mari et des caresses de ses enfants. Il me semblait alors que si j'avais été le conjoint responsable de cette léaurate, je lui aurais dit, lorsqu'elle serait venue me présenter sa couronne : « Madame, vous avez envoyé vos « vers au concours malgré ma prière ; vous avez « paru à la séance de l'Académie contre ma « volonté. La vanité vous étouffe, et fera notre « malheur à tous deux. Mais je ne boirai pas le « calice jusqu'à la lie. A la première désobéis« sance, quelque part que vous vous réfugiez, je « vous réduirai à l'impuissance de vous remontrer « et de faire parler de vous... » Et comme je l'aurais dit, je l'aurais fait. Dans une société où la loi ne protége pas la dignité du chef de famille, c'est au chef de famille à se protéger lui-même. En pareil cas, j'estime, comme le Romain, que le mari a sur la femme droit de vie et de mort.

La pire espèce d'affranchie est la femme esprit fort, celle qui se mêle de philosopher, qui, aux travers habituels de l'affranchissement, à l'horreur du mariage, joint les prétentions d'une doc-

trine, l'orgueil d'un parti, l'espoir secret d'une déchéance en masse du sexe mâle.

Chez la femme artiste, ou faiseuse de romans, l'émancipation arrive par l'imagination et les sens. Ells est séduite par l'idéal et la volupté. La courtisane antique appartenait à cette catégorie : c'était, en son genre, une artiste. La bayadère de l'Inde, l'almée de l'Égypte, les femmes des maisons à thé au Japon, sont aussi des artistes. Un mot du cœur, une bonne parole, du pain bien souvent ; il n'en faut pas davantage pour les changer. C'est ainsi qu'en usa Jésus avec la Magdeleine. Au demeurant elles sont femmes, plutôt affolées qu'émancipées. C'est pourquoi bien des hommes les préfèrent aux stoïciennes, chez qui la vertu prend le caractère de l'autorité.

L'esprit fort femelle, cette poule qui *chante le coq*, comme disent les paysans, est intraitable. Le détraquement de l'esprit et du cœur, chez elles, est général. Dans la critique que j'ai faite de Mmes Roland, de Staël, Necker, de Saussure et George Sand, chez lesquelles j'ai signalé, à des degrés divers, la présence de la maladie, j'en ai fait ressortir ainsi les principaux symptômes :

« Par cela même qu'une femme, sous prétexte de religion, de philosophie, d'art ou d'amour,

s'émancipe dans son cœur, sort de son sexe, veut s'égaler à l'homme et jouir de ses prérogatives, il arrive qu'au lieu de produire une œuvre philosophique, un poème, un chef-d'œuvre d'art, seule manière de justifier son ambition, elle est dominée par une pensée fixe qui de ce moment ne la quitte plus, lui tient lieu de génie et d'idée; c'est qu'en toute chose, raison, force, talent, la femme vaut l'homme, et que, si elle ne tient pas la même place dans la famille et la société, il y a violence et iniquité à son égard.

« L'égalité des sens avec ses conséquences inévitables, liberté d'amours, condamnation du mariage, contemption de la femme, jalousie et haine secrète de l'homme, pour couronner le système, une luxure inextinguible; telle est invariablement la philosophie de la femme émancipée.... »

Et plus bas j'ajoute en finissant :

« Ce serait à redire sans cesse les mêmes choses. Il me faudrait montrer toujours la femme, quand une fois la manie d'égalité et d'émancipation s'est emparée de son esprit, pourchassée par cette manie comme par un spectre; envieuse de notre sexe, contemptrice du sien, ne rêvant pour elle-même qu'une loi d'exception qui lui confère,

entre ses pareilles, les priviléges politiques et domestiques de la virilité; si elle est dévote, se retirant en Dieu et dans son égoïsme; si elle est mondaine, saisie par l'amour, en épuisant honteusement les fantaisies et les figures; si elle écrit, montant sur des échasses, enflant sa voix, et se faisant un style de fabrique, où ne se trouve ni la pensée originale de l'homme, ni la reproduction de cette pensée gracieusement réfléchie par la femme; si elle fait un roman, racontant ses propres faiblesses; si elle s'ingère de philosopher, incapable d'embrasser fortement un sujet, de le creuser, de le déduire, d'en faire une synthèse; mettant, dans son impuissance métaphysique, sa pensée en bouts de phrase; si elle se mêle de politique, excitant par ses commérages les colères, et envenimant les haines. »

En résumé, la femme atteinte de cette manie tend à se séparer de cœur et d'esprit, de son sexe, qu'elle dédaigne, qu'elle prend en grippe justement en ce qu'il a de meilleur. En même temps elle jalouse, dénigre et s'attache à égaler ou même à supplanter le nôtre, sans pouvoir néanmoins jamais l'exprimer, ni seulement le comprendre. De tout cela résulte pour l'infortunée une sorte d'hermaphrodisme idiosyncratique qui

lui fait perdre, avec les grâces de son sexe, le vrai sentiment de l'amour, lui rend le mariage odieux, et la précipite, de pensée et trop souvent de fait, dans un érotisme de plus en plus excentrique. Les affections dépravées, l'intelligence à son tour se décompose; les œuvres de la femme émancipée se font remarquer par une excessive inégalité, un intarissable bavardage, un mélange de puérilités féminines et d'affectation de masculinité. Ne parlons plus de raisonnement ni de raison; des mots détournés de leur sens, des idées prises à l'envers; un empressement visible à s'emparer des pensées et des expressions de l'adversaire pour s'en faire à elle-même des arguments; l'habitude de répondre au dernier mot du discours au lieu de répondre au discours même; des démentis contre l'évidence, des formules pillées partout, et appliquées à tort et à travers, des calembours, des coqs-à-l'âne, des charges; bref, la confusion de tous les rapports, l'anarchie des notions, le chaos! Voilà par quoi se distingue l'intellect d'une femme émancipée. Ces traits, que je me suis borné dans mon étude à relever sur quelques-unes des célébrités du siècle, je les ai observés sur des centaines de sujets. Puisque vos publications m'y autorisent, vous ne trou-

verez pas mauvais, mesdames, que je vous fasse entrer à votre tour dans ma galerie, et que, laissant de côté vos personnes, je montre, par vos livres, ce qu'il en est de votre entendement.

Oh! mesdames, je sais ce que vous allez me dire : que les idées que vous défendez ne sont pas les vôtres ; qu'elles datent de plus loin que vous ; que tout ce que vous avez fait a été d'y apposer votre cachet, et que par conséquent les conséquences que je me propose de tirer de cette autopsie sont sans fondement. Vous, Mme J*** L***, vous descendez en ligne droite du Père Enfantin ; vous, Mme Jenny d'H***, vous faites partie d'une autre branche du saint-simonisme, qui, il y a quelques années, avait pour organe une *Revue* soi-disant *philosophique et religieuse*. Je sais tout cela; et suis prêt à vous donner à l'une et à l'autre décharge de toute invention et initiative. Oncques ne prétendit que la femme qui s'émancipe de l'homme puisse accoucher, sans lui, d'un sophisme, pas plus que d'un bâtard. Mais que vos théories viennent d'*efféminés* ou d'*émancipés*, n'est-ce pas toujours, pour le fond, la même chose, d'abord, quant à ces théories en elles-mêmes, dont le principe est la promiscuité des notions, et la fin la promis-

cuité des amours; puis, quant à vous-mêmes, qui vous en faites les pythonisses. Qu'importe, en effet, pour votre état mental, que votre esprit ne puisse produire ou s'assimiler que des vesse-loups? C'est le vice propre de votre thèse qu'on ne puisse la réfuter sans constater en même temps l'ulcération de votre cerveau.

V

Savez-vous, Mme J*** L***, ce qu'il y a au fond de vos *idées antiproudhoniennes* sur *l'amour, la femme et le mariage?* Je suis sûr que vous ne vous en doutez seulement pas. D'abord votre brochure de 196 pages semble l'œuvre de plusieurs mains. Il y a des parties qui sont de vraies catilinaires : là surtout apparaît le génie de la femme ; d'autres sentent le professorat d'une lieue. Vous parlez, avec une facilité de verbe capable d'effrayer les ignorants, de métaphysique, de synthèse, d'antinomie ; l'absolu, l'idéal, le concret et l'abstrait se jouent sous votre plume, comme les amours à la ceinture de Vénus. Ici se voit la pédante qui répète, mot pour mot, sa leçon de la veille, si tant est que ce ne soit pas son professeur qui lui ait fait son thème. Eh bien ! madame, quelque pénible qu'il soit de dire à une femme instruite, douée d'esprit naturel, qu'elle ne voit goutte dans les choses dont elle parle, il faut que je me résigne à cette cruelle

extrémité. Votre brochure, de même que les deux volumes de Mme Jenny d'H***, est ce que j'ai rencontré jusqu'à présent de mieux pour démontrer, par l'exemple, cette proposition, qui fait tout le fonds de ma réponse : — La PROMISCUITÉ DES NOTIONS ABOUTIT A LA PROMISCUITÉ DES AMOURS, et *vice versa*. — Là est le caractère de notre époque, dont tous les écrivains de quelque valeur s'accordent à signaler l'analogie avec celle qui marqua la fin de la civilisation païenne, et que signale l'avénement du christianisme.

Vous avez suivi un méchant guide : M. Enfantin, abandonné depuis vingt ans par tout ce que l'école saint-simonienne comptait d'esprits vigoureux et de consciences lucides, et dont la police correctionnelle a parfaitement apprécié, selon moi, la doctrine, bien qu'il soit regrettable qu'elle n'ait pas laissé à la morale éternelle, par lui niée, non pas abrogée, le soin de se trouver des défenseurs. M. Enfantin est un de ces hommes à mémoire facile, à imagination complaisante, et qui, ne produisant pas d'idées par eux-mêmes, ont le talent de gâter tout ce qu'ils touchent. Depuis quelques années, son habitude est de se tenir derrière le rideau ; il me semble que le moment serait venu au contraire,

pour lui, de s'affirmer hautement, sans le secours de femmelettes, et de dire : Me voilà !...

J'examinerai votre livre, madame, froidement, sérieusement, et, comme vous le désirez sans doute, doctrinalement. A l'exemple des théologiens, laissant de côté tout l'accessoire, je me bornerai à extraire les *propositions* qui forment la charpente de vos *idées* et sans lesquelles il n'y aurait pas *d'idées enfantiniennes*, et bientôt plus de femmes libres. Un peu de patience : ce ne sera pas long.

I. — A propos de mon dernier ouvrage sur la Justice, vous avez trouvé piquant de dire que mon livre est un nouveau voyage à la recherche de l'*absolu*. Moi, qui suis aussi connu aujourd'hui pour la guerre que je fais à l'*absolu*, que je l'ai été autrefois pour mes attaques à la propriété, être convaincu de chercher l'absolu sous un autre nom, c'était, en effet, bien malheureux. Aussi, à propos de cet absolu dont je me suis infatué, ne manquez-vous pas de m'accuser hautement de *désapprendre* au peuple la justice. L'accusation est grave : si je suis convaincu d'absolutisme, me voilà suspect; je ne mérite plus d'être en rien écouté; je n'ai pas le droit,

entre autres, de parler du mariage ni de la femme. C'était inquiétant en vérité.

Examinant là-dessus, non pas ma conscience, qui en fait d'absolu ne me reproche rien, mais la vôtre, je me suis demandé si vous saviez vous-même ce que vous disiez quand vous parlez de justice et d'absolu. Et voici ce que j'ai trouvé; c'est assez curieux, et, pour votre grand-prêtre, c'est très-grave :

Si par ABSOLU on entend le *certain*, alors certainement je crois à l'absolu et je l'affirme, puisque je crois à des idées certaines, à des idées d'une certitude absolue, telles que les vérités mathématiques, la loi de série, la succession du temps, le rapport de causalité, la notion d'équilibre, etc. Si par ABSOLU on entend encore l'*universel*, je réponds encore que je suis partisan de l'absolu, puisque je crois à des idées *universelles*, puisque j'admets, comme l'on dit, des universaux et des catégories, auxquelles j'attribue une vérité également objective et subjective; et que de toutes ces idées universelles ou catégories, la plus universelle à mes yeux est la JUSTICE.

Mais jamais, à ma connaissance, on n'a considéré ces termes : l'universel, le certain et l'absolu, comme synonymes, si ce n'est peut-être lorsqu'on

les accouple de cette manière : *cela est d'une absolue certitude*, absolu devient alors un adjectif qui s'applique à toutes sortes d'idées et d'objets, pour en marquer la plus haute puissance, idéalité ou réalité.

Quand je repousse l'absolu, j'entends, avec tous les logiciens, ce me semble, une essence ou entité qui réunirait en elle à la fois, et dans un degré infini, toute puissance, toute vie, toute beauté, toute vérité, toute justice, etc. L'absolu se prend alors dans une acception logique, ontologique, esthétique, juridique : rien de plus clair que tout cela.

D'après cette explication, il est clair que la Justice, que je prends pour base de ma philosophie, n'est point l'absolu, bien qu'elle soit pour moi d'une réalité et d'une certitude absolues. La preuve, c'est que, si de la notion de Justice je puis déduire toute la législation humaine et toute la morale, cependant je ne puis, avec cette même notion, donner l'être à une mouche; je ne découvrirai pas le système du monde; je ne ferai pas une statue comme celle du *gladiateur;* je n'inventerai pas l'algèbre. Je n'improviserai même pas, avec cette seule notion du *droit*, une constitution politique, puisque, pour appliquer

le droit, il faut connaître à fond d'autres rapports qui ne relèvent pas directement du droit : rapports politiques, économiques, géographiques, historiques, etc.; ce qui n'empêche nullement la Justice d'être absolument certaine de sa nature, dans tous les temps et dans tous ses décrets; absolument comme la science arithmétique est certaine dans toute son étendue, qu'on la limite à la formation des nombres ou qu'on l'étende jusqu'aux logarithmes.

Vous, madame, au contraire, et votre patron, M. Enfantin, ce n'est pas ainsi que vous entendez ni la justice, ni l'absolu, ni l'universel, ni la certitude.

Pour vous, rien n'est certain, rien n'est universel, rien n'est de soi juste. TOUT EST RELATIF, *changeant*, *variable*, la justice, la beauté, la dignité, comme les flots. Soutenir le contraire, c'est-à-dire admettre des idées certaines, des notions universelles, des principes de justice immuable, c'est chercher L'ABSOLU, c'est dépraver la morale; la sagesse consiste à prendre les choses selon les circonstances et sous le point de vue qui semble le plus profitable. Aujourd'hui république, demain monarchie; jadis mariage et famille, plus tard libre amour; tantôt démocratie

socialiste, tantôt féodalité industrielle et propriétaire ; chrétien au moyen âge, protestant avec Luther, déiste avec Rousseau, malthuséen, agioteur au XIXe siècle. Osez donc parler clairement, si toutefois vous y voyez clair ; dites ce que vous avez sur le cœur, et qu'on vous juge. Ce que vous qualifiez et découvrez en moi d'*absolu*, madame, est la raison, la vérité, la réalité, la justice, la certitude, toute la morale, toute loi de nature et de société ; — et votre *relatif*, à vous, c'est le pyrrhonisme, la destruction de toute raison, de toute science et de toute morale, de toute liberté. Pour vous, pour M. Enfantin, il l'a prouvé, ainsi que ses disciples, depuis dix ans, la société, c'est l'arbitraire dans le pouvoir, l'agiotage en économie, le concubinat, je me sers du terme le plus honnête, dans la famille, la prostitution des consciences, partout l'exploitation de la crédulité, de la cupidité et de tous les mauvais instincts de l'homme. Oh ! votre brochure de 196 pages, que peu de gens ont lue, est un signe de l'époque : elle nous montre que la corruption est descendue, par l'esprit, par le cœur, par les sens, jusqu'aux femmes ; demain, elle sera descendue aux enfants.

2. Maintenant que nous vous avons saisie dans

votre fort ou dans votre faible, nous pourrons vous suivre. Il ne manque pas chez vous et M. Enfantin d'une certaine logique : il est vrai qu'elle ne vous coûte pas de grands efforts de tête, c'est la logique de la confusion, la logique du chaos, la logique, je l'ai dit, de la promiscuité. Avec vous, madame, nous marchons à grands pas vers la pornocratie,

Toute vérité d'ensemble implique harmonie, symétrie, série entre plusieurs termes, c'est-à-dire RAPPORT. Dès que l'harmonie est rompue, la série mutilée, il n'y a plus rapport ; le *relatif* n'existe pas.

Autre cause de votre erreur : certains êtres, certains ensembles se produisent par *accroissement continu;* tels les êtres vivants, telle aussi la justice.

Vous dites, dans votre logique à vous : l'esclavage est meilleur que l'anthropophagie, le servage est meilleur que l'esclavage, le prolétariat meilleur que le servage, etc. Donc, concluez-vous, l'esclavage est relativement bon, le prolétariat relativement bon, etc.; et, comme on ne saurait arriver au parfait, à l'absolu, tout est relativement bon et mauvais.

Mais tout cela est de la logique de myope, de

gens qui raisonnent par à peu près, ou qui prennent des phrases de *convention* pour maximes dialectiques. La vérité logique, philosophique, exacte, sévère, est tout autre. Cette vérité, la voici : la justice, vraie en soi, dans toutes ses parties, se développe *progressivement* dans l'humanité. A mesure que ce progrès s'accomplit, l'humanité s'élève au-dessus de la condition animale, pour entrer dans l'état de société ou de justice. Il en résulte que l'esclavage, par lui-même, n'est pas plus vrai, ni en soi, ni relativement, que l'anthropophagie ; c'est encore, comme celle-ci, de l'animalité; le servage, le prolétariat sont de l'animalité, du fatalisme, progressivement réduits par l'action de la liberté et de la justice.

J'en dis autant du développement des institutions politiques et religieuses.

Ainsi, votre scepticisme ne repose absolument sur rien, que sur la confusion de vos idées et l'arbitraire de vos définitions : votre philosophie, je vous le répète, c'est du chaotisme, c'est de la promiscuité, je vous dirai tout à l'heure que c'est de la prostitution.

2. Vous parlez de *relatif*, de vérité *relative*, et vous opposez ce mot à l'*absolu*.

Mais là encore vous n'êtes pas dans le vrai, et vous ne voyez que confusion. Toute vérité est vraie, à un double point de vue : en soi, et considérée individuellement; et comme partie intégrante ou constituante du système des choses, dont la pleine intelligence nous donnerait, en effet, une face de l'absolu.

Ainsi, chaque proposition d'Euclide est vraie en elle-même, et abstraction faite de toute la géométrie; et elle est vraie, comme terme sériel de la géométrie, dont l'ensemble est vrai aussi. — La théorie des marées est vraie, indépendamment du système copernicien; — la circulation du sang, le système des fonctions de nutrition sont des faits vrais en eux-mêmes, indépendamment de toute théorie de la reproduction; ce qui ne les empêche pas d'être vrais aussi, dans leurs rapports avec la génération, le système cérébral, etc. Voilà ce que c'est que l'absolu et le relatif; et vous parlez d'imagination, d'après une lueur incertaine, quand vous les opposez l'un à l'autre : ils subsistent ensemble, et même, si nous considérons que chaque idée, chaque phénomène, chaque être créé, pris à part, forme un tout, un universel, un *absolu* (bien des philosophes n'hésitent pas ici à appliquer ce terme), vous



reconnaîtrez que l'*absolu* et le relatif sont encore identiques.

Ainsi, la vérité a double face; et la face la plus lumineuse, c'est celle de *relation*, puisque quand on connaît une proposition en elle-même, on n'en connaît pas la vérité dans toute son étendue; on en sait quelque chose, mais on n'en sait pas tout.

D'où il résulte que les idées de relation qui, chez vous, ne sont pas des vérités, sont les plus grandes de toutes; ce qui prouve que vous prenez le mot à contre-sens.

La cause de votre erreur, ici, c'est que vous faites l'*erreur*, la *désharmonie*, l'anomalie, synonyme de *relatif*, ce qui est encore un contre-sens.

Ainsi, toute votre métaphysique, si orgueilleuse, si leste, se réduit à une profonde inintelligence, non-seulement des termes, mais des rapports et des notions. Vous ne savez pas plus ce que c'est que l'*absolu* que le *relatif;* pour vous, il n'existe ni certitude, ni réalité, ni universaux, ni catégories : vous en êtes à l'état d'une idole qui a des yeux, et ne voit pas; des oreilles, et qui n'entend point; un entendement, et qui ne saisit plus ni impressions ni rapports.

C'est à cela que se réduit la force spéculative de M. Enfantin; et c'est par là qu'il vous a séduite, vous et toutes celles en qui certaines dispositions masculines ont oblitéré le sens moral et détruit le sens commun. En tout cela, M. Enfantin a été l'homme de son époque, le digne apôtre de la religion de la chair, représentant de la destruction des principes et de la dissolution des consciences, dont le règne de Louis-Philippe fut la préparation.

3. Maintenant que nous avons le secret de votre *doctrine*, nous pouvons vous suivre, et vous expliquer à vous-même. Je ne veux pas vous faire un *cours de logique*: ce n'en est pas le moment, et vous ne me comprendriez pas. — Je vous ai promis une autopsie, l'autopsie de votre âme; je ne veux que tenir parole.

La justice écartée par vous comme *absolu*, quel sera votre point de repère? car il faut bien vous diriger dans votre scepticisme. Je ne vous parle pas de *principes*, vous n'en reconnaissez pas : les principes vous conduiraient à l'idée universelle, à la certitude, à ce que vous appelez absolu. Il vous faut une loi au moins conventionnelle.

Cette loi rectrice, cette lumière, a pour nom

l'*idéal*. Mais, conséquente avec vous-même, je veux dire fidèle aux ténèbres qui vous assiégent, vous vous empressez de dire que cet *idéal n'a rien d'absolu*. Sur quoi je vous arrête de nouveau pour vous montrer : 1° que vous ne savez pas de quoi vous parlez, quand vous parlez d'IDÉAL ; 2° que, le connaissiez-vous, vous tombez dans la plus triste des erreurs, quand vous en faites le guide de votre raison et le Dieu de votre cœur.

« Il n'est pas vrai, dites-vous (page 13), que l'idéal soit fatalement voué à l'absolu. »

Et là-dessus vous expliquez comme quoi vous prenez un idéal *ad libitum*, soit en vous-même, soit dans la nature, sans jamais lui attribuer ni l'infinie bonté, ni la suprême perfection, ni rien qui rappelle l'absolu.

Tout ceci veut dire que pour vous, madame, qui faites profession de cultiver l'idéal, il n'y a pas réellement d'idéal, il n'y a que des objets qui attirent plus ou moins le désir, la concupiscence. L'*idéal*, pour tout homme qui s'entend avec lui-même, est un mot par lequel on exprime la *conformité* d'un être avec son type. Il se dit aussi de la faculté de l'esprit, par laquelle, en vue des réalités qui, toutes, comme je l'ai dit plus haut

d'après Raphaël, sont plus ou moins défectueuses, nous remontons par la pensée au modèle parfait que nous supposons invinciblement exister dans la pensée de la nature créatrice, dans la raison de Dieu. En ce sens, l'*idéal*, chose non réelle, mais parfaitement intelligible, est un absolu, puisqu'il réunit la vérité, l'harmonie, l'exactitude, la proportion, la force, la beauté. Nous n'y atteignons pas, c'est chose certaine; mais nous agissons d'après lui, sauf les droits de la justice qui sont ici réservés : nous nous dépravons quand nous suivons autre chose. Le renoncement à l'idéal est un signe de notre décadence.

Vous, au contraire, vous niez *à priori* cet idéal, puisque vous le niez en tant qu'absolu, et que, dans votre pensée, *absolu* est synonyme de vérité, de loi, de certitude. Pour vous, il n'y a pas, je le répète, d'idéal; et ce que vous appelez de ce nom, c'est tout ce qu'il vous plaît. C'est le laid. L'idéal est un mot qu'il faut rayer de votre dictionnaire, de même que l'*absolu*, le *relatif*, le *certain*, l'*universel*, parce qu'il ne signifie rien, absolument rien pour vous. Il faut le remplacer par un autre, qui s'appelle, en latin *libido*, en français : *fantaisie*.

Ici, vous retrouvez une parenté nombreuse, mais qui vous fait peu d'honneur. En littérature, en poésie, en peinture, dans l'art dramatique, — inutile de citer la danse, — nous en sommes à l'école fantaisiste, dernier mot du romantisme; et nous voyons ce qu'elle produit. La même chose arrive en morale; et le résultat est toujours le même : la prostitution. Vous y reconnaissez-vous? Lisez les feuilletons de M. Th. Gautier, toute cette masse de romans, de drames, de petits vers, etc., qui illustrent notre époque.

Un des effets de cette substitution de la fantaisie à l'idéal, c'est que nous n'avons plus, en France, de théorie de l'art, partant plus d'art. — Des œuvres de débauche, rien de plus. Autrefois, l'art avait pour but de reproduire, soit l'idéal, autant qu'il est donné à l'imagination de s'en emparer d'après les données de l'intelligence; soit le réel, mais comme antithèse ou expression plus ou moins complète de l'idéal. L'école de Raphaël est le représentant de la première manière; l'école flamande de la seconde. Ces deux buts divers de l'art sont également légitimes, aussi légitimes que la *comédie* et la *tragédie*. Il y a autant d'art à représenter le réel que l'idéal. Les anciens connaissaient cette double théorie,

Aujourd'hui, la multitude des artistes et des gens de lettres ne connaît qu'une chose, la fantaisie, et, par la fantaisie, elle s'éloigne également du *réel* et de l'*idéal*. Il n'y a ni vérité, ni sublimité dans ces œuvres; c'est de la marchandise à la mode, articles de pornocratie.

Mais nous ne sommes pas au bout. Vous vous méprenez du tout au tout sur le caractère de l'idéal ; après l'avoir nié en tant qu'*absolu*, vous en faites votre Dieu, ce qui se comprend très-bien dans une religion sans principes, sans loi, sans certitude, sans idées universelles, sans notion, sans justice, sans mœurs, dans un siècle où toutes ces choses sont remplacées par la *fantaisie*, ce qui implique une inconséquence, une contradiction.

J'ai expliqué, dans la théorie que j'ai essayé de donner du progrès, comment le progrès avait son principe dans la justice; comment, en dehors de la justice, tout autre développement politique, économique, littéraire, philosophique, devenait subversif et dissolvant, comment l'idéal nous était donné pour nous porter à la justice, et comment enfin, si ce même idéal, au lieu de servir d'auxiliaire et d'instrument au droit, était pris lui-même pour règle et but de la vie, il y

avait aussitôt pour la société décadence et mort. En un mot, à la justice, j'ai subordonné l'idéal, dont l'idée, au point de vue de la raison spéculative, est moins universelle; et le sentiment, au point de vue de la raison pratique, moins social que celui du droit.

Vous, au contraire, vous subordonnez le droit à l'idéal, à l'exemple des idolâtres polythéistes, dont j'ai raconté la décadence : en quoi vous êtes tout à fait d'accord avec la moderne bohème, dont la maxime est, comme vous savez, *l'art pour l'art*. — Or, le principe de l'art pour l'art conduit à des corollaires de toute sorte, qui naturellement entrent dans votre catéchisme : le pouvoir pour le pouvoir, la guerre pour la guerre, l'argent pour l'argent, l'amour pour l'amour, la jouissance pour la jouissance. Quand je vous dis, madame, que toutes vos pensées mènent à la prostitution ; que vous n'avez dans le cerveau, je ne dis pas dans le cœur, vous êtes la femme de M. L***, que je considère pour vous comme un sauveur, un rédempteur, un Christ, — que la prostitution, et tout cela parce que vous avez prêté l'oreille à ce magnétiseur d'Enfantin !...

L'école de la fantaisie, dont vous nous donnez, sans le savoir, et par le seul fait du détraque-

ment de votre cerveau et de la maladie de votre âme, l'absurde métaphysique, c'est la *jouissance*, c'est le *vice*, l'*immoralité*, la *dégradation politique*, c'est la PORNOCRATIE.

4. Vous me reprochez de confondre perpétuellement le *concret* et *l'abstrait* : à ce propos, vous niez l'existence des collectivités et de leurs attributs. Sur quoi j'aurai l'honneur de vous faire observer, madame, qu'avant de me reprocher de les confondre, vous eussiez dû vous assurer que vous-même vous saviez distinguer, ce qui, par malheur, n'est pas vrai. — Votre notion de *l'abstrait* est inexacte, et celle que vous vous formez du *concret*, encore plus.

Vous répétez, après les vieux nominalistes, que la société est un mot, qu'il n'y a point d'être social en dehors ou au-dessus de l'individu, homme ou femme; que le couple qui résulte de leur union n'est qu'une création morale, non une création réelle ; à plus forte raison qu'on ne saurait attribuer à ce couple, comme à un être positif *sui generis*, des qualités, attributs et fonctions, desquelles on argumentera ensuite, pour, contre ou sur, les individus, l'homme et la femme.

« Phénoménalement, l'être social n'est rien.



« Il ne saurait tomber sous nos sens; mais, « abstractivement considéré, il est le résultat des qualités propres à l'homme et des qualités propres à la femme. » Ainsi dit le maître; ainsi redit l'élève.

Voici bien une autre affaire. Tout à l'heure vous avez nié, sous le nom d'absolu, les idées universelles, la certitude; — vous avez méconnu le *relatif;* vous avez détruit l'*idéal*, auquel vous avez substitué la fantaisie; vous avez éliminé la justice : voici maintenant que vous niez les collectivités, les existences générales, et par suite les idées générales, les lois générales, ce qui veut dire, la nature même et la société. Du chaotisme, nous tombons dans le nihilisme; de la pornocratie, dans la mort. C'est logique, autant que ce mot de logique peut se dire des ténèbres, de la mort, du néant.

Une idée est dite *abstraite* quand elle sert à représenter un simple rapport, indépendamment et à l'exclusion même de toute réalité. Le nombre 5, par exemple, est une idée abstraite; le nombre 7 en est une autre. La formule $5 \times 5 = 25$, est abstraite, par la même raison, $7 \times 7 = 49$ est une formule abstraite. Si, généralisant davantage et écartant les nombres particuliers 5,

7, 25, 49, je dis $A \times B = C$, la formure sera plus abstraite encore que les deux autres.

Il y a des idées abstraites de toute sorte, il suffit de cet exemple.

Mais les idées de collectivité, de groupe, de genre, d'espèce, sont autre chose que des idées abstraites ; elles en sont diamétralement l'opposé. Celles-ci, comme nous venons de voir, excluent l'idée de matière ; celles-là, au contraire, la supposent essentiellement. Lorsque je prononce le nombre 5 ou ses multiples 25, 150, 250, 2,500, 25,000, etc., il est évident que je ne sous-entends ni des hommes, ni des chevaux, ni des arbres, etc.; mais quand je dis une ruche, un troupeau, une nation, une forêt, il est tout aussi évident que je sous-entends des abeilles, des animaux, des hommes, des arbres, quel qu'en soit d'ailleurs le nombre ; les mots ruche, troupeau, forêt, nation, etc., ne signifieraient rien sans cela.

L'idée abstraite et l'idée collective, idée de groupe, genre et espèce, sont donc diamétralement inverses l'une de l'autre, ce à quoi, madame, ni vous, ni votre maître, M. Enfantin, n'avez jamais pris garde. Votre chaotisme eût été impossible, si cette distinction, pourtant

bien apparente, était entrée dans votre esprit. Mais ce n'est pas tout.

Les collectivités, groupes, genres, espèces, ne sont pas de pures fictions de notre entendement ; ce sont des réalités aussi réelles que les individualités, monades ou molécules, qui les constituent, et au même titre que ces dernières. En effet, qu'est-ce qu'un arbre, un homme, un insecte? Un être formé de parties en rapport les unes avec les autres, et donnant lieu, par ce rapport, à une unité d'ordre supérieur, qu'on appelle homme, arbre, insecte. D'être simple, nous n'en connaissons pas : pour nous, c'est l'absolu, cet absolu que vous repoussez, madame. Or, une nation, une société, une ruche, une roche, un minéral, un gaz, une forêt, tous les ordres, genres et espèces de plantes et d'animaux. sont des unités d'ordre supérieur, des existences positives, formées par le rapport d'unités inférieures, et ayant des propriétés, des qualités, des facultés spéciales. J'ai traité maintes fois ce sujet, sur lequel je me crois dispensé ici de revenir.

En fait, nous ne connaissons, nous ne saisissons, voyons, touchons, palpons, mesurons que des collectivités, des groupes, des volumes, des

conglomérats ; l'unité élémentaire ne se laisse prendre nulle part. Le réel, c'est le multiple, la série, la synthèse ; l'abstrait, l'absolu, c'est l'atome. Comment donc se fait-il, madame, que, cherchant le réel, le concret, l'idéal, et fuyant l'absolu, vous arriviez constamment, dans votre philosophie, à vous tromper d'adresse ; que vous preniez toujours l'absolu pour le relatif, le concret pour l'abstrait et *vice versa?* Comment ne voyez-vous pas que ce qui fait, pour notre intelligence, la réalité des êtres, c'est le rapport de leurs parties ; que, par conséquent, l'homme et la femme étant complémentaires l'un de l'autre, comme les parties du corps humain sont complémentaires les unes des autres, l'homme et la femme forment par leur union un organisme très-positif, très-réel, très-concret, nullement abstrait, mais d'ordre supérieur ; et qu'il en est absolument de même de la famille, de la cité, de la nation ?

Pendant un certain temps, l'esprit humain a hésité sur cette proposition : la lutte des réalistes et des nominalistes en est un monument. Il faut un degré d'attention de plus pour apercevoir le rapport des parties séparées, quelquefois fort distants, que pour saisir celui des membres d'un



corps vivant : cette faiblesse d'aperception est un des traits qui caractérisent l'enfance de l'esprit humain, l'entendement des enfants et des femmes. Il a fallu la théorie de Newton pour comprendre que le système planétaire est aussi certainement une chose, que le soleil et chacune des planètes.

Voulez-vous voir maintenant où conduit la confusion des idées *abstraites* avec les idées générales; et la négation que vous faites, en conséquence, de la réalité des existences collectives? Je vais vous le dire en deux mots.

Pour moi, la société humaine est un être réel, au même titre que l'homme, qui en fait partie. Cet être, formé d'hommes, mais qui n'est pas la même chose qu'un homme, a sa vie, sa puissance, ses attributs, sa raison, sa conscience, ses passions. J'en ai touché quelque chose dans mes IVe et VIe Études (1). — Elle a donc aussi ses lois propres, lois et rapports que l'observation nous révèlent, et que ne donnerait pas la seule connaissance organique et psychologique de l'individu. De là, pour moi, tout un monde de rap-

(1) Cf. aussi *Théorie de l'Impôt*, ou balance de la liberté individuelle et de la liberté politique.

ports, dont l'ensemble forme ce que j'appelle droit public, droit économique, droit des gens; absolument comme, de l'étude des facultés de l'homme, résulte la morale privée et individuelle.

Pour vous, au contraire, qui dans la société ne voyez qu'une abstraction, qui par conséquent ne lui reconnaissez ni attributs, ni fonctions, ni rapports, rien en un mot de ce qui constitue l'existence et la vie, l'état social n'est que le résultat des rapports que vous offrent les individus, rapports, selon vous, essentiellement changeants et variables. Il n'y a pas de constitution de la société, pas de droit international, pas de système économique : tout est régi par la fantaisie, au gré des circonstances et selon la sagesse de ceux que le hasard, le caprice de la multitude, la corruption ou la force ont proposés à la gestion des intérêts généraux. Je vous cite, page 173 :

« La société n'est pas une autorité *sui generis*, une puissance externe; elle n'a pas de sphère qui lui soit propre; elle est le *milieu* dans lequel les êtres sociaux fonctionnent, comme l'éther est le milieu dans lequel les sphères célestes accomplissent leur révolution. »

Pour certains centralisateurs, la société ou l'État

est tout; l'individu, rien; la première absorbe le second. — Pour vous, la société n'est rien; l'individu seul existe, mâle ou femelle; la société est un mot qui sert à désigner l'ensemble des rapports des individus entre eux (comme si des individus pouvaient soutenir des rapports, et ne pas créer, *ipso facto*, un tout concret, une réalité supérieure qui les dépasse!) Les premiers aboutissent au communisme, ce qui est la même chose que le despotisme; les autres à l'anarchie ou à la fantaisie; mais comme la fantaisie et l'anarchie sont impraticables de leur nature, force est à ces nominalistes de faire appel à la force; c'est ainsi que, partant des deux points extrêmes de l'horizon, on arrive à la tyrannie.

Toujours le pêle-mêle, toujours la promiscuité, gouvernée par les jouissances, par l'idéalisme des voluptés, appuyée au besoin de la force.

Y êtes-vous, madame? Votre maître, M. Enfantin, n'oserait soutenir aujourd'hui le système communiste, contre lequel l'opinion s'est prononcée sans retour. Mais il est évident que, niant la réalité de l'Être social, n'admettant qu'une justice variable et arbitraire, subordonnée à l'idéal, c'est-à-dire à la fantaisie des jouissances,

il tombe fatalement dans le communisme, dans une promiscuité, dans une pornocratie générale.

Une dernière citation va le démontrer.

5. Votre livret se termine par une suite de questions et réponses, que vous intitulez : *Résumé synthétique*. Ce mot synthétique est mis ici avec intention. Vous avez voulu opposer la synthèse de M. Enfantin à mon *antinomie*, dont vous vous moquez çà et là fort agréablement. Vous le déclarez vous-même, page 152 : « L'erreur fonda-« mentale de M. Proudhon a été d'étudier deux « termes dans leurs rapports, sans vouloir ré-« férer ces rapports à un TROISIÈME TERME, qui « en détermine l'expression, la signification « réelle. »

M. Enfantin tout pur. Pauvre femme! comment avez-vous eu le courage de vous engouffrer dans cette discussion trinitaire, où M. Enfantin a dépassé de cent coudées en ridicule, déjà colossal, le père de la triade lui-même, le bon et honnête Pierre Leroux. Je dis *bon* et *honnête*, malgré les petites railleries que P. Leroux s'est permises à mon égard : il a beau mordre, il ne fait pas de mal, il n'a point de dents.

Faut-il que je vous prouve, madame, pour la vindicte de la philosophie, dont vous faites de

si étonnantes charges, que votre pontife vous a misérablement induite en erreur.avec sa soi-disant synthèse; que sa dialectique est une caricature de celle de Hégel; que l'antinomie ne se résout pas; que les termes opposés ne font jamais que se balancer l'un l'autre; que l'équilibre ne naît point entre eux de l'intervention d'un troisième terme, mais de leur *action* réciproque; qu'aucune puissance ne saurait *fixer* la valeur; que cette fixation est une *convention* des échangistes, applicable seulement à l'instinct de l'échange; qu'ainsi il n'y a pas d'unité naturelle ou étalon de poids, de mesure, de valeur, et que ce qu'on appelle de ce nom sont de pures conventions; que votre théorie de la banque est celle de l'agiotage, etc.? Tout cela serait bien long et ne vous deviendrait pas plus intelligible. J'aime mieux procéder, par exemple, en laissant de côté la démonstration : cela sera plus amusant pour vous, vous touchera davantage, produira plus d'effet. Ceci est très-intéressant : vous allez voir comment M. Enfantin arrive par la *synthèse*, soit la Triade, à la PORNOCRATIE.

Je me souviens qu'un jour, en 1848, dans une réunion où j'exposais les principes de la Banque du Peuple, Pierre Leroux entreprit de réfuter

mon système, en me faisant voir qu'ils contredisaient, d'un bout à l'autre, les *lois de la Triade*. Impatienté, je voulus faire observer au philosophe, que la Triade, en matière de finance, d'escompte, était inapplicable, attendu que tout roule ici, comme dans la comptabilité, sur deux termes : *doit* et *avoir*, *actif* et *passif*, *vente* et *achat*, *consommation* et *production*, etc. : « Votre économie politique, s'écria P. Leroux, est fausse; votre comptabilité fausse; je vous dis, moi, au nom de la Triade, que la tenue des livres doit se faire en partie TRIPLE, non en *partie double*, ce qui est absurde ! » Je vis le moment où P. Leroux allait accuser la tenue des livres en partie double d'avoir engendré la misère et le prolétariat.

La manière dont M. Enfantin entend et pratique la synthèse est exactement la même que celle de P. Leroux; je ne comprends pas comment ces deux réformateurs se sont brouillés.

Penser, c'est peser, dit M. Enfantin. — Nous savons cela depuis le collége; mais comme le pesage n'est qu'une forme de comparaison, nous dirions : Si dans la pensée il n'entrait rien de plus que la comparaison que penser c'est *comparer;* la formule serait plus générale, partant meilleure.

L'action de comparer ou peser implique deux termes : *On ne peut pas comparer rien à rien ;* c'est un axiome de logique. M. Enfantin ne se contente pas de deux termes, il lui en faut TROIS. On pourrait lui en accorder quatre, et cent, et mille, puisque le résultat de la comparaison est d'autant plus élevé qu'elle a porté sur un plus grand nombre d'objets. Mais il est ici question d'une opération de logique élémentaire, opération qu'il s'agit par conséquent de réduire à son expression la plus simple possible. On demande donc si la comparaison implique au moins trois termes ou seulement deux ?

M. Enfantin prend pour exemple la *balance.* Il dit par la bouche de son interprète, Mme J*** L***, p. 153 :

« Dans le fait de comparer deux corps pesants dans leurs rapports de poids, il y a bien les deux plateaux de la balance qui donnent le plus ou le moins ; mais, pour déterminer la différence, pour l'exprimer et la convertir en fait, il faut un criterium de pesanteur qui fait partie de la balance ou que vous y annexez au moment de l'opération (comme les poids), mais qui, dans sa norme unitaire, est antérieur et supérieur au fait de pesage et se rattache à la loi générale de pe-

santeur. Dans cette opération, vous avez soumis un phénomène à sa loi propre, vous l'avez ramené à l'unité; vous avez comparé deux choses entre elles dans leurs rapports avec une loi générale, et vous avez formulé un fait nouveau. Eh bien! notre entendement procède de même ; seulement, notre entendement, qui est vivant, est à la fois l'agent et l'instrument de l'opération. Comme la balance, il a ses deux plateaux et il a sa mesure propre. »

Vous ne comprenez rien à ce charabia, n'est-il pas vrai, madame? Ni moi non plus. Ce que je puis vous affirmer, du moins, c'est que le troisième terme est un nuage qui est dans le cerveau de M. Enfantin; voilà tout. La balance, par exemple, est une application de la pesanteur qui a son type dans le système planétaire. La *terre* et la *lune*, en ce cas, s'attirant l'une l'autre, pesant l'une sur l'autre, se balançant, forment une balance. Il n'y a pas là de troisième terme, car le soleil et toutes les autres planètes n'existeraient pas, qu'entre la terre et la lune le phénomène n'en existerait pas moins. Dans la balance dont se sert votre voisin du coin, l'épicier, les choses se passent absolument de même : les deux objets dont on veut comparer les masses se ba-

lancent entre eux comme la terre et la lune; voilà tout. Seulement, comme l'opération se passe à la surface de la terre, qui attire à elle lesdits objets et détruit, pour ainsi dire, par son attraction *supérieure*, leur attraction mutuelle, on est placé sur les plateaux d'une bascule, et l'on juge alors, par comparaison, lequel pèse davantage, non pas sur l'autre, mais sur la terre qui les porte tous deux. Le phénomène s'est compliqué, comme on voit, mais il n'en est pas moins dualiste dans sa forme élémentaire; la preuve, c'est que dans le pesage on fait abstraction de la terre, dont l'attraction a changé la forme de l'expérience.

Ce qui vous fait illusion ici, madame, ainsi qu'à M. Enfantin, c'est que, lorsque le marchand pèse sa marchandise, il ne la compare pas avec le premier objet venu : il se sert pour cela d'un POIDS, timbré du sceau de l'État, ayant des multiples et sous-multiples, et auquel chacun est convenu de rapporter la masse de tous les objets. Ainsi, au lieu de dire qu'un coq est égal, pour le poids, à un lapin, à tant de douzaine d'œufs, à tant de grains de blé, on dit qu'il pèse tant de kilogrammes (le kilogramme ou le décimètre cube d'eau étant pris ici pour unité : c'est la troisième puissance de M. Enfantin); mais ce n'est

qu'une convention qui peut être remplacée par autant de conventions semblables qu'il y a de corps pesants, mesurables et comparables dans la nature; ce qui revient toujours à dire que l'action de peser ou comparer est double, qu'elle implique deux termes, ni plus ni moins. Faire du kilogramme ou du décimètre cube d'eau distillée à 0 de température le régulateur et le prototype de la balance, c'est bon pour la pratique du commerce, ce n'est rien en philosophie, pas même en économie politique : c'est une naïveté d'enfant au-dessous de sept ans.

M. Enfantin raisonne de l'échange, de la monnaie, de la banque, comme du pesage. Selon lui, la comparaison des valeurs implique aussi trois termes : 1° deux objets différents que l'on compare, soit un chapeau et une paire de bottes, et un troisième qui en exprime le prix, la MONNAIE. Mais ici encore, il est clair que la monnaie, comme le kilogramme, est un signe de convention, choisi entre toutes les marchandises, pour la facilité et la rapidité des transactions; il n'y a pas trois termes, il n'y en a toujours que deux : l'analyse économique n'a rien laissé à dire à cet égard.

Ces deux exemples suffisent pour montrer la

singulière logique de M. Enfantin. Passons aux applications. Elles sont curieuses : la philosophie *synthétique* de M. Enfantin pourrait s'appeler la philosophie de *l'intermédiaire*.

Dans le fait du pesage, par exemple, il ne suffit pas, vous dit-il, des deux plateaux de la balance, il faut le poids, expression de *l'unité de pesanteur*. Cette unité est définie par l'État, organe de la loi générale, d'après laquelle les deux corps mis en balance sont comparés et appréciés. L'État, inventeur des poids et mesures, est donc l'intermédiaire obligé de tout pesage : aussi le pesage dans certains cas, était une fonction publique; la balance, un instrument public pour laquelle on payait un certain droit. Il en reste encore des vestiges. Moi, je dis que tout cela est fiction et qu'on ne doit rien payer.

Même chose pour l'échange :

« Dans le fait d'échange, dit-il, — toujours par « la plume de Mme J*** L***, page 158, — il ne « suffit pas de deux puissances individuelles, « d'un vendeur et d'un acheteur, il faut encore « une troisième puissance qui, en fixant la « valeur, fasse l'unité entre les parties et rattache « le fait particulier d'échange à une loi générale « reproduite dans l'ordre social. Cette troisième

« puissance représente donc l'intervention de « la société; elle a pour instrument la monnaie. »

De là, comme tout à l'heure, un droit perçu par la société sur les ventes et achats, droit de circulation, de patente, de licence. Les anciens rois de France allaient jusqu'à prétendre que la monnaie n'étant qu'un signe, ils avaient le droit de donner à une pièce du calibre de 1 franc la valeur de 5 francs, de 10 francs et de 50 francs; ils devenaient faux monnoyeurs.

Je dis, au contraire, que la monnaie est un fait de pure convention, une manière d'abréger la multiplicité des trocs; qu'au fond, les *produits* s'échangent contre les *produits*; que la monnaie n'est elle-même qu'un produit, malgré le privilége dont elle jouit; que, comme l'on s'en passait fort bien dans les sociétés primitives, on pourrait encore aujourd'hui s'en passer tout à fait; qu'en tout cas, le commerce est de sa nature gratuit et n'a de droit à payer à personne.

Même chose pour la Banque. Ici, M. Enfantin, en défendant sa *synthèse*, combat pour son autel, pour son foyer.

Puisque dans le *pesage* l'intervention d'un troisième terme est nécessaire, qu'il en est de



même dans le fait *d'échange*, il en sera de même encore dans les opérations de *crédit*, qui ne sont autre chose qu'une application plus compliquée de l'emploi de la monnaie et de l'échange. L'intervention d'un troisième terme sera donc encore ici nécessaire ; cette intervention sera celle de la Banque de France, autorisée par l'État, des sociétés de Crédit foncier et mobilier, également autorisées, des agents de change privilégiés, etc., etc. Pour tous ces services, un droit sera perçu, ce sera *l'escompte*, ou *l'agio*, ou la *commission*, ou *l'intérêt;* tous ces mots exprimant les nuances d'une seule et même chose : le droit d'intervention.

Je dis, au contraire, que l'établissement d'une Banque sociale n'a nul besoin de l'intervention d'une troisième puissance; que cette troisième puissance est une fiction pure; que l'État ne représente ici autre chose que la *mutualité* des citoyens, laquelle mutualité ne suppose originairement que deux *termes* comme la comptabilité elle-même, *débit* et *crédit*, prêteur et emprunteur; que c'est ainsi que s'organise le *crédit mutuel*, dont il y a plusieurs exemples en Belgique; qu'en conséquence, le crédit comme le commerce peut et doit un jour s'exercer sans

autre redevance que les *frais* même de l'opération.

On sait comment, dans ces dernières années, a opéré l'école saint-simonienne. Ces apôtres, qui devaient abolir le prolétariat et guérir la misère, ayant trouvé, à la suite du 2 Décembre, l'occasion favorable et fait agréer leurs services, ont fait un immense remuement de capitaux, et, comme intermédiaires du crédit, ils ont commencé par s'adjuger avant toute production effective d'énormes profits. L'honneur de l'apostolat exigeait qu'ils enrichissent d'abord la masse, et que leur part fût faite la dernière, comme, dans une retraite le général d'armée se tient au dernier rang ; comme, dans un naufrage, le capitaine quitte son vaisseau le dernier. M. Enfantin et les synthétistes ont tiré leur commission ; ils sont tous millionnaires. La France en est-elle plus riche? Je le demande à la plèbe, dont les salaires n'ont certes pas augmenté en proportion de l'enchérissement des produits ; je le demande à la petite bourgeoisie, ruinée aux *trois quarts*. La *gratuité des services* peut seule aujourd'hui ramener le bien-être, la liberté, l'égalité en France : c'est le principe diamétralement contraire que professe M. Enfantin.

Notez qu'en rappelant ces faits, je ne mets pas en doute le désintéressement de M. Enfantin : une fois pour toutes, madame, je vous déclare que je tiens les hommes et les femmes pour beaucoup meilleurs qu'ils ne paraissent.

M. Enfantin est fortement convaincu de la nécessité d'un principe d'autorité. Il croit à la prépotence de l'État et à la hiérarchie sociale. Il croit que la puissance sociale, cette puissance synthétique qui fait le fond de sa métaphysique, est antérieure et supérieure aux termes qu'elle unit ; que, par conséquent, cette existence est sacrée, et qu'elle passe avant tout. En conséquence, comme il ne désespère pas de devenir le pontife suprême et de convertir le monde à ses doctrines, il s'est dit que, pour constituer le nouveau sacerdoce, l'argent était indispensable ; qu'avec l'argent viendrait le pouvoir, et il s'est empressé, lui et les siens, de faire fortune. Il y trouvait d'autant moins de scrupules que la manière dont lui et ses amis ont fait fortune était une application de sa métaphysique ; en principe et en pratique, il s'est jugé irréprochable. Oh ! je connais mon père Enfantin ; entre nous, pas de calomnie, pas d'envie, pas d'injure ; seulement, une guerre à mort !

On voit en quoi consiste la philosophie de M. Enfantin ; cela s'appelle, en logique, *réaliser une abstraction, une convention ;* créer en conséquence un entremettage, qui n'est autre chose, en politique, que ce que l'on appelait autrefois droit divin ; en morale, sacerdoce. Aussi M. Enfantin est-il essentiellement gouvernemental et sacerdotal ; en dépit de la révolution de 89, qui a changé radicalement l'ancien droit, et réfuté d'avance la synthèse enfantinienne.

D'après les principes de 89, l'homme est à lui-même son propre maître, son propre initiateur, son propre prince, son propre juge, son propre prêtre ; j'ai expliqué autrefois, par la théorie du travail, de l'échange et du crédit, comment, par la mutualité, il était son propre prêteur, son propre commanditaire, son propre patron, son propre ouvrier, son propre serviteur.

M. Enfantin ne l'entend pas ainsi : dans tous ces cas, il fait paraître un intermédiaire, une *troisième puissance*, qui détruit la liberté, l'égalité et l'autonomie ; bien entendu que le *droit* à payer pour cette perpétuelle entremise n'est jamais oublié. — Qu'est-ce que le juge selon lui ? un intermédiaire supérieur qui dit le droit des

parties, interprète leurs conventions ; et qui pour cela recevait autrefois des épices. Je dis moi, que le juge tient ses pouvoirs des parties qui l'appellent, que tout homme est justicier, et que la fonction du magistrat est, au fond, celle d'un témoin ; pas davantage.

L'Angleterre, l'Amérique, la Belgique, la Suisse, etc., affirment le *self-government*, et prouvent leur dire par la plus heureuse application. La loi, disent ces nations, est l'expression de la volonté générale : elle n'a besoin, pour se manifester, que d'un débat contradictoire, d'un vote ; après quoi, elle est mise à exécution par le ministère. Il n'est nul besoin là d'aucune autorité intermédiaire. — La Révolution de 89 a dit la même chose : c'est pourquoi les diverses constitutions dites monarchiques, qui en sont sorties, ont voulu que le roi, directeur ou président, ne fût autre chose que le chargé d'exécution de la loi, à cette fin sollicité de former le ministère, mais non son auteur, son révélateur! — Certains partis, inspirés des anciens souvenirs, ont essayé d'augmenter le pouvoir personnel du roi, la prérogative de la couronne, de refaire, en un mot, du roi constitutionnel un intermédiaire à la façon de M. Enfantin et de l'ancien régime.

Mais cette tentative a depuis été déjouée; inutile d'en rappeler les raisons. On a dit que la fiction de l'irresponsabilité, celle du prince, ne prenait pas en France; sans doute, si le prince sort de ses attributions. Mais on n'a pas encore eu d'exemple d'un gouvernement qui se renfermât dans ses attributions légales ; tous veulent faire la loi ; tous se font autorités. On voit que M. Enfantin et son école ne sont pas précisément des libéraux.

Dans le travail, toujours même méthode. M. Enfantin explique ainsi la maxime saint-simonienne : *A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.* — Qui jugera, dit-il, la capacité? qui jugera l'œuvre? — Ce n'est pas l'individu capable; ce n'est pas le producteur, intéressé à exagérer son mérite ; ce n'est pas celui qui le paie, intéressé à le rabaisser. — Il faut donc une *troisième puissance,* interprète et organe de la loi générale, qui distribue les fonctions et les rémunérations, qui assigne les rangs et les aptitudes. Ainsi se passaient les choses à Ménilmontant?

Voici maintenant le bouquet,

Le catholicisme, religion du droit divin, qui affirme la nécessité d'un sacerdoce, qui fait du

prêtre un intermédiaire entre la conscience de l'homme et sa liberté; du juge, un intermédiaire entre les parties; du banquier, un intermédiaire du commerce; du prince, un intermédiaire de tous les rapports sociaux et politiques; le catholicisme n'était jamais allé jusqu'à supposer, dans le mariage, l'existence d'aucun intermédiaire. Le prêtre donnait la bénédiction aux conjoints, mais il leur laissait la liberté de se choisir eux-mêmes; il ne paraissait point dans l'union. Il en est de même de l'officier municipal chargé du mariage civil : il reçoit la *déclaration* des époux et l'enregistre, afin que tout le monde sache que tel et telle sont mari et femme.

M. Enfantin n'a pas la même réserve. L'homme et la femme, vous dit-il, sont les deux premiers termes de l'équation. Mais où est la troisième puissance qui les unira? Cette puissance, c'est encore la société, vous dit-il, c'est-à-dire le prince ou pontife, dépositaire de ses pouvoirs. Non-seulement, donc, cet intermédiaire constate l'union, mais il la forme : c'est lui qui, dans la théorie enfantinienne, juge de l'*aptitude* des époux, de leur *convenance* mutuelle; c'est lui, en un mot, qui distribue aux hommes leurs épouses,

aux femmes leurs époux, selon la science certaine qu'il a de leurs sympathies et de leurs antipathies : c'est lui, ensuite, qui prononce leur séparation, quand leur mutuel amour est épuisé; qui les engage en de nouveaux liens ; c'est le prêtre androgyne, en un mot, qui fait et défait les unions amoureuses, détermine leur durée. Car tout est *relatif;* car l'*idéal* change, ne l'oublions pas ; car, enfin, l'amour est LIBRE.

Or, si l'on suppose qu'ici, comme dans la banque, comme dans la politique, etc., l'*entremetteur* a droit à une taxe, je laisse à penser ce que peut devenir un pareil entremettage? Jusqu'à présent, nous avons été dans la pornocratie; maintenant quel nom donnerez-vous au prince-pontife chargé de la pourvoyance des femmes et des maris ? Que dites-vous de cette synthèse? Elle a un nom dans la langue de la prostitution.

Je m arrête : j'en ai dit assez pour faire comprendre à quiconque lira ces pages que votre métaphysique, que la métaphysique de M. Enfantin n'est autre chose que confusion, gâchis, chaotisme, réalisation d'abstractions et négation de réalités ; que vous ne comprenez pas le sens des mots : *abstrait*, *concret*, *absolu*, *relatif*, *cer-*

titude, *vérité*, *universel*, *loi*, *thèse*, *antithèse* et *synthèse* ; *idéal*, *justice*, *progrès* ; que toute votre philosophie se réduit à une promiscuité de notions, et que la promiscuité des notions vous conduit à la *fantaisie pure*, dans le *droit*, la *science*, l'*art* et les *mœurs* ; à l'arbitraire dans le gouvernement, à l'agiotage dans les affaires, à la concussion dans la justice; à la prostitution et au proxénétisme dans l'amour; pour tout dire d'un mot, à la PORNOCRATIE.

Qu'ai-je besoin, après cela, de répondre à vos critiques sur ma théorie du mariage? Vos objections sont la conséquence du gâchis intellectuel qui vous distingue; est-ce que je puis répondre à une personne qui ne se comprend point, et qui fait profession de gâchis?

Vous niez que le couple conjugal soit l'organe juridique, l'élément primitif de la société humaine donné et constitué originairement par la nature : cela se comprend; vous ne reconnaissez pas de justice; ce n'est pour vous qu'une idée variable, qui n'a pas sa vie dans la conscience de l'individu, et qui, pour devenir quelque chose, a besoin d'une troisième puissance, Dieu, prince, ou pontife, qui la fasse prévaloir.

Quant au couple conjugal, que vous recon-

naissez, vous en niez la réalité collective, parce que votre intellect ne saisit pas les existences collectives ; et vous faites de ce couple une mécanique amoureuse.

Vous repoussez l'indissolubilité du mariage, c'est tout simple. Le mariage, exprimant, selon moi, la charte primitive de la conscience, doit être indissoluble, parce que la conscience est immuable. Les vœux sont une symbolique du mariage, l'homme, se saisissant lui-même, n'a plus que faire du symbole. Selon vous, au contraire, la justice n'est qu'un rapport variable ; elle est subordonnée à l'idéal, lequel lui-même est variable ; d'autre part, le mariage, ou plus simplement l'union des sexes, est l'organe de l'amour, l'idéal par excellence et le plus puissant, mais toujours variable, susceptible de plus et de moins. Comment accorderiez-vous cette indissolubilité ? — A ce propos, vous faites cet étrange raisonnement : l'État a aboli les *vœux perpétuels*. Or, le mariage indissoluble est un vœu perpétuel, que chacun peut faire à sa guise, mais que l'État ne doit plus recevoir. Et vous ne voyez pas que les vœux perpétuels, en religion, ont été institués à l'exemple du mariage, qui est perpétuel !

Vous rejetez la famille, c'est tout simple encore.

Les époux ne s'unissant pas, sous la loi du dévouement, pour la pratique, la réalisation et la propagation du droit, ils ne forment pas une création juridique, qui s'accroîtra de la naissance des enfants et plus tard de leurs mariages. C'est une société d'amour, dominée par une troisième puissance, qui s'entremet entre l'époux et l'épouse, à laquelle peut être momentanément confiée l'éducation des enfants qu'elle produit, mais qui n'a aucun droit de justice ni de propriété sur lesdits enfants, lesquels relèvent de la troisième puissance encore plus que de leurs parents.

Vous repoussez l'hérédité : c'est naturel, puisque vous ne reconnaissez ni la valeur juridique du mariage, ni celle de la famille, ni celle des enfants, ni celle de la paternité et de la filiation, et que toute propriété, tout travail, toute richesse, relèvent, selon vous, d'une troisième puissance, antérieure et supérieure à l'homme, au citoyen, au travailleur, au propriétaire. Moi, qui tends à éliminer de plus en plus l'action du gouvernement, je trouve logique, naturel, moral, que les biens se transmettent des pères aux enfants, sans autre forme de procès; j'aime mieux m'exposer aux erreurs de la nature qu'à l'arbitraire d'une administration. Vous, au contraire, qui envisagez tout

de haut, en vertu de la maxime, *à chacun selon sa capacité*, vous faites intervenir sans cesse l'autorité publique ou sacerdotale, juge de la capacité et des œuvres.

De ce que l'homme et la femme, représentant en prédominance, l'un la force, l'autre la beauté, sont, au for intérieur, équivalents, vous les proclamez égaux au for extérieur, et vous revendiquez en conséquence pour la femme similitude de fonctions, de travaux, d'industries, d'attributions.—C'est une confusion évidente : mais c'est logique, et de plus nécessaire. La famille étant niée, l'homme découronné, la femme ravalée au niveau de la concubine, le mariage réduit à l'amour, l'éducation des enfants un mandat de l'autorité publique, la vie privée, par conséquent réduite à rien, il faut bien que la femme devienne fonctionnaire public, à peine de n'être plus rien. Alors, en dépit de la nature et du bon sens, vous êtes forcée de chercher à la femme des attributions en dehors de son sexe; de lui créer de plus gros muscles, un plus large cerveau, des nerfs plus forts; vous la rendez homme, vous la dénaturez, l'enlaidissez, en un mot vous l'*émancipez* : je vous répète que c'est logique; la confusion jusqu'au bout.

Admettant cela possible, c'est le désordre; plus de famille, plus de justice, plus de vertu, plus d'amour. La justice n'est plus une religion.

Pourquoi, demandez-vous, l'homme et la femme ne seraient-ils pas, au for extérieur, équivalents comme ils le sont à l'intérieur, s'il est vrai que *force* et *beauté* soient équivalents? — A quoi j'ai répondu que la force et la beauté étaient choses incommensurables; que les services de l'une pouvaient se vendre; l'autre, non. C'est l'application du principe même de l'esthétique, qui met hors le commerce la vérité, la beauté et la justice, et les déclare non vénales, à la différence des œuvres de l'industrie, qui seuls tombent dans l'échange. Mais vous, qui opérez tout à l'aide du *troisième terme*, vous n'êtes pas de cet avis; vous dites : *Entre la force et la beauté il y a compensation;* ce qui veut dire que l'une peut très-bien payer l'autre, et ce qui constitue par conséquent la vénalité de la femme. La force, c'est l'argent; — la beauté, c'est le corps; — la troisième puissance, c'est le *lupanar*. Et vous n'en sortirez pas, tant que vous ferez l'*amour pour l'amour*, que vous chercherez l'*idéal* pour l'*idéal* que vous ne reconnaîtrez que des vérités relatives, des droits relatifs, et que vous affir-

merez, comme solution, votre synthèse : l'autorité. — Pour une idéaliste (je m'étonne que vous ne compreniez pas cela), c'est une des choses qui relèvent le plus votre sexe.

Si, répondez-vous, j'en sortirai : je rendrai la femme productrice, aussi bien que l'homme. — Alors ils échangeront produit pour produit, et amour pour amour.

Bon, si la femme travaille réellement ! mais si elle ne travaille pas, comme en Amérique ? Extrémité : on échange les rôles.

Vous parlez d'*égalité*. — Il faut dissiper cette équivoque.

Vous ne voulez pas d'égalité, vous êtes une aristocrate. Il vous faut des *crèches*, des *asiles*, pour occuper vos maîtresses, vos présidentes, vos juges, etc.

Chez vous, les deux sexes, en tant que sexes, et en tant que personnes, sont égaux ou équivalents, c'est vrai ; mais il ne s'ensuit pas, pour cela, que tous les individus, mâles et femelles, soient égaux entre eux ; au contraire. La hiérarchie saint-simonienne repose sur la non équivalence.

On trompe les imbéciles avec cela. M. un tel se dit égalitaire, parce qu'il tend à l'égalité entre

tous les hommes; nous le sommes bien davantage, nous qui tendons à l'égalité entre les *hommes* et les *femmes*.

Mon avis à moi est différent.

Tous les individus, les hommes de même race, sont égaux devant la loi, et le but de l'éducation est de les rendre équivalents par la science, l'industrie, l'art et le travail.

L'homme et la femme sont égaux au for intérieur, comme personne; mais, attendu la différence de leurs facultés, l'homme reste supérieur dans le travail et la vie de relation; — la femme ne recouvre sa dignité que par le mariage et l'accomplissement des devoirs qu'il lui impose. Toute autre égalité est fausse.

— Vous dites : la force, l'intelligence, le talent, chez l'homme comme chez la femme, varient à l'infini. Qui sait si, par un changement de régime, on ne parviendra pas à tout égaliser entre les deux sexes? Qui sait si la femme ne peut pas être rendue aussi vigoureuse, aussi agile, aussi capable de science, que l'homme? Qui sait si l'homme ne peut pas acquérir la beauté, la grâce, la tendresse de la femme?

C'est ainsi que raisonne l'impuissance obstinée. Elle s'attache à des *peut-être*. Ce peut-être

tient encore à la confusion de vos idées. C'est comme si vous disiez : Tout est relatif dans mon entendement, tout varie, tout change, et tout danse. Qui sait s'il n'en est pas de même dans la nature? Qui sait si le chêne n'est pas en train de devenir roseau, la colombe hérisson, et réciproquement? Qui sait si la terre, après avoir pirouetté cent mille ans autour du soleil, ne tombera pas dedans?...

Raisonnez-donc avec des gens qui vous répondent par des peut-être. Faites des lois en prévision de la fin du monde!,.. Négation de la fixité des lois et des types dans la nature : signe de maladie mentale. — Nous la retrouvons chez Mme Jenny d'H***.

Qu'est-ce donc que le progrès? objectez-vous (p. 81). — « La femelle du gorille ou du gibbon « n'est guère moins forte que le mâle, et celui- « ci n'est guère moins beau que sa compagne. « Entre Adam et Ève, la différence n'est pas plus « grande. » Là-dessus vous citez des vers de Voltaire.

C'est vous, madame, qui avez écrit cela; et qui témoignez de votre peu de respect pour vos ancêtres. Ce qui ne vous empêche pas de me reprocher ailleurs, très-mal à propos, d'avoir



comparé la femme (la femme émancipée sans doute) à la guenon.

Eh bien! madame, vous confondez deux choses : le progrès et l'échelle des races. Tous les peuples, aujourd'hui civilisés, ont passé par des degrés divers de civilisation : sauvagerie, barbarie, patriarcat, etc., mais chacun d'eux est resté fidèle à lui-même : le Germain, le Grec et le Celte ne furent jamais des Niam-Niam; l'Hindou et l'Arien jamais ne furent à comparer aux Patagons et aux Esquimaux; pas plus de comparaison à faire entre un Sémite et le naturel de la Nouvelle-Hollande. Jamais la Vénus hottentote n'enfanta les *amours*. Les races fortes et belles absorberont ou élimineront les autres : c'est fatal; et vous vous prévalez d'une fausse apparence, qui témoigne bien de l'obscurcissement de votre esprit.

Vous invoquez l'histoire, et vous dites : L'humanité se perfectionne à mesure que la femme, devenue plus libre, acquiert plus d'influence dans la société. — Que voulez-vous dire par-là? La liberté de la femme est-elle la cause ou l'effet du perfectionnement général, ou n'en est-elle qu'un TRAIT particulier? Vous ne distinguez rien, et chaque parole qui sort de votre bouche est un

torrent de fumée. Eh bien! madame, voici ce que l'histoire nous apprend : Au commencement, les unions étaient fortuites, passagères ; hommes et femmes n'en étaient pas plus libertins, n'y mettaient ni raffinement, ni malice. Puis les couples se formèrent : polygamie et concubinat. Enfin, le mariage fut institué ; *facta est sanctificatio ejus*. Privilége du patriciat, il fut reconnu ensuite à la plèbe ; — le christianisme en fit à son tour un sacrement. Nous en sommes là. Trouvez-vous que le progrès soit à l'amour libre?... Plus d'une fois, les mœurs de famille ont faibli parmi les nations ; elles sont retombées dans la promiscuité, et elles en sont mortes : Que pensez-vous de ce symptôme? Quant aux embarras domestiques, tant reprochés au mariage, il est clair qu'ils viennent du système économique, de cette mauvaise organisation du travail et du capital, que vous prétendez consacrer et développer encore par votre fameuse *synthèse ;* il est par trop outrageux d'accuser le mariage du mal que lui font précisément ses ennemis.

Vous niez, avec de grands éclats de rire, le droit de la force.

Sans doute, madame, la personne humaine seule a des droits, car seule elle est libre, morale

et respectable. Cela ne nous empêche pas de dire, en classant les droits de l'homme selon ses facultés, qu'il y a un droit de l'intelligence, un droit du travail; vous reconnaissez vous-même, en faveur de la femme, un droit de la beauté. Pourquoi n'y aurait-il pas aussi un droit de la force? Ne répétez donc pas, comme un enfant sans discernement, vos fables de La Fontaine : *La raison du plus fort est toujours la meilleure!* Quand on a dit cela, on croit avoir tout dit. Non, vous répondrai-je, la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure; mais elle l'est quelquefois, souvenez-vous-en.

Je n'ai pas vis-à-vis de vous le droit de la force, madame : s'il en était autrement, vous pouvez être convaincue que de votre vie vous n'eussiez touché une plume. Mais j'ai le droit de la critique, et j'en use sans miséricorde. Votre brochure est une attaque, très-peu voilée, mais profondément hypocrite, au mariage et à la famille. Pour la faire passer, vous vous êtes attaquée à l'homme que la police correctionnelle, par des motifs que je ne veux point discuter, venait de condamner comme coupable d'attaque à la morale publique et religieuse; vous avez cherché à intéresser à votre cause toutes les femmes, en

mettant mon ouvrage en lambeaux, et présentant, comme si elles s'adressaient à toutes les femmes, des paroles qui ne tombaient que sur vous et sur vos pareilles. — Vous vous êtes entourée d'équivoques, vous avez couvert vos pensées d'expressions pudiques, vous avez parlé du mariage avec une affectation de respect, comme si vous l'eussiez vengé d'une absurde théorie. Vous avez préconisé le parfait amour, si doux au cœur des femmes ; vous avez cherché à éblouir vos lecteurs, tantôt par la plaisanterie et le sarcasme, tantôt par une affectation de métaphysique qui ne pouvait manquer d'imposer aux niais.

. . . .

. . . .

NOTES & PENSÉES

Citations de Cornélius Agrippa, sur la femme, extraites de la monographie de Marguerite de Bourgogne, régente des Pays-Bas, par Altmeyer, *De feminei sexûs præcellentiâ*, traduit par Guendeville.

« L'homme, c'est Adam ; c'est la nature, la « chair, la matière. La femme, c'est Ève, « c'est la vie, c'est l'âme, c'est le mystérieux « tétragramme חרוה ou יהוה de l'ineffable toute-« puissance divine. Aussi la femme est-elle « le complément de la création ; après lui « avoir donné l'existence, Dieu se reposa comme « fatigué d'une œuvre aussi parfaite. La femme « eut pour berceau le paradis, l'homme reçut le « jour au milieu des brutes. La femme est supé-

« rieure à l'homme par l'esprit autant que par
« la beauté, ce reflet de la divinité, ce rayon de
« la céleste lumière; bien plus, la femme, c'est
« Dieu lui-même. »

« Dans ce livre étrange, poursuit le citateur, on trouve plusieurs passages où l'auteur émet sur la condition des femmes des idées justes et fort avancées; car tout ce qui existe dans notre société est privé de ce moelleux de formes, de cette souplesse, de ce charme, que cependant on demande à tout; et pourquoi? C'est que l'homme seul a mis sa main calleuse à l'ouvrage et n'a rien laissé faire à la femme, c'est-à-dire à la grâce qui achève tout. Qui a bâti, sculpté, écrit, peint? Ce sont les hommes, jamais les femmes. L'art n'a qu'un sexe, il est mâle; tandis qu'il devrait réunir, et il les réunira un jour, la puissance du sexe évidemment le plus fort, et la tendance du sexe le plus faible. Alors les temps seront venus et accomplis pour la beauté de de l'expression idéale. »

Hélas! si l'homme a tout fait, c'est que la femme est sans génie et sans initiative. Elle ne *sait!* D'ailleurs à quoi bon? L'art n'est-il pas féminin de sa nature, bien que ce soient des hommes qui l'exercent? ne tend-il pas assez à

l'effémination ? Que les femmes s'en mêlent, il devient fade, il se souille.

Altmeyer reconnaît d'ailleurs que la thèse d'Agrippa n'est qu'un paradoxe à l'abri duquel il se donne carrière contre la Bible, ses histoires scandaleuses, et ses dogmes... Dans un autre ouvrage, Agrippa s'exprime avec moins de galanterie sur le compte du beau sexe : *De incertitudine et vanitate scientiarum atque artium declamatio.*

En général, selon Agrippa, tous les arts, toutes les sciences, toutes les professions de la vie n'aboutissent qu'à un résultat malheureux ou inutile.

« Toutes les vérités de la vie, dit-il, me l'ont « fait prendre en dégoût. La vérité de la science « m'a rongé d'ennui; la vérité de l'amitié m'a « montré l'ombre et refusé la réalité; *la vérité* « *de l'amour m'a fait connaître les femmes, moins* « *pour être heureux avec elles que pour apprendre* « *combien l'amour est loin du bonheur.* »

***

Nons ne CONNAISSONS pas les femmes ?

Qu'entend-on par connaître ? — Personne ne

les connut mieux que Fénelon, dont l'innocence ne fut jamais soupçonnée.

Connaître, c'est observer dans la vie privée et dans tous ses actes et manifestations et conditions.

C'est suivre dans l'histoire, depuis l'état de nature, jusqu'au plus haut degré de civilisation.

C'est étudier le physique et le moral; mesurer les forces, juger les productions, les livres, le travail, le style.

C'est interroger les observations déjà faites par les écrivains antérieurs, par les philosophes, les voyageurs, les naturalistes, les phrénologistes, les poètes, les actes de justice criminelle.

Connaître, c'est avoir reçu la confession de toutes sortes de personnes, jeunes gens, vieillards, maris, amants, filles et femmes.

Connaître, c'est enfin avoir à son tour éprouvé les affections de famille, l'amour sous sa double face : la famille, la paternité; avoir été frère, fils, ami, confident, père, etc.

Connaître, c'est avoir, pour tout dire, étudié l'hygiène et la pathologie de l'amour, sinon par expérience, au moins par observation.

Le médecin est-il tenu d'avoir la fièvre pour la connaître, ou de s'inoculer la peste pour



la traiter ? Faut-il avoir été mordu de la vipère ou étranglé par le lion pour les connaître ?

[*Nous ne connaissons pas les femmes?*] Impertinence de petite fille, de jeune fat ou d'ignoble débauché.

Mais puisqu'on n'admet que l'*expérience actuelle* : faut dire d'abord que jusqu'à l'extrême vieillesse, le sentiment amoureux se soutient; qu'il faiblit seulement, mais ne s'éteint pas; que l'homme de cinquante ans est dans le même état que celui de vingt, sauf la longue expérience qu'il a de plus, et la volonté qu'il a d'en finir malgré tout; que par conséquent le meilleur juge est celui qui a vu le plus.

***

Toutes les femmes ne sont pas jolies. — Objection de PETITE FILLE.

Nous raisonnons du sexe pris dans son universalité, de la femme, dans l'ensemble de ses facultés physiques, morales, intellectuelles.

D'après cela, la beauté des unes sert aux autres, et comme elle est la moins importante, qu'il dépend de toute femme d'acquérir de l'instruction, de bonnes habitudes, de se montrer dili-

gente, douce et sage, j'ai raison de dire que la beauté est à toutes.

***

De quoi donc les femmes ont-elles à se plaindre?...

Oui, sans doute, il y a des créatures qui ont lieu d'être mécontentes, mais leur cause n'est pas celle du sexe; pas plus que le triomphe de leurs souteneurs n'est celui du droit.

***

Les honnêtes femmes ont la faiblesse, dès qu'on parle de leur sexe, de se rendre solidaires des mauvaises. Faut-il donc leur répéter cent fois la même chose? Il est admis, par moi comme par les autres, que les femmes, incontestablement inférieures pour la force physique, le génie, l'industrie, la philosophie, la politique, l'art et les affaires, reprennent un certain avantage dans la pratique des vertus domestiques, dans cette moralité de tous les instants, plus difficile peut-être que l'héroïsme. Cela tient à la sensibilité naturelle, à la passionnalité de leur sexe, à leur idéa-



lisme, à leur tendresse. Malheureusement, il faut ici dire encore que cette supériorité spéciale qu'elles obtiennent sur nous est balancée par une puissance d'immoralité égale, à laquelle nous n'atteignons pas davantage, nous autres hommes. D'où il résulte que les bonnes femmes ne formant que l'élite du sexe, élite peu nombreuse, noyée dans la masse, il faut considérer la moralité moyenne du sexe, appuyée sur le sentiment seul, comme inférieure à la moralité moyenne des hommes.

Ce n'est pas là une calomnie inventée à plaisir: c'est la conclusion logique des faits. Qu'y puis-je donc?...

Êtes-vous une honnête femme, une bonne femme, vous que soulèvent mes paroles? — Je vous canonise; je fais plus : je m'agenouille devant vous, je vous adore et je vous AIME. Et tenez pour certain que ce dernier mot dans ma bouche est le plus fort dont je puisse me servir pour témoigner de mon sentiment; car si je ne regarde qu'aux moyennes, je suis forcé d'en convenir, honnête femme que vous êtes, et devant laquelle se prosterne mon cœur et ma raison, je n'aime guère votre sexe et en fais encore moins de cas.

Que voulez-vous donc de mieux et de plus?

La femme, à l'état primitif, édénique de nature, peut bien chatouiller en nous la sexualité comme les femmes des îles Pacifiques ; mais elle a peu de droit à notre affection et à notre considération. Et moins la femmme civilisée s'éloigne de cet état primitif, moins elle a droit à exercer un empire quelconque, si ce n'est celui de la chair et des sens. Soyez donc ce que l'on demande de vous : douce, réservée, renfermée, dévouée, laborieuse, chaste, tempérante, vigilante, docile, modeste, et non-seulement nous ne discuterons pas vos mérites ; mais nous vous mettrons sur l'autel, et nous nous donnerons à vous corps et âme.

Et que l'énumération de tant de vertus ne vous effraye pas : c'est toujours la même au fond qui revient ; soyez MÉNAGÈRES, ce mot dit tout. Ni l'amour, ni l'amour-propre, n'y perdront rien, je vous jure.

***

Je crois que c'est élever très-haut la femme que de l'appeler *compagne de l'homme*. Heureuse et louable celle qui peut mériter un pareil titre ; mais petit et peu digne d'estime celui qui n'est pas fort au-dessus de cette compagnie ! — La



femme n'est point une servante, ni une mercenaire, pas plus qu'une concubine. Je l'appellerais volontiers une pupille, dont la vie est une émancipation perpétuelle, et qui finit par la mort. C'est pourquoi, en principe, aucune femme ne devrait être réputée *sui juris sui compos* : elle est censée éternellement en tutelle de père, frère, oncle, mari, voire même amant, là où le concubinat est reconnu par la loi. A défaut de tuteur né, la loi doit en assigner un parmi les personnages officiellement désignés pour faire partie du conseil de famille : maire, juge de paix, chef d'atelier, etc.

Et je dis ceci, non pas tant à cause de la faiblesse du sexe que pour sa sécurité. Les femmes ne seront pas loin de jouir de toute la liberté dont elles ont besoin, quand elles seront ainsi placées sous la protection sociale ; quand chacune d'elle aura son protecteur né ou légal, tenu de la conseiller, etc.

***

Femmes reines. — Elles ont joué un vilain rôle en Pologne.

Rixa, Bona, les archiduchesses Marie-Gri-

silda, Louise de Gonzague, Marie d'Arquien, autant de scélérates. Les seules exemptes de blâme sont celles qui n'ont pas fait parler d'elles dans l'histoire.

Un des vices essentiels de la royauté, à la différence des autres fonctions de l'État, c'est qu'elle est représentée par un couple : il y a un roi et une reine. — Assurément, tout fonctionnaire public, tout magistrat peut être abordé par sa femme : le procès de Beaumarchais le prouve. Mais quelle différence! Le système constitutionnel a réduit l'influence des femmes ; elle est demeurée considérable, et, sans sortir de mon pays, j'ose dire que cette influence n'a pas été bonne.

Une femme reine peut se soutenir dans deux cas contraires : Dans un état constitutionnel, où le roi ne légifère, ne gouverne, ne décide rien, tel que l'Angleterre ; — ou bien dans un despotisme absolu, où le caprice fait loi, où l'obéissance est passive. — Tous les journaux anglais reconnaissent aujourd'hui que le prince Albert fut le conseiller intime et le guide de Victoria. Se serait-elle mieux tirée d'affaires dans la position d'une Catherine II, d'une Sémiramis, d'une Zingha? — Et encore, qui nous dit que ces fa-



meuses reines ne furent pas des marionnettes entre les mains de leurs amants ? La femme Zénobie, plus chaste qu'Élisabeth, marcha bien tant qu'elle eut près d'elle son conseiller Longinus, et qu'elle resta libre. Vaincue par Aurélien elle perd contenance et livre ses amis.



Égalité des sexes. — Ce sophisme s'accrédite à certaines époques de fatigue, d'épuisement, surtout d'*oppression* et d'*exploitation;* quand la masse des mâles a été transformée en bêtes de somme; quand l'iniquité rend le travail peu lucratif, la vie difficile, le mariage périlleux, la génération onéreuse, la famille impossible.

Alors le mariage est déshonoré par l'intérêt; la loi de *succession* regardée comme une spoliation; la famille abandonnée pour l'État. Tout le monde se rejette sur l'État. La liberté est niée. Plus de justice: elle a faibli dans les âmes; on appelle à la force.

On attribue au mariage les maux et les misères qui sont l'effet de l'ordre social; et l'on fuit le mariage et son esprit de dévouement, de renoncement;

Retour à l'amour pour l'amour, voluptueux, changeant;

On passe à l'union concubinaire; mais on ne s'y arrête pas longtemps;

Amour papillonnant, polygamique et polyandrique;

Communauté, promiscuité, confusion des sexes;

Dégradation de l'homme qui s'efféminе;

Dégradation de la femme qui se prostitue;

Dissolution du corps social qui tombe en tyrannie et sodomie.

Vous reconnaissez-vous à présent?

Cette déduction finale, je l'ai appuyée sur des faits:

J'ai montré par l'exemple des anciens et des modernes, des païens et des chrétiens, par les théories des philosophes et par celles de l'Église, que c'est exactement ainsi que les choses se passent;

J'ai dit qu'en ce moment, soixante-douze ans après la Révolution de 89, nous sommes dans la même situation qu'au premier siècle;

J'ai retrouvé dans les sectes de l'époque, icariens, humanitaires, saint-simoniens, pha-



lanstériens, dans toute cette bohème artistique et littéraire, les mêmes tendances, le même esprit, la même dépravation que chez les gnostiques.

Poussant l'examen dans le dernier détail, j'ai démontré, par d'illustres exemples, que la femme qui s'éloigne de son sexe, non-seulement perd les grâces que la nature lui a données, sans acquérir les nôtres, mais retombe à l'état de femelle, bavarde, impudique, paresseuse, sale, perfide, agent de débauche, empoisonneuse publique, une Locuste, une peste pour sa famille et la société.

J'ai dit cela et je le redis : j'ai donc accusé, et j'accuse de la corruption contemporaine, de la décadence française, et d'une partie de l'Europe, entre autres causes, les idées mises en circulation sur la femme.

Le nivellement des sexes aboutit à la dissolution générale.

Sans une disparité radicale d'attributions, il n'y a ni famille ni mariage.

Sans ménage et sans famille, point de justice, point de société : l'égoïsme pur, la guerre civile, le brigandage.

Le cœur de l'homme doit être plein de la volupté

de commander chez lui : sans cela l'homme disparaît.

*
* *

J'ai fait la critique de saint Paul, et on me dit que je copie saint Paul. — Mauvaise foi. Ce que je reproche à saint Paul c'est de raisonner de l'amour et du mariage, exactement comme M. Enfantin, moins la subordination, que celui-ci n'admet pas.

*
* *

Me reprocher d'ignorer tel ou tel fait ! — Qu'est-ce que cela fait à ma raison ? — C'est comme si vous me reprochiez les fautes de grammaire et de syntaxe qui pullulent dans mon livre : qu'est-ce que cela fait à mon style ?

*
* *

On dit : plus les femmes ont obtenu de liberté et de respect, plus la société a été développée. C'est l'inverse qui est le vrai : plus une race d'hommes offre d'intelligence, de capacité, de

poésie, plus elle a témoigné de respect pour le sexe et moins elle lui a donné de liberté..... Exemples : races *germanique*, *grecque* et *latine*.

***

On n'intervertit pas les attributions.

On ne change pas son sexe.

L'homme qui le fait devient ignoble, misérable, impur.

La femme qui le fait devient laide, folle, catin, guenon, etc.

***

Vous vous prétendez chaste; et, par un raisonnement à vous, vous en êtes déjà à prétendre que les fautes que se permet l'homme contre la pureté ne sont pas plus répréhensibles chez la femme.

***

MM. Lemonnier, Fauvety, Massol, Guépin, Brothier, Renouvier, Antonio Franchi, etc., forment le personnel de la *Revue philosophique*

et ils sont vos amis. J'ai donc ainsi raison de supposer que vos opinions sont les leurs ; donc qu'ils parlent ! qu'ils s'expliquent ! Pas d'hypocrisie ! Il faut que toutes les opinions viennent au jour ; que toutes les doctrines se produisent. Nous sommes en temps *révolutionnaire ;* FINISSONS VITE !

Si vous êtes aux trois quarts folle, je les en accuse.

***

Vous êtes une église de proxénètes et de dévergondées. Voilà mon dernier mot.

Le saint-simonisme, ou la pornocratie, rend haïssable jusqu'à la femme.

***

L'influence féminine a été, en 1848, une des pertes de la République. G. Sand, femme et artiste, composant avec J. Favre, autre artiste, les bulletins fameux, c'était la République tombée en quenouille.

Où était l'homme, dans le gouvernement provisoire ?

Lamartine, artiste ; Crémieux, artiste ; A. Marast, artiste ; Louis Blanc, artiste ; je m'arrête. L'élément féminin était ici en majorité. Arago était un homme, je le crois ; mais, à cause de cela, relégué dans la marine, un instrument, un outil.

***

Pire espèce des affranchies : les *esprits forts*, celles qui se mêlent de philosopher, et qui ajoutent à leur travers la prétention d'une doctrine, l'orgueil d'un parti, l'espoir d'une dépravation de la société.

Signe particulier : *Détraquement de la raison*, entraînant l'évanouissement de la pudeur et la perte du sens moral.

Chez les artistes dramatiques, lyriques, chorégraphiques, l'émancipation vient par les sens et l'imagination. Jésus a parlé à la Madeleine : c'était une artiste. La vraie courtisane, au sens antique du mot, était une artiste, une prêtresse même : les bayadères, les almées, sont des artistes.

L'esprit fort femelle est encore autre chose.

C'est une poule qui chante le coq : idée fixe,

copier, calquer, et singer l'homme, à tort et à travers.

***

Est-on las de nous promener de tyrannie en tyrannie! — Les enfants à la société, apparemment que les fonctionnaires publics, *bonnins* et *bonnines*, vaudront mieux pour les enfants que leurs auteurs!... C'est de la raison, cela?

Rêve d'utopiste célibataire, et d'émancipée célibataire.

La nature a fait pour nous la meilleure part de la besogne, et nous la contrarions dans ses lois.

***

Si instruite que soit la femme, tu verras bientôt qu'elle ne sait guère, et que son babil est plus insupportable que le bavardage de l'ignorance.

***

J'ai vu une femme haranguer. Son mari avait

l'air tout glorieux. Il avait l'air de dire au public : *quel homme je suis!* moi qui suis le mari d'une femme qui improvise!...

***

Contre les femmes émancipées :

Vous nous déplaisez ainsi; nous vous trouvons laides, bêtes et venimeuses : qu'avez-vous à répliquer à cela? A qui vous souciez-vous de plaire? au bouc des sorcières, à Belphégor, à vos Kings-Charles?... Faites-donc; et quand la pudeur sera revenue aux mâles, ils vous noieront avec vos amants dans une mare.

A cela répliquez-vous que nous vous *déplaisons* aussi? Soit : alors c'est la guerre. Question de force.

***

Quelle étrange prétention à ces créatures de vouloir que nous les aimions, alors que nous ne les trouvons pas aimables!

Que nous les traitions en Vestales, quand nous les savons juste le contraire!

Le christianisme a canonisé trois ou quatre

femmes galantes : Madeleine, Thaïs, Afra, — mais après leur pénitence ; notez cela. Aujourd'hui on voudrait nous les faire encenser impénitentes !

***

Faut croire que les fatigues cérébrales agissent sur la matrice à la façon de l'*agnus-castus* ou des cantharides : n'est-ce point assez pour que le père de famille, le mari, l'amant, les interdise à sa fille, à sa femme, à sa fiancée ?

***

J'ai prié un de mes amis de rassembler des notes pour une biographie de nos dames auteurs : j'ai été désespéré dès la première série.

***

Une femme ne peut plus faire d'enfants quand son esprit, son imagination et son cœur se préoccupent des choses de la politique, de la société et de la littérature.

***

Elles ne suffisent plus à leur tâche, et elles nous parlent d'être juges, médecins, apothicaires, préfets et *préfètes;* que sais-je? gendarmes aussi, et dragons!

***

Notez que les femmes à qui on a enlevé le blanchissage, la boulangerie, le soin du bétail, ont encore abandonné le *tricotage* et la *couture*. — J'ai vu ma mère faire tout cela. Elle pétrissait, faisait la lessive, repassait, cuisinait, trayait la vache, allait au champ lui chercher de l'herbe; tricotait pour cinq personnes, et raccommodait son linge.

***

Rôle de la femme. — *Nourrice et gestatrice.* D'où vient que l'enfant ressemble à la mère? L'explication est donnée par les abeilles: influence de la nourriture. Les abeilles produisent à volonté, avec le même œuf, une *reine*, un *mâle*, une *ouvrière!*

Quid vero, si la nourriture première du germe est la propre substance d'une femme? d'un être vivant?

Il n'y a pas d'autres générations que des générations SPONTANÉES.

Elle est spontanée dans la cellule de la plante; elle est spontanée dans la plante zoosporée; elle est spontanée dans le rotifère; elle est spontanée dans le polype, ou ne se distingue pas de l'accroissement; elle est spontanée dans l'homme, qui forme, lui, le germe!

Tout cela est grand, sublime et beau.

***

Je n'ai que faire, moi, de *phrénologie*, d'*anatomie*, de *physiologie;* c'est l'affaire des curieux investigateurs de la matière, de rechercher dans l'organisme quelle partie correspond à tel acte de la *conscience* ou de l'*esprit*. Sans doute, il est intéressant de voir ainsi confirmer par l'observation cranioscopique, physiognomique, les données pures de la raison et de la conscience; mais le philosophe ne procède pas de la sorte. Comme le genre humain il procède

d'intuition, d'*à priori*, de l'abondance du cœur et de la plénitude de l'idée.

***

Possible que l'homme ne diffère de la femme que par un degré de *chaleur* de plus, qui produit l'animalcule.

***

Avec la nature de l'homme et de la femme, le mariage s'ensuit : hors de là, pornocratie.

La raison de la monogamie, la voici :

1° Égalité de nombre des sexes : or, les mâles, égaux entre eux, ont droit à chacun une.

2° Raison de *non-voltige* : la dignité de l'homme et son INDIVIDUALITÉ. En définitive, la société est pour l'homme autant un moyen qu'une fin.

***

Le mariage est une *constitution naturelle*, indiquée au physique et au moral, par les aptitudes diverses des deux sexes, saisie promp-

tement par la conscience des peuples, à l'origine des nations; mais ensuite obscurcie par les préjugés et les passions, et aujourd'hui à peu près incomprise.

On en est venu à le regarder comme la cause première de toutes les difficultés sociales.

Grande affaire de lui rendre son *vrai sens*, et ensuite de le rétablir.

Hors de là, mort sociale.

Le mariage, organe naturel et formateur de la justice, est base de la société : il produit la liberté et la République.

La pornocratie, son antagoniste, est le dernier mot de toute usurpation et tyrannie.

L'homme avant vingt-six ans révolus, la femme avant vingt-un ans révolus, ne peuvent contracter mariage.

Il y a pour cela différents motifs :

Motifs de santé ;

Motifs moraux ;

Motifs de philogéniture ;

Motifs d'économie publique ;

Motifs d'économie domestique et d'éducation des enfants ;

Motifs de durée ct d'inviolabilité de l'union conjugale.

L'erreur sur la personne, la famille, la qualité, la moralité, la fortune, la santé; toute tromperie, en un mot, est cause de nullité.

Trois mois au moins de fiançailles.

Le refus de consommer le mariage est aussi une cause de nullité, de plus passible d'amende.



Il faudrait pouvoir assouvir d'un coup la curiosité, qui demande sans cesse à voir des objets qui ne doivent pas être vus. Ainsi, les détails sur les mystères de la conception, de l'accouchement, etc. Tout cela est fort laid, si ce n'est pour le *physiologiste philosophe*, qui y voit autre chose.

Pauvre garçon : tu n'as rien à voir là. — Ta raison n'a rien à y apprendre.

Lire dans la botanique de M. de Jussieu la description de la *reproduction;* cela suffit, rien de plus.

Voir une fois, dans un traité de l'accouchement, le détail des opérations ; — cela fait, on sait tout.

Quant au reste, affaire d'imagination, de volupté, de corruption secrète. C'est toujours le

même roman qu'on relit, et auquel on demande des excitations défendues.

Eh bien! cela même, il faut une bonne fois s'en défaire, en le ramenant au réel.

***

La jeunesse doit être renseignée pleinement sur l'amour, et cela vaut mieux que la fausse et trop précoce expérience qu'elle se donne.

Pas d'*illusion* sur les femmes.

Mais pas non plus d'adversion ni de mépris.

***

Leçons au jeune homme :

Même en amour, tu dois être maître.

Si tu prends une maîtresse, souffriras-tu d'en être le jouet, le complaisant ou l'esclave? — C'est impossible. Tout ce qui te dégraderait à tes propres yeux diminue ta volupté.

Si tu vas voir une courtisane, tu la traiteras avec indulgence et politesse : souffrirais-tu qu'elle te manquât? — qu'elle se fît ton égale? — Non, tu diminuerais ta dignité, et par le fait ta jouissance. Dans le mariage, la domination est d'un

autre ordre : tu adores ta femme, et tu restes le maître.

***

Tertullien, *Exhort. ad cast.*, cité par Vattel : *Videtur esse matrimonii et stupri differentia, sed utrobique est communicatio. — Ergo, in quis, et primas nuptias damnus? Nec immerito, quoniam et ipsæ constant ex eo quod est stuprum.*

Vattel, en bon protestant, s'indigne de cette assimilation. Mais le protestantisme, qui a rétabli le divorce, a prouvé que le mariage n'était aussi pour lui qu'un moyen de *soulager la nature*. Le roman de J.-J. Rousseau et ses *Confessions* expliquent comment le protestantisme entend le mariage; l'histoire de *Sophie* de même. On sait que MM. les ministres protestants, quoique mariés, — cultivent la galanterie tout autant que nos prêtres; et il n'y a rien en général de plus paillard que le mari protestant, en tant qu'il obéit au protestantisme. Luther a fait aussi à cet égard une profession de foi non équivoque; la consultation en faveur du landgrave le démontre.

Saint Jérôme prétend (Vattel, qui cite ce pas-

sage, ne dit pas où il l'a pris) : *Hanc tantum esse differentiam inter uxorem et scortum, quod tolerabilius sit uni esse prostitutam quam plurimis.*

C'est clair. Dans tout amour, il y a souillure et prostitution du corps, dit le vrai chrétien. C'est pour cela que la bénédiction nuptiale n'est qu'une absolution préalable.

***

Le christianisme, en reportant l'amour du chrétien, comme sa pensée, vers le ciel, a organisé, pour ainsi dire, la dissolution sociale. — Chose qui eût étonné le bon sens antique, dans cette même société où le concubinage et la fornication simple sont réputés délits contre les mœurs ; une loi contre le célibat paraîtrait arbitraire. Ce n'est pas la famille que la loi du chrétien protége, c'est une continence monacale, anti-sociale. Nous savons pourtant, par la même expérience qui l'avait appris aux anciens, que « les pères de famille sont meilleurs citoyens, plus attachés au bien public que les célibataires. »



***

Rien n'y fait : chacun, dans notre monde, travaille à l'envi à séparer ce que la nature a voulu joindre : l'Église multiplie tant qu'elle peut ses couvents ; l'État augmente ses armées et ne laisse au mariage que les estropiés et les poitrinaires ; la littérature et les sectes préconisent l'amour libre. Aussi, la société n'étant plus soutenue par la famille, le droit public par le droit domestique, force nous est de recourir à la force : après avoir institué le suffrage universel, nous nommons un empereur !...

***

Pourquoi n'y aurait-il pas un diplôme de mariage ? — Tout individu du sexe masculin, *omnis masculus adaperiens vulvam*, comme dit la Bible, qui ne justifierait pas d'une capacité industrielle suffisante, et d'une certaine force musculaire, ne devrait pas être regardé comme apte au mariage. — La puissance d'engendrer n'est qu'une condition : il y en a plusieurs.

***

Tout communisme aboutit à la ruine de la famille.

Toute attaque à la famille aboutit à la tyrannie.

Tout amour libre entraîne l'affaiblissement de la conscience conjugale, et la dissolution de la société.

Si la nature a voulu établir la société humaine sur les principes de la justice, de l'égalité et de la liberté civique, de la responsabilité des fonctionnaires publics, du contrôle des pouvoirs, et de la libre manifestation de la pensée, elle a dû faire ce que je dis qu'elle a fait. — La femme participante du droit. Là est son égalité.

Si, au contraire elle a voulu établir les principes d'autorité, de communauté, promiscuité ou absolutisme : elle a dû faire les sexes semblables en tout, sauf l'organe de l'amour.

***

Entre l'amour et la justice, en autres termes entre le mariage et la société ou l'État, il existe un rapport intime, un lien de solidarité, qui a été

reconnu dans tous les temps, en vertu duquel toute atteinte à la justice et à la liberté publique est destructive de la famille, et par suite de l'amour même ; et réciproquoment toute atteinte à l'amour et au mariage est destructive de la société et de l'État.

***

L'homme sain conserve jusqu'à la fin sa puissance génératrice et son génie, bien que la dignité de l'âge lui commande d'user de moins en moins de l'une, et de modérer le second.

La femme, à un certain moment, perd la puissance de concevoir, mais non pas toujours la fureur d'aimer ; avec cette faculté de conception, elle perd sa grâce juvénile ; elle devient une sorte de métis, ni homme ni femme, dont la psychologie est à étudier, et qui a plus besoin encore d'être contenue que la jeune femme,

Ici l'éducation est toute puissante.

***

Certaines femmes, comme Lucrèce, sont capables de mourir plutôt que de se rendre cou-

pables ; ou de se tuer, si elles le devenaient. J'en ai connu. Elles sont rares. C'est une grande et précieuse vertu, assurément, indice de plusieurs autres. Mais toute médaille a son revers. Chez la femme, une grande chasteté, une vertu inflexible, est l'indice d'une grande personnalité. Et ces créatures-là ne sont pas à tous les hommes.

A une Lucrèce il faut un mari doux, patient, sage ; un caractère passionné ne lui conviendrait pas. Beaucoup, après réflexion, préféreront un peu moins d'héroïsme et plus de soumission. La femme facile est souvent bonne créature. Tout le monde aime Marie-Madeleine ; peu se soucient de sa terrible sœur Marthe.

***

Par sa nature et sa destination, la femme recherche l'élégance et le luxe ; il faut qu'il en soit ainsi.

Dans une société et un ménage bien ordonné, cette élégance, elle l'obtient avec les seules ressources de la maison, le produit du travail du mari ; ce luxe est l'effet de son administration et de son économie.

Mais que l'amour et l'idéalisme deviennent la loi suprême, le travail et la sobriété fatiguent bientôt, le ménage tombe dans le mépris, l'union devient un concubinat, et la femme, ministre de l'épargne et du comfort, devient agent de dissipation et de ruine.

Alors elle se pervertit, et elle subit la loi de toutes les choses luxueuses ; sa perversion est la pire de toutes. Concubine ou courtisane, elle devient la désolation de l'homme.

***

Fureur moderne du luxe dans toutes les capitales de l'Europe : Paris, Bruxelles, Berlin, Vienne, etc. La production des maris ne suffit plus ; faut y joindre les dettes, l'escroquerie, l'abus de confiance, la banqueroute, la prostitution.

Exploitation de plus en plus âpre de la plèbe ouvrière, qui se corrompt à son tour, se prostitue et renonce au travail.

Alors la production générale commence à baisser juste au moment où il faudrait qu'elle doublât, où le luxe devient diluvien,



Augmentation à vue d'œil du *prix des choses*. Depuis la *liste civile* jusqu'au *prêt* du troupier; depuis le taux de l'escompte, jusqu'au pain de seigle.



*Efféminatio*n sociale ou pornocratie, phénomène qui se remarque chez toutes les nations.



Tendance générale à faire fortune par des *combinaisons* tient à la lasciveté générale, au besoin exagéré d'élégance et de bien vivre, sans lequel pas d'amour : *Sine Baccho et Cerere friget Venus*.



Plus d'horreur encore de la frugalité que du travail : c'est tout simple, l'amollissement du cerveau et du corps réclame une nourriture plus copieuse.

***

En résumé, Michelet donne de petites recettes pour cultiver le mariage et la femme, imitées des auteurs comme Rousseau, Beaumarchais etc.

Il reste esclave de *l'amour* qui n'est dompté que par la CONSCIENCE ; tout son livre le démontre d'un bout à l'autre.

Il reconnaît à chaque pas l'infériorité de la femme, et cependant il la proclame *égale* et SUPÉRIEURE à l'homme.

Il me prend beaucoup de choses qu'il s'efforce de raccommoder.

Comme Rousseau et autres, il peint le ménage très-aisé, sinon riche (10,000 francs de revenu au moins); il ne peut rien pour le ménage de l'ouvrier, à plus forte raison rien pour les ménages inférieurs.

La justice lui a fait peur : il n'en comprend pas la douceur, la bienfaisance, la fécondité, la puissante garantie, les immenses et sérieuses ressources.

Il oublie surtout que la femme, traitée par l'amour, devient de plus en plus molle, fragile, susceptible; tandis qu'élevée peu à peu à la

justice, d'abord par une éducation sévère, puis par l'union conjugale, elle devient vaillante, héroïne, et cela avec facilité, sans emphase, ni effort, ni embarras.

⁂

La *conscience!* la *conscience*!

La *conscience*, où est-elle? Est-ce le cœur, le cerveau, l'estomac, les reins, ou autre partie du corps? Rien de tout cela.

La conscience est *commune à tous les hommes :* elle est indivisible.

Mais la nature, avant qu'il y eût société, a dû y pourvoir par une création spéciale ; selon moi, c'est la dualité androgyne dans laquelle la *réciprocité* est au plus haut degré le respect mutuel supérieur, le sacrifice le plus complet.



La femme est faible mais belle; l'homme fort, mais rude ; la femme est improductive, mais soumise; l'homme travailleur, mais dominant. On peut poursuivre ce parallèle.

Ceci est plus qu'une alliance, c'est une associa-

tion, un engrenage des plus curieux, où l'orgueil et l'amour sont satisfaits.

***

On objecte : Comment concevoir un organe à plusieurs personnes ? Par la théorie de l'être, unité collective. Le plus simple objet suffit.

Un FAGOT de sarments, par exemple. Il y a *fagots* et *fagots*.

Un FAGOT est une chose, et le sarment dont il se compose en est une autre ;

Déliez le fagot, séparez les sarments : vous avez détruit une réalité ; bien que vous n'ayez pas anéanti ses *éléments*.

De même pour le sarment : on peut le tailler, diviser, couper, moudre, etc. ; les particules subsistent.

On peut le brûler, recueillir cendres, huile, gaz, puis décomposer encore : on détruit toujours une réalité, une chose ; on n'anéantit rien.

Si vous reculez devant cette conséquence, plus de justice : la société est dissoute ; il faut, pour la refaire, revenir au *droit divin ;* ce qui est recommencer.

⁂

La femme mariée ne veut plus d'enfants.

La femme non mariée ne veut plus de mariage.

J'ai recueilli, dans mes promenades autour de Bruxelles, ce mot poignant d'une femme du peuple, restée veuve avec sept enfants. Son mari, simple journalier, gagnant 1 fr. 50 par jour, s'était tué par accident. Lui mort, les maisons de secours, les dames de charité, tout le monde s'était occupé d'elle : on avait placé la fille aînée, d'autres s'étaient chargés des deux suivants ; on donnait des secours hebdomadaires à la mère, qui trouvait encore moyen de gagner quelque chose.

Elle se trouvait heureuse ! plus heureuse que dans son ménage.

« Le pauvre homme, disait-elle, parlant du défunt, il fallait bien l'entretenir ; tous les dimanches, laver sa chemise, sa blouse, lui donner cinq sous pour boire deux verres de faro ; lui servir, avec son pain, un peu de pitance !... Que restait-il pour nous ?... *C'est fini : un homme coûte plus qu'il ne vaut !* »

***

Jeune homme, si tu as envie de te marier, sache d'abord que la première condition, pour un homme, est de dominer sa femme et d'être maître.

Si après avoir arrêté tes regards sur une personne et l'avoir bien considérée, tu ne te sens pas, dans l'ensemble de tes facultés, *une fois plus fort* au moins que ta femme, ne te marie pas.

Si elle t'apporte de la fortune, et que tu n'en aies pas, il faut être *quatre fois* plus fort qu'elle.

Si c'est un bel esprit, une femme à talent, etc., il faut que tu sois *sept fois* plus fort qu'elle; sinon pas de mariage. Il n'y a pas de repos pour l'homme à se sentir critiqué ; pas de dignité à être contredit ; le danger arrive imminent de cocuage, ce qui est la dernière des hontes et des misères.

Plutôt la fréquentation des courtisanes qu'un mauvais mariage.

Il faut avoir raison le plus possible.

Et comme il est difficile que tu ne te trompes

quelquefois, ne jamais souffrir ni reproches, ni rappel à l'ordre.

Si ta femme te résiste en face, il faut l'abattre à tout prix.

***

Ne pas épouser une artiste, pour trois raisons :

1° Parce qu'elle est au public ;

2° Parce que si elle a du talent, elle s'attribuera la supériorité ;

3° Parce qu'elle gagnera la vie commune, et qu'elle ne devra rien à son mari.

Il faut laisser aux Talma épouser *Georges*, *Mars* ou *Duchesnois* ; lui aussi est *au public*, et il est plus fort.

***

Il faut redresser le jeune homme de toute sa hauteur ; lui apprendre que rarement, bien rarement, son *premier amour* peut être suivi de mariage, et qu'il est bon pour lui que cela ne soit pas ; qu'il ne doit pas se marier avant vingt-huit à trente-deux ans ; qu'il doit attendre qu'il soit *mûr*, au moral comme au physique ; que son idéa-



lisme ait passé, qu'il puisse davantage se suffire, vivre en lui, et absorber la femme.

Il faut lui apprendre :

Que tout amour précoce engendre un nivellement fâcheux;

Que la femme veut être domptée et s'en trouve bien ;

Qu'elle a tendance à la lasciveté, à la licence, à la gravelure, aux choses luxurieuses, et qu'un homme fort lui impose davantage ;

Qu'elle est aisée à maîtriser tant que jeune, amoureuse et qu'elle fait des enfants; passé cela, qu'elle devient hommasse, et qu'il importe alors plus que jamais que l'homme conserve la prépondérance, ce qui ne se fait que par l'*habitude* prise, le pli formé; chose qui n'empêche pas qu'il y ait de sourds murmures de révoltes;

Que les enfants y aident encore : la mère se confondant volontiers alors avec eux, se rajeunissant avec ses filles; ce qui entretient l'autorité paternelle, hors de laquelle ni paix, ni ordre, ni décence, ni honneur, ni salut; au contraire, tout tourne au grabuge et au scandale ;

Que le chef de famille se doit tout entier aux siens ; que tout égoïsme doit être banni de son cœur, et qu'il en doit multiplier les prémices ;

mais, en même temps, qu'il en est le gardien, le pourvoyeur et l'instructeur responsable, et qu'à ce titre il ne doit jamais permettre la moindre infraction à son commandement ;

Que la femme a tendance constante à rabaisser l'homme ; elle le circonvient, l'enlace, veut en faire son *compagnon*, son *égal* : c'est dans sa nature ; elle le fait à son insu, conspirant ainsi naïvement contre la hiérarchie domestique et contre elle-même ;

Mais qu'il faut de temps en temps remonter l'horloge, faire acte de décision, de volonté, etc. ; que c'est au mari à voir de quelle manière il doit s'y prendre, dans quelle occasion, sur quel ton, etc. ;

Tenir toujours la dragée très-haute, et se souvenir de cet aphorisme : Que les hommes les plus aimés de leurs femmes sont ceux qui savent le plus se faire respecter, et même un peu craindre ;

Ne pas oublier que la femme tend à faire sans cesse de son mari son amant ; mais que l'homme doit se garder de cette faiblesse comme d'une dégradation.

Il est bon pour l'homme qu'une femme trouve dans le mariage son premier amour ; c'est dans



cette vue qu'autant que possible il doit la prendre *vierge*. En supposant que son cœur ait déjà soupiré autre part, la plaie se fermera. La femme s'attache toujours à celui qui lui a donné la première façon.

Accorder beaucoup, non par forme de transaction, mais de *libéralité*. L'homme est maître, il doit être généreux, non un échangiste.

Confiance doit être *absolue* de la part de la femme envers le mari ; celui-ci doit l'exiger ; elle ne peut être que limitée envers la femme. Tout homme a des secrets qu'il peut confier à un ami, et qu'il ne dit pas à sa femme.

Beaucoup d'indulgence, parce que la femme est faible.

Jamais de pardon pour les fautes graves : elle mépriserait d'autant son mari.

Un mari trompé par sa femme peut la garder afin d'éviter le scandale ; mais il doit s'en séparer de corps et de cœur ; s'il agit autrement, il s'avilit et se perd.

C'est le triomphe de l'épouse de ramener à elle un époux adultère ;

C'est la dégradation du mari de reprendre une infidèle.

Il n'est point mal d'user de *vigueur* au be-

soin; vigueur de paroles, de volonté, d'action, même de gestes..... L'homme a la FORCE, c'est pour en user; sans la force, la femme le méprise, et c'est encore une manière de lui plaire, de la fasciner, de la séduire, que de lui faire sentir qu'on est fort.

La femme disputeuse, chicanière, épiant les occasions, heureuse de faire mentir la raison maritale. — Répondre peu ou point du tout, s'arranger de manière à avoir la raison pour soi, et VOULOIR. — *Volonté*, c'est souveraineté, c'est plus que raison.

Enfin, bien méditer que la femme a été donnée à l'homme pour sa félicité et pour le développement de sa dignité et de sa justice, pour la joie intime de son cœur; mais à la condition qu'il se rendra maître absolu d'elle, la soumettra à sa raison; qu'elle vivra de sa vie, se confondra avec lui, tout en lui servant d'auxiliaire, de partenaire et d'interlocutrice.

— Je ne dis rien de la galanterie et de ses formes. — Là où elle est reçue, c'est une manière, comme de savoir danser, saluer, marcher, etc. Il est reçu, dans le monde le plus raffiné, que la galanterie ne tire pas plus à conséquence pour la domination de la femme que pour ses

faveurs. C'est une formule de politesse, rien de plus. Au total, les femmes d'élite préfèrent la franchise, l'honnêteté simple et bienveillante à toutes les grâces de la galanterie.

Dans les relations avec les femmes, un très-grand respect, une profonde déférence, mais exprimés de telle sorte que la femme s'aperçoive qu'une part, la plus grande, s'adresse à son mari.

Les hommes entre eux se doivent cela; les femmes s'y prêtent; la plus grande insulte envers une femme, c'est de lui laisser voir de la mésestime pour son mari.

En principe, se souvienne le jeune homme, que tous nous sommes appelés à l'amour et à l'union conjugale;

Que l'abstention volontaire n'est pas impossible, et peut devenir éminemment louable, comme tout sacrifice, lorsqu'elle est commandée par un devoir, par le travail;

Que, hors de là, se laisser consumer de désirs est d'une haute indécence et qui pousse à l'indignité.

***

Sur les relations amoureuses :

Que les rapports avec la Vénus vulgaire, non

suivis de débauche, sont chose vénielle, mais peu digne, et qui ne se supporte pas chez un républicain, ami des masses. Signe de misère et d'exploitation.

La courtisane ou lorette, puits de débauche.

Le concubinage, ou relation libre, si la personne a du mérite, se transforme en un mariage; par conséquent ne peut se tolérer, ou plutôt s'excuser que dans des cas exceptionnels.

Donc au mariage faut en venir.

Talents : danseuse, musicienne, femme de lettres. Si c'est métier, soit. Chose dangereuse, mais acceptée, comme modiste, couturière, etc.

Dans ce cas, l'homme qui, dans sa femme, a tout à la fois une épouse, plus un associé de commerce, est dans une position *complexe*.



Garde-toi des *vierges folles*, des *bonnes filles*. On dit volontiers, pour leur trouver quelque atténuation, qu'elles ont *bon cœur* : Oui, elles vous mangent, vous lèchent, vous délectent; elles sont gentilles au lit; obligeantes, compatissantes; s'imposent, par enthousiasme, par sacrifices; ont

de la charité, mettront leur bijoux en gage, etc. Mais, dans tout cela, point de solidité, point de constance. Ces qualités, dont on les loue, et qui comptent à peine chez la femme sérieuse, attachée à ses devoirs, sont sujettes chez elles à de tristes défaillances.

Au ménage, ces femmes là sont bonnes à rien, s'y ennuient vite, ont du courage une fois par semaine ; leur propreté est équivoque, elles haïssent la cuisine, envoient leurs maris vivre au restaurant, se fatiguent promptement de la sévérité domestique. Elles ont besoin d'être remontées sans cesse par des récréations, visites, soirées, promenades, spectacles. Le concubinat est leur lot, à moins qu'elles ne compensent leur médiocrité comme ménagères par l'exercice lucratif d'un métier, auquel cas il leur faut, chose dangereuse, une remplaçante à la maison.

***

Cœur de vierge, cœur de marbre.

Rien de plus impertinent que la petite fille ; rien de plus suspect, de plus fragile, de plus faux que la fille adulte.

***

La jeune fille ne rêve, sous couleur de mariage, que de tomber dans les bras d'un homme.

Et le plus tôt possible. Point de fiançailles : temps *divin*, dit Grünn.

Une fois son homme repu, elle grosse et défaite, sa vie est finie, à moins qu'elle ne fasse un amant!...

Hégel dit que la dignité de la jeune fille est de se laisser donner par son père.

Fénelon, dans le Télémaque, de même.

Depuis Rousseau et son Héloïse, nous avons changé tout cela.

***

D'où vient la grandeur et la sublimité du mariage ?

C'est qu'il est tout sacrifice et dévouement.

On ne se marie pas pour faire l'*amour*.

L'amour pour l'amour, l'amour pour le plaisir. Toute femme qui l'entend ainsi est une catin.

***

Jeune fille, je n'ai qu'un seul conseil à te donner.

D'abord, ne te marie pas de bonne heure; garde ta jeunesse et ta virginité pour toi, si tu le peux, jusqu'à vingt-quatre ans. Alors, si tu trouves un homme plus âgé que toi de dix ans, fort, intelligent, travailleur, courageux, volontaire, et qui se propose, prends-le vite, ne fût-il ni beau, ni disert, ni artiste. Tu seras avec lui honorée et aussi heureuse qu'une femme de bon sens le peut être. Souviens-toi que le plus galant et le plus passionné des amoureux est le pire des maris, un être ridicule, qui te dégoûtera vite et dont tu risques fort de faire un sot, alors même que tu n'en aurais pas envie.

***

Toute femme fait son mari cocu, bien moins parce qu'elle a cessé de l'aimer, que parce qu'elle le trouve sot, ou faible, ou ridicule; parce qu'à force de jouer le jeu d'amour avec elle, il a perdu à ses yeux le respect.

L'homme qui ne plaisante pas et qui aura la force, ne sera jamais ridicule et rarement cocu.

***

Chaque femme a dans sa vie quelques beaux moments; cela la fait rechercher, cela suffit pour griser quelque malheureux qui s'enchaîne à sa destinée et qui ne sait ce qu'il a fait.

Or, supprimez le *vœu* de mariage, réduisez-vous au concubinat, la femme est perdue.

***

Quand on se *dévoue*, on s'offre à servir la personne ou le Dieu à qui l'on se dévoue, selon ses facultés et selon les besoins ou la loi de cette personne ou Dieu.

Une femme qui se dévoue à un homme promet de le suivre et de lui obéir en tout, et de le soigner, comme plus faible, comme suivante.

Un homme qui se dévoue à une femme, promet de la protéger, nourrir, défendre, etc., comme plus fort, et elle plus faible!

Le dévouement n'est pas chose arbitraire; donc, il suppose des conditions naturelles données *à priori*. — Il exclut le caprice, ainsi que serait un prétendu mariage où l'homme admettrait la femme comme sa pareille, et ferait échange avec elle de fonctions, de droits et de devoirs.

Mais *quid* si la femme nie ce rapport, et prétend à la *parité* et à l'*égalité?*

Eh bien! garde-toi de l'épouser alors. Laisse cette bête féroce à elle-même, à l'imbécile qui en voudra : — que si le lien est consommé, si des enfants sont venus, si ton malheur est irrévocable : oh alors! n'hésite pas. Par raison ou par force, il faut qu'elle plie.

Ne dis pas : Je la quitterai. — C'est d'une âme faible. — Il faut qu'elle soit, dès le premier jour, convaincue d'une chose, que tu ne la quitteras pas, et qu'elle pliera.

Un homme intelligent et résolu possède en lui ce qu'il faut pour dompter cette révoltée. Il n'y a qu'un péril, c'est la conspiration de la société contre le droit marital.

Facilité des tribunaux à admettre la plainte des mauvaises femmes, à s'ingérer dans la famille, à intervenir dans le droit domestique : usurpation d'autorité et d'attributions.

Quelques-uns se sont fait de leurs fonctions un moyen de libertinage. — Ce sont des hommes à assommer comme des chiens.

Faut alors tourner la difficulté. — Regarder la justice établie comme l'ennemie du repos domestique, et le soutien de l'immoralité et de la révolte féminine.

***

Complicité sociale : des lâches, toujours prêts à recueillir les débauchées et les adultères. Le monde en est plein.

***

Il faut agir sur l'opinion, et par celle-ci sur la justice et la législation, afin que le père de famille soit rétabli dans sa juridiction domestique, dans ses honneurs et son autorité. Si les femmes ne se sentent pas contenues au for extérieur, comme dans le foyer domestique, il y a trahison dans les pouvoirs de l'État : ce serait le cas de dire, que l'insurrection des citoyens est un devoir.

***

L'homme dans la famille, magistrat; la femme, prêtresse et idole.

***

Contradiction apparente : *obéir* pour *régner*.

La femme qui commande humilie son mari, et tôt ou tard elle le coiffe. La femme qui, dans le mariage, cherche le plaisir, ne vaut pas mieux : C'est une petite catin, paresseuse, gourmande, bavarde, dépensière, à qui son mari ne suffit pas longtemps.

Donc, *courtisane ou ménagère;* j'ai eu raison de le dire, et n'en démords pas. Plutôt la réclusion que l'émancipation; — Lucrèce, Cornélie, Virginie diraient : Plutôt la mort!

***

Cas où le mari peut tuer sa femme, selon la rigueur de la justice paternelle : 1° adultère; 2° impudicité; 3° trahison; 4° ivrognerie et débauche; 5° dilapidation et vol; 6° insoumission obstinée, impérieuse, méprisante.

L'homme, époux, a droit de justice sur sa femme; la femme n'a pas droit de justice sur le mari. Cette réciprocité est incompatible avec la subordination matrimoniale; elle implique contradiction. La femme maltraitée, outragée, a son recours dans le conseil de famille, et par l'entremise de celui-ci, dans la justice publique.

Tout ménage composé d'un mari et de sa femme, avec ou sans enfants, ou de l'un des conjoints veuf et des enfants, ou des enfants seulement, orphelins de père et de mère, se compose naturellement des père et mère, oncles et tantes, frères et beaux-frères, cousins et cousines, beaux-pères et belles-mères, enfants et petits-enfants majeurs, réunis au nombre de quatre personnes au moins : à défaut de parenté, des personnes légalement désignées : le *maire* ou *adjoint*, le *juge de paix*, le *patron*, *chef d'atelier* ou *chef de bureau*, l'*associé*, *collègue* ou *confrère*; le *capitaine* de la compagnie, si le maire fait partie de la garde nationale ou de l'armée; le médecin de la famille, les amis et connaissances.

Le conseil de famille existe de plein droit pour tout le monde. Il est convoqué de plein droit, à la requête de la partie plaignante, par

celui des membres qui en est président naturel, selon l'ordre de parenté, ou de dignité civique.

C'est une honte pour notre société, une marque de déchéance, que la femme puisse demander le divorce pour *incompatibilité d'humeur* ou *violences du mari.* Tant qu'il n'y a pas haine de celui-ci, immoralité, incapacité, de vices graves et sans motifs, la femme qui se plaint doit être présumée coupable et renvoyée à son ménage. Au conseil de famille seul appartient de formuler, pour elle, la demande de séparation.

Le mari a la faculté de répudiation *ab libitum.* — L'obligation, à celui qui a l'autorité, de vivre malgré lui avec une épouse, implique contradiction. Seulement, le conseil de famille, et les tribunaux après lui, s'il y a lieu, jugeront des *restitutions* et *indemnités.*

Si l'homme a reçu la supériorité d'intelligence et de caractère sur la femme, c'est pour en user. Intelligence et caractère obligent. S'il a reçu la supériorité de force, c'est aussi pour en exercer les droits. Force a droit, force oblige.

***

La génération actuelle n'est pas à la hau-

teur du mariage; la société est menacée d'une rechute en concubinat. Dans cette prévision, il importe que l'homme, qui, au lieu de femme, prendra maîtresse, sache se conduire.

Les relations libres n'ont d'autre objet que l'amour : partons de ce principe, n'y mêlons rien autre. Dès que vous y mettez de l'amitié, des affaires d'intérêt, l'éducation de vos enfants, amants, vous passez insensiblement au mariage. Ne marchandez pas alors : mariez-vous.

Donc, pas de domicile commun entre amant et amante, pas de ménage commun; et le moins de nuits communes que possible. — L'assiduité, la cohabition, affadit l'amour; la dignité conjugale comporte seule la vie commune. — Chacun chez soi, à ses affaires : l'amour, la volupté y gagneront, les mœurs également. Que si vous êtes entraîné à vous réunir, ne marchandez pas, mariez-vous! Vous êtes époux, moins l'engagement officiel : il est inutile de faire opposition à la coutume, et d'offenser par une espèce de gageure l'institution. Tous deux vous vous en trouveriez mal; le fait cessant d'être rare, le paradoxe devenu général n'étant plus paradoxe, votre concubinat ne serait qu'un mariage, privé de ses garanties légales, ce qui est absurde.

Un amant ne doit jamais présenter sa maîtresse à ses amis, les conduire chez elle, la produire en société. — Les honneurs et prérogatives de l'épouse ne sont point faits pour elle, et c'est la nature des choses qui s'y oppose.

Il n'y a que deux espèces d'amours qui s'affichent : l'amour conjugal et l'amour prostitué. Ce sont les deux extrêmes, l'antithèse. — L'amour concubinaire se voile, le secret est sa loi et sa règle.

La concubine qui s'affiche, n'étant pas épouse, est une prostituée. — L'honneur matrimonial ne la couvrant pas, elle est effrontée, elle est courtisane, *impudique*.

On doit des égards à la maîtresse, à l'amant, qui s'effacent et se dissimulent; on ne doit que du mépris, et, au besoin, des affronts à celle qui se montre.

Un galant doit à sa maîtresse affection, protection, secours; mais rien de plus. Comme il n'assume pas la responsabilité de sa conduite, il n'a pas autorité sur elle; il n'a point à en attendre soumission, sacrifice; réciproquement il ne lui doit aucun sacrifice; il a tort s'il compromet en rien pour elle, ses projets, son avenir, son ambition, sa fortune, son existence.

La servitude concubinaire est plus rude que la servitude conjugale, car les servitudes de la première proviennent de la chair, ce sont servitudes d'amour et de volupté; tandis que le mariage a pour but, en donnant l'amour, de l'affranchir de ses servitudes charnelles et voluptueuses, et de ne lui imposer que des servitudes de raison. d'honneur et de droit.

L'amour libre est un tyran; c'est ce tyran que tous les poètes ont chanté, souvenez-vous-en! Homme, tu ne donneras la liberté à la femme qu'aux dépens de la tienne; femme, tu n'accorderas de licence à ton amant qu'aux dépens de ton honneur et de ta félicité.

Ne confie point tes secrets ni tes affaires à ta maîtresse : elle abusera de ta confidence.

Ne lui demande pas de services; elle s'en prévaudra pour te tyranniner.

Ne donne jamais à une femme libre, ta maîtresse, aucune prise sur toi; pas d'engagements, pas de promesses, pas de gages. — Tiens-là à distance, garde le large; agis avec elle, en tout temps, comme si vous deviez être brouillés le lendemain.

Un homme qui se respecte peut poignarder son épouse infidèle. Je n'oserais décider qu'il

lui soit permis de donner une chiquenaude à sa maîtresse infidèle. Elle est *libre;* tu l'as voulue libre; la liberté est le caractère du concubinat. Sous ce rapport, la maîtresse libre partage le sort de la courtisane, qui est la femme libre par excellence : elle n'a pas droit au coup de poignard.

La jalousie est la compagne de l'amour libre : elle est inconnue entre époux. Ici l'infidélité offense, attriste, endolorit, mais c'est tout. Là, elle crée la cuisson de jalousie, les colères de la rivalité; elle ronge, elle rend furieux, elle pousse à l'assassinat. Dans le concubinat, c'est l'amour-propre, la vanité, l'orgueil, qui sont atteints par l'infidélité. Dans le mariage, c'est le droit. C'est pourquoi l'infidélité de la maîtresse est presque une réserve sous-entendue par le contrat de libre amour, infidélité que l'amant n'a pas le droit de venger; — tandis que le meurtre de l'épouse infidèle est un acte de justice maritale.

L'amour conjugal est exclusif, unique, sacré; c'est pourquoi sa violation est un crime, punissable de mort. — L'amour libre n'est nullement incompatible avec la multiplicité, ainsi que l'a vu Fourier, et que l'ont compris les

Orientaux polygames : c'est pourquoi la promesse de fidélité entre amant et maîtresse est nulle de soi; c'est le billet de La Châtre. Et c'est pour cela que la seule vengeance permise au concubinaire trompé est la séparation et le dédain.

*
* *

Le dévouement est supérieur à l'amour ; la loi conjugale est plutôt juridique qu'érotique.

*
* *

De même que la civilisation doit nous guérir de l'esclavage, du prolétariat, de la polygamie, de la prostitution, elle doit nous guérir encore de la confusion des sexes, en donnant à l'homme une éducation de plus en plus mâle, et à la femme une éducation plus féminine.

*
* *

Le concubinat ne saurait être reconnu, en démocratie, comme une forme légale d'union

entre l'homme et la femme. Il appartient essentiellement aux mœurs aristocratiques.

Toutefois, les relations intimes, non accompagnées de tromperie, continuées de bonne foi, créent en faveur de la femme et de ses enfants certains droits, et donnent lieu à une action contre le mâle. Secours, reconnaissance, etc.

***

Amour : il est éteint; plus de chaleur : des sens, du sang.

***

De l'amour en mariage. — Tout le monde le souhaite, dit que c'est chose désirable, et pas un moraliste, pas un poète n'a encore avisé que l'amour est chose ASSURÉE, mais seulement entre gens honnêtes et raisonnables.

On en fait juge les petites filles et les garçons de vingt ans!

Comme à la comédie. Là, c'est le *caprice* (le mot se dit : Cet homme fait mon caprice), c'est l'instinct, la folie qui règnent!

Or, les principes des unions heureuses sont les suivants :

1° Qu'une bonne éducation et une raison suffisantes font disparaître dans les sujets les mauvaises habitudes, les tics désagréables, les exorbitances du tempérament, les écarts des passions, etc., et créent un état moyen qui, nécessairement, est susceptible de s'accomoder à tout. — Ainsi l'on diminue les incompatibilités d'humeur, les antipathies de caractères, etc., qui tous dénotent chez les sujets des natures mal dégauchies.

2° Que l'homme raisonnable et libre, averti par l'expérience universelle, doit vaincre en lui la lasciveté et l'incontinence, surveiller son cœur, se méfier de son imagination, se tenir en garde contre les inclinations institutives, dont on fait des révélations du ciel, des pressentiments mystérieux, et qui ne sont le plus souvent que bestialité ; — tenir pour certain qu'entre honnête homme et honnête femme l'amour est assuré et du meilleur aloi. — Les époux se choisiront sans se regarder, pour ainsi dire, que des yeux de l'esprit, l'homme se disant que sa femme sera digne de lui, et précieuse si elle réunit les qualités suivantes :

Saine, raisonnable, laborieuse, chaste, propre, intelligente dans les travaux du ménage, aimant la retraite et le silence.

La femme se disant, de son côté, qu'un homme sera digne de tout son amour, s'il est :

Sain et vigoureux, raisonnable, travailleur, rangé, exempt de vices excessifs, tels que luxure, ivrognerie, colère, — studieux, sévère, maître de ses opinions et de ses habitudes ; — point flâneur....

De tels époux s'aimeront fort sans s'être jamais vus, ils seront dévoués l'un à l'autre, et leur amour paraîtra calme et frais comme une soirée de juin.

***

La femme propre et ménagère n'est pas celle qui touche l'ordure du bout des doigts ; qui, pour faire son ménage, a un petit costume coquet, ou qui, traînant ses sandales sous prétexte de nettoyage, reste couverte de loques et de haillons immondes. C'est celle qui, serrée dans ses vêtements, court-vêtue, *succincta*, habillée de robe simple, grossière même, mais propre, chaussée solidement, le tablier devant elle, la

tête couverte d'un bonnet serré, ne craint pas de plonger ses mains et ses bras dans les ordures, remue le fumier, se sert du balai et fait sa cuisine hardiment.

***

Il faut absolument qu'un mari impose le respect à sa femme, et pour cela tous les moyens lui sont donnés : il a la force, la prévoyance, le travail, l'industrie. En aucune de ces choses, la femme ne saurait l'égaler. Il faut, de plus, qu'il ait et qu'il fasse preuve de courage, de volonté, de justice, de charité; qu'il soit bon, dévoué à ses amis et à la chose publique. Sur ces deux derniers points, la femme est si loin, par nature, d'égaler l'homme, qu'elle fera plutôt un crime à son mari de sa vertu qu'elle ne l'en louera. La vertu de la femme a pour mesure son intérieur, elle n'a pas d'expansion au dehors. Ce qu'un homme fera pour ses amis et pour la république elle le réclamera *pour elle-même* et pour *ses enfants;* beau prétexte d'égoïsme, auquel un homme ne doit jamais prendre la peine de répondre. On lui dirait fort bien qu'il n'a pas le droit de sacrifier aux autres, à des étrangers, ni

ses enfants, ni sa femme, ni son bien-être, ni lui-même. C'est ici qu'il faut bien comprendre ce que dit Jésus-Christ : Que la main gauche ne doit pas savoir le bien que fait la main droite. La main gauche, c'est la femme! Un véritable homme ne lui demandera pas permission de faire le bien qu'il se propose; mais il ne lui en fera pas non plus confidence. La langue de la femme est calomniatrice de la vertu virile, dès que celle-ci franchit la porte de la maison.

***

Mieux vaut une femme estropiée à la maison qu'une coquette ingambe à la promenade.

***

Je n'estime de volupté que celle qui se raisonne et me laisse libre; qui, pour être sentie, exige simplement du cœur, de la franchise, de la conscience et de l'éducation du goût.

Hors de là, il y a excès, corruption, débauche.

Intelligence, goût, probité, liberté; telles sont les quatre conditions essentielles du bonheur,

telle est la possession d'une femme honnête, modeste et laborieuse.

Pour être heureux avec une femme, il faut : 1° la respecter ; 2° l'aimer, non de passion, mais de tendresse ; 3° lui être supérieur, autant que possible, par la fortune, le génie, l'industrie, le courage, la force, le dévouement ; en un mot, il faut qu'elle reconnaisse que vous pouvez plus qu'elle, et qu'à tous les points de vue elle est votre redevable.

La passion amoureuse n'est ici de rien.

Douceur et sacrifice sont tout.

***

Un romancier, je ne sais lequel, a publié un roman intitulé : *la Femme de Trente ans* ; un autre : *la Femme de Quarante ans*. Il eût pu faire une œuvre utile s'il n'avait pris justement au sérieux les passions et travers d'esprit qui saisissent la femme, lorsqu'elle approche de la quarantaine.

Dans les mariages ordinaires, moyens, les choses vont également bien pendant les dix ou douze premières années, quelquefois quinze ou vingt.

Puis, tout à coup, quand les enfants sont venus, qu'ils grandissent, la femme est prise d'une mélancolie particulière à son sexe et qui est la plus grande crise de son existence morale. Elle réfléchit sur sa vie, sur la condition faite à la femme dans la famille et dans la société, et elle se dit qu'elle est une créature sacrifiée, dont la destinée est subalterne, et qui n'a ni valeur ni existence par elle-même, ni pour elle-même. Son orgueil se révolte, elle tourne à l'aigre et tombe dans la misanthropie, l'hypocondrie; elle a des délaissements, des ennuis de cœur sans motifs, des larmes sans peine. Elle affecte l'égalité, elle plaisante sur son *maître*. Si son mari sort, elle prend la même licence, etc.; il faut réprimer cela; ne souffrir aucune insurgence.

Quelle est sa signification sur la terre? Je suppose que son sort ait été le plus heureux, à faire envie à toutes; que la nature et l'éducation l'aient douée et comblée; que, née sans fortune, elle ait été distinguée, aimée par un homme de bien, loyal, généreux, selon son cœur à elle, et qui l'aura épousée. Je suppose qu'elle ait joui de toutes les fêtes de l'amour, de toutes les voluptés de la fortune, de toutes les distinctions sociales, de tous les respects domestiques, de toutes les

joies de la maternité : l'heure venue, elle va se trouver malheureuse. En définitive, se dit-elle, ce n'est pas pour moi que je suis née, c'est pour un autre ; je ne suis pas un centre, mais un rayon ; ma vie n'est pas une vie, c'est un appendice. J'ai été aimée, je me suis crue heureuse ; illusion ! c'est pour LUI qu'il m'a prise, non pour moi ! Je suis un bijou, un meuble, j'ai été admirée, entourée, distinguée, louée ; j'ai eu des succès : mais tout lui revenait, comme à un propriétaire. Ne porté-je pas son nom ? Une femme n'a point de nom, si ce n'est son nom de petite fille. Elle n'est pas un être que l'on nomme : elle est la femme à Pierre, ou à Paul, rien de plus. Moi, innocente, aveugle, je me suis donnée à lui, il m'a voulue, il m'a prise. A quoi a servi le plus beau, le plus clair de mes années ? A le rendre heureux, à le faire envier partout, à lui faire des enfants. La femme est une machine de reproduction. Il commande, et j'obéis ; il marche, et il faut que je suive. Et maintenant tout est fini ; mes beaux jours sont passés : que suis-je ? enchaînée, usée, éclipsée, solitaire, tout à l'heure grand-mère, objet d'ironie et de pitié. Tandis que lui ! ne semble-t-il pas croître en autorité, en puissance, en considération ; n'est-il



pas plus superbe, plus fort, plus estimé, plus maître de lui-même, et des siens, et des autres, à mesure que son visage se ride, que sa jambe fléchit, que son corps se courbe, et que sa tête se couronne? La gloire de l'homme grandit jusqu'à la mort; celle de la femme décline depuis le jour du mariage. Je suis pourtant, à n'en pouvoir douter, du nombre des heureuses! qu'est-ce des autres? Dérision!... Ah! je donnerais toute ma vie pour un jour de liberté, d'indépendance, de vie personnelle; car enfin, nous ne sommes pas des personnes. La personnalité de la femme ne se reproduit pas hors de la famille, elle reste dans l'indivision.

Cette maladie mentale affecte surtout les femmes des classes aisées; celles qui ont du loisir, de l'éducation : les heureuses, les enviées de la terre. Elle est beaucoup plus rare, à peine on en trouve çà et là quelques traces chez les gens du peuple, chez la paysanne et la femme de l'ouvrier, là où l'activité de la vie, la nécessité poignante ne laissent pas de place aux méditations. La vie de l'homme est un combat, surtout pour l'homme du peuple; la femme est son *hétaïre*, la compagnonne, la cantinière. Il s'agit bien, entre eux, de disputer de la prépondérance et de

l'autorité! Il faut combattre; les rôles se distribuent suivant les aptitudes des sujets; nul n'a le temps de se demander s'il est sa fin à lui-même ou s'il la trouve en autrui; s'il est axe ou rayon, soleil ou planète.

Les ravages de cette affection sont quelquefois désolants : les unes deviennent de vraies insurgées; d'autres, ne sachant que faire de leur liberté, se jettent dans l'adultère, quelques-unes, en haine du sexe, se lancent dans d'hétérogènes amours. Bien des ménages, parfaitement unis pendant douze ou quinze ans, sont devenus un enfer, sans qu'il y ait eu de cause valable.

La femme qui approche la quarantaine, et qui est assaillie de cet Asmodée, regrette son mariage; oublie mari, enfants, alliance, ménage; tout la dégoûte, lui devient indifférent, insupportable : c'est elle-même qu'elle veut; elle se cherche et ne se trouve pas.

Il s'agit de traverser cet instant de crise; il dépend de toi, homme, de sortir sain et sauf de ce défilé, et de guérir ta malade. Dès qu'à certains signes d'impatience, à certaines petits actes d'indépendance, à l'amertume de quelques réflexions, tu auras reconnu le principe du mal, il faut adopter une conduite froidement

calculée, et sévère. Point d'exhortations, d'admonitions, pas un mot de représentation; cette maladie ne doit point se prendre par la raison, par la logique; tout ce que tu dirais ne servirait qu'à empirer le mal. Il est clair que tu ne peux ni ne dois nier rien de ce qui irrite ta moitié : cela est ainsi, et cela est bien. Au lieu de chercher à adoucir pour elle la situation, il faut la rendre au contraire, non plus rude, mais plus invincible, plus inexorable. Tu dois être alors comme le représentant de la fatalité. Bien moins encore dois-tu la consoler de ses peines, lui offrir des dédommagements, dissimuler tes prérogatives; elle te regarderait, et avec raison, comme un hypocrite, ou comme un esprit faible; tu la dégoûterais. Laisse-lui cuver son chagrin, sans un mot, sans une réflexion : surtout alors, pas une marque de tendresse. En ce moment, elle n'est plus femme; ton amour serait contre nature; que la continence la plus absolue devienne ta règle. Tu te perdrais, et elle avec toi. C'est par d'autres moyens que tu dois agir sur ce cœur affadi, et lui rendre l'énergie et la moralité.

D'abord, veiller sur toi-même, et tout en t'abstenant scrupuleusement du lit conjugal, observer la plus exacte fidélité. Pas un mot, pas un geste

de galanterie, ni à droite, ni à gauche. Ta femme malade, tu dois vivre, comme si elle était en couches, en anachorète. Ta valeur, ton autorité augmenteront d'autant : elle ne manquera pas de s'en apercevoir.

Séquestré de tout amour et de toute tendresse, tu dois redoubler d'activité au travail, d'abord dans toutes les choses qui te regardent; ensuite, et plus que tu ne l'avais fait auparavant, dans celles du ménage. Ta femme souffre; sa raison est affectée, son cœur ramolli : sans laisser échapper le moindre reproche, fais comme quand elle est malade ; qu'elle te voie mettre la main aux détails domestiques, et prouver qu'en son absence, tu saurais te tirer d'embarras.

Que vos entretiens ne roulent que sur l'avenir : sur l'éducation des enfants, la dot des filles, les dépenses que toutes ces choses nécessitent; les efforts que tu as à faire, les mesures à prendre, les luttes à soutenir. Insensiblement ta femme reconnaîtra que tu vaux plus et mieux qu'elle ; elle réfléchira que toi aussi tu es asservi ; que ton existence est subordonnée ; mais que, tandis que son cœur gonfle et se ballonne de vapeurs, tu marches résolûment, sans plainte, sans récompense, dans la voie du sacrifice, du devoir. Tôt

ou tard elle se dira cela, et elle concevra des remords. Puis le naturel féminin reprendra le dessus : après avoir gémi, soupiré, elle s'apercevra qu'il lui reste encore des amies de jeunesse; elle voudra cueillir ce regrain d'amour, redevenir jeune, plaire encore; alors elle est sauvée, et tu seras plus maître encore qu'auparavant.

***

Je raisonne des rapports entre l'homme et la femme, comme du droit de propriété.

C'est par la justice personnelle que l'homme peut motiver et légitimer son domaine terrier, lequel n'est au fond qu'une usurpation. Et, comme en dehors de la propriété, la société humaine est imparfaite et la liberté incomplète, j'ai tiré cette conséquence que la justice est nécessaire.

De même je dis que, hors du mariage et de la subordination du sexe féminin au sexe masculin, l'union de l'homme et de la femme est impossible; et comme la prépondérance du premier ne se peut légitimer que par la justice, il faut que l'homme soit juste. Cette justice envers la femme lui sera facile par l'amour.

Soyez justes, hommes, et possédez en pleine supériorité et souveraineté la terre; la justice vous fait tous souverains; la nature entière est votre domaine.

Soyez justes, hommes, et possédez en pleine supériorité vos femmes; la justice, qui est vôtre, est supérieure à l'amour, qui est leur; et sans justice vous ne sauriez dignement aimer ni être aimés.

Toute *doctrine* contraire est prostitution, et négative du droit; elle doit être poursuivie et punie. Mais ne vous effrayez pas des réclamations incessantes de vos femmes : leur nature est de tendre sans cesse à la domination, et je dirai même que leur droit est d'éprouver sans cesse notre autorité et notre justice, afin de constater si nous sommes dignes de leur amour.

Car ne vous y trompez pas : malgré leur frivolité, ce que les femmes aiment en nous, c'est la justice, la force et le travail. Quant à l'esprit, elles auront toujours la prétention d'en avoir autant que nous.

***

Je ne sais quelle femme se scandalisait de voir

que, nous autres hommes, nous trouvons qu'une femme en sait assez, quand elle raccomode nos chemises et nous fait des beefsteaks. Je suis de ces hommes-là.

***

Je nie radicalement les génies femmes.

Je nie que le genre humain ait eu depuis six mille ans obligation envers le sexe d'une seule idée ; j'en excepte Cérès, Pallas, Proserpine, Isis, les déesses et les fées; mais...

J'ai remarqué que sur douze femmes de lettres, artistes lyriques, dramatiques, ou chanteuses, savantes ou philosophes, instruites, il y a au moins dix femmes légères. Qu'est-ce que Mmes R*** et d'H*** ont à dire là-dessus?

J'ai connu, en revanche, bon nombre de femmes d'un grand cœur, d'une grande âme, d'un grand esprit, qui, pendant cinquante ans, sans se lasser, ni se plaindre, ont fait le lit de leur mari, lavé les chausettes de leur mari, préparé ses tisanes, etc. Toutes étaient honnêtes, prudentes, valeureuses, propres, etc. Je demande ce que nous avons à gagner au change.

Sans doute, elles diront que les femmes ont autant le droit de s'*amuser* que les hommes.

Question sur laquelle je ne suis pas d'accord.

Mais quand cela serait, il y a une chose certaine, c'est que, nous autres hommes, nous ne voulons à aucun prix de femmes qui s'*amusent*; et comme nous ne sommes pas obligés de les prendre, si ces dames, après s'être amusées jusqu'à quarante ans, crèvent de misère et d'abandon à cinquante ans, je demande à qui la faute?

Ne sommes-nous donc pas nos maîtres?

C'est à prendre ou à laisser.

***

La Pornocratie moderne. — On a parlé de la féodalité nouvelle, ou féodalité industrielle. Elle a un triste pendant : c'est la pornocratie.

Abstraction faite du gouvernement, qui n'est guère autre chose, en toute société, que l'instrument des partis, des passions, des vices ou des intérêts, quelquefois des libertés, des vertus sociales; quelquefois tout ensemble; on peut considérer la pornocratie comme la deuxième puissance de nos jours, après celle de l'argent.

Puissance occulte, depuis longtemps dénoncée ; *tout se fait par les femmes*. Depuis trente ans, cela s'accuse peu à peu par des théories, des livres, et un parti, qui n'est autre que la *bohème*.

Pornocratie et malthusianisme devaient aller ensemble. Cela s'appelle, s'accouple, s'unit, se marie ensemble, comme la cause et l'effet.

L'un demande qu'on ne fasse plus d'enfants, et l'autre enseigne à n'en plus avoir :

La polyandrie pour les femmes ;

La polygamie pour les hommes ;

La prosmiscuité pour tous.

Voilà le secret demandé par Malthus.

La vie est un banquet, dit Malthus ; *bravo!* dit le pornocrate ; nous voulons le plaisir, la jouissance, le bonheur !

Travailler peu, consommer beaucoup, et faire l'amour.

Point de salut qu'avec la liberté et le droit.

Avec la liberté et le droit, plus d'*effémination*.

Le producteur entouré de toutes les garanties qu'il demande en vain à la centralisation, obligé de compter sur lui seul. Fin de l'influence féminine. — La nation française garde ses

qualités propres, et y joint celle des autres peuples.

Toute prostitution a son principe dans le *sensualisme* et l'*idéalisme :* elle peut se définir, la sulbaternisation de la volonté par les sens ou l'idéal, ce qui veut dire la prostitution de l'esprit, de la conscience et de la liberté, à un but inférieur, la jouissance ou délectation voluptueuse.

Toute doctrine qui, au lieu d'assouvir l'imagination et les sens, de soumettre la passion à la justice, tend au contraire à les flatter et les satisfaire, incline à la fornication, à la pornocratie.

La philosophie amoureuse de J.-J. Rousseau est de ce nombre.

Le naturalisme de Bernardin de Saint-Pierre, également. Ces deux écrivains sont d'excellents moralistes dans la meilleure partie de leurs ouvrages; leur intention n'est non plus jamais accusable; mais, par les concessions qu'ils font l'un et l'autre *à l'amour* et à la volupté, il y a en eux une tendance équivoque, qui, du reste, se retrouve dans leur vie...

Il faut ranger dans la même catégorie tous les *idolâtres* anciens et modernes, religieux ou simplement artistes et *dilettanti*. La suprématie

accordée au principe esthétique sur le principe juridique et moral est le vrai ferment pornocratique. C'est par là que tant de gens arrivent à la prostitution de la conscience, et à l'abandon du droit, à la philosophie d'Épicure; la délectation artistique les saisit d'abord, l'adoration du beau; et bientôt l'épicurisme et le sensualisme.

La gent lettrée et artistique. à part d'honorables exceptions, est peu vertueuse, peu amie du droit, peu exemplaire dans ses mœurs. De là, la *Vie de Bohème* et tant d'autres.

Ce n'est pas ainsi qu'en usaient Albert Dürer, Rembrandt, etc.

Le mal est à imputer aux réformateurs passionnalistes, sensualistes, etc., Helvétius, Saint-Lambert, et, de nos jours, aux saint-simoniens, enfantiniens phalanstériens et communistes.

Enfantin entreprend de réhabiliter la chair : il ne comprend pas autrement l'abolition du christianisme, et l'esprit de la Révolution qui l'abroge. Il déifie la richesse, le luxe, l'amour, la volupté.

Fourier établit son système sur l'essor des passions, sur leur liberté et l'équilibre qu'elles se doivent faire, selon lui, naturellement. Il n'y a pas de *sacrifice;* le *dévouement* est superflu.

Mais tous deux sont renversés par ce fait que la faculté de consommer et de jouir va bien plus vite que celle de produire ; que le travail humain, avec tous les efforts imaginables, ne peut arriver à donner à chacun qu'un modeste bien-être ; que l'attrait de la volupté est bien autrement puissant que celui du travail, et que si se dernier n'est soutenu par une force supérieure, sévère, impérative, qui est la conscience, il y a bientôt désordre et anarchie, et que tout est perdu.

***

Le *saint* et l'*idéal*, même catégorie.

La religion propose aux hommes pour principe, modèle et loi, l'Être souverainement parfait le Dieu éternel, absolu, infini, etc.

Vice de cette méthode :

Montrer de l'or, des vases précieux, des bijoux, est-ce *apprendre à devenir riche ?*

Étaler des soldats, passer des revues, menacer sans cesse l'Europe de 600,000 baïonnettes, est-ce du gouvernement, de l'influence, de la force ?

Ruser, tromper, mentir, se parjurer, trahir, est-ce de la politique ?

Faire respirer l'odeur des mets, est-ce apprendre la cuisine ?

Être malade ou bien portant, est-ce savoir la médecine ?

Faire voir des nudités, est-ce l'amour ? est-ce le mariage ?

Similiter, adorer un Dieu parfait, un Christ héroïque, doux, tendre, compatissant, ce n'est pas de la morale ;

Faire des processions, bâtir des églises, fondre des cloches, des statues, des calices, ce n'est pas avoir de la religion ;

Une constitution, des codes, une procédure, etc., ce n'est pas de la justice ;

L'idéalisme chrétien est impuissant ;

Des mystères, des allégories, des mythes, ce n'est pas de la raison. Rien de plus beau qu'Homère et Phidias, etc. ; cela n'a pas sauvé la Grèce ; le Romain, avec son *jus*, était plus fort que le Grec.

***

Oui, cent mille fois oui, devant le Droit rien ne tient ; tout est immoral, reprochable :

La propriété, c'est le vol ;

La communauté, dissolution;
La concurrence, brigandage;
Le commerce, agiotage;
L'autorité, oppression;
Le suffrage universel, anarchie;
La religion, déchéance;
Dieu, Satan;
Amour, paillardise;
L'idéal, péché;
L'absolu, néant;
Le travail, servitude.

Cela empêche-t-il que ces divers éléments ne fassent parties nécessaires de la constitution sociale ?

Il n'y en a pas d'autres.

Ce sont les *forces* du monde de l'esprit, de l'ordre économique.

Qu'est-ce donc qui sanctifie et consacre ces forces ? La justice, qui opère leur balancement, etc.

***

Amour-propre, principe de justice :
Plus je me sens beau, plus je me respecte ?
Plus j'aime, plus je crains de déplaire, et plus



encore je me respecte; mais plus je me respecte, plus je suis juste.

***

On se croit fort pour ressasir un lieu commun, vieux comme le monde, que l'amour est le maître des hommes et des dieux; qu'il triomphe du héros comme de l'esclave, du sage comme de l'ignorant, que sa puissance est irrésistible, fatale.

Eh! imbécile, il y a bien d'autres fatalités que celle-là : Qu'est-ce que cela prouve?

Il est fatal que vous mangiez et buviez : est-ce une raison pour prendre votre dîner sur l'arbre du voisin, dans sa marmite, ou son cellier? Il faut travailler, gagner votre dîner, et le gagner avec probité, et cela tous les jours!...

Oui, l'amour s'impose : mais ne volez pas le bien d'autrui; soumettez-vous aux conditions de l'amour normal, qui sont le mariage et ses obligations.

Dans l'ordre de nature, le concubinat est faiblesse, faute vénielle.

Mais il appartient au législateur de le proscrire; comme il lui appartient d'approprier la terre...

Et il est certain que la tendance de la civilisation est dans ce sens.

***

Par la confusion des idées et l'anarchie de l'entendement on arrive, au moral, à la dissolution et à la prostitution.

Semblablement, par la prostitution et la dissolution des mœurs on arrive au chaotisme intellectuel : tout cela se tient; tout cela est réciproquement cause et effet.

L'homme de mœurs dissolues n'a pas de principes ni moraux, ni religieux, ni philosophiques; il se fait une raison à l'instar de sa conscience. La lucidité de l'esprit avec les ténèbres de la conscience sont choses incompatibles.

Le désordre amène le désordre ; l'ordre, au contraire, appelle l'ordre.

Et tous deux se font impitoyablement la guerre : Ταξις αταξια διωκει.

Faites de la lumière dans les intelligences, elles reviendront aux bonnes mœurs; faites de la lumière dans les consciences, obligez les cœurs à croire à la justice, ils se referont bientôt des

théories, une doctrine, une philosophie, une science universelle.

C'est pourquoi la femme, dont les allures, les habitudes, l'esprit ou les mœurs, sont en sens contraire des aptitudes de son sexe, ne tarde pas à perdre, avec toutes les vertus de ce sexe, le sens moral et le sens commun. Elle redevient *une bête*.

***

Le peuple français est un peuple femme.

Il a des qualités excellentes, supérieures; il est aimable en société, de conception vive, d'intuition facile, sympathique à tous, facile, sociable, point avare, sensible au beau, prompt à l'héroïsme.

Il produit des génies supérieurs, des écrivains, des penseurs, des artistes, des inventeurs, des savants, autant que peuple du monde.

Il marchera toujours, dès qu'il verra le monde marcher, et ne voudra jamais rester en retard. Il a l'ambition de faire en tout mieux que les autres, et malheur au gouvernement qu'ils soupçonne de l'empêcher de faire bien et de se distinguer.

Avec tout cela, il est positif que le Français, toujours prompt à créer et s'émouvoir, s'ameuter et s'émanciper, comme les femmes, n'a pas le sentiment élevé de la liberté, de la liberté civile et politique. Il ne la comprend point et s'en soucie peu, comme les femmes.

Il est facilement la dupe de qui le flatte, comme la femme.

Une fois entraîné, il se livre aisément, se vautre dans sa prostitution, comme la femme.

Il a besoin d'être contenu par un mélange de caresses et d'autorité, comme les enfants et les femmes; la dignité de l'homme libre et le sens moral ne lui suffisent point : ces dons supérieurs sont faibles chez lui, comme chez les femmes.

Il est vaniteux, comme la femme; crédule aux charlatans, comme les femmes. Comme c'est une loi que le gouvernement soit l'expression de la société, il arrive que le gouvernement, en France, appartient aux médiocrités, à des génies qui n'ont rien de viril, qui portent de fausses barbes.

La révolution de 89 a produit quelques vrais mâles : la démocratie n'en a pas voulu, elle les a souillés, elle les renie, les flétrit : — Mirabeau, Danton.

Mais elle a adoré Robespierre...

La France n'a jamais goûté franchement Richelieu, Colbert, ni Turgot ; elle leur a préféré de tout temps les Fouquet, les Louvois, les Necker.

Cela se voit surtout dans les clubs, dans les profondeurs du parti.

Le journal qui aura le plus d'abonnés sera toujours celui qui sera au-dessous du médiocre.

La Révolution française n'est pas le fait de la nation.

La nation a résisté à Turgot ; elle a méconnu Mirabeau ; elle n'a jamais rien compris à Montesquieu ; elle ne sait ce que c'est que le système constitutionnel ; elle se méfie des hommes à principes ; mais elle a toujours des tendresses pour les hommes à sentiments.

La nation, c'est prouvé aujourd'hui, a été au-dessous de sa révolution.

Bonaparte, en faisant la Constitution de l'an VIII, a pu dire que le peuple français n'était pas mûr pour la liberté ; il n'était pas plus mûr en 1814, ni en 1830, ni en 1848 ; il ne le paraît pas davantage en 1860 : il ne mûrira jamais.

Ce n'est point par la considération ou par l'effet de la maturité que la France deviendra libre ; ce sera parce que, l'Europe entière l'étant

devenue, et les réformes économiques ayant suivi, il ne sera pas possible que la France soit autrement que libre. Et elle restera libre, parce qu'il n'y aura plus rien qui puisse l'empêcher de l'être ; par elle-même, par la force de jugement, par l'énergie de caractère, par fierté d'âme, sentiment du droit, religion de la légalité, la France ne deviendrait jamais libre. Elle en est incapable, sa démocratie le lui défend.

***

Le culte de l'amour et de la volupté est le cancer de la nation française...

***

Le parti républicain a flatté cette inclination détestable.

Journaux à cinq centimes, du dimanche. Le peuple repu de romans : assouvissement de la luxure pour toute instruction !...

Nation finie ; qui n'a plus de mission, plus de rôle, qui inaugure la nouvellle Babylone avec la musique de ses 130 régiments ; qui fait de la force, pour tout emploi ; non de la force utile, in-

dustrieuse, vertueuse; mais de la force de théâtre, de la force brutale, militaire, stérile.

***

Le rapport de M. Delangle, sur la statistique criminelle en France, de 1851 à 1860; et l'article de la *Revue britannique belge*, 10e livraison, servent à prouver, contrairement aux conclusions du garde des sceaux, que la moralité publique en France a subi une effroyable dépression depuis dix ans.

Diminution des crimes contre l'ordre, des brigandages, de l'assassinat, de tout ce qui suppose une certaine énergie; mais augmentation des délits bas, lâches et vils :

Crimes contre les mœurs, surtout commis sur des enfants, et des deux sexes;

Infanticides;

Fornication générale, adultère (non poursuivi) : vie de bohème;

Délits contre l'honneur, manque de parole, escroquerie raffinée, non prévue par la loi, détournements, agiotage, jeu, pots-de-vin, vénalité, trahison, ingratitude, concussion, banqueroute frauduleuse; désertion du travail, etc.

Il y a décadence dans le crime même! Nation qui rappelle l'Italie au XVIe siècle.

***

De même qu'au culte du vrai Dieu s'opposait l'idolâtrie, dans la pensée du monothéiste juif et chrétien; de même à la justice, respect du culte de l'humanité, s'oppose la prostitution de nous-mêmes.

La prostitution! C'est le sacrifice de la dignité humaine à *l'égoïsme*, à la cupidité, à l'orgueil, au plaisir, à toutes les réductions inférieures. On ne se prostitue pas, en réalité, à un autre; on ne se prostitue qu'à *soi-même*.

La mode la plus ordinaire de prostitution est la vénalité de la femme. Une variété est la vénalité du talent et de l'intelligence; la vénalité politique. Toute prostitution commence par la *fornication amoureuse*.

La glorification de l'amour et de la volupté, telle que l'enseignent les romanciers, les dramaturges, les poètes légers, est excitation à la prostitution.

Toute philosophie sensualiste et charnelle, prostitution :

Prostitution politique;

Prostitution matrimoniale;

Prostitution amoureuse;

Prostitution vaniteuse;

Tout revient à la *jouissance*, dont le mode le plus recherché, le plus cher, le plus universel; le pivot des autres, en vue duquel les autres n'existent pas, sans lequel le reste n'est rien, c'est la volupté.

Jadis on ne commettait pas beaucoup moins de fautes, peut-être. Mais la différence avec aujourd'hui est grande. On cédait à la passion, quand on croyait à la pudeur; aujourd'hui on n'a pas de pudeur!

***

L'essence de la pudeur est la négation de l'amour pour l'amour.

***

Depuis Jean-Jacques Rousseau, l'amour a repris le dessus sur la justice, et nous voyons ce qui en résulte.

***

J'ai eu tort de dire trop de bien des femmes : j'ai été ridicule.

***

De la pornocratie et de l'efféminalion dans les temps modernes. — Cette contagion se propage partout, en Belgique et en Allemagne comme en France. — Les nationalités se liment, s'effacent en se polissant.

La France a été saoûlée de gloire militaire par Louis XIV, et de clinquant.

Vingt ans après la mort du grand roi elle avait perdu le souvenir de ses défaites et de ses misères.

Puis elle est devenue *libertine* avec Voltaire, Montesquieu, Diderot, etc.

Puis elle s'est faite sentimentale avec Rousseau ; la volupté combattue par la luxure.

De nouveau saoûlée de militarisme, fille de caserne, sous Napoléon.

Enfiévrée plus tard de *dilettentisme*, d'*industrialisme*, de *bancocratie*, de *plat jacobinisme*.

A mesure qu'elle a marché dans sa dépravation, ses facultés viriles ont faibli.

Aujourd'hui, c'est une prostituée.

15 juin 1862. — Assisté à Bruxelles au *spectacle du Parc ;* — représentation donnée par *Ravel*, artiste du Palais-Royal, l'ancien compagnon d'Alcide Tousez et de Grassot.

Une fièvre brûlante ; — Chez une petite dame ; — La ferme de Prime-Rose.

Ces trois pièces peuvent servir à montrer le gâchis de sentiments, d'idées, le fonds de luxure et d'obscénité qui possède aujourd'hui les auteurs. Ce qu'il y a d'étonnant c'est que le public n'y comprend pas grand' chose, malgré sa bonne volonté de corruption.

La première de ces pièces, d'un M. Mélesville, est une *satyriasis*. C'est la peinture d'un homme de vingt-cinq ans, amoureux, ou plutôt avide de femme, et retenu par une timidité égale à sa rage sensuelle. On le voit dans un monologue perpétuel que mettent en relief les incidents plus ou moins bouffons de la pièce, plongé dans un rêve de lasciveté continuelle, se désespérer de sa poltronnerie, s'exalter, vouloir se tuer, haïr les femmes, les adorer, enfin changé en bête au point de tomber dans un accès de

lycanthropie, et d'aboyer (d'amour) comme un chien!...

Tout cela, émaillé de mots bouffons, équivoques, de scènes lascives, etc.

Il y a une censure en France!...

L'auteur est allé jusqu'à friser la promiscuité des sexes dans deux scènes où il montre trois jeunes filles déguisées en garçons, et qui viennent inviter leur voisin; puis, ces mêmes jeunes filles, sous le costume de leur sexe, et que l'amoureux transi continue de prendre pour des hommes, se vantant de les pouvoir baiser alors sans émotion!...

Chez une petite dame : mœurs de demi-monde; c'est la moins immorale des trois. — *Dans la ferme :* tentative de séduction d'une jeune fermière par le prince de Galles, déguisé en boucher. — Ceci n'est rien. Mais la jeune *miss* est servante chez un fermier, qui l'aime sans s'en douter, comme une sœur, et, pour procurer du bon temps à cette sœur, veut se marier avec une épouse qui fera le gros ouvrage de la ferme! — Toujours de la *fraternité* mêlée à l'*amour*.

Le moindre coup d'œil jeté sur le théâtre moderne suffit pour montrer que les auteurs se plongent dans la vie de bohème; qu'ils y ou-

blient et la morale, et la nature, et l'amour; que, dans leurs pièces, ils substituent sans scrupule l'esprit de ces *dames* à celui de la société qu'ils façonnent sur leur modèle, faisant ainsi fonction de proxénètes et de corrupteurs.

Les noms les plus obscènes, les plus vils, suffiraient à peine pour donner une idée de ces mœurs.

***

Prostitution. — Elle tend, dit B***, à devenir universelle. On ne peut plus se fier à aucune femme, à aucune fille. Celles à qui la fortune accorde tout en abondance, et que le besoin ne pousse pas à une galanterie mercenaire, s'y jettent par désœuvrement, curiosité du vice, inflammation des sens et recherche de la volupté.

On parle, à Spa, de sorties nocturnes des jeunes filles pendant la nuit. Là, les maisons ne ferment qu'au loquet. Tandis que les papas et mamans dorment dans leur chambre, fatigués de la roulette, la jeune fille se relève, sort à pas de loup, et trouve son amant d'un jour, qui la pro-

mènc au clair de la lune, sur les montagnes. C'est le cas de rappeler ce vers de Juvénal :

..... Nil in montibus actum?

B*** me raconte qu'on vient lui offrir chez lui des jeunes filles par *listes,* de quatorze à dix-huit ans. Voulez-vous brune ou blonde, grande ou petite, mince ou forte?... Il y a à choisir. Tout célibataire ou veuf, riche, ami du plaisir, est poursuivi par les entremetteuses.

Y a-t-il volupté réelle, demandai-je? — Non, c'est gaucherie, stupidité, besoin urgent, absence complète, chez la créature, de plaisir, de tendresse, d'art. De la chair toute crue, et la vanité cannibale de *croquer un tendron.* L'ouvrière ne peut plus vivre de son travail; c'est prouvé. A moi la prostitution, dit-elle. La femme vit de privation, le mari perd courage, on fait des dettes, des dupes, pour soutenir un moment un semblant d'élégance. — A nous la prostitution! disent-ils.

Il se voit des jeunes filles longtemps pures, qui se sont sacrifiées à soutenir leurs parents, à élever leurs petits frères et sœurs, et qui, suffoquées de cette incurable misère, se décident un

jour, pour obtenir un léger adoucissement, à se livrer à leur tour. De leur part, c'est résolution héroïque, mais que très-rarement on devine, car elles ne le disent pas. — Ces créatures deviennent des ennemies acharnées du sexe mâle. Après les premières relations, la honte vaincue, elles deviennent les plus habiles et les plus impitoyables spéculatrices.

Du reste, la prostitution est la source de l'inimitié entre l'homme et la femme, et, par suite de l'extinction de l'amour, de la dépravation des sens, le principe des jouissances contre nature.

Suivant B***, qui m'a dit le tenir d'un agent de la police, il y aurait à Bruxelles 1,800 ou 2,000 personnes convaincues de cette sorte de mœurs.

Un fait qui indique la profondeur et la précocité de la corruption de la jeunesse, c'est qu'on en voit qui se réunissent à trois ou quatre pour entretenir, à frais communs, une femme. Cette communauté est le dernier degré de bassesse. — Des visites solitaires à une fille publique sont cent fois au-dessus.

Le concubinage, ou *amour libre*, qu'il serait mieux encore d'appeler *mariage libre* ou sujet à révocation, devient très-rare. — La jeunesse,

ayant perdu la honte et la délicatesse, ne s'y est pas arrêtée longtemps. On préfère la *voltige*, bien autrement excitante et coûteuse ; la promiscuité. — C'est le métier de la *lorette*, qui aujourd'hui remplit l'Europe.

Les célébrités du genre, dont on a vu une cinquantaine à Spa cet été (1859), ne sont nullement, comme on pourrait croire, les plus remarquables par la jeunesse et la beauté. Ce sont toutes femmes de vingt-cinq à trente ans, ayant passé la fleur de la jeunesse, le corps déjà flétri ; mais devenues expertes et raffinées en débauche, et illustrées par les aventures les plus scandaleuses, les hommes qu'elles ont ruinés, le jeu qu'elles jouent, etc. — Quand l'amour s'éteint et que les sens s'émoussent, la vanité et la curiosité les remplacent. Cela se comprend. Le commun des hommes ne se pouvant distinguer par rien, trop lâche pour conquérir par le travail, la probité, la distinction sans laquelle la vie n'est rien, se signale, comme les écoliers, par le tapage, les cris, les grimaces, le jeu, la débauche, les chevaux, habits, etc.

Ceci me reporte à d'autres idées.

Tout homme peut *se distinguer* par quelque chose, assez pour que son amour-propre soit

satisfait, son existence honorée; il ne s'agit que de le vouloir. — Le travail, l'application, la constance, l'étude, une probité sévère, la fidélité dans les amitiés : tout cela est à la portée de tout le monde, de toutes les conditions, et, dans un siècle de dissolution, d'une certitude de succès immanquable. — La distinction serait donc plus difficile à obtenir, dira-t-on, dans une société formée en grande majorité d'honnêtes gens?... A quoi je réponds : Devenons d'abord tous honnêtes gens, et nous jouirons de quelque chose de mieux que la distinction; nous aurons la félicité universelle, l'estime et le dévouement réciproques, la haute fraternité. Nous serons renouvelés.

***

Des journaux en sont venus à prêter leur ministère à des correspondances coupables, sous formes d'annonces énigmatiques. On me signale l'*Office de publicité* et *l'Étoile belge*.

En Amérique, il est bien peu de propriétaires de négresses un peu jolies qui ne se trouvent transformés en proxénètes. La négresse, rapportant au travail des champs, seulement deux

dollars par semaine, en produit cinquante par la prostitution.

A New-York, tous les vices civilisés trouvent amplement à se satisfaire.

Par toute l'Europe, cafés chantants, estaminets assortis de femmes (on cite, entre autres, et l'on vante, pour cet objet, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, etc.)

Tout luxe dégénère en luxure; toute grande fortune dégénère en abus. — Ceci est de principe.

*
* *

La lecture d'un roman amoureux, et la visite à la maison de tolérance qui s'ensuit, font plus de mal qu'une semaine de labeur pénible.

*
* *

Dépravation hideuse de la domesticité, par absence de pudeur et de religion. Consultez les femmes; elles sont sur les dents, dans la désolation. — Ce sont des anecdotes, des traits de bêtise, d'impudence, à n'en pas finir; une impudicité raisonnée, résolue, sereine.

La domesticité, la classe ouvrière, vous font voir ce que c'est que la femelle de l'homme.

*
* *

Quand la police, la critique, les artistes, les gens de lettres et les pères de famille se montreront sévères et résolus, ce sera fini de l'immoralité.

L'époque ne produit rien que des photographies obscènes, des figures de lorettes : *Inter quas...*

*
* *

Tout s'est prostitué, jusqu'aux anciens puritains du jacobinisme. — Jeunesse flétrie : rien ne lui gronde dans la conscience : apostate de la religion de ses pères.

*
* *

Il faut organiser une propagande contre la dissolution des jeunes gens et l'insurgence féminine. La première condition, ô hommes, pour rester

les maîtres, c'est de savoir commander à vos sens, et d'être continents.

***

Mieux vaut une jambe de bois à la maison qu'une crinoline à l'Opéra.

***

Il faut exterminer toutes les mauvaises natures, et renouveler le sexe, par l'élimination des sujets vicieux, comme les Anglais refont une race de bœufs, de moutons, et de porcs, par l'alimentation.

***

Ce qu'on nomme une demoiselle bien élevée, est une fille très-mal élevée, une femme inutile.

***

Il faut étudier les races, et trouver celles qui produisent les meilleures épouses, les plus

utiles ménagères : la Flamande, la Suissesse, l'Anglaise, la Russe, etc. — C'est à ce point de vue surtout qu'il faut étudier les croisements.

Écarter sans pitié les créatures insolentes, vicieuses, peresseuses, faites pour le luxe, la toilette et l'amour.

***

Droit de la force. — Vous en parlez comme un aveugle des couleurs, par habitude, et en vertu des préjugés, comme font les enfants, les femmes, et tout ce qui ne réfléchit pas. — Ce droit est le plus ancien, et en pratique, le plus fondamental; hors de lui, rien ! toutes les nations sont forcées de l'exercer, et de le faire respecter en elles, à peine de périr.

Femme, esprit fort, impie, irréligieuse : c'est à prendre en grippe la philosophie. Savez-vous donc que nous n'avons pas encore remplacé ce sentiment profond de morale intérieure qu'on appelait sentiment religieux, qui donnait un caractère si haut à l'homme, à la femme et à la famille. — Misérable, qui croyez que cela se remplace avec de la critique et des phrases.

Est-ce le spectacle, l'Opéra, le Vaudeville, ou l'Hippodrome, que nous mettrons à la place de l'Église? Le spectacle n'est qu'une excitation au plaisir et à la volupté; un moyen d'agitation tout au plus. — De morale impossible.

Il faut que nous refassions de la morale quelque chose comme *un culte*. Nous pouvons, avec les seuls forces de l'esprit, donner une théorie, définir le droit, en formuler les applications; dire de fort belles choses. — Mais en remplir le cœur, l'âme; en faire une poésie, une publication, une sainte allégresse? Jamais! Il nous faut autre chose.

Il faut revenir ici aux sources, chercher le divin, nous retremper dans une vénération, qui nous soit en même temps un bonheur. Nous cherchons quelque chose de *mystique*, qui cependant ne choque pas la raison, précisément ce que voudraient faire, avec le christianisme, les croyants concordataires.

Pour moi, j'ai cru qu'il fallait remonter, ou descendre, jusqu'aux couches les plus profondes de l'histoire.

La raison pure et philosophique ne suffit plus, pas même aux raisonneurs et aux philosophes.— De là tant d'apostasies à la raison.

***

Nous ne pouvons nous contenter du *protestantisme ;* il est aussi mort que le reste.

Du déisme, de la magie, des tables tournantes, des esprits frappeurs; non, il n'en savent pas plus que nous-mêmes.

Du paganisme, non, encore moins ; c'est de la puérilité.

Il faut remonter au delà de l'institution des sacrifices.

Je ne vois que la famille qui puisse nous intéresser à la fois d'esprit et de cœur, nous pénétrer d'amour, de respect, de recueillement; nous donner la dignité, le calme pieux, le profond sentiment moral, qu'éprouvait jadis le chrétien au sortir de la communion.

C'est un *patriarchat* ou *patriciat* nouveau, auquel je voudrais convier tous les hommes.

Là je trouve une autorité suffisante pour l'homme, haut respect de lui-même ; — dignité pour la femme, et modestie : et dans tout cet ensemble, quelque chose de mystérieux, de divin, qui ne contredit en rien la raison, mais qui cependant la dépasse toujours.

***

La justice, si bien qu'on l'explique, reste toujours, au fond, un mystère comme la *vie;* l'amour conjugal, l'amour transformé par le droit, qui a chassé le rut et l'idéal ; mystère ! la femme est mystérieuse, comme la génération et la beauté.

Établissons sur ce fondement la justice inflexible, la morale austère, l'inviolabilité du libre arbitre, le zèle de la vérité, de la science, de l'égalité, de la pudeur ; ménageons des jours et des lieux de ralliement aux familles : nous aurons une religion.

Nous avons perdu l'habitude du recueillement, — nous ne savons plus vivre en nous-mêmes, être heureux avec notre conscience, comme le croyant l'est avec son dieu, qui n'est que la voix de son cœur et de sa conscience... Nous nous fuyons nous-mêmes ; nous avons besoin d'être sans cesse les uns chez les autres ; notre existence est un pêle-mêle. Point de religion domestique. Le père et la mère finissent par s'ennuyer l'un de l'autre : mieux que cela, ils s'ennuient en commun, comme des gens sans conscience et

sans morale : autrefois, le dimanche, ils allaient passer une heure à l'église, et la journée entière était bonne et heureuse. Maintenant ils ont besoin de bal, de soirée, de spectacle, d'étourdissement. — Ils ne trouvent la paix que dans le travail, dans la peine !

Et l'on croit remédier au mal, en découronnant l'homme, en émancipant la femme ; en faisant des époux des *associés*, des concubins, des communiers, des actionnaires d'une entreprise de *progéniture !*

Un homme déchu; une femme insolente : quelle vie !

***

Supprimez la liberté individuelle, plus de société.

Supprimez le mariage, l'autorité paternelle, la famille ; plus de société, plus de cité, plus de nation. — Un ordre factice, sanctionné par la force.

Affaiblissez la base sociale, par la diminution de la *liberté* et la dénaturation de la famille, vous affaiblissez le lien social.

Aujourd'hui nous nous savons, ou nous nous

croyons en progrès? Nous tendons à un ordre de choses supérieur, où la paix sera perpétuelle, le travail solidaire, le bien-être mieux réparti, la vertu générale. Croit-on qu'on y arrivera par la ruine du respect conjugal?

Est-ce que l'on voudrait démolir l'homme?

***

— Il y a des temps où l'abaissement du sens moral passe des individus aux masses : le monde en est témoin depuis 1848. La corruption était grande à partir du Directoire; mais elle restait plutôt privée que publique. Tout à coup il y a eu explosion; la masse se corrompt et réagit sur le reste. Où s'arrêtera cette dissolution? On ne le sait pas.



Une nation en dissolution est comme un corps atteint de gangrène : l'orteil seul paraît attaqué, et le chirurgien coupe le pied. Six mois plus tard la gangrène reparaît à la jambe, il faut couper la cuisse; enfin, elle se met au ventre et tout est fini.

***

Il y a un principe de vie végétative;
Il y a un principe de vie animale;
Il y a un principe de vie sociale.

Ce principe se manifeste par la religion, la justice, la politique, la poésie, la littérature, l'art, la famille, le travail et les mœurs.

***

Pornocratie et Empire. — Abolition des libertés communales et de la vie provinciale : Abolition du mariage et de la famille.

Plus d'*individualités* : On y arrive également par la transformation du mariage en concubinat, par amour libre et promiscuité, et par l'omnipotence de l'État.

La possession vigoureusement atteinte : Projets de loi de succession; plus de *paternité.*

Horreur du ménage chez la femme ; horreur du métier chez l'homme; développement de la *fonctionomanie.*

Hôtel garni, cités ouvrières; voilà désormais

pour le domicile ; un emploi, un cadre, voilà pour l'homme.

Les Napoléons, loués d'avoir châtré le pays en supprimant les droits et les libertés publiques ; la pornocratie consommera l'œuvre, en châtrant les maris par la substitution du concubinat au mariage.

Napoléon III, chef de l'État, des libertés et des propriétés, des places, des droits ; M. Enfantin avec sa concubine, chef des ménages, confesseur des maris, etc. : un empereur, un pontife.

Plus de doctrines, d'idées, de théories, de système. A bas la raison, vive l'impromptu ; vive l'arbitraire ! On tâte le pouls à l'opinion ; on l'excite ; on lui imprime une direction ; et alors, *vox populi, vox Dei.*

***

D'un côté, comme de l'autre, on organise la guerre à la famille et à l'individualité.

On ne veut plus ni de mariage, ni du droit.

On tend à une prostitution générale. C'est très-manifeste.

Les aveux explicites, les théories des femmes-auteurs le prouvent.



L'AMOUR POUR L'AMOUR, voilà leur devise...

Or, l'amour pour l'amour exclut le mariage, les charges d'enfants ; il veut la papillonne ; donc la PROSTITUTION. Voilà où nous en sommes.....

Toutes les idées se tiennent.

Qui veut la destruction du mariage, l'*émancipation* de la femme, veut la ruine du droit et de la liberté ; tourne à la sodomie.

Tout cela est bien accusé, bien carré.

***

La *personnalité*, nulle dans un concubinat conçu sur le pied d'égalité générale.

Dans la société de commerce, l'associé le plus fort entraîne l'autre : s'ils sont égaux, incommodité ; alors, le plus souvent, séparation, à moins que des deux parts la personnalité ne soit très-faible.

Ou bien encore, les pouvoirs se partagent, et chacun se fait un petit *royaume*.

Le vrai *mari*, PATER FAMILIAS, est l'homme le plus fort. Dans un état composé de vrais chefs de famille, pas de tyrannie.

Aujourd'hui, *quid ?* Les pères ont donné l'exemple de la couardise à leurs fils, et leurs fils les méprisent.

Si ta personnalité doit être partagée, jeune homme, ne te marie pas.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Quand j'ai écrit cette phrase : *Courtisane ou ménagère, pas de milieu,* et cette autre, plutôt de voir la femme émancipée, comme certains le veulent, je préférerais la mettre en réclusion.

Il est clair que j'ai parlé de la femme *libertine.* J'ai parlé comme Blanche de Castille : « Plutôt mon fils mort que coupable ! »

Plutôt ma fille morte que déshonorée !

***

Il y a dans la femme la plus charmante et la plus vertueuse de la sournoiserie, c'est-à-dire de la bête féroce. C'est, en définitive, un animal apprivoisé, qui par moments revient à son instinct. La même chose ne peut se dire au même degré de l'homme.

L'homme, avec sa force, sa volonté, son courage, son intelligence, retombant quotidiennement dans les lacs amoureux de la femme, ne parviendrait jamais à la dompter et à s'en rendre maître, s'il n'était aidé par les maladies et infir-

mités qui matent cette lionne : grossesses, couches, laitations, puis tous les maux qui s'ensuivent, et qui permettent à l'homme, en l'éloignant de la couche commune, de reprendre haleine et de redevenir lui-même, tandis que la femme, battue par la souffrance, est contrainte de fléchir et de s'humilier : voilà la source de la paix domestique.

Ce que je dis ici est de l'histoire naturelle : je prends la femme dans sa *nature*, non dans son état perfectionné. L'éducation dissimule ces vices, calme cette furie ; la domestication prolongée, la génération, le régime, changent peu à peu cette brute. Mais il faut savoir ce qu'elle est de nature si l'on veut la gouverner.

La femme, en avancant en âge, devient pire.

Il faut que l'homme, dans ses rapports avec elle, sache lui faire sentir qu'il est pour elle, non-seulement un amant, mais un père, un chef, un maître : surtout un maître !

Michelet n'a pas tiré de ses observations, sur l'état habituellement maladif de la femme, toutes les conséquences : C'est que cet état a un but providentiel, le repos de l'homme, et la soumission de la femme. Le sauvage a compris cela : de la bête féroce sa femelle il a fait une bête de

somme; c'est la femme qui travaille chez les barbares. La femme à la charrue, tandis que les hommes se croisent les bras. — Plus tard, l'homme travaillera pour elle à son tour; mais alors le travail, de plus en plus hors de la portée de la femme, lui fera sentir son infériorité, et la subordonnera à son mari.

Il gagnera quatre francs par jour; elle un franc; par la raison toute simple qu'il fait quatre fois autant de besogne, et de meilleure qualité qu'elle.

***

Souviens-toi, jeune homme, que les baisers qu'on te donne sont comptés; que ce sont des liens dont tu te charges, et que trois jours de carême suffisent pour faire de la femme, sans que tu t'en aperçoives, d'une douce amoureuse un tyran.

***

La violence, chez la femme, est en raison de la volupté qu'elle éprouve. L'amour et ses jeux ne l'adoucissent point, au contraire. C'est pour-



quoi l'époux et l'épouse ne sont jamais plus près de se quereller que lorsqu'ils se font des mamours : « Attendez seulement que la femme soit comblée, et le mari satisfait. » C'est l'instant où la discorde les saisit, en faisant ressortir tout à coup le génie égoïste, personnel, impérieux, l'âpreté de caractère, la brutalité de cœur, en un mot la férocité de la femme. On l'a dit : c'est une chatte.

La femme sollicite, agace, provoque l'homme; elle le dégoûte, et l'embête : encore, encore, encore !

***

Rousseau s'est trompé, en recommandant à la femme mariée d'être prudente et discrète dans le commerce avec son mari. Jamais femme ne dira : Assez ! — C'est à l'homme de prendre pour lui le conseil et de ne pas se prodiguer. — Certes, la femme pudique, réservée, qui se refuse par tendresse, par prévoyance, par respect de son mari et d'elle-même, cette femme-là est un *idéal* divin; mais ce n'est pas une réalité. La réalité est juste le contraire. — C'est à l'homme de se contenir, et d'être toujours digne, sévère;

sinon sa femme, connaissant sa faiblesse, se moquera de lui et le dévorera.

***

La femme est un joli animal, mais c'est un animal. Elle est avide de baisers comme la chèvre de sel.

***

Pourquoi ne pas dire la vérité, telle qu'elle est et que nous la pensons tous, sur le sexe et son influence? Vivrons-nous toujours dans le roman? Sied-il à l'écrivain, au moraliste, de cultiver la galanterie, de rendre sur le beau sexe un faux témoignage, qui, induisant le jeune homme en erreur, lui prépare d'amères déceptions et met la discorde dans la famille?... Est-ce l'honorer elle-même? — Comme la femme est domptée par sa faiblesse, son impéritie et toutes ses gênes, il faut qu'elle soit tenue en modestie par la déclaration authentique de son être et de ses tendances. Après tout, elle n'a pas à craindre l'abandon, elle n'a pas à craindre de n'être pas aimée : elle a à craindre bien plutôt de l'être sottement et trop.

Qu'elle sente, dans les caresses les plus intimes de son amant, de son époux, qu'elle n'a pas affaire à une dupe ni à un manchot. Car j'ose affirmer que, quelque dépit, quelque faveur que puissent causer à toutes les femmes ces révélations, elles sont si singulièrement constituées que, tout en reconnaissant le scepticisme, et, au besoin, l'énergie de leur conjoint, elles n'en sont pas au fond très-fâchées; elles se fâcheraient si les choses étaient autrement.

La femme ne hait point d'être un peu violentée, voire même violée. Grande hypocrisie des romanciers et romancières, peignant, le soir des noces, la brutalité d'un homme et l'innocence de la jeune vierge qui lui est donnée. Sur cent mariages, quatre-vingt-dix fois sur cent c'est le mari qui est le nigaud.

***

Il n'y a pas d'égoïsme comme l'égoïme féminin : mielleux, affilé, raffiné comme un dard trempé dans l'huile; un égoïsme d'artiste. — Elles le savent, elles le dissimulent; mais cherche bien et tu le découvriras.

***

Ceci est de l'histoire naturelle. J'ai rencontré dans ma vie quelques bonnes créatures. L'amour qu'elles ne manquent guère d'inspirer, quand elles sont jeunes, se combinant avec l'estime, je les ai affectionnées cordialement. C'étaient des personnes que l'éducation, la religion, une longue culture, avait transformées, à peu près comme ces animaux qui se transforment par le semis et le régime. A des créatures ainsi refaites, on peut jusqu'à certain point se fier ; toutefois, il est prudent de ne s'endormir que d'un œil. Comme les races dont je parle, abandonnées à elles-mêmes, elles reviennent à leur type, ainsi fait la femme bien élevée.

Une part de la vertu féminine vient de la férocité. C'est la femelle, avide de mâle, mais qui craint plus fort qu'elle, et qui joue de la griffe avant de se livrer.

A une époque de vertu familiale et de haute moralité publique, ces choses ne s'aperçoivent pas. La femme est la gardienne des vertus qu'elle représente. Une pareille critique serait alors un scandale. C'est pourquoi, je comprends à mer-

veille que l'on se soit récrié contre certaines satires des Pères anciens et des moralistes. Mais aux époques de décadence, où les femmes, suivant le torrent des hommes, retournent à leur nature bestiale, chacun peut juger par soi-même de l'exactitude du portrait. Or, quand les Pères de l'Église tonnaient contre le sexe, ils avaient sous les yeux des modèles, comme nous en avons aujourd'hui. Prenez la femme du sérail ou la femme libre : c'est la même chose.



Oh ! j'ai dit trop de bien de la femme ! je le regrette, je ne le rétracte pas : j'ai peint la femme idéale ; elle est toujours idéale, quand elle n'est pas mauvaise, la femme. Mais j'ai peint aussi la femme normale. Et nous sommes au-dessous de la norme.



Avoir bien soin de condamner ce que j'ai écrit sur la *beauté* des femmes.

FIN.





